



LE CHOC

(THE CLASH)

ÉTUDE

DE NATIONALITÉS

PAR

WILLIAM-HENRY MOORE

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR

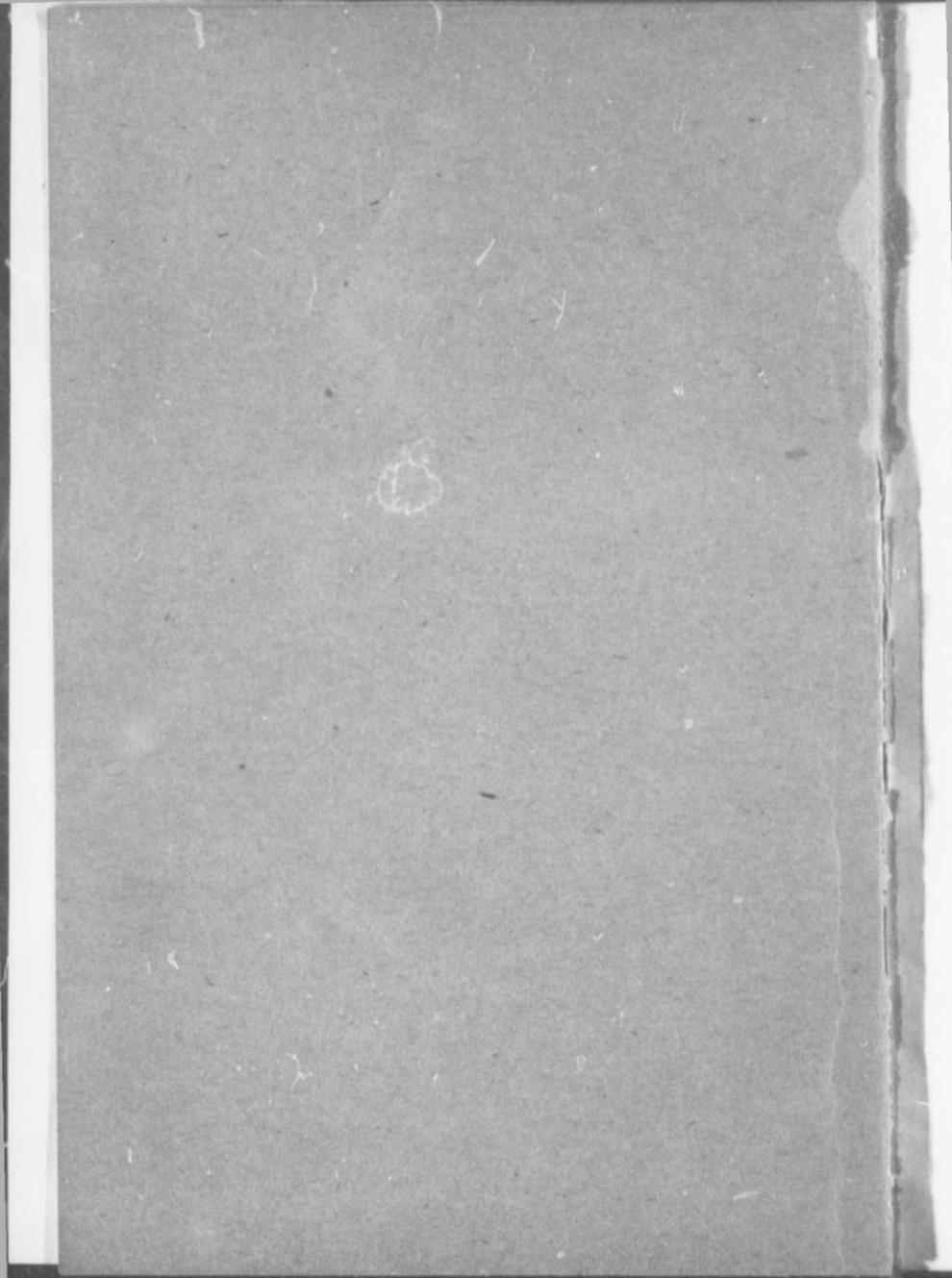
ERNEST BILODEAU



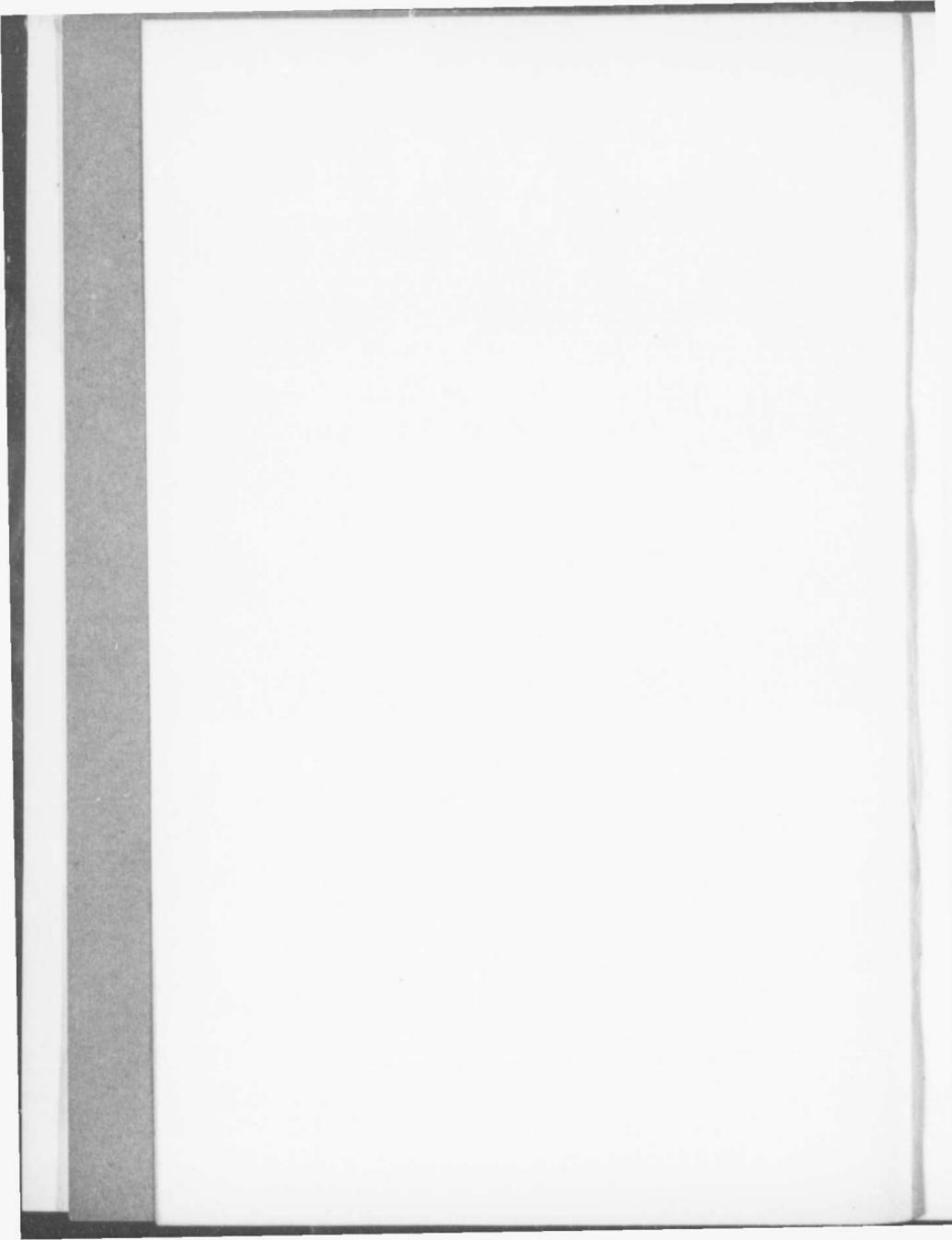
MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

J. M. DENT & SONS Limited
LONDRES - PARIS - TORONTO

1920



LE CHOC



LE CHOC

(THE CLASH)

ÉTUDE
DE NATIONALITÉS
PAR
WILLIAM-HENRY MOORE

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR
ERNEST BILODEAU



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
J. M. DENT & SONS Limited
LONDRES - PARIS - TORONTO

1920

F5028
M612

262195

TOUS DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1925
PAR J. M. DENT & SONS, LIMITED
TORONTO.

A MON PÈRE
JAMES BEACH MOORE

vr
qu
qu
da
fa
lè
ce
su
de
ch
m
m
m
ca
ar
vo
la
éd

gr
bl

AVANT-PROPOS

La dernière page du manuscrit de cet ouvrage venait d'être remise à l'imprimeur lorsque les journaux annoncèrent, un bon matin, que des troubles sérieux venaient de s'élever dans la ville de Québec, et qu'on avait dû y faire appel aux troupes pour réprimer un soulèvement contre l'exécution de la loi du service militaire. Les titres des journaux, démesurément exagérés, insistaient sur la gravité de la situation, et il n'était pas question d'autre chose, dans le convoi suburbain qui nous emmenait, mon compagnon Bonnett et moi, vers ma ferme de Fairport. Bonnett s'y rendait à ma demande pour réparer divers dommages causés par la gelée, et pour ma part j'étais armé d'une masse de documents, brochures et volumes de référence, pouvant me servir dans la préparation de la préface réclamée par mes éditeurs.

— Mauvaise affaire, fit Bonnett, en désignant du regard les compte-rendus des troubles québécois.

— Shocking! acquiesçai-je laconiquement.

— Cependant, c'est peut-être un mal pour un bien, continua Bonnett, on saura maintenant à quoi s'en tenir, et personne ne pourra plus prendre la défense des Canadiens-français; on les connaîtra pour ce qu'ils sont.

— Mais tous les Canadiens-français ne sont pas en révolte, protestai-je. Leurs chefs ont déclaré qu'il faut obéir à la loi, et la grande majorité d'entre eux partagent entièrement ce sentiment.

— “ Une langue, une école, un drapeau ”, voilà ma devise, fit Bonnett d'un ton doctoral.

J'admis volontiers qu'il ne faut pas plus d'un drapeau national au Canada, mais je soumis en même temps à mon compagnon que rien dans l'histoire du pays, non plus que dans sa situation présente, ne justifie la prétention que la dualité de langues et d'écoles, née de la dualité de races, y mette en danger l'unité du sentiment national. “ N'étaient-ce pas, lui demandai-je, une foule d'émeutiers anglais et protestants qui mirent un jour à sac et incendièrent les édifices parlementaires canadiens, et serait-il juste d'accuser pour cela tous les Tories protestants de déloyauté envers la Cou-

ronne? En 1849, à la suite du retrait de certains avantages tarifaires que la Grande-Bretagne avait accordés au Canada, un bon nombre d'Anglo-Canadiens protestants signèrent un manifeste préconisant l'annexion du Canada aux États-Unis. Et ce n'étaient pas des inconnus ni des hommes sans importance qui réclamaient ainsi que le drapeau britannique fût chassé du territoire canadien ; vous y trouverez les noms de M. D. L. Macpherson, qui devint subséquemment lieutenant-gouverneur de l'Ontario, de sir John Rose, qui fut ministre des Finances dans le cabinet de sir John Macdonald, et de sir John Abbott, qui devint premier-ministre d'un cabinet conservateur. Mais ne serait-il pas injuste de faire tomber sur tous leurs compatriotes la responsabilité de leur attitude de ce moment ?

Par cet exemple, et par quelques autres qui me vinrent à l'esprit, j'essayai de convaincre Bonnett que les torts ne sont pas toujours du même côté, même au Canada, et que toutes les maladresses ne peuvent être imputées à nos concitoyens de sang français et de culte catholique.

— Il faut que ce pays-ci reste britannique, me répondit Bonnett, non sans sévérité.

— Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais me direz-vous que les principes de la liberté britannique condamnent à mort toute autre langue et les écoles qu'elle nécessite? Le terme "Anglais protestant" n'est pas synonyme de "British", car un homme ne peut-il fréquenter un temple protestant, ne parler que la langue anglaise, et n'être pas Anglais pour tout cela? Par contre, un autre peut ne connaître que le français et appartenir à l'Église catholique, sans en être pour cela moins bon sujet britannique. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. La langue anglaise et la religion protestante ne sont pas, comme question de fait, les joyaux distinctifs de l'Empire britannique, quoiqu'il puisse apparaître au regard superficiel. N'y a-t-il pas aux États-Unis plus de gens parlant anglais, et plus de protestants, que dans tout le Royaume-Uni? Et pourtant les États-Unis ne dépendent pas de la Grande-Bretagne. Whittaker nous apprend que sur trois personnes de langue anglaise, une seule est britannique, tandis qu'un sixième seulement des *Britishers* sont protestants. Non, ce n'est pas une race particulière qu'abritent les plis de l'Union Jack, mais toutes les races presque s'y

trouvent représentées; non pas une seule langue, mais celle de chacune des nationalités qui s'y trouvent, non pas une église à l'exclusion des autres, car Dieu est adoré dans l'Empire selon les rites de toutes les églises connues. Le mot "British" employé dans le sens de nationalité signifie en quelque sorte une "super-nationalité" englobant sans les affaiblir les diverses collectivités humaines qui constituent l'Empire britannique, dont c'est même là le génie essentiel.

— Dites ce que vous voudrez, fit Bonnett, buté à son idée, il faut que le Canada soit anglais et protestant.

— Admettez-vous, répondis-je, que la nationalité anglaise et la religion protestante ne sont dignes d'admiration que dans la proportion des vertus qu'elles représentent? Nous sommes d'accord là-dessus, n'est-ce pas? De plus, vous admettez, vous affirmerez même au besoin que toutes deux ne peuvent conserver le respect des hommes qu'en autant qu'elles adhéreront fidèlement au grand principe de la liberté humaine. Pourquoi ce grand empire hétérogène est-il dirigé par une minorité anglaise et protestante, si ce n'est parce que les peuples appar-

tenant à d'autres races et à d'autres religions ont confiance dans l'esprit de justice britannique? Le succès de l'Empire jusqu'à présent s'est développé en proportion directe de la sécurité d'esprit qu'y trouvaient les populations diverses qui le constituent. Détruisez ce sentiment de sécurité, substituez-y la doctrine que les Anglo-protestants en sont la caste supérieure et dominante, ou bien que dans chacune des parties constituantes de l'Empire les forts peuvent obliger les faibles à l'abandon de leur individualité nationale, et alors vous aurez détruit l'âme même de l'Empire britannique, il n'en restera plus qu'une enveloppe sans consistance.

— Tout cela peut être vrai sous des circonstances ordinaires, répliqua Bonnett, mais par le temps qui court chacun est obligé de défendre ses convictions. Ce sont les prêtres qui fomentent la révolte et la déloyauté en Irlande et dans Québec, et derrière les prêtres il y a les évêques, et il y a le Pape. Quels qu'aient été les principes en jeu au début du conflit, celui-ci est maintenant devenu une affaire de religions. Le Pape est hostile aux Alliés, et nous ne pouvons faire autrement qu'enrayer le plus possi-

ble l'influence de son Église et de ses écoles au Canada.

— Au moins, vous parlez franchement, Bonnett, et j'aime cette façon sans détour de présenter les choses. J'ai eu assez souvent depuis quelques mois l'occasion de discuter la question canadienne-française, et de trouver des interlocuteurs pensant exactement ce que vous venez d'exprimer, mais qui ne l'avouaient pas volontiers et procédaient par insinuations et par sous-entendus plus ou moins charitables. Mais voyons vos affirmations. Pourquoi croyez-vous que le Pape soit hostile aux Alliés?

— Parce qu'il penche du côté des Puissances centrales.

— Et sur quoi basez-vous cette conviction?

— Il y est obligé, dit Bonnett, puisque c'est l'Autriche qui a le dernier mot dans l'élection d'un Pape.

— Ah! Je sais bien qu'il fut un temps où l'Autriche avait le droit d'opposer son veto à la nomination de tel cardinal qui ne lui plaisait pas, mais ce pouvoir lui a été enlevé en 1904, alors que Pie IX, à la suite de l'affaire Rampolla, annula cette coutume démodée, et frappa d'excommunication tout cardinal qui accep-

terait de son gouvernement la mission de présenter une mesure pareille au conclave.

Bonnett souriait avec incrédulité, me croyant évidemment la victime des représentations de quelque prêtre, probablement d'un Jésuite. J'ajoutai tranquillement :

— N'ayez point de soupçons sur la source de mes renseignements, Bonnett; je les ai pris dans l'Encyclopédie britannique.

— Tant que voudrez, mais vous savez aussi bien que moi que l'Autriche est un pays catholique.

— Il y a moins de catholiques en Autriche que dans les pays alliés, et de toute façon il s'en trouve un moindre nombre chez les Puissances centrales que dans l'ensemble des pays alliés. Si donc c'est la quantité de ses fidèles qui décide des sympathies du Pape, celles-ci vont de toute évidence aux Alliés, dans la proportion du double environ. Mais prenons la question sous un autre angle: n'êtes-vous pas comme moi d'opinion que c'est l'Allemagne qui a poussé le gouvernement des Habsbourg dans la guerre et qui l'y maintient par tous les moyens? N'est-il pas vrai d'autre part, qu'avant la guerre, nous étions en bons termes avec les Au-

trichiens, tandis qu'il fallait qu'une rupture se produisît un jour ou l'autre entre Allemands et Anglais?

Bonnett étant d'accord là-dessus, je continuai :

— Nous savons par ailleurs que l'Allemagne est protestante; me direz-vous donc que le Pape supporte le prestige de l'Allemagne?

— Il y a un grand nombre de catholiques, en Allemagne, répondit Bonnett.

— Voyons les chiffres; le "Statesmen's Annual" de 1916 donne à l'Allemagne une population composée de 61.6 pour 100 de protestants et de 36.7 pour 100 de catholiques. Maintenant, quelle est la partie la plus virulente de l'Allemagne?

— La Prusse, répondit mon voisin sans hésiter.

— La Prusse est presque exclusivement protestante, continuai-je. Si vous désirez réellement arriver à la vérité en ce débat, ne vous contentez pas de répéter qu'il y a plus de catholiques en Autriche qu'en Angleterre. Il faut vous souvenir aussi que l'on trouve en Allemagne plus de protestants qu'en Angleterre, en Écosse et au pays de Galles réunis. Mais quoi

qu'il en soit, Bonnett, comprenez bien que je ne fais rien là d'autre qu'analyser les raisons qui selon moi, empêcheraient le Pape, même s'il en était tenté, de favoriser les Puissances centrales plutôt que les Alliés.

— Mais il n'a rien dit contre les atrocités commises en Belgique, il n'a même pas protesté contre les meurtres et les ravages de toutes sortes auxquels se sont livrés les Allemands.

— Vous êtes mal renseigné, mon cher ami. Le Pape a bel et bien protesté contre l'invasion de la Belgique. Que pouvait-il faire de plus? Vous avez sans doute entendu parler du cardinal Mercier?

— Certainement, c'est l'archevêque qui a courageusement tenu tête aux Allemands.

— Eh bien! Vous admettez bien que nul ne peut être mieux renseigné que le cardinal Mercier sur cette question. Il est au courant de tout là-dessus, et nul ne met en doute sa loyauté ni l'intégrité de son caractère. Mgr Mercier est sans doute le plus grand homme d'Église de cette époque de guerre. Et en autant qu'un cardinal puisse témoigner en faveur d'un Pape, c'est bien ce qu'à fait Mgr Mercier à l'endroit de Benoit XV lorsqu'il a adressé la parole à son

peuple en revenant du Vatican. "Le Pape, dit-il, comprend et partage nos inquiétudes et nos angoisses au sujet de nos libertés religieuses et de nos sentiments patriotiques. Il a eu l'extrême bonté de résumer ses vives préoccupations à notre endroit dans une inscription qu'il a voulu écrire de Sa main au bas de Sa propre photographie, et que je vous transcris en toute simplicité :

"A notre révérend frère, le cardinal Mercier, archevêque de Malines, nous accordons de tout cœur la Bénédiction apostolique, lui assurant que nous sommes constamment avec lui par la pensée, que nous partageons sa peine et son angoisse, et que sa cause est notre propre cause."

Je lisais là un extrait d'une brochure publiée par Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, sous le titre de "Le Pape et la guerre". Je continuai :

— Dites-moi, Bonnett, et vous n'êtes pas le premier à qui j'aie posé cette question, que voudriez-vous que le Pape eût fait qu'il n'a pas fait? Il n'a pas d'armée, et de plus les catholiques, tout comme les protestants, sont divisés entre les deux camps de la grande guerre. Voudriez-vous qu'il commandât à ses fidèles de se

liguer contre les Puissances centrales? Mais que diraient alors ceux, disons, de l'Autriche? Ce serait leur commander la révolte contre leur propre pays, et pour agréable que puisse nous être cette pensée on ne peut oublier que si le Pape avait le pouvoir de fomenter une révolution en Autriche, il en serait de même pour l'Angleterre, ou le Canada, ou les États-Unis. Et c'est là où nous cesserions d'être enchantés. Ayant vu le Pape soulever ainsi les catholiques d'Autriche, notre premier mouvement après la guerre ne serait-il pas d'exiger qu'on le mit dans l'impossibilité de répéter cet acte partout ailleurs?

— Quoique vous disiez, maintint Bonnett, il n'en reste pas moins que le Québec catholique et l'Irlande catholique ont voté contre la conscription après s'être montrés aussi récalcitrants que possible à l'époque du volontariat.

— Les cultivateurs de l'Ontario n'ont-ils pas également protesté contre le service obligatoire, et ne sont-ils pas en grande majorité protestants?

Mon compagnon n'était pas convaincu et allumait sa pipe, avec l'air d'un homme qui garde ses opinions.

— L'Australie aussi a voté contre la conscription, ajoutai-je, et pourtant l'Australie est aux trois-quarts protestante.

Mais rien ne semblait pouvoir ôter de la tête de Bonnett que la similitude des situations dans l'Irlande et la province de Québec avait la direction papale pour cause première.

— Vous savez bien que ce sont les prêtres qui mènent les gens, à Québec comme en Irlande, fit-il après un silence; me direz-vous qu'ils n'agissent pas ainsi en vertu d'ordres qu'ils ont reçus d'embarrasser les Alliés?

— Avez-vous suivi de près la situation en Pologne et en Roumanie? demandai-je. Il y a là des centaines de mille, et je dirai même des millions de catholiques, y compris beaucoup de prêtres, qui protestent de toutes les façons contre l'Allemagne et l'Autriche. Cette attitude est-elle inspirée par le Pape ou ne découle-t-elle pas tout simplement des circonstances locales? Non, mon cher ami, l'analyse des faits démontre jusqu'à l'évidence que ce ne sont pas des motifs d'ordre religieux qui font agir les catholiques de Québec et d'Irlande, les fermiers protestants de l'Ontario, les électeurs également protestants de l'Australie et enfin les paysans

catholiques polonais et roumains. Que s'il existe dans les pays alliés des divisions religieuses, je dirais que la faute en est plutôt aux gens qui partagent votre façon de penser.

Rien ne menace plus directement l'unité de sentiment entre les peuples alliés que ces attaques contre la loyauté des populations catholiques. Cette campagne de suspicion et de division peut n'être pas inspirée par les agents de l'Allemagne, mais il est bien certain que rien ne peut être plus agréable aux junkers prussiens.

— Mais le Pape, insista Bonnett, n'aurait-il pas dû protester contre les outrages commis en Belgique, l'incendie de Louvain et la destruction de plusieurs cathédrales en ce pays et en France ?

— Mais Louvain abrite une grande université catholique, et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que sa destruction a fait plus de peine au Pape qu'à vous-même, mon cher ami. Au surplus, ces cathédrales bombardées, ces monastères envahis et pillés, ces prêtres maltraités et fusillés, ces religieuses violentées, ces populations déportées, n'étaient-ils pas, tous et toutes, catholiques ?

Croyez-moi, il est humainement impossible que le cœur du chef de l'Église catholique ne soit pas tourné avec la plus profonde sympathie vers les malheureuses victimes de la brutalité prussienne. Mais considérons maintenant un autre aspect de la question: je ne doute pas que vous ne prêtiez au Pape une dose raisonnable d'intelligence et de prévoyance, en même temps qu'une certaine sollicitude pour la sécurité future du Saint-Siège. Or, quelles garanties lui offrirait la toute puissance éventuelle du Kaiser et sa domination sur le reste de l'univers? Le kaiserisme et la papauté peuvent-ils aller de pair? Le Kaiser ne se présente-t-il pas lui-même comme le vicaire et l'interprète de l'Éternel, quand il ne s'en prétend pas l'égal même? Au surplus, qu'a-t-il fait des communautés catholiques en Allemagne? Je lis dans le "Statesmen's Annual", que j'ai ici sous la main, que "les Jésuites ont été expulsés d'Allemagne, de même que tous les ordres religieux à l'exception de ceux qui soignent les malades ou sont purement contemplatifs." Voilà la conception allemande de "l'entière liberté de conscience et de la complète égalité de traitement des diverses religions." Le moindre bon

sens permet-il de croire que le Pape se livre à des intrigues ayant pour objet d'étendre cet état de choses à l'Angleterre, aux États-Unis et au Canada? Non, la véritable explication de l'attitude du Pape dans la guerre, c'est que son influence a des bornes comme toute autre chose, et qu'il ne fait que ce qui lui est possible. Or, il ne lui est pas possible de jeter les catholiques d'un côté ou de l'autre du conflit. L'archevêque de Toronto a exposé cela en termes très simples dans sa brochure, lorsqu'il dit: "Le Pape ne nous dit jamais de quelle façon voter aux élections, ni comment conduire une campagne militaire, ou quelle part nous devons prendre à une guerre. Ces choses sont absolument en dehors de sa sphère d'action, qui évolue exclusivement dans le domaine spirituel et moral de l'existence humaine."

Ainsi devisant, nous avons fini par atteindre notre destination. Je n'ai pas besoin de dire que je n'avais pas réussi à convaincre mon compagnon de voyage et que Bonnett s'en alla à sa besogne convaincu comme devant que le Pape intrigue en faveur de l'Allemagne, qu'il utilise son influence contre la cause des Alliés, et qu'il n'y a de place au Canada ni pour des éco-

les catholiques ni pour la langue française. Son opinion était faite sur tout cela, et ce n'étaient pas des faits qui pouvaient la modifier. Il voulait bien discuter — un Irlandais ne se refuse jamais à une discussion — mais il admettait franchement que rien ne pouvait ébranler sa conviction. Et pourtant, Bonnett n'a rien d'un étroit sectaire ni d'un farouche adepte de quelque religion particulière. Il admettrait tout le premier, j'en suis sûr, que chez lui la religion ne constitue pas un élément actif de la mentalité, et que la répercussion en est plutôt politique que surnaturelle. Et il se réclame des plus larges principes de tolérance; cependant, il est d'opinion que les Canadiens français ne devraient pas parler leur langue dans l'Ontario, pas plus, du reste, que dans aucune partie du Canada.

Il ne manque pas de gens, dans cette province d'Ontario, qui, comme Bonnett, refusent positivement de juger la "question canadienne-française" à son mérite. Ils savent bien ce qu'ils en pensent, mais refusent de se demander avec calme si leur verdict est juste et équitable. Tout dernièrement encore, quelqu'un à qui je venais de laisser lire les épreuves de ce

livre, me disait : " Votre thèse est sans doute très forte, mais que les règlements scolaires d'Ontario restreignant l'usage de la langue française dans Ontario soient bons, indifférents ou mauvais, il faut qu'ils soient maintenus." Et ce n'était pas cette fois-là à un plombier que j'avais affaire. Beaucoup de personnes cultivées considèrent comme nécessaires et inévitables les conflits de race et de religion, et une harmonie basée sur la variété leur paraît d'une impossible réalisation. Pour ceux-là, le ciel ne sera pas le ciel à moins que tout ne s'y passe dans leur langue et selon les rites de leur église particulière. Il y a des Bonnett dans toutes les classes de la société. On les trouve en voyage, à la maison, et partout où se discutent les conflits de race.

Il ne faudrait pas croire cependant que le conflit canadien soit l'une des conséquences de la guerre actuelle, car il date de beaucoup plus loin. La guerre a simplement donné un nouveau prétexte à ceux qui s'opposent au point de vue canadien-français par crainte qu'il ne voile un aspect nouveau de " l'ingérence de Rome " dans les affaires canadiennes. D'autre part, il ne faut pas croire non plus que la difficulté

soit exclusivement d'ordre religieux; d'autres éléments y entrent aussi, que nous aurons l'occasion d'étudier à mesure.

Je suis fermement convaincu que tous les Anglo-Canadiens protestants ne sont pas des Bonnett, et c'est à cause de cette conviction, c'est parce que j'ai confiance dans la bonne foi de mes compatriotes que j'ai voulu énumérer dans cet ouvrage les raisons qui commandent à la majorité des Canadiens de donner justice et liberté à la minorité. Je demande pour cela à mes lecteurs de m'accompagner maintenant plus loin qu'ils n'ont fait avec Bonnett; je voudrais les conduire dans d'autres pays civilisés où vivent côte à côte des nationalités différentes. Nous y serons accompagnés, et renseignés, par des hommes de pensée comme Toynbee, Muir, Rose, Burns, Buxton, Low, Zimmern, Acton, Robertson, Hazen, Hobhouse, etc., lesquels, par leurs judicieuses analyses d'autres problèmes nationaux, nous aideront à étudier ceux du Canada à la lumière de l'histoire universelle.

Mais ne soyons pas injustes envers Bonnett. Il est aussi bon plombier que mauvais philosophe. Je l'avais amené pour qu'il trouvât le mal

et le guérit et il ne fut pas long à s'acquitter victorieusement de sa mission. Intéressé comme on l'est toujours par le travail des autres, je le vis s'ouvrir un chemin à travers un plancher, allonger dans l'obscurité sa main armée d'un outil, et ramener au bout de quelques instants un joint métallique fendu par la gelée. La cause de tout le mal était sous nos yeux.

— Il n'y avait pourtant pas de défaut dans le système lui-même? demandai-je avec intention.

— Aucun défaut, dit Bonnett.

— Et pas de faiblesse dans ce joint?

— Il était de la meilleure qualité.

— C'est donc à dire que sous l'influence d'une température anormale, un outillage posé avec soin et fonctionnant à la perfection, n'a pu résister et qu'il a éclaté sous une tension pour laquelle il n'avait pas été fait, qui n'était pas, pour ainsi parler, dans le programme de son existence.

— C'est bien cela, acquiesça Bonnett.

Seulement, Bonnett ne pensait qu'au joint brisés, à mes plafonds gâchés, aux murs salis et à mon gardien négligent, tandis qu'à part moi je songeais surtout à l'analogie que présentait cet incident familier avec les difficultés natio-

na
ca
me
an
su
me
de

“1

nales, avec le " choc " canadien en un mot, à cause duquel un joint très sûr de notre système confédératif a été soumis à une tension anormale, et s'est trouvé faussé, ainsi qu'il résulte toujours de la violation des lois fondamentales qui doivent gouverner les relations de l'homme avec son semblable.

" Fairmont Farm ", Rouge, Ontario, le 18 juillet 1918.

Y

la
lu
da
“
oc
at
pe
Il
co
la
n
N
q
l’
à
p
la
c

CHAPITRE I

Y A-T-IL UNE NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE?

La Nationalité! Qu'est-ce, au juste ?

Lorsque le savant Casaubon fut conduit à la grande salle de la Sorbonne, et que son guide lui apprit qu'en ce lieu l'on avait discuté pendant des siècles, il demanda simplement : " Et qu'a-t-on décidé? " Dans le cas qui nous occupe on pourrait poser une question tout aussi pertinente sans qu'il soit possible d'y apporter une réponse entièrement satisfaisante. Il n'est pas facile d'enfermer dans une formule concrète une idée aussi complexe que celle de la nationalité. "*Definitio est negatio,*" comme a dit Lord Cromer dans sa préface de " The New Europe ", d'Arnold Toynbee.

La nationalité est une de ces forces mystiques, à la fois tangibles et insaisissables, que l'homme peut étudier longtemps sans parvenir à les renfermer dans une définition brève et précise. Comme l'électricité, on peut en sentir la force, en décrire les manifestations, en rechercher la source; mais si vous voulez la fixer

en formule, elle vous échappe. Et pourtant, il est indispensable d'en avoir une idée claire, car les forces nationales ont toujours joué un rôle important dans l'histoire de l'humanité et sont emmêlées d'inextricable façon dans les causes fondamentales de la guerre actuelle.

Nous renoncerons donc à trouver une définition parfaite de l'idée de nationalité, mais cela ne peut cependant nous empêcher d'énumérer certains éléments qui en font ordinairement partie, encore que la règle souffre ici de fréquentes exceptions. Voici ces éléments :

- 1° Identité ethnique.
- 2° Identité de langage.
- 3° Unité de religion.
- 4° Communauté d'intérêts économiques.
- 5° Communautés de conditions géographiques autour de l'habitation.
- 6° Communauté d'histoire et de traditions.
- 7° Théorie uniforme de gouvernement.

Cette question est d'un intérêt particulier pour tout Canadien, et comme tels nous sommes particulièrement tenus de l'étudier. Non seulement la guerre à laquelle nous prenons part nous impose-t-elle l'obligation de nous rensei-

gner sur le problème mondial des nationalités, mais encore et surtout nous avons le devoir de bien raisonner le problème complexe et impérieux qui se pose dans notre pays. Ne cherchons pas à nous dissimuler la gravité de la situation: il y a au Canada deux nationalités distinctes qui se heurtent l'une à l'autre sur des questions que l'on a accoutumé de considérer comme formant la base même de la vie. Les Canadiens de descendance française se plaignent d'être privés de leur droit au libre développement national, dans un État dominé par leurs compatriotes de langue anglaise, que ceux-ci aient dans les veines le sang anglais, écossais ou irlandais, ce pourquoi on les désigne un peu incorrectement sous le vocable d'Anglo-Canadiens. Il faut de toute nécessité envisager avec franchise et courage cette situation. La paix n'est pas possible tant que chacun des deux groupes s'en tiendra à son attitude actuelle de défiance et d'obstination; c'est courir tout droit à la désintégration nationale. Les préjugés ont assez duré, il est temps de voir les choses telles qu'elles sont si nous voulons avoir la paix et l'harmonie et aller de l'avant vers notre commune destinée. On connaît le

proverbe: "Les araignées pourraient fabriquer de la soie si elles savaient seulement s'entendre entre elles." La guerre aura eu au moins un bon effet: celui de donner indirectement naissance, sur les relations des nationalités entre elles, à toute une littérature dont nous pouvons tirer parti; ne craignons pas de nous en servir et d'y chercher des leçons qui puissent nous aider à mieux comprendre notre propre cas.

À première vue, il semble qu'une nationalité ne soit autre chose qu'un groupement humain obéissant à un même État; et c'est bien dans ce sens que l'expression est le plus souvent employée. Mais on ne doit pas confondre le mot nationalité avec le mot nation dans le sens d'État. L'État est le contenant; les nationalités sont le contenu. Cette distinction est de toute importance pour la compréhension du sujet qui nous occupe.

"Qu'est-ce qu'une nation? demandait le grand Kossuth à un député serbe de la Diète hongroise.

— C'est une race qui a son langage propre, ses coutumes, sa culture, et qui a conscience de leur valeur au point de tenir à les conserver, répondit le Serbe.

— Mais une nation doit aussi avoir son gouvernement propre, objecta Kossuth.

— Pas nécessairement, réplique le Serbe; une nation peut exister sous plusieurs gouvernements, et de même un seul État peut être formé de plusieurs nations.”

Tous deux avaient raison, commente le rédacteur de *“War and Democracy”* qui rapporte la conversation, bien que le Serbe parlât de “nationalité” et Kossuth de “nation”.

Les Canadiens-français ont-ils une nationalité? C'est ce qu'il faut décider tout d'abord, et de façon à ce qu'il ne subsiste aucun doute. Car on ne peut, sans une raison péremptoire, imposer à l'État le devoir de reconnaître deux nationalités distinctes. Il faut que la preuve soit claire, forte et libre de toute influence sentimentale. Examinons donc, non pas les réclamations des Canadiens-français telles qu'ils les ont maintes fois présentées, mais les faits eux-mêmes, tels que révélés par l'histoire ou par l'actualité, et nous les soumettrons aux méthodes d'analyse rigide dont se sert la littérature contemporaine dans ce genre d'études.

L'identité ethnique, il est de toute évidence que les Canadiens-français la possèdent à un

haut et rare degré. A l'époque de la Conquête ils n'étaient qu'environ soixante mille Français au Canada — disons trente mille de chaque sexe — et c'est surtout de l'union de ces Français entre eux que sont sortis les trois millions, presque, de Canadiens-français d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas tout : leur histoire ethnologique remonte à plus loin que la colonisation du Canada, et, comme nous le verrons plus loin, la souche-mère, les premiers ancêtres étaient eux-mêmes originaires des mêmes régions de la France, celles du nord-ouest. Il aurait pu y avoir compénétration des autres groupes ethniques du Canada, par les mariages mixtes; mais ceux-ci ont été très rares. Que nous le regrettions ou non, la solidarité de la race ne s'en est trouvée que renforcée. Quel peuple peut montrer aujourd'hui une identité ethnique mieux conservée? Il n'y a certainement rien de semblable sur le continent américain, ni rien de plus frappant en Europe. La France a dans ses frontières trois races bien déterminées, et l'Allemagne aussi. La population du Royaume-Uni se compose de plusieurs races, et une bonne partie du mélange est d'une toute récente composition. On cite souvent les Juifs comme

mo
n'o
les
nie
(
cor
rar
cite
cai
one
plu
nat
m'.
l'It
Lo
na
tot
18
su
et
fra
rec
la
all
pa
et

modèles d'identité raciale; mais même les Juifs n'ont pas gardé leur sang plus pur que l'on fait les Canadiens-français au cours des trois derniers siècles.

On doit leur reconnaître aussi l'identité complète du langage — ce qui est une autre rareté dans l'histoire des nationalités. Tous les citoyens de France sont aujourd'hui des Français, et il s'en trouve pourtant dans le nord-ouest de ce pays des milliers dont la langue est plutôt celte que française; les Corses sont de nationalité française, mais mon ami M. Santini m'assure que leur langue les rapproche plus de l'Italie que de la France. Il est des Alsaciens-Lorrains qui, tout en se proclamant de nationalité française, ne parlent que l'allemand, tout comme le faisaient déjà leurs pères avant 1871. Il y a une nationalité suisse, dont les sujets, pour la plupart, habitent la Suisse; et cependant l'on voit en Suisse les langues française, allemande et italienne, toutes trois reconnues par la loi, plus une quatrième, que la loi ne reconnaît pas. Lorsqu'un Suisse allemand vient en Amérique, il ne se présente pas comme Allemand mais bien comme Suisse, et très fièrement. On dit que les Juifs ont leur

nationalité, et pourtant ils n'ont qu'un brin de langage commun ; ils sont polyglottes et parlent les langues du commerce. Les sujets du roi George V habitant l'Angleterre, l'Écosse et le pays de Galles peuvent bien se targuer d'une nationalité dominante commune, et pourtant un Gallois sur dix ne parle pas l'anglais, tandis que des milliers d'Écossais s'obstinent à ne parler que le gaélique. Et l'on voit en Irlande une nationalité qui, bien que distincte jusqu'à la violence, n'en est pas moins dans le cas curieux de dénoncer l'Angleterre dans la langue même de l'Angleterre. Il y a des Américains aux États-Unis et des Canadiens de districts non français du Canada, qui n'ont pas réussi à apprendre la langue du groupe qui les entoure, mais n'en persistent pas moins à se réclamer de la nationalité de ce groupe. Mais nous croyons avoir démontré suffisamment la remarquable homogénéité du groupe ethnique que forment les Canadiens-français.

Ceci nous amène à l'influence suprême que représente la religion dans la vie de l'humanité. L'islamisme et le judaïsme ont reçu l'appellation de nationalités, tellement la communauté d'idées religieuses lie étroitement les hommes entre eux. Avant la Réforme, elle

avait même plus de force cohésive que la communauté de langage. Les distinctions nationales sont de date fort récente, par comparaison avec les distinctions religieuses. La religion constituait autrefois la caractéristique distinctive de tous les groupes humains de l'univers, et c'est encore le cas de nos jours dans l'Inde et dans plusieurs contrées orientales, ainsi qu'en Amérique du Sud, où les naturels qui renoncent au paganisme pour embrasser le christianisme sont admis à se réclamer de la nationalité du groupe ethnique dont ils adoptent ainsi le point de vue religieux.

Influence unifiante, la religion peut aussi devenir une force dissolvante, et il est facile de se rendre compte que peu de nationalités peuvent se targuer d'unité religieuse. Les Allemands, par exemple, se vantent du grand développement de leur nationalité, et pourtant se divisent au point de vue religieux en deux groupes fortement hostiles, comprenant 60 pour cent de protestants et 40 de catholiques. La France offre un spectacle splendide au point de vue de la nationalité, mais elle est divisée sans espoir sur la question religieuse; on en peut dire autant de l'Italie et du Portugal, tandis

que l'Angleterre a ses propres divisions, de même que la Belgique et les États-Unis. L'Espagne est en majorité catholique, mais il s'y trouve cependant un fort noyau de population dissidente. En Irlande, la religion constitue la ligne de démarcation entre les nationalités. Tandis que si nous revenons aux Canadiens-français, c'est pour constater l'unanimité presque absolue avec laquelle ils adorent Dieu à un même autel. Alors que la plupart des autres nationalités survivent en dépit de leurs divisions religieuses, éléments de faiblesse et de désintégration, la nationalité canadienne-française bénéficie au contraire de la force intime que trouvent les humains à partager la même foi, et du sentiment de solidarité que développent les activités religieuses et charitables pratiquées en commun et dans un même esprit sous l'égide maternelle d'un même Église.

Les Canadiens-français ont une histoire et des traditions bien à eux, dont l'origine remonte à plus de trois siècles; et ils en sont devenus depuis cent ans les seuls et attentifs gardiens. A eux la relation précieusement conservée des grands voyages de Champlain, des découvertes de La Salle et de la Vérendrye, des batailles de

Frontenac et de Dollard et des martyres tragiques de Brébœuf et de Lallement ; à eux les légendes et les souvenirs de la libre vie des bois et des menaces d'un sauvage ennemi. Traditions inoubliables, mais pas plus que ces autres événements plus récents dans la trame de leur vie nationale : luttes passées et présentes pour la survivance de la langue et de la culture françaises sur le continent nord-américain, luttes qu'il fallut livrer d'abord aux colons américains en révolte contre la Grande-Bretagne, puis de nos jours aux Anglo-Canadiens, cherchant à tout noyer dans une irréalisable homogénéité.

Quelques années après la conquête du Canada, les États-Unis ayant établi fermement les bases de leur influence dans le Nouveau-Monde, la France abandonne définitivement ses rêves inconstants de prestige américain. Elle ferme son livre d'Amérique, et en ouvre un autre sur lequel elle inscrit en titre le mot " Afrique ". Les Canadiens, abandonnés à leur sort, croissent en nombre dans le Nouveau-Monde. Ils adopteront bien la théorie de gouvernement et le système économique des nouveaux arrivés, mais à part cela ils constitueront comme un îlot

français dans l'océan de l'américanisme anglo-saxon. Or, les insulaires sont toujours plus ou moins des entêtés, à preuve la ténacité proverbiale de John Bull. Devenus insulaires à ce point de vue, les Canadiens-français ont également acquis, pour la défense et le maintien de leurs traditions religieuses et nationales, une fermeté d'attitude et un courage persévérant que la contradiction et la persécution n'ont fait qu'affermir ; persécution non moins réelle pour ne pas s'être manifestée brutalement par des massacres, comme en Russie, mais plutôt par des accusations injurieuses d'infériorité, et par des vexations infligées dans les écoles, les cours de justice et jusque dans les assemblées législatives — comme en Allemagne.

On a appelé la nationalité l'âme des groupes ; en anglais cela se dit " the spirit of England ", en allemand " die Deutsche Seele ", en français " l'âme de la France ", en Belgique, " l'âme belge ". Renan en a donné cette définition : " C'est un état d'esprit collectif, résultant d'un long passé historique, de sacrifices et d'efforts accomplis en commun, d'une volonté et d'aspirations communes dans le présent ; avoir

accompli ensemble de grandes choses dans le passé, être disposé à réaliser de grandes choses dans le présent." Bonne définition, mais qui n'atteint pas encore toutes les nuances de cette force humaine à la fois robuste et fuyant l'analyse. Dans un intéressant volume anglais paru pendant la guerre, "Towards a Lasting Settlement", on a essayé cette autre formule : "C'est la culture soigneuse des pensées et des habitudes de vie nationale qui nous sont plus chères que d'autres parce qu'elles sont essentiellement "nôtres", tout comme les coutumes familiales ont pour chacun de nous une saveur particulière et évoquent spontanément en nos âmes la douceur des liens de famille et une multitude de souvenirs intimes et familiers."

Dans toutes ces tentatives de définition, on remarque l'unanimité des auteurs à considérer la volonté de durer comme base essentielle du sentiment national. S'il ne subsiste que peu de nationalité française ou espagnole aux États-Unis comme on nous le fait souvent remarquer, c'est à cause de l'absence de cette "volonté collective de durer" sans laquelle les groupements humains sont voués à l'ultime désintégration. S'il ne reste aujourd'hui dans le Roy-

aume-Uni qu'un lambeau de nationalité écossaise, c'est parce que la volonté de durer ne s'y est pas rencontrée; et si par contre on trouve en Irlande une nationalité celte bien vivante, c'est parce qu'on y a trouvé et qu'on y trouve encore une volonté ferme de durer. Dans Québec, au Manitoba, dans l'Ontario, si les Canadiens-français constituent un bloc homogène intangible, c'est parce que ce bloc est imprégné de l'irréductible volonté de durer. Telle est la force à laquelle le chercheur doit toujours penser s'il veut démêler l'écheveau embrouillé des nationalités.

Quel que soit l'examen à laquelle on la soumette, la nationalité canadienne-française s'affirme de façon catégorique. Elle a une Église avec des cérémonies et des sermons en un langage distinct; elle possède une littérature, une presse quotidienne, en un mot elle a la conscience de son existence et les moyens de la défendre et de la conserver. On peut en dire sans exagération qu'elle possède aussi une culture nationale. La guerre a rendu les hommes plus attentifs aux problèmes de la nationalité et plus précis dans les analyses qu'ils en ont faites. L'une des meilleures est d'Arnold

Toynbee, dans sa "Nouvelle Europe": "La culture nationale, dit-il, provient d'une volonté réfléchie de développer l'héritage ancestral et tout ce qui s'y rattache par le moyen d'un certain langage particulier. Il s'ensuit qu'une culture nationale, lorsqu'elle se manifeste ainsi, devient une force aussi vivante qu'une démocratie nationale, et qu'il serait aussi coupable de la combattre que de lutter contre Dieu même. Nulle autre culture n'a le droit de lui disputer l'existence."

Voilà des paroles pleines de force, mais qu'on veuille bien se rappeler qu'elles ne sont pas de moi; je les emprunte à un Anglais versé dans le jeu des forces contraires des nationalités, et elles s'appliquent avec exactitude à l'état de choses dont nous allons constater l'existence au Canada. Il se trouve cependant de plus qu'en cherchant à restreindre la culture canadienne-française en Ontario, au Manitoba, ou dans toute autre partie d'un pays qui fut jadis français, nous ne luttons pas seulement "contre Dieu", comme dit Toynbee — ce qui est déjà une grosse entreprise — mais encore contre le principe de liberté que la Grande-Bretagne a voulu poser à la base de la vie des peu-

ples que la fortune de la guerre a fait passer sous le drapeau britannique.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Roden Buxton et autres, "*Towards a lasting settlement*". Macmillan.

C. Delisle Burns, "*The Morality of Nations*". Putnam.

J. Holland Rose, "*Nationality in Modern History*". Macmillan.

Arnold Toynbee, "*The New Europe*". Dent.

Arnold Toynbee, "*Nationality and the War*". Dent.

Freidrich Nauman, "*Central Europe*". Knopf.

Félix Alder, "*The World Crisis and Its Meaning*". Appleton.

Ramsay Muir, "*Nationalism and Internationalism*". Houghton, Mifflin & Co.

Sydney Low and Others, "*The Spirit of the Allied Nations*". Black.

Hugo Münsterberg, "*Tomorrow*". Appletons.

CHAPITRE II

LA MANIÈRE BRITANNIQUE... ET L'AUTRE.

(La britannique)

Il se trouve au Canada des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Russes, des Turcs... et seuls les fonctionnaires du recensement savent combien d'autres variétés ethniques. Il va donc de soi que tous ces "Canadiens" ne peuvent pas demander que leur langue soit également reconnue par la loi. Le multilinguisme est impossible; ce serait une répétition de la confusion irrémédiable de la tour de Babel. De cette conclusion logique, cependant, est sortie la déduction essentiellement illogique que le multilinguisme découlerait nécessairement du bilinguisme. Tout en admettant l'existence de la nationalité canadienne-française, certaines personnes ont argué que l'on n'en peut reconnaître officiellement la culture et l'individualité sans tomber dans le chaos. Ce qui reviendrait à dire que si je verse aujourd'hui des intérêts à l'homme qui détient une hypothèque sur ma propriété, il me faudra

un jour déboursier aussi en faveur de gens ne jouissant d'aucune créance quelconque; ou bien que si je change ma voiture à un seul cheval pour un attelage double, je suis fatalement destiné à manier un jour quelque char romain traîné par six cauales.

Nous avons établi que les Canadiens-français possèdent tous les attributs de la nationalité, y compris la tout importante "volonté de durer". Nous verrons maintenant qu'en sus de cela ils ont pour eux les droits d'un peuple conquis par la Grande-Bretagne; et sous les plis du drapeau britannique, les intérêts nationaux des peuples conquis sont sacrés. Il ne peut être question de traiter les Canadiens-français comme des immigrants arrivant dans un pays nouveau tout prêts à renier leur patrie d'origine pour adopter la nouvelle; n'oublions pas que l'Ontario et le Manitoba ne sont pas pour eux des pays nouveaux, car le territoire que renferment ces deux provinces appartient autrefois à leurs pères. Il n'y a que quelques générations encore que nos ancêtres — Anglais et Français — se querellèrent à propos de diverses questions, dont la principale était la prétention d'une certaine Marie-Thérèse à un

trône européen. Lorsque la guerre qui en résulta fut terminée, il se trouva qu'au Canada la souveraineté anglaise avait supplanté la française. Ce résultat revêtait une importance plus grande que les fortunes de Marie-Thérèse, pour les Canadiens soumis soudainement à une organisation d'État nouvelle et si différente de celle à laquelle ils avaient été habitués!

Il s'élève ici une question fondamentale, autour de laquelle tournera forcément notre argumentation: "Quels sont les droits d'un peuple conquis?" Personne ne prétendra que les individus qui le composent aient perdu le droit à la vie. Même les plus barbares n'essaieraient pas de justifier l'assassinat en masse de ceux qui ont eu le dessous dans les hasards de la guerre; mais un peuple conquis a-t-il le droit de continuer à vivre comme peuple sur le territoire qui a changé de mains? A-t-il le droit de garder les traditions et la culture de ses pères? De conserver, en fait, sa personnalité et son existence nationales?

Il y a là-dessus deux conceptions distinctes et opposées l'une à l'autre, que nous appellerons, faute d'une meilleure définition, la Manière Britannique, et l'Autre. J'appelle ainsi la première manière parce que la Grande-Bretagne

l'a prescrite et défendue plus fortement et plus fréquemment que toute autre nation; elle renferme le secret de son génie impérialiste. " Ses 433 millions d'habitants, de la Grande-Bretagne à la Polynésie, de l'Inde et de l'Égypte à l'Afrique centrale, se rattachent à toutes les divisions de la race humaine. Sectionnez l'humanité, et dans chaque tranche vous trouverez un sujet britannique vivant sous l'empire des lois britanniques ", a écrit Zimmern, l'un des observateurs les plus avertis de la politique mondiale. Les succès obtenus par la Grande-Bretagne dans la création de son Empire l'ont été en raison directe de la liberté accordée aux nationalités qu'elle y a incorporées. La façon dont elle a traité les Canadiens après la conquête peut servir d'illustration à cette doctrine et se rattache étroitement au sujet de la présente étude.

On trouve dans l'Acte de Québec et dans le compte-rendu officiel des débats du Parlement impérial de Londres l'affirmation de plusieurs des principes que le gouvernement britannique voulait expressément faire prévaloir dans le gouvernement du Canada. Ces principes sont clairement exprimés dans les paroles de sir Edward Thurlow, *attorney-general* de la

Grande-Bretagne à l'époque de la promulgation de l'Acte de Québec, et l'on ne saurait trouver de meilleure indication de ce qu'étaient les intentions de la Grande-Bretagne à l'endroit des Canadiens, au lendemain de la conquête.

“ Vous ne devez changer d'autres lois que celles ayant trait à la souveraineté française, et leur substituer les lois relatives au nouveau souverain, déclare-t-il de son siège au Parlement. Quant aux autres, lois, coutumes et institutions ne touchant pas aux relations entre sujets et souverain, l'humanité, la justice et la sagesse conspirent également pour vous conseiller de laisser les gens tels qu'ils sont.” Voilà des paroles simples et claires, qui ne se prêtent à aucun malentendu et que feront bien de se graver dans la mémoire ceux qui prêchent le respect des engagements nationaux.

Il n'existait pas de doute sur le droit légal qu'aurait eu la Grande-Bretagne de limiter l'emploi de la langue française, d'empêcher le développement de la culture française dans la nouvelle colonie anglaise et, en autant qu'il est possible à un conquérant, d'imposer une langue étrangère au peuple conquis; la Grande-Bretagne avait ce pouvoir et pouvait l'exercer sans

crainte sur les colons canadiens abandonnés sans retour par le cabinet décrépît qui régnait alors à Versailles. Mais la question relevait de la morale des nations, et fut résolue comme telle. "J'estime si peu le droit de conquête, et si hautement les droits de la nature humaine, déclara le grand Edmund Burke au cours du débat sur l'Acte de Québec, que j'attache fort peu d'importance au fait de la conquête. Le peuple du Canada a passé sous la domination britannique de par la volonté de la Providence; nous avons par conséquent le devoir strict de le gouverner comme la Providence le gouvernerait elle-même." Du reste, nulle législation concernant le Canada ne reçut jamais l'attention d'hommes d'État plus éminents que ceux qui préparèrent, discutèrent et firent voter l'Acte de Québec au Parlement, et pendant tout le débat, la préoccupation constante des législateurs fut de protéger les intérêts des Canadiens-français; cette considération primait dans leur esprit toutes les autres.

Deux voies opposées s'offraient à la Grande-Bretagne à propos de la question canadienne: devait-elle laisser la culture française se développer en paix, ou bien tenter de la supprimer?

Respecter la nationalité canadienne-française, ou bien entreprendre l'anglicisation des nouveaux sujets? Le moyen à prendre en vue de la suppression était à portée de la main: il n'y avait qu'à incorporer le nouveau territoire à l'une des colonies américaines avoisinantes. La langue anglaise y régnait exclusivement, et il était plus que probable qu'avec le temps les Français acquerraient non-seulement la connaissance de cette langue, mais encore la mentalité, les façons de penser anglaises. Cependant, ce ne fut pas la politique qu'adopta l'Angleterre. Un historien anglais, A. Wyatt Tilby, après avoir énuméré ce qui eût pu être fait si l'on eût voulu dénationaliser les Canadiens, écrit: "Heureusement pour l'Empire, le gouvernement britannique décida d'adopter une attitude généreuse; il ne fit aucune tentative de noyer les Français sous un flot de colons anglais; bien au contraire, il mit souvent un frein à l'arrogance absurde des quelques centaines d'immigrants anglais qui s'établirent volontairement dans la colonie. De plus, on ne changea que le strict nécessaire aux vieilles lois françaises et aux usages en cours dans la province, rejetant avec bon sens et fer-

meté l'avis des quelques enthousiastes anglais qui voyaient dans les institutions britanniques des avantages inestimables et une faculté d'application universelle quelque peu exagérée."

Il ne fut incorporé dans l'Acte de Québec aucune phrase garantissant spécifiquement le libre usage de la langue française; pas plus, du reste, que pour assurer le libre usage de l'air. Sans l'air il ne pouvait subsister de vie individuelle, et sans la langue nationale, la vie de la nationalité ne pouvait non plus persister.

Après la conquête, le Canada continua pendant plusieurs années d'être totalement français. Par toute l'étendue du pays, qui comprenait alors les territoires maintenant désignés sous les noms de Québec, Ontario, et Manitoba, les habitants conservèrent leur langue et tous les autres attributs de leur nationalité. Ils rendaient hommage à un souverain anglais au lieu de leur ancien souverain français, et c'était là le plus grand changement que la Cession eût apporté dans leur vie. L'Angleterre s'était assuré la souveraineté, et les Français gardaient leur culture et leurs façons de vivre, qui n'avaient du reste rien d'incompatible avec les devoirs envers le souverain.

Voilà sur quels principes s'appuyait la Grande-Bretagne à l'époque de l'Acte de Québec et l'application qu'elle en faisait aux nationalités passées sous sa domination. Serait-elle donc devenue moins équitable dans son âge mûr ? Les Anglo-Canadiens peuvent-ils décemment se montrer moins généreux, en ces temps où la liberté est devenue comme le symbole même de la civilisation ? Mais voici qui nous amène à la question même des causes fondamentales de la grande guerre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en 1918, le Canada est en guerre pour la liberté. Tout son effort militaire, tous les sacrifices, toutes les blessures reçues, toutes les morts glorieuses mais navrantes, en un mot l'horrible Guerre sous tous ses aspects, ne sont que des moyens vers un but, et ce but c'est la Liberté. La formule "Win the war", gagnons la guerre, est devenue l'oraison universelle des Canadiens, mais il faut bien se dire que vaincre pour la seule satisfaction du triomphe serait une bien piètre consolation à tant de deuils. C'est la grandeur de la cause à défendre qui rend supportables tous les sacrifices nécessaires. C'est l'Idée mère de l'effort qui le justifie.

qui rend impérieuse la nécessité de la victoire et ferait de la paix par compromis l'équivalent de la défaite. Autant eût valu suggérer des pourparlers de paix au cours de la guerre civile américaine, pendant que l'esclavage continuait de régner dans les champs de coton du Sud. La Grande-Bretagne ne cherche dans le conflit ni agrandissement de territoire, ni avantage commercial, ni prestige militaire; elle défend simplement la liberté, et c'est la netteté de cette situation qui éclaire le sentier du devoir britannique. Il est vrai que les Allemands, les Autrichiens et le reste des peuples de l'Europe centrale, nous affirment qu'eux aussi luttent pour la liberté, ce qui nous rappelle que rarement, peut-être jamais, des hommes ont sciemment combattu contre la liberté. Même les États confédérés, dans la Guerre civile, croyaient défendre leur propre liberté.

Évidemment ce mot de liberté a besoin d'être défini, et l'usage qu'on en fait par rapport à la guerre demande à être analysé et expliqué. Nous avons besoin de savoir quelle est la nature de la liberté qui a été assaillie, à qui elle était due et en vertu de quel droit. Autrement, ce n'est qu'un mot dépourvu de sens précis. Il

existe une lacune regrettable, au Canada, au point de vue de l'éducation du public sur les causes profondes de la guerre. Nos publicistes semblent avoir cru que notre peuple comprendrait tout par intuition. Or, pourquoi nos facultés intuitives seraient-elles plus développées que celles du peuple de la Grande-Bretagne, où l'on a publié des douzaines de volumes explicatifs sous prétexte qu'un grand nombre de personnes ne paraissaient pas se rendre un compte exact des principes en jeu dans le conflit?

Dans le volume intitulé "*The War and Democracy*", le plus influent qui aît paru en Angleterre durant la guerre, on lit que "les causes politiques de la guerre actuelle, ainsi que de la paix armée qui l'a précédée, ne peuvent pas être attribuées aux ambitions ou aux projets d'aucun des gouvernements européens, ni à leur diplomatie secrète, ni aux machinations des grands industriels de l'armement alliés à ces gouvernements, quelque sinistres qu'aient été ces diverses influences; mais il faut plutôt les rechercher dans la nature même de quelques-uns de ces gouvernements, et dans leurs rapports avec les peuples qu'ils régissent."

Nous sommes donc invités à voir la cause principale de la guerre dans les relations de certains gouvernements belligérants avec les peuples qu'ils gouvernent. Afin de poser clairement la question devant le peuple anglais, les rédacteurs de "*War and Democracy*" citent le paragraphe suivant qu'ils empruntent à "l'Allemagne impériale", livre écrit par le prince Bernhard von Bülow, qui fut chancelier impérial allemand de 1900 à 1909 :

" S'il était possible à des gens de différentes nationalités, de langues et de coutumes variées et d'une vie intellectuelle également différente, de vivre côte à côte dans un même État sans succomber à la tentation de s'imposer mutuellement leur propre nationalité, les choses prendraient sur la terre un aspect plus pacifique qu'elles n'ont ordinairement. Mais c'est une des lois de la vie et une constatation de l'histoire que partout où deux civilisations nationales se rencontrent, chacune d'elles s'efforce d'imposer sa suprématie à sa voisine. Et dans ces luttes de nationalités, il arrive toujours qu'une nation devient le marteau et l'autre l'enclume ; l'une est victorieuse et l'autre vaincue."

Nous sommes ici au cœur même de la question. Les rédacteurs du livre anglais nous disent “qu’aucuns mots ne sauraient indiquer plus clairement la nature de la cause en jeu dans la guerre actuelle” que ceux du prince von Bülow, que nous venons de citer après eux. Il a été donné plusieurs raisons, dont quelques-unes excellentes, de l’entrée de la Grande-Bretagne dans la guerre. Mais l’idée maîtresse vient de nous être présentée. “Les paroles du prince von Bülow, disent les rédacteurs anglais de *War and Democracy*”, nous démontrent qu’il existe encore en Europe des gouvernements assez ignorants pour croire que les différentes nationalités sont nécessairement hostiles les unes aux autres, et qu’une civilisation nationale — ou la culture, comme les professeurs allemands l’appellent — peut, et doit même, être propagée et répandue par le sabre.”

La Grande-Bretagne est donc en guerre parce qu’elle veut retenir la main qui brandit le marteau; il s’ensuit nécessairement que le Canada lutte de la même façon pour retenir le bras qui manie le marteau sur les petites nationalités que dominent les Puissances centrales. Voilà donc, par conséquent, la liberté pour laquelle nous faisons tant de sacrifices.

Il est bon de savoir que "*War and Democracy*" n'exprime pas les idées d'un auteur unique, mais bien celles, soigneusement rédigées, d'un groupe d'éducateurs les plus haut côtés de l'Angleterre, M. M. R. W. Seton-Watson, J. Dover Wilson, Alfred E. Zimmern, Arthur Greenwood; l'ouvrage a été publié sous les auspices de l'Association des Educateurs du Royaume-Uni. En d'autres termes, c'est un livre qui fait autorité.

Essayons de jeter encore un peu plus de clarté sur cette importante question, et de bien fixer dans notre esprit tous les aspects du principe en jeu. Existe-t-il aujourd'hui un sujet plus digne de travail et d'efforts?

Quelle est la situation? Des groupes de peuples qui se développaient librement selon leurs idéals propres, sont passés, par le jeu de circonstances prenant le plus souvent la forme de la conquête armée, sous la domination d'une nationalité étrangère. Tel est le cas des Slaves en Pologne, des Danois dans le Holstein et des Français en Alsace-Lorraine. L'Allemagne affirme que ces nationalités "mineures" doivent être soumises à sa culture et limitées à plaisir dans la leur propre. Au contraire, la Grande-Bretagne proteste que c'est là une vio-

lation flagrante du droit légitime des nationalités à leur existence et à leur liberté, et ajoute que cette conception sera toujours une source de guerres et qu'il importe d'y mettre fin à jamais. Inspirée par un pacifisme sincère, elle ne voit dans les armements que des instruments de guerre et dans le choc des nationalités un principe de discorde qu'il importe de déraciner une fois pour toutes. Citons de nouveau le "*War and Democracy*". "Aussi longtemps qu'il y aura en Europe des peuples soumis à la domination d'un gouvernement étranger, restreints quant à l'usage de leur langue et au développement de leur littérature et de leurs idées, gênés dans leurs relations sociales et dans leur vie collective, dans tout ce qu'en Angleterre nous entendons par la liberté civile; aussi longtemps que cet état de choses existera, il se trouvera des hommes pour tourner en dérision l'idée même de paix internationale et considérer la guerre, non pas comme une coutume désuète des temps anciens, mais comme le meilleur moyen d'obtenir leur liberté et le plein développement de leur personnalité nationale."

C'est donc la cause de la liberté que nous défendons; mais pouvons-nous refuser de pratiquer nous-mêmes les principes que nous cher-

chons à imposer aux autres par la force des armes? Il y a dans la province d'Ontario une nationalité mineure qui dit littéralement à la nationalité dominante anglo-canadienne : " Vous nous avez restreints dans l'usage de notre langue; vous avez posé des restrictions au système éducationnel nécessaire à la propagation de notre littérature et de nos idées; vous nous avez privés de notre liberté nationale et vous avez arrêté le développement de notre personnalité; et cela dans un pays qui fut nôtre avant que nous l'habitions ensemble."

On ne peut repousser cette accusation en niant simplement la vérité du parallèle; car nous allons voir que la comparaison des conditions en Allemagne et en Ontario révèle d'éclatantes similarités, pour peu que l'on ait le courage de regarder la vérité en face. Et n'essayons plus de resservir les prétextes anciens de " raison d'État ", des " avantages commerciaux de l'homogénéité ", de " supériorité de culture ", " d'intrigues d'agitateurs "; car nous verrons que l'Allemagne s'est servi de tous ces arguments pour se défendre devant l'opinion, et qu'ils ont tous été rejetés et proclamés sans valeur, rejetés par la Grande-Bretagne, rejetés par tout ce que nous trouvons de meil-

le
p
G
ti
n
ot
sc

m
ét
lil
co
qu
Lo
té
de
té

qu
na
et
gu
ex
de
lor
sal
pa

leur dans la civilisation. Prenons garde de ne pas imiter les Allemands. A titre d'alliés de la Grande-Bretagne, plus que cela, formant partie intégrante de l'Empire britannique, nous ne saurions être autre chose, fièrement et ouvertement, que le contraire absolu de ce que sont les Allemands.

Nous sommes partisans de la liberté, voire même de la générosité. Mais il ne faut pas être généreux qu'en paroles. Et l'amour de la liberté se démontre mieux par celle que l'on accorde aux autres que par les belles déclarations que l'on peut faire en sa faveur. Comme a dit Lord Acton: "La meilleure preuve de la liberté qui règne dans un pays consiste dans le degré de sécurité dont y jouissent les minorités."

C'est un fait admis par les publicistes anglais qui ont écrit sur les relations des nationalités entre elles, que dans le passé la France et l'Angleterre se sont rendues coupables de guerres qui n'avaient pas pour justification exclusive la défense de la liberté ou des droits des minorités. Mais le monde a marché depuis lors, et il ne faut pas tenir les enfants responsables des erreurs qu'ont pu commettre leurs parents. Comme l'a dit M. J. M. Robertson

au sujet de la France et de l'Angleterre, le simple bon sens commande aux descendants actuels des deux races anglaise et française d'avouer que toutes deux ont eu des torts, probablement égaux dans l'ensemble, et que l'une et l'autre ne sauraient mieux faire aujourd'hui que d'oublier le passé et de mieux s'entendre dans le présent et à l'avenir qu'elles ne l'ont fait dans le passé.

Le conseil semble fait tout exprès pour nous, Canadiens. Mais j'entends ici s'élever la note discordante d'un sentiment qui m'a été exprimé un jour par un ami à moi, directeur d'une maison d'éducation de l'Ontario: "Oui, mais quoi que vous disiez, il n'en demeure pas moins vrai que la minorité française du Canada n'a pas apporté son appoint à l'effort commun nécessité par la guerre, qu'elle n'a pas accepté sa part de responsabilité, en un mot que les Canadiens-français ont manqué de patriotisme". Accusation que l'on peut accepter comme exprimant assez exactement la généralité du sentiment canadien-anglais. Or, c'est Tocqueville qui a dit qu'il existe deux sortes de patriotismes, celui de l'instinct et celui de la raison. On ne peut nier que les Canadiens-français ne soient imbus à un haut degré du premier, qui a une

caractéristique subtile et indéfinissable, consistant en un profond attachement aux lieux qui vous ont vu naître; tandis que, il faut bien l'admettre aussi, ils manquent du patriotisme raisonné, de celui qui a sa base dans l'intérêt personnel du citoyen et dans le sentiment qu'il éprouve de la sécurité qui lui assure l'État. Admettons franchement que beaucoup de Canadiens-français n'ont pas éprouvé au même degré que les Canadiens-anglais le sentiment de leur responsabilité envers l'État. Allons plus loin, et reconnaissons que leur attitude constitue une maladie du corps politique... et puis après? Qu'est-ce que nous allons faire? Il ne sert de rien d'exprimer des regrets interminables de ce qu'une maladie a été découverte, ni de perdre son temps à allonger les prédictions sur les résultats fatals qu'elle peut avoir. Il faut aller sans retard à la cause et diagnostiquer le mal, n'hésitant pas à y apporter le remède nécessaire, surtout si nous nous apercevons, nous Canadiens-anglais, que nous sommes les coupables et que c'est par notre faute que la blessure est ouverte.

Rappelons-nous, avant d'entreprendre un diagnostic sérieux, ce qu'on dit les auteurs de "*War and Democracy*" (car ces conflits entre

nationalités se ressemblent dans leurs causes par tout l'univers).

“ Il se trouve en Europe, y lisons-nous, des gouvernements assez dépourvus de sens pour croire que l'on peut priver des hommes et des femmes de leurs institutions nationales, les humilier dans leurs sentiments les plus intimes, les jeter de force dans un moule abhorré, et en faire par ces méthodes de bons citoyens, des soldats loyaux ou même des sujets obéissants.”

Avons-nous violé les principes posés par la Grande-Bretagne à la base même des relations devant exister entre nationalités différentes se coudoyant dans un État commun? Avons-nous prévariqué contre la liberté essentielle des nationalités et été assez inconséquents pour croire que nous échapperions aux conséquences de notre conduite?

BIBLIOGRAPHIE

- H. E. Egerton et W. L. Grant, *Canadian Constitutional Development*. Musson.
Alfred E. Zimmern et autres, *War and Democracy*. Macmillan.
Lord Acton, *The History of Freedom*. Macmillan.
A. Wyatt Tilby, *British North America, 1763-1867*. Constable.

CHAPITRE III

L'AUTRE MANIÈRE.

C'est un fait reconnu que les gens qui cherchent à restreindre, quand ce n'est pas à supprimer, la vie nationale des autres, ne le font jamais par simple esprit de cruauté, et qu'au contraire ils se croient animés à ce sujet des motifs les plus honorables. Ils sont victimes des doctrines erronées qui ont eu cours depuis qu'il existe des nationalités, et plus particulièrement depuis que le cerveau ingénieux du Teuton en a fait toute une philosophie. C'est cette philosophie qu'il faut étudier si l'on veut comprendre à fond la situation, l'état des choses en Ontario et au Manitoba, partout où un groupe national s'efforce d'en plier un autre à ses façons de vivre et de penser. Partout les raisonnements qui recommandent l'emploi de la force comme moyen d'atteindre à l'homogénéité se ressemblent étroitement et sont basés sur quelques erreurs fondamentales que nous découvrirons à mesure de notre examen.

Depuis le commencement de la guerre nous avons ajouté à notre vocabulaire d'injures envers les gens indignes de respect et d'estime les mots " Prussien ", " Hun " et " Boche ", et nous les lançons couramment à la face de nos adversaires, quelquefois sans beaucoup de réflexion. Mais une épithète injurieuse n'a de force qu'à la condition d'être méritée, et de même est-il indispensable d'appuyer par des faits reconnus les reproches que l'on croit devoir adresser à certains de ses concitoyens. Ma seule assertion ne suffirait guère à convaincre le lecteur de la réalité du fait que le cerveau des Allemands et celui des Ontariens ont suivi des chemins parallèles en cherchant à résoudre le problème d'une double nationalité dans un même État. Il faut que les preuves parlent par elles-mêmes et qu'elles parlent haut. Nous venons de voir quelle est la manière qu'emploie la Grande-Bretagne dans ses relations avec une nationalité conquise. Nous allons maintenant aligner côte à côte les textes exacts employés, d'une part par la Prusse et de l'autre par l'Ontario, et le lecteur pourra juger par lui-même si, en cherchant à résoudre le problème national canadien, on a employé jusqu'ici la manière britannique, ou bien l'autre.

Il est reconnu que toute nationalité dominante cherchant à restreindre par la force le libre développement d'une nationalité moins nombreuse, commence d'abord, par laisser de côté l'aspect moral de la question. Ce facteur une fois écarté, les arguments viennent tout seuls, jusqu'à ce que l'on en examine la conclusion logique; et c'est là qu'éclate jusqu'à l'évidence la futilité du raisonnement. En d'autres termes, les deux vices principaux de la mentalité de l'Ontario, et de la Prusse, lorsque toutes deux s'efforcent d'imposer la culture du groupe dominant à l'autre groupe, c'est que c'est là une entreprise coupable, et au surplus irréalisable. On serait porté à croire que ces deux objections sont plus que suffisantes; mais n'anticipons pas et procédons par ordre.

Il a été avancé que puisque l'État édicte des lois définissant le bien et le mal pour les individus, il devient lui-même la source du bien et du mal et par conséquent les domine tous deux. Il y a des hommes qui regardent l'État — le contenant — comme la plus haute entité humaine, ce qui réduit à une infime importance les droits des nationalités qu'il contient. En vertu de ce principe, ni le bien ni le mal n'étaient en jeu, lors de la conquête, lorsqu'il s'a-

git de décider du traitement que l'on accorderait aux Canadiens ; ce n'était qu'une simple question d'accommodement politique, une étape de plus dans l'application de la "raison d'État". Et il a été soutenu de temps en temps aussi par des Anglais d'Angleterre, que tel eût dû être l'esprit qui anima les personnalités responsables de la décision à prendre.

Bismark est censé avoir dit : "La force prime le droit". Max Nordau, tout en niant que Bismarck l'ait jamais énoncé, déclare que l'axiôme "est parfaitement exact, non pas cependant comme principe inspirateur de l'action, mais à titre de constatation de la manière dont l'action procède ordinairement". On trouve la même doctrine exprimée sous une autre forme par le philosophe allemand Treitschke, dont les enseignements ont eu une si grande influence sur le peuple allemand : "L'État est la force. Le devoir primordial de l'État est de maintenir sa force ; et de tous les errements politiques, la faiblesse est la plus abominable et la plus méprisable. Elle est un péché contre l'Esprit-Saint même de la politique".

Il faut bien l'admettre, la pernicieuse doctrine prussienne a débordé les frontières du

pays allemand, de l'âme allemande, elle a traversé l'Atlantique, sapant notre propre conception de la morale appliquée à l'État. Et elle est d'autant plus redoutable qu'il ne peut se trouver personne pour protéger les victimes qu'elle choisit. Sans doute, dans le Nouveau-Monde, nous n'affichons pas ce système avec la franche brutalité d'un Treitschke — car il faut reconnaître aux Allemands une franchise spéciale qu'ils attribuent aux origines franques de leur race. Mais on trouve aussi chez eux des hommes inclinés par tempérament à présenter, comme nous, la pilule entourée de sucre. Nordau écrivait, il a plusieurs années: " De nos jours, rien n'est si commun que d'entendre résonner le cri du " bien général " chaque fois que l'État viole les droits du sujet ou d'un voisin plus faible que lui. La méthode est très simple: il n'y a qu'à déguiser le pouvoir du jour sous les traits de l'État lui-même, et à présenter les intérêts du Souverain, ou de la classe dominante, sous la couleur des intérêts du peuple."

La doctrine qui place l'État au-dessus du bien et du mal aboutit tout droit à la mort de la civilisation; et les doctrines atteignent toujours

tôt ou tard, leur fin logique, tout comme l'eau s'élève invariablement jusqu'à son niveau.

Il est de toute évidence que l'assujettissement d'un individu à un autre est contraire à l'ordre moral. La voix de la conscience apprend à chacun qu'il se rend coupable s'il dérobe à son voisin sa propriété, ou sa personnalité, ou quoi que ce soit qui lui appartienne. Mais l'État n'a pas de conscience, ou en tout cas s'il en a une, elle est bien élastique; et il n'est pas retenu non plus par la crainte des sanctions surnaturelles ou quelqu'autre des motifs qui retiennent souvent l'individu sur la pente du crime; il n'a donc à prendre en considération que les intérêts de la majorité, s'il s'agit d'une démocratie, ou les ambitions et les caprices du ou des dictateurs, dans le cas d'une autocratie. On peut ajouter que l'État, tel que les États existent de nos jours, ne peut pas agir avec un entier désintéressement, même lorsqu'il cherche à se conformer aux préceptes de la morale. Par exemple, la Grande-Bretagne et la France ont été les premières à dénoncer le sens et les conséquences de ce qu'on peut appeler la doctrine Treitschke, mais il se mêlait nécessairement une certaine proportion d'intérêt personnel à leur indignation; car il est bien évident que si l'État a rai-

son, toujours raison, les droits des nationalités deviennent des torts dès qu'ils entrent en conflit avec la volonté de l'État; et si certains intérêts nationaux à l'intérieur de l'État ne pouvaient compter sur le respect et la protection de celui-ci, si leur sécurité ne durait qu'aussi longtemps qu'elle n'entre pas en conflit avec les désirs — invariablement étiquetés sous le titre de "nécessités" — de l'État, il va de soi, rigoureusement, que la même menace pèse également sur les intérêts situés en dehors dudit État. Et comme telle était la conception du droit que se faisait l'Allemagne, ce pays et cette conception devinrent absolument intolérables à la civilisation contemporaine.

Nous avons appris par les paroles de Lord Thurlow quelles étaient les intentions des hommes d'État britanniques à l'endroit de la nationalité conquise de Québec, et par celles de M. Tilby ce qu'un historien raconte de la façon dont ces intentions furent exécutées. Nous allons maintenant voir une application concrète du principe teuton à une nationalité incorporée par la conquête à l'empire allemand. " Nous ne désirons certainement pas faire perdre au Polonais sa langue maternelle ", dit le prince von Bülow, " mais il nous faut bien en venir à

ce point que, par le moyen de la langue allemande, il soit mis en mesure de comprendre l'âme allemande. Par notre politique de colonisation nous luttons pour établir et protéger la nationalité allemande dans l'Est; et par notre politique scolaire, nous combattons réellement en faveur de la nationalité polonaise, que nous voulons incorporer à la vie intellectuelle allemande. Ici encore il nous faut user de sévérité, et celle-ci sera grande ou mitigée selon que les Polonais accentueront ou diminueront leur opposition à nos vues."

Voilà la manière prussienne. Or laquelle des deux, de celle-ci ou de la britannique, les Anglo-Canadiens ont-ils appliquée à la minorité de l'Ontario et du Manitoba? Ils ont hérité de la responsabilité encourue par la Grande-Bretagne, du jour où le "self-government" a été accordé au Canada. Les Canadiens-anglais de l'Ontario et du Manitoba ont-ils reconnu avec Thurlow qu'il est plus humain, plus juste et plus sage de laisser aux Canadiens-français le libre exercice des "coutumes et institutions" autres que celles impliquant la reconnaissance de la souveraineté française, ou bien si au contraire, empruntant le langage et la pensée de von Bülow, ils ont soutenu que, pour ce qui est

de leur politique scolaire, ils combattent réellement dans l'intérêt de la nationalité canadienne-française, qu'ils désirent incorporer à la vie intellectuelle anglo-canadienne? Les Anglo-Canadiens de l'Ontario et du Manitoba ont-ils inspiré leur politique du point de vue britannique? Admettent-ils l'existence au-dessus de la loi écrite, au-dessus de l'État, au-dessus de leurs nécessités ou de leurs désirs, d'une loi morale protégeant les petites nationalités dans un pays qui fut un jour à elles? Ou bien s'ils se sont plutôt rangés du côté de la conception allemande, et ont décidé que, constituant la majorité et ayant à leur service le mécanisme de l'État, ils sont libres de faire ce qui leur plaît?

Les hommes ont la mémoire courte, et bien que les journaux aient été remplis d'explications du point de vue de l'Ontario, il ne sera pas mauvais de relire ensemble les paroles exactes dont on s'est servi pour les présenter. Je cite le *Globe*, de Toronto, en date du 27 mai 1916: "Les gens d'Ontario, y lit-on, ne cherchent pas à abolir l'enseignement de la langue française dans les écoles des districts où le français prédomine, où il est la langue d'une minorité importante, comme c'est par exemple le cas dans la ville d'Ottawa. Ce sur quoi ils in-

sistent, c'est que, quelque autre langue à laquelle il soit donné une place dans les cours d'étude des écoles publiques, l'anglais, langue officielle de cette province, soit enseigné efficacement dans toutes les écoles de l'Ontario. Ils ne veulent rien de plus; mais la majorité anglo-canadienne, douze fois aussi nombreuse que la minorité canadienne-française, n'acceptera non plus rien de moins."

"Nous ne voulons certainement pas priver le Polonais de sa langue maternelle", dit le prince von Bülow.

"Les gens de l'Ontario ne veulent pas abolir l'enseignement de la langue française", dit le rédacteur du *Globe*; et pourtant, pendant qu'ils écrivaient ces mots, l'un et l'autre ne pouvaient ignorer que les règlements dont ils parlaient avaient pour but exprès d'abolir non-seulement, les langues polonaise et française, mais les peuples polonais et français mêmes, puisque dans chacun des deux pays il était défendu de se servir de la langue maternelle comme langue de communication, sauf sous des restrictions équivalant à la complète suppression. Dans les deux cas, la géographie, les mathématiques, toutes les matières au programme scolaire, en un mot, ne doivent être enseignées

qu'en allemand et en anglais, afin que la mentalité allemande, dans l'un, anglaise dans l'autre, s'impose à l'âme de l'enfant. Le Règlement XVII du ministère ontarien de l'Instruction publique ne peut avoir d'autre effet que la dénationalisation des enfants français qui y sont soumis; ses créateurs ont déclaré qu'il a pour but "de sauver cette province du bilinguisme" et de la double nationalité; ce qui n'empêche pas le *Globe* de prétendre, en termes qui eussent pu être empruntés à von Bülow, que les droits de la nationalité mineure à l'usage de sa langue sont pleinement protégés. Quant à la justification de l'attentat, on sait qu'elle est d'ordre mathématique: il y a en Ontario douze Anglo-Canadiens pour un Canadien-français. Tout est donc pour le mieux, car les Allemands nous apprennent que la force prime le droit. Cette application des mathématiques en matière de politique nationale me rappelle un commentaire de M. Charles D. Hazen, professeur d'histoire à l'université Columbia, dans son livre "*L'Alsace-Lorraine sous la domination allemande*": "Le spectacle, dit-il, d'une nation qui se targue de ses lumières exceptionnelles, faisant la guerre en plein vingtième siècle à la langue maternelle

du cinquième de la population de l'Alsace, ce spectacle est indigne autant qu'intolérable." Il faut se rappeler que l'Alsace et l'Ontario poussent la similarité jusqu'à avoir toutes deux appartenu dans le passé aux ancêtres de l'actuelle minorité; de plus, bien que la proportion des Français par rapport à l'ensemble de la population soit un peu plus grande en Alsace qu'en Ontario, il se trouve cependant, au point de vue du nombre, plus de Français en Ontario qu'en Alsace. Et il n'y a rien dans l'atmosphère qui rende le spectacle plus tolérable au Canada qu'en Allemagne.

Le peuple souverain, lisez la majorité anglo-canadienne, déclare bonnement qu'il sait mieux que les Canadiens-français eux-mêmes ce qui est de leur intérêt. "Ne touchez pas à l'Ontario" disent les Ontariens; "Ne touchez pas au Manitoba" crient les Manitobains. Et dans les deux cas on affirme avec énergie qu'on n'opprime pas les Canadiens-français, et que c'est pour leur plus grand bien que l'on empêche leur culture nationale de se développer librement. Du reste, les Allemands ne raisonnent pas autrement. Que dit Treitschke? "Nous, Allemands, qui connaissons l'Allemagne et la France, nous sommes meilleurs juges que les

Alsaciens de leur véritable intérêt, nous sommes plus éclairés là-dessus que ces pauvres gens, qui, à cause de leurs relations avec la France, ont été tenus dans l'ignorance de la Nouvelle-Allemagne." Ne sont-ce pas là les arguments mêmes, presque les mots identiques, dont s'est servi la presse ontarienne dans ses protestations contre toute "ingérence extérieure" en faveur de la minorité canadienne-française? Le *Star* de Toronto, le 26 avril 1916, disait: "Nous, de l'Ontario, sommes fort capables d'arranger l'affaire tout seuls; elle ne nous inquiète pas." Et voilà: on arrachait aux Canadiens-français ce qu'ils ont de plus cher; leur année, selon le vieux dicton, n'avait plus de printemps; la minorité se voyait dépouillée de son bien le plus précieux; mais l'Anglo-Canadien, ou tout au moins le directeur du *Star*, n'éprouvait aucune inquiétude. Les Anglo-Canadiens sont meilleurs juges que les Canadiens-français de ce qu'il faut à leur bien-être. "Nous n'avons besoin d'aucune assistance de la part du cabinet fédéral ou du Parlement, continuait le *Star*, nous rendrons justice à tous les citoyens de la province, sans acception de race ou de religion, et le moins on nous ennuiera de l'extérieur, le mieux ce sera

pour tout le monde." Pendant que nous avons ce journal sous la main, continuons-en la lecture: " Il va de soi qu'en Ontario il faut que tout le monde sache l'anglais. Il serait aussi criminel de priver un enfant de la connaissance de l'anglais que de le priver de l'usage d'un de ses membres. C'est une question d'ordre pratique. Pourquoi l'empêtrer dans un amas d'inepties raciales, sectaires ou constitutionnelles? "

Et voilà la substance des arguments que l'Ontario invoque pour justifier les restrictions imposées à la minorité. Y trouve-t-on beaucoup de la conception de Thurlow ou de la philosophie de Toynbee? Qu'y est-il advenu du principe britannique de la liberté des petites nationalités? Les documents qui en expriment la substance sont traités " d'inepties constitutionnelles ", expression que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher de celle du " chiffon de papier " devenue célèbre. Dans ce raisonnement — ce déraisonnement, plutôt — ontarien et manitobain, comment voir autre chose qu'une étroite adhésion au principe prussien, un aspect indiscutable du caractéristique égoïsme teuton qui exagère à plaisir la " nécessité " de la culture majoritaire pour dédaigner la valeur de celle

de la minorité, et par-dessus tout la détermination irrévocable que seule la nationalité dominante, celle qui est douze fois supérieure à l'autre, aura le droit de décider de ce qui vaut mieux pour la minorité. Treitschke même n'a jamais exprimé plus brutalement la doctrine de l'absolutisme suprême de l'État.

Il peut être bon d'analyser quelque peu ce désir d'homogénéité que nous venons de constater en Allemagne et en Ontario; assez curieusement, on trouve des raisons à peu près identiques derrière ces tentatives de dépouiller de leur patrimoine national les Slaves, les Danois et les Français, en Allemagne, et les Canadiens-français, en Ontario. Ces motifs se rattachent même, du côté de l'Allemagne, aux causes déterminantes de la guerre, ainsi que nous le fera comprendre l'exemple suivant. Dans son livre "*America and the New Epoch*" M. Charles P. Steinmetz étudie en passant les idéals politiques de l'Allemagne, et dit: "Ainsi, par une application efficace et libérale du principe de l'assurance contre la vieillesse nécessaire, contre la maladie et contre le chômage, l'État allemand réussit à faire disparaître les trois grandes inquiétudes qui planent au-dessus des masses populaires dans tous les

autres pays; le paupérisme a disparu presque entièrement, de même que les quartiers sordides et malsains; en un mot la condition des classes populaires est devenue supérieure à celle des autres pays, sans excepter l'Amérique, où l'absence de législation sociale commence à se faire sérieusement sentir."

On se demande, il est vrai, en quoi ce programme social se rattache à la question qui nous occupe, mais attendons: "L'organisation industrielle coopérative ainsi réalisée, ajoute plus loin Steinmetz, suppose nécessairement l'unité de race."

Toujours le même fétiche. Mais voyons si l'Allemagne est seule à l'adorer. L'Ontario ne s'est pas fait faute, non plus, de rattacher les idées socialistes à son rêve d'homogénéité. Les preuves en abondent et nous prendrons la première qui se présente, un article du *Star*, de Toronto, publié le 18 mai 1916, au moment où les griefs des Canadiens-français faisaient le sujet d'un grand débat au Parlement fédéral (résolution Lapointe): "L'humanité est ainsi faite, disait le *Star*, que si nous n'employons nos facultés à améliorer le sort de notre prochain, elles se tourneront d'elles-mêmes à lui chercher des défauts, et nous ruminerons sur

des différences de race ou de religion qui nous divisent les uns contre les autres. Au contraire, employons nos efforts à améliorer le sort des classes laborieuses, par exemple, et nous oublions du coup à quelle race ou à quelle secte ouvriers et ouvrières appartiennent. La justice sociale ne connaît pas ces distinctions de race ou de secte. — La justice est la même pour tous. Elle ne se demande pas si la demoiselle de magasin qui souffre est protestante ou catholique, ou quelle est sa nationalité, elle ne s'occupe que de lui fournir la protection nécessaire.”

Nous ne saurions laisser passer cette réponse évasive sans en souligner l'évidente hypocrisie, la double hypocrisie qui refuse de répondre au cri d'un peuple réclamant la liberté de sa langue dans une terre qui fut sienne, puis déguise le refus derrière des phrases d'équivoque philanthropie. “ De tous les hommes que nous connaissons, les Lacédémoniens sont les plus habiles à confondre ce qui leur plaît avec ce qui est honorable, et ce qui est expédient avec ce qui est juste.” Un Allemand même — et nous les considérons de nos jours comme les plus dépourvus de cœur parmi les hommes — n'aurait pas fait la réponse du *Star* à un

peuple demandant le droit de faire instruire ses enfants au moyen de leur langue maternelle. C'est encore le prince von Bülow qui a dit du conflit entre Teutons et Polonais: " Si cette politique (de restrictions) eut pour effet de rendre plus intenses les différences de tempérament et d'éducation entre les deux nationalités, c'est un fait regrettable mais inévitable. Dans la vie politique, il se présente parfois de dures nécessités auxquelles on se conforme à regret, mais auxquelles il faut obéir, en dépit de ses sympathies ou de ses sentiments. La politique est un dur métier, dans lequel les âmes sentimentales arrivent rarement à mener à bien même un travail peu compliqué."

Les politiciens d'Ontario n'ont même pas eu à l'adresse des Canadiens-français des paroles de demi-sympathie équivalentes à celles-là.

Mais la véritable signification de la réponse du *Star*, expression du sentiment général de la population ontarienne, c'est qu'il faut sacrifier les intérêts de la minorité aux réformes sociales réclamées par la majorité. Il serait plus exact de dire " par une ville où prédomine la majorité ", car c'est un fait qu'en dehors de Toronto il se trouve peu de personnes convaincues que le Canada, avec ses millions d'acres

de terre arable laissés incultes parce que des *citadins* préfèrent la distraction des villes aux labours féconds de la campagne, que le Canada ait un si vif besoin de législation sociale autre que celle qui facilite le retour à la terre de sa population industrielle, centralisée par sa propre volonté dans une ou deux grandes villes.

Dans les groupes socialistes d'Allemagne et d'Ontario, l'homogénéité de race est inscrite à la base même du programme, mais on peut demander aux Anglo-Canadiens de se poser une simple question : consentiraient-ils à abandonner l'héritage de leur langue et de leur mentalité en échange du plat de lentilles douteux de prétendues réformes sociales ? La réponse ne fait pas de doute, et pourtant, à moins qu'elle ne soit affirmative, ceux qui prétextent de réformes sociales nécessaires pour justifier leur refus de reconnaître la dualité des races canadiennes, se voient pris en flagrant délit de soigner leurs égoïstes intérêts matériels en sacrifiant sans vergogne les intérêts spirituels les plus sacrés de leurs concitoyens.

J'ai dit que Steinmetz place cet aspect du socialisme à la base même de la guerre actuelle. Il le fait en termes très clairs : L'Angleterre a été individualiste, l'Allemagne coopérative, et :

“ Cette guerre, dit-il, marque le conflit qui a éclaté entre l'ère finissante de l'individualisme industriel, et l'ère commençante de l'organisation coopérative, la première représentée par l'Angleterre et la seconde par l'Allemagne.” Et cette déclaration est exacte, dans le sens qu'en Angleterre l'État existe pour l'individu, tandis qu'en Allemagne, c'est l'individu qui existe pour l'État; ce qu'on recherche surtout, en Angleterre, c'est le plus grand développement de l'homme, et en Allemagne le plus grand développement de l'État. C'est même pourquoi, comme nous l'avons vu, l'Allemagne ne regarde les nationalités que comme autant de marteaux et d'enclumes.

Les Prussiens, qui ont abandonné depuis quelques centaines d'années seulement le système d'habitations en camp armé pour adopter la vie plus pacifique des pays civilisés, en ont conservé la conception primaire de l'État-armée et des citoyens-soldats. Cette conception ne saurait mieux s'exprimer sous une forme tangible que par leur système de masses ordonnées d'individus, tous revêtus du même uniforme gris poussière, coiffés du même casque, avançant ou reculant du même pas raide et grotesque, mais effectif, et tournant dans un

sens ou dans l'autre au commandement de l'État. Il y a quelques années j'ai vu en fonction une énorme machine à fabriquer des clous de fer à cheval, que des hommes avaient peine à "nourrir" de tiges d'acier de longueurs variées; il en ressortait un flot continu de clous, tous de la même dimension, tous polis au même degré, ayant tous la même forme, le même poids et juste la même résistance à l'usure. Tels sont les produits de l'homogénéité. C'est un mécanisme rigide, fournissant des objets tous semblables, qui ne manquent pas d'être efficaces... pour l'unique fonction qu'ils puissent remplir — comme les clous de fer à cheval.

L'Allemagne a eu des succès d'un certain genre, tant en temps de paix qu'en temps de guerre; mais ce ne sont que les succès d'un État, et non pas les succès de l'humanité en général. On peut les comparer à ceux d'une colonie de fourmis. La fourmi individuelle n'est qu'une faible créature; mais réunie en colonie, elle poursuit égoïstement ses entreprises économiques et sociales et combat incidemment des insectes plus grands et plus forts qu'elle-même; il meurt des quantités d'individus, mais la race-fourmi subsiste et poursuit sa carrière.

Voilà du succès, si l'on veut, mais est-ce là le succès auquel nous aspirons nous-mêmes ? Comme les fourmis, les Allemands ne laissent rien debout sur leur passage ; il faut que tout soit emporté par leur flot dévastateur.

La psychologie collective est peu comprise. Mais M. Grau a justement fait observer que plusieurs des philosophes allemands que nous admirions avant la guerre, Eucken par exemple, ont perdu leur sens critique dès qu'ils ont été noyés dans la mentalité collective de leur pays en guerre. Pour eux comme pour le vulgaire, il fallait que le Slave en Pologne, le Danois dans le Holstein, le Français en Alsace-Lorraine, le Wallon comme le Flamand en Belgique, fussent littéralement hachés par la marche triomphale de l'Allemand, enivré, fanatisé par le culte de son égoïsme collectif. C'est une conception essentiellement, mais non pas exclusivement, prussienne ; car il s'en est trouvé d'autres, y compris beaucoup d'Anglo-Canadiens, pour s'en inspirer.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Dower Hazen, *Alsace-Lorraine Under German Rule*. Holt.

Prince Bernhard von Bülow, l'*Allemagne impériale*". Cassel.

- Charles P. Steinmetz, "*L'Amérique et l'ère nouvelle*".
Harpers.
Max Nordau, *Paradoxes*. Heinemann.
J. M. Robertson, "*The Germans*". Putnam.
Émile Hovelague, "*Les causes profondes de la Guerre*".
Dutton.
L. T. Hobhouse, *Questions of War and Peace*. T Fisher
Unwin.

CHAPITRE IV

L'ONTARIO DÉCOUPÉ DANS LE QUÉBEC

C'EST UN FAIT RECONNU que la province d'Ontario doit ses premières descriptions géographiques aux explorateurs de langue française, de même que c'est en français qu'ont été tracées les pages les plus émouvantes comme les plus instructives de son histoire primitive. Les " Relations des Jésuites ", par exemple, écrites bien longtemps avant qu'il eût été fait aucune délimitation de territoires, contiennent des données géographiques et ethnologiques tellement complètes sur le pays compris entre la rivière Ottawa et les Grands Lacs que l'historien ne peut pas plus les négliger aujourd'hui qu'un entrepreneur ne peut éviter de poser d'abord la fondation à l'édifice qu'il veut construire.

" Ces relations, véritables archives des premiers temps de la colonie, furent écrites, dit l'historien Thwaites, au milieu d'un véritable enfer de difficultés, et par des hommes perdus dans la forêt, assistant malgré eux à des scènes

de débauche et de dégradation, à demi-morts de fatigue et de faim, souffrant le plus souvent de maladies ou de blessures, et maltraités par des hôtes qui étaient le plus souvent des geôliers.”

“ Je ne sais pas — écrit l'un de ces apôtres renouvelant, on peut le dire, la correspondance de Saint-Paul en écrivant du Canada une épître aux Romains — je ne sais pas si Votre Paternité reconnaîtra la lettre d'un pauvre infirme qu'Elle connaissait bien, lorsqu'il jouissait autrefois d'une bonne santé. La lettre est mal écrite et fort souillée, parce que celui qui l'écrivit, à part d'autres inconvénients, n'a plus qu'un seul doigt entier à la main droite; et il lui est difficile de ne pas tacher le papier du sang qui coule de ses blessures mal fermées; il se sert de poudre d'arquebuse en guise d'encre, et de la terre pour table.”

Pendant qu'en Angleterre les “Roundheads” et les “Cavaliers” se disputaient le trône, des Français dessinaient la carte des Grands Lacs du Canada. Parkman rappelle que celle de Galinée fut tracée plus d'un siècle avant la conquête du Canada par les Anglais, et qu'elle “donne le cours du haut Saint-Laurent et les rives du lac Ontario, la rivière Niagara, la rive nord du lac Érié, les gorges de Détroit, et les

rives est et nord du lac Huron." Cette carte ne représentait que les territoires visités par les deux missionnaires sulpiciens Dollier et Galinée. Trois ans plus tard, dit encore Parkman, il en fut établie une autre, témoignant de connaissances beaucoup plus grandes et faite par une personne dont le nom est resté inconnu. Cette carte, longue d'un peu plus de quatre pieds et large de deux et demi, ne porte aucun titre; les Grands Lacs y figurent dans toute leur étendue et avec la plus grande exactitude.

La rivière Ottawa fut remontée jusqu'à sa source, à plusieurs reprises, et fut sujette à d'incessants voyages; et ce furent encore des géographes canadiens-français qui mirent sur la carte la Rivière-des-Français (aujourd'hui French River), le lac Nipissing, la rivière Kaministikiwa, la Rivière-à-la-Pluie (Rainy River) le Lac-des-Bois (Lake of the Woods) et la grande chaîne de cours d'eau à laquelle il ne manque qu'un chaînon pour relier complètement les plaines de l'Ouest aux mers intérieures. C'est pendant les années du régime français que des Canadiens pagayèrent la rivière Winnipeg jusqu'au lac du même nom, ayant déjà exploré la Rivière Rouge et l'Assiniboine. Ils découvrirent les lacs Manitoba, Winnipeg-

sis et Dauphin, et remontèrent la Saskatchewan jusqu'aux premiers contreforts des Montagnes-Rocheuses. Ils connaissaient le territoire ontarien qui s'étend entre la baie James et les Grands-Lacs aussi bien, peut-être mieux, qu'on ne les connaît de nos jours, et le nom qui domine tous les autres dans l'histoire des explorations canadiennes est celui de Pierre de la Vérendrye, né aux Trois-Rivières en 1685. Dans son livre "*A la recherche de la mer occidentale*" (*Search for the Western Sea*), Lawrence Burpee rend cet hommage aux "droits naturels" des Canadiens qui parlent français :

"L'exploration du continent nord-américain est due en grande partie aux habitants de la Nouvelle-France, mais à personne plus qu'à Pierre Gaultier de la Vérendrye. Aucun explorateur n'accomplit jamais plus de besogne en dépit de plus grandes difficultés. Son histoire est celle d'un homme qui, s'étant tracé une tâche gigantesque, non par amour du lucre mais pour la gloire de son pays natal, l'accomplit rigoureusement en dépit d'obstacles de toute nature, malgré de durs désappointements, sans se laisser abattre par les attaques et les calomnies de ses adversaires, jusqu'à ce qu'enfin il fût arrêté par la mort, laissant la tâche

inachevée, mais ayant déjà atteint de formidables proportions. Il avait mérité que son nom fût inscrit au premier rang de la liste des grands explorateurs du Canada."

J'ai sous les yeux une carte de la province du Haut-Canada, datée de l'époque où Son Excellence John Graves Simcoe en était le lieutenant-gouverneur; elle est littéralement couverte de noms français: rivière de la Petite Nation, Les Milles Roches, Long-Sault, Rapide-Rollat, rivière-Rideau, Gannanocui, Frontenac, Pointe-Traverse, Presqu'isle de Quinté, rivière Trente, rivière Tonty, Pointe-aux-Pins, Pointe-Pelée, rivière au Cèdre, rivière au Canard, Isle-au-Bois, Lac Saint-Clair, rivière au Sable, Moulin Maisonville, Chenal Écarté — mais à quoi bon continuer l'énumération? Il n'est pas possible de retrouver sur la carte d'aujourd'hui ces traces innombrables du passage des Français; car à une époque plus rapprochée de nous, le plus grand nombre ont été remplacées par des mots anglais. Par exemple, le joli lac avoisinant Toronto où nous prenons nos ébats dans la belle saison, s'appelait autrefois Lac-la-Clie, mais porte aujourd'hui le nom de Simcoe, en l'honneur d'un lieutenant-gouverneur qui donna aux trois cantons avoisinants les noms de

'Tiny, 'Tay et Floss... qui n'étaient autres, selon M. John Robertson, que ceux des petits chiens favoris de Madame Simcoe.

Les historiens ont reproché aux Français, comme une faiblesse dans leur politique de colonisation, de n'avoir pas placé une forte population le long des rives du Saint-Laurent. Mais ce qui a pu être faiblesse alors est devenu force aujourd'hui. La vérité, c'est que les gouvernements du temps ne purent jamais empêcher les Canadiens de remonter le cours de l'Outaouais (Ottawa) et du haut Saint-Laurent, jusqu'aux terres situées le long des Grands Lacs. Ils y étaient même parfois encouragés par les gouverneurs, dont plusieurs eurent assez de sens politique pour comprendre que l'occupation, même clairsemée, de tout le territoire de la Nouvelle-France pourrait constituer un appoint précieux pour les diplomates chargés de faire reconnaître par les grandes puissances l'étendue des limites de la Nouvelle-France; et ils tentaient de placer des colons un peu partout, fût-ce aux dépens de la sécurité du principal poste, celui des rives du Saint-Laurent. Mais les Canadiens se souciaient peu de la haute politique lorsqu'ils partaient, incons-

ciemment emportés vers les grands espaces par l'esprit aventureux hérité de leurs ancêtres.

De l'impression erronée qu'il ne se trouvait aucun établissement de Canadiens-français dans le territoire actuellement compris dans les limites de l'Ontario, lorsque les Anglais y arrivèrent, il est résulté chez un grand nombre la conviction que la culture française ne peut se réclamer d'aucun droit en cette province. C'est méconnaître l'histoire, et oublier que l'Acte de Québec s'appliquait à un pays aux bornes clairement définies. Les promesses, formelles ou implicites, contenues dans l'Acte de Québec et sanctionnées par le Parlement britannique, s'appuyaient sur une base géographique et régionale : il n'existait alors ni Ontario ni Manitoba, il n'y avait que la province de Québec. Et ce n'est pas tout ; ceux qui basent le droit à l'existence nationale sur la priorité d'occupation devront s'incliner devant le fait qu'il se trouvait des colons Canadiens-français, en nombre considérable pour l'époque, là où se trouve maintenant l'Ontario, au moment où ce pays fut divisé en provinces. On n'en peut établir le chiffre exact, mais les indications que l'on possède démontrent qu'il y avait alors à l'ouest de la rivière Ottawa un noyau de population fran-

çaise suffisant à expliquer la présence du grand nombre de Canadiens de langue française qu'on y trouve aujourd'hui. Nous n'oublions pas qu'il y a eu des migrations à peu près constantes du Québec dans l'Ontario, mais d'autre part il y a toujours eu un exode de l'Ontario vers le Québec, certaines autres parties du Canada, et vers les États-Unis. Si l'on prend comme base de calcul le fait que soixante mille Canadiens-français se trouvaient au Canada à l'époque de la conquête britannique, sans compter quelques milliers d'Acadiens, et qu'ils sont aujourd'hui trois millions environ, tant au Canada qu'aux États-Unis, il est de toute évidence qu'il a suffi de quelques milliers d'individus des deux sexes à l'ouest de l'Ottawa, et avant la divisions en provinces, pour justifier la présence actuelle en Ontario de 250 mille Canadiens-français.

Il est caractéristique des instincts de la race que là où l'on voyait des établissements de Canadiens, avant l'arrivée des Anglais, il se trouve encore des établissements de Canadiens. Dans le nord-Ontario, il y a aujourd'hui des Canadiens-français partout où les premiers missionnaires s'arrêtèrent pour bâtir une chapelle et défricher un peu de terre forestière

afin d'y récolter de quoi sustenter la nouvelle colonie. Il y a des Canadiens-français, de plus, à chaque endroit où le "voyageur" établit ses postes de commerce avec l'Indien, et partout où le soldat français bâtit un fort de palissades.

Le colon est souvent inconstant, et transportera d'ici de là ses humbles pénates avant de s'établir définitivement; mais le mouvement migrateur dirigé vers l'intérieur du pays ne s'est jamais arrêté. Après que le Haut-Canada, plus tard l'Ontario, eût été découpé dans le flanc du Québec, l'Anglo-Canadien en négligea longtemps la partie nord pour rechercher plutôt l'établissement moins rude qu'offraient les plaines de l'Ouest. Ce dédain plus ou moins raisonné permit à la population répandue par tout l'estuaire de l'Ottawa de remonter vers sa source, d'occuper les belles terres riveraines du fleuve et de ses tributaires, et ainsi la colonisation française s'épandait-elle comme un flot dans toute l'étendue du territoire dédaigné par l'Anglais.

Au sud-ouest, les Français abattirent les premiers arbres de ce qui devint le comté d'Essex. Dès le commencement du dix-septième siècle, une petite colonie de soldats d'un régiment français licencié s'établissait sur les

bords de la rivière du Détroit, et en 1752 y naissait le premier enfant blanc, qui s'appela Jean Dufour. Ce pays plaisait particulièrement aux Canadiens-français: "Chaque habitant, dit un historien, y possédait sa paire de bœufs pour le labourage, sa calèche pour l'été et sa carriole pour l'hiver, et partout fleurissaient dans les vergers les fruits les plus appétissants."

" Many a thrifty Mission pear
Yet o'erlooks the blue St. Clair,
Like a veteran faithful warden;
On their branches gnarled and olden,
Still each year the blossoms dance,
Scent and bloom of sunny France."

Ce n'est qu'en 1788, alors que les établissements français avaient pris une certaine importance, qu'y arrivèrent quelques familles de langue anglaise des États-Unis.

Dans la partie est de la province, il était naturel de trouver aussi des groupements français importants; ils s'y étaient installés peu à peu pendant tout le cours du régime français, et comme la borne interprovinciale fut placée à trente milles à peine de la colonie de Montréal, il était inévitable qu'un nombre assez grand de familles se trouvassent enclavées dans les limites de la nouvelle province. Trente

années de gouvernement britannique avaient passé, que les territoires aujourd'hui connus comme partie de l'Ontario étaient encore sous le régime de la tenure seigneuriale et la justice administrée selon le code français; et les Canadiens-français, sans se préoccuper de limites fictives, continuèrent de s'établir là où il leur plaisait, de l'un ou de l'autre côté de l'Ottawa, y apportant avec eux le droit à leur culture nationale, garanti par le principe et la conception britanniques de la liberté.

La représentation parlementaire ne doit pas servir de base à l'évaluation numérique d'une nationalité mineure; il est rare qu'elle envoie au Parlement le maximum de députés auquel elle aurait droit. En 1796, après que la rivière Ottawa eût été choisie comme frontière provinciale, le Haut-Canada envoya quatorze représentants à sa Chambre d'Assemblée, et des quatorze un seul était de race française. Cette proportion, un-quatorzième, est à peu près la même aujourd'hui à la législature provinciale d'Ontario. Ce député unique se nommait Francis Baby, "qui vivait, dit le Dr C. C. James, du côté est de la rivière Détroit, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Sandwich." La famille Baby était favorablement

connue dans l'Ouest et son nom apparaît fréquemment dans la chronique des premiers temps de la colonie. Lorsque le général Hull envahit le Canada, il établit ses quartiers-généraux dans la maison à peine terminée de Francis Baby. Après la prise de Québec en 1759 et la capitulation de Montréal en 1760, Amherst dépêcha le major Rogers pour prendre possession des forts du Michigan, et les négociations entre ce dernier et le commandant de Détroit, Bellestre, se firent par l'entremise de M. " Babée " du côté des Français, et de Brehme, pour les Anglais. Le docteur James identifie ce " Babée " comme étant " Jacques Dupéron Baby, fils de Raymond Baby et petit-fils de Jacques Baby de Rainville, originaire de Guienne, venu au Canada avec le régiment de Carignan." Jean-Baptiste, autre membre de la famille Baby, représenta le comté de Kent au cinquième Parlement, de 1809 à 1812.

Il est facile de s'expliquer que la génération actuelle des Ontariens ne se rende pas compte de l'étendue qu'atteignit l'influence française aux premières époques de l'histoire canadienne, dans le territoire que nous habitons aujourd'hui. *C'est qu'une grande partie de la preuve a été détruite.* Détachons de la proclamation

qui divisait le Haut-Canada en comtés le paragraphe suivant, qui nous éclairera sur la méthode suivie et les résultats obtenus :

“ Que le septième des dits comtés soit dorénavant connu sous le nom de comté d'Ontario, lequel comté se compose des îles suivantes : une île présentement connue sous le nom d'Isle Tonti, qui s'appellera Amherst Island, une île connue sous le nom de l'Isle-aux-Forêts, qui s'appellera Gage Island, une île connue sous le nom de Grande-Isle, qui s'appellera Wolfe Island, et une île connue sous le nom d'Isle-Chuchois, qui s'appellera Howe Island ; plus toutes les îles situées entre l'embouchure de la rivière Gananoque et l'extrémité orientale de l'ancien canton de Marysburg, connue sous le nom de Point Pleasant.”

Je n'ai rien à dire contre les changements de noms, mais je proteste contre la conclusion que l'on en tire, à savoir que les Français n'ont pas eu grand chose à faire à la géographie de la province ou à sa colonisation, puisque les noms en sont anglais et non pas français. Pareil raisonnement manque de loyauté.

Pendant que j'écris ces lignes, le ruisseau du Petit-Côté coule à mes pieds et va se jeter au loin dans Outer Frenchman's Bay — que toutes les vieilles cartes dénomment Baie-des-Français. Lorsque je prendrai demain le train qui me ramènera en ville ce sera à une petite gare située à un jet de pierre de la “ River Rouge ” — et il n'y a pas une seule famille française à plusieurs milles à la ronde. Ce n'est plus qu'u-

ne tradition, que bien des années avant la naissance des loyalistes de l' "United Empire", il se trouvait une petite école française sur les bords de l'Inner Bay d'aujourd'hui. Quelle occasion pour certains éléments parmi nous, de dénoncer violemment cette nouvelle tragédie à base d'intrigue cléricale et de "domination française", si seulement cela s'était passé dans les cantons de l'Est du Québec, au lieu du comté d'Ontario, à vingt milles seulement de Toronto! Et pourtant, M. John Ross Robertson nous apprend, dans ses "Landmarks of Toronto" que "l'aube de la civilisation apparut sur les bords de la baie de Toronto lorsque les Français érigèrent le vieux fort Rouillé et défrichèrent un espace d'environ 300 acres autour de sa clôture de palissades." Ce qui, en somme, ne nous apprend rien de nouveau, car c'est un fait reconnu que presque tous les postes de commerce des Français sont devenus des villes et des villages, et que les routes et "portages" des anciens "voyageurs" servent encore, sous une forme modernisée, de communication entre les diverses parties du Canada.

Dès avant la venue des Anglais, tous les moyens de communication connus s'étaient succédé dans la forêt et sur les rivières: les

canots légers avaient fait place aux bateaux à fond plat, et ceux-ci plus tard aux voiliers des grands lacs. Ce furent des hommes de langue française, en effet, qui y bâtirent les premières carènes, et c'est en parlant français qu'ils traversèrent le lac Érié et remontèrent le Déroit et la rivière Saint-Clair pour pénétrer dans le lac Huron par les détroits de Michipotcoten, dans le lac Michigan. Et lorsque le "Griffon" chargé de fourrures précieuses sombra dans une tempête en revenant de sa longue course, ce furent des hommes de sang français qui furent les premières victimes des colères formidables de ces grandes mers intérieures, victimes que tant d'autres devaient suivre jusque de nos jours, sur ces routes humides et perfides du commerce intérieur du Canada.

Les missionnaires qui s'avançaient dans le désert inconnu, le long des rives de la baie Georgienne, pour porter aux sauvages le récit du grand drame de Gethsémani, donnaient en même temps au monde l'un des plus beaux exemples de courage et de dévouement que mentionne l'histoire de l'humanité. On peut différer d'opinion avec eux sur la manière dont ils exprimaient leur message évangélique, mais non pas sur la nature du message lui-même;

et de nos jours on commence à attacher plus d'intérêt aux ressemblances entre les diverses manifestations de la foi au Christ, qu'aux différences de détail qui les séparent entre elles. Aucun homme au monde ne peut se défendre d'un sentiment de profonde admiration envers les premiers missionnaires canadiens. De 1615, qui marque le séjour du père LeCaron à la baie Georgienne, jusqu'à 1650, date de la dispersion finale des Hurons, vingt-neuf missionnaires avaient passé au milieu de ces peuplades; et sept d'entre eux étaient morts de mort violente.

Les corps déchirés et carbonisés de Brébœuf et de Lallement furent enterrés à Sainte-Marie, au bord des eaux de la baie Georgienne, et le souvenir de leur héroïsme sera toujours cher aux hommes capables d'admirer le caractère et le sacrifice accompli par obéissance aux dictées de la conscience.

“ Toutes les tortures furent épuisées sur le Père Brébœuf, nous dit un historien; les Iroquois lui découpèrent la chair par petits morceaux, ils lui scalpèrent la peau du crâne en forme de couronne, et lui crevèrent les yeux avec un fer rouge. Et ils se moquaient de lui en disant: “ Tu nous a dit que plus nous souffririons, plus grande serait notre récompense

dans le ciel; sois donc content, nous te préparons une heureuse demeure!" Puis, ils l'entourèrent d'écorce résineuse à laquelle ils mirent le feu. Pendant toutes les phases de l'horrible et interminable supplice, Brébœuf resta impassible. Il ne pouvait plus ni voir ni parler, mais son corps de géant resta ferme et dressé debout sans défaillance."

Au physique, le Père Lallement différait totalement de son compagnon de martyr. "Faible depuis son enfance, nous dit-on, il était d'une maigreur extrême et bien incapable de résister physiquement à la douleur avec la force de son collègue. Après la mort de celui-ci, on ramena le Père Lallement dans la maison où on l'avait fait prisonnier, et la nuit se passa tout entière à le torturer; au matin, un Iroquois, las de l'horrible fête, lui fendit le crâne d'un coup de hache. On a dit que par moments la force semblait lui manquer; puis rappelant son courage, il levait les mains au ciel, offrait à Dieu l'acceptation de ses souffrances et renouvelait le sacrifice de sa vie."

La sécurité de leurs catéchumènes était le principal souci des missionnaires exposés à ces terribles dangers: "Fuyez! criaient-ils au moment où les ennemis franchissaient la palis-

sade de défense; nous, nous restons ici. Nous nous reverrons au ciel.”

Les cendres des martyrs canadiens-français sont mêlées étroitement à la terre ontarienne, et pourtant il se trouve des hommes pour parler avec dérision des “droits naturels” des descendants de l'Ancien Régime dans les limites de cette province! Mais c'est un véritable sanctuaire pour les Canadiens-français, que le sol de l'Ontario!

Les missionnaires cependant ne furent pas les seuls à parcourir les sentiers lointains de la forêt ou de la plaine canadiennes; les coureurs des bois intrépides et infatigables les y suivaient ou les y rencontraient au cours de leurs longs voyages, qui les amenaient de l'Ottawa aux Grands Lacs et jusqu'au delà des Rocheuses. Leurs voyages et leurs aventures ont frappé l'imagination de toutes les races de l'univers; beaucoup de ceux qui ne se doutent pas de l'importance mondiale des récoltes ou des chemins de fer du Canada, savent l'histoire de ses coureurs des bois. Leurs carnets de routes servent encore de guide aux ingénieurs chargés de les suivre à la trace près de trois cents ans plus tard, lorsqu'ils ont à pénétrer aussi dans la plaine ou la forêt pour étendre le

“ ruban d'acier ” des chemins de fer à travers nos vastes espaces. “ Tous les sentiers ne deviennent pas des chemins de fer, a écrit M. John Finley, président de l'université de l'État de New-York, mais les chemins de fer ont à peu près tous suivi la trace des coureurs des bois, qui recherchaient avec un instinct sûr les passes entre les montagnes, les portages les moins difficiles d'une vallée à l'autre, les chemins les plus courts et les pentes les plus douces.”

Les noms de ces pionniers de la civilisation devraient être mieux connus, dans le pays qu'ils ont ainsi parcouru et illustré. Les prophètes ne sont pas seuls à être méconnus dans leur pays. Qui se souvient d'Étienne Brûlé, guide de missionnaires, qui s'aventura trop loin dans les forêts et sur les rivières, malgré les conseils prudents de ses amis, et paya de sa vie, au poteau de torture, son imprudence et son besoin d'espace et de visions nouvelles. Jean Nicolet ne se rendit-il pas au centre du continent, mû par l'irrésistible besoin de voir et d'explorer le beau pays encore inconnu qui s'y trouvait? Et l'on sait que Dulutte et son cousin, l'intrépide Tonty, passèrent la plus grande partie de leur vie adulte dans des avant-postes éloignés où les

plus hardis ne se dirigeaient qu'après avoir recommandé leur âme à Dieu. On peut classer au rang des coureurs des bois le Père Hennepin, qui fut le premier blanc à contempler le Niagara et à révéler l'existence du buffle des prairies; bien qu'il portât en effet la soutane du missionnaire et qu'il maniât la plume de Fenimore Cooper, il avait l'âme aventureuse du coureur des bois, et c'est plutôt dans leurs rangs que l'histoire le classera définitivement. Et LaSalle, dont les explorations aux proportions immenses ont fait l'admiration des siècles, pourrait aussi compter parmi les coureurs des bois, dont il avait le tempérament et les goûts, et dont il partagea souvent les labeurs, mais dont il se détache par l'ampleur et le succès de ses entreprises; tous ces noms retentiront toujours à l'honneur du sang français sur la terre d'Amérique et le souvenir de leurs exploits ne s'éteindra qu'à la fin des temps et des hommes. Et comment pourrait-il en être autrement? Les rives du lac Huron et de la baie Georgienne ont été témoins d'innombrables combats entre l'Indien rusé et cruel, et le robuste et indomptable Canadien-français. Les guerres incessantes livrées entre ces deux antagonistes, des rives du Saint-Laurent aux grandes plaines de

l'Ouest, les sièges et malheureusement les massacres fréquents qu'ils eurent à subir, forment des pages d'héroïsme et de tragédie inscrites de façon indélébile dans les annales de l'Ontario. Il est aussi impossible qu'il serait inutile de raconter les combats les plus importants, les plus décisives batailles livrées aux Indiens par les Canadiens-français pour la "défense de la civilisation". Qu'y a-t-il de plus grand dans les pages merveilleuses de l'histoire de la Grèce que le sacrifice héroïque de Dollard et de ses compagnons, s'enfermant au Long-Sault dans une faible palissade, pour assurer par le sacrifice de leurs jeunes vies le salut de la colonie? Et ce n'est là qu'un seul exemple des faits d'armes inestimables que vit s'accomplir cette époque de bravoure et de dévouement. Le professeur Colby y a fait allusion, à propos de la vantardise de Wellington, affirmant que dans la guerre de la Péninsule, les Anglais s'emparèrent de plusieurs places fortes espagnoles sans avoir d'autres balles à mettre dans leurs fusils que celles que l'ennemi tirait sur eux et qu'ils ramassaient à mesure. "C'est une bonne histoire, dit Colby, mais on en trouverait facilement le pendant dans les exploits des Canadiens qui suivirent

François Hertel, Hertel de Rouville, LeMoynes de Sainte-Hélène et Pierre LeMoynes d'Iberville dans leurs aventureuses expéditions."

Quand j'étais enfant, on n'entendait parler de l'histoire du Canada avant la venue des Anglais qu'en quelques brèves leçons. J'admirais le courage patient des premiers pionniers anglais qui combattirent la forêt et la firent reculer pour faire place à leurs fermes, mais au fond du cœur j'enviais cependant les petits garçons de mon âge, de descendance écossaise, anglaise ou irlandaise, qui pouvaient évoquer des légendes de l'époque où la chevalerie s'épanouissait dans les fiefs de leurs pères. Enfantin, ce l'était sans doute, mais quoi de plus beau dans la vie que ces premiers rêves de l'enfance et les châteaux qu'elle s'élève dans le domaine de la fantaisie et du souvenir? Comme dit Byron :

"Parent of golden dreams, Romance!
Auspicious queen of childish joys,
Who leads along, in airy dance,
The votive train of girls and boys."

Puis, je lus Parkman, et plus tard les "Relations" page par page et volume par volume, et je dévorai littéralement ces récits merveilleux qui font revivre les chevaliers, les voyageurs,

les missionnaires et les soldats de cette époque disparue de mon pays natal. Ces exploits dignes de l'Illiade et de l'Odyssée, accomplis pourtant dans ma propre patrie, firent battre mon jeune cœur d'une patrotisme plus ardent et mieux renseigné.

Les Canadiens-français sont fiers à juste titre des exploits de leurs ancêtres, témoignage prestigieux de la solidité des bases de leur nationalité; et grande est leur amertume à la pensée que ces hauts faits ne sont plus enseignés à leurs enfants à l'école, et ne le seront pas aux enfants de leurs enfants, dans la langue française. Car ils appartiennent nécessairement au domaine de la géographie et de l'histoire, et le règlement XVII proscriit le français comme langue de communication entre instituteurs et élèves.

“ L'Ontario n'est pas une province bilingue, a déclaré un ministre de la couronne, du haut des tribunes publiques, et la presse de toute la province a fait écho à sa déclaration, répétant

“ L'Ontario n'est pas une province bilingue ”, Eh bien, il se trouve des hommes assez ignorants et dépourvus de sens pour dire que la terre n'est pas ronde. Mais ce n'est pas leur affirmation qui la rendra jamais carrée.

L'ONTARIO DECOUPE DANS LE QUEBEC 111

BIBLIOGRAPHIE

- C. W. Colby, *Canadian Types of the Old Regime*. Holt.
Francis Parkman, *The Jesuits in North America*, et les autres volumes de cette série. Little, Brown Company.
- H. E. Egerton and W. L. Grant, *Canadian Constitutional Documents*. Musson.
- C. C. James, *The First Legislation of Upper Canada*, (pamphlet). Hope, Ottawa.
- Edward Channing et Marion Lansing, *The Story of the Great Lakes*. Macmillan.
- Lawrence J. Burpee, *The Search for the Western Sea*. Musson.
- John Ross Robertson, *The Landmarks of Toronto*. Robertson.
- Emily P. Weaver, *The Counties of Ontario*. Bell & Cockburn.
- John Finley, *The French in the Heart of America*. Scribners.

CHAPITRE V

SUPÉRIORITÉS DE RACES...

Je me trouvai un jour à table, il y a de cela quelques années, avec deux Canadiens de descendance respectivement française et anglaise. Il arriva au cours de la conversation que l'Anglo-Canadien fit une remarque qui n'était rien moins que flatteuse pour la race canadienne-française. Je pris occasion, un peu plus tard, de reprocher à mon ami son manque de délicatesse, mais il n'en voulut rien croire. "Bah! me dit-il, Henri n'est pas si susceptible, et au surplus il sait bien, au fond du cœur, que la race latine est inférieure à l'anglo-saxonne."

Je n'en étais pas si sûr, et à la première occasion je questionnai discrètement mon ami Henri là-dessus. Je n'ai pas oublié sa réplique. "A Dieu ne plaise, dit-il, que je cesse jamais de ressentir vivement les injustices faites à ma race, même si je n'en laisse rien voir.

— Mais pourquoi ne pas vous défendre? demandai-je intrigué.

— Mais parce que notre situation deviendrait vite insupportable au Canada, me dit mon

ami, s'il fallait que nous protestions à chaque fois qu'il se dit quelque chose contre nous.

C'est un fait admis que l'Anglo-Canadien ordinaire est persuadé non seulement de la valeur générale, mais encore de la supériorité inhérente de la race anglo-saxonne sur les autres. Et comme toute supériorité suppose nécessairement une infériorité, il arrive que c'est avec le Canadien-français que s'établit tout naturellement la comparaison. Et nous avons là le doigt sur la fêlure de l'unité canadienne. L'impardonnable péché des nationalités est commis lorsque l'une attache à une autre l'épithète blessante d'infériorité. Le règlement XVII de la législature ontarienne n'est qu'un incident, un symptôme de cet état d'esprit.

L'Anglais d'Angleterre offre à ce point de vue une variante notable avec son frère du Canada; sans doute il est, lui aussi, imbu du sentiment de la supériorité de sa race, mais il s'en vante moins. Il s'est aperçu que c'est faire preuve de mauvaise éducation, et de plus une longue expérience lui a appris que c'est plutôt par des actes que par des vantardises que s'établit la valeur relative des individus ou des groupes. Il fut un temps où l'Anglais gloussait de par le monde l'expression de sa vanité

et indiquait du doigt les infériorités des autres peuples rencontrés dans ses voyages; mais il n'était pas alors d'être humain plus impopulaire sous la calotte des cieus, et l'impopularité ne paie pas. Il s'en aperçut assez tôt pour remiser quelque peu son "Rule Britannia" et le remplacer par les paroles plus sentimentales, plus humaines du "*Keep the homes fires burning*"; il en fut vite récompensé par la sympathie nouvelle que se mirent à lui accorder les peuples de l'univers extra-britannique; car les lois de la psychologie s'appliquent tout autant aux groupements humains qu'aux individus.

L'Anglo-Canadien n'a pas encore atteint ce stage de son développement moral; il a besoin de crier sur les toits sa supériorité et ses vertus transcendantes; c'est même la meilleure corde de son arc politique.

Mais le moindre inconvénient de cette démangeaison n'est pas l'agacement qu'en doit éprouver ceux qui servent de point de comparaison à ces vantardises. Non pas qu'ils soient toujours les mêmes; en 1917, ce fut le Canadien-français, il est vrai, qui fut proclamé inférieur, mais en 1911, c'était le tour de l'Américain des États-Unis. Ce dernier ne s'en formalisa pas autant que le pre-

mier, pour des raisons faciles à comprendre; en effet, l'Américain sait ce que c'est que le *bluff* et la vantardise, il y est accoutumé de longue date; lorsqu'il entend l'Anglo-Canadien s'en servir à large dose, le Yankee hausse les épaules et sourit avec un indulgent mépris. Mais le Canadien-français ne peut pas avoir la même indifférence; il est trop à portée de l'attaque, et trop sensible par nature pour ne pas réagir vivement; et il reste profondément blessé des reproches et des railleries que les Canadiens-anglais adressent avec tant de persistance à tout ce qu'il a de plus cher.

Il est essentiel de bien définir ici les deux expressions "race" et "nationalité", fort différentes dans ce qu'elles ont mission d'exprimer. On les emploie souvent l'une pour l'autre, ce qui est une grave erreur; il est facile de voir d'un coup d'œil que la première s'applique aux affinités du sang, tandis que l'autre embrasse les facteurs divers et variés que nous avons tenté d'analyser dans le premier chapitre de cet ouvrage. On peut rencontrer des hommes de même race étant de nationalité différente, de même qu'il en est d'une même nationalité qui ne sont pas de même race. C'est devenu en Amérique un cas fréquent que celui d'individus

abandonnant la *nationalité* de leurs ancêtres pour en adopter une autre; mais ils ne se défont pas si facilement de leur *race*.

Le sang qui coule en leurs veines a passé auparavant par celles d'innombrables générations d'ancêtres. L'homme peut augmenter, par l'étude et l'expérience, le contenu de son crâne, mais il ne peut en changer en rien la forme ou la dimension, pas plus qu'ajouter, comme dit l'Écriture, une "coudée à sa stature". L'auteur érudit de "*Men of the old stone age*" ("*Les hommes du vieil âge de pierre*"), le professeur Osborne, a dit que "l'hérédité exerce une influence subtile, profonde et permanente sur les actions des hommes". Il nous faut bien, alors, nous tourner vers les sciences si nous voulons déterminer quelle proportion du "choc" national doit être attribuée à des différences ethniques immuables.

Nous trouverons là comme ailleurs, des opinions différentes et peu stables. Il n'y a pas encore si longtemps que nous ne pouvions compter que sur les philologues pour nous renseigner sur ce que faisaient les hommes, aux époques lointaines vécues avant que les historiens contemporains ne pussent nous en faire le récit. Les philologues nous disaient qu'il y

avait eu d'abord la race Arienne, qui avait donné naissance à la plupart des races européennes, en particulier à celles que l'on désigne sous les noms d'Anglo-Saxonne, de Celte et de Latine. Mais un peu de réflexion eût dû nous apprendre que nous marchions là sur un terrain bien incertain. Par la simple résurrection des voyelles et des consonnes anciennement employées, nous prétendions reconstituer le sang, les os, la stature et le cerveau des hommes anciens. Une supposition nous fera mieux saisir la faiblesse de ce raisonnement: que dans un millier d'années, les philologues essaient de décrire la race américaine ayant vécu aux États-Unis, disons, en 1918 et d'en reconstituer la vie et la race au moyen du langage qu'elle parlait, les lecteurs de 2918 ne seraient-ils pas complètement induits en erreur et mystifiés? Ce n'est pas en analysant la racine des mots du langage courant des États-Unis, en effet, que le savant de l'avenir pourrait découvrir qu'un dixième de la population de ce pays était de descendance africaine, tandis que les neuf autres dixièmes provenaient de plusieurs autres groupes ethniques différents, et des provenances les plus variées. De toute évidence, l'étude des races aux

époques préhistoriques relève plutôt de l'ethnologie que de la philologie.

Les ethnologues divisent aujourd'hui les races européennes en trois races-souches distinctes. Bien qu'il se soit élevé des divergences d'opinion sur certains détails de nomenclature, on est cependant d'accord sur le nombre et la distribution de ces groupes. M. Madison Grant, dans "*The Passing of the Great Race*" en donne une classification que nous sommes d'autant plus porté à accepter qu'elle a reçu l'approbation du professeur Osborne; nous en donnons ci-après les grandes lignes :

1° La race dite Baltique ou Nordique. Elle s'est développée sur les rives de la Baltique et de la mer du Nord, après avoir originé dans la péninsule scandinave. " Elle constitue par conséquent, *l'homo europæus*, l'homme blanc par excellence ", dit M. Grant. Cette race est connue par son teint blond, ses yeux bleus, sa peau blanche, son nez haut, droit et étroit, qui s'associent à une stature élevée, à un crâne allongé ainsi qu'à un système pileux abondant."

2° La race Alpine. Celle-ci est d'origine asiatique, et eut probablement son berceau

dans l'Himalaya occidental. La race alpine est de structure robuste et de hauteur moyenne, et les individus se distinguent par un crâne et un visage arrondis, qui, chez les vrais Arméniens, offrent une forme en pain de sucre facile à reconnaître."

3° La race Méditerranéenne. "Pendant toute la durée des temps néolithiques, et peut-être même avant, dit M. Grant, cette race paraît avoir occupé, comme aujourd'hui, toutes les rives de la Méditerranée, y compris la côte d'Afrique depuis le Maroc à l'ouest, jusqu'à l'Égypte à l'est. Les Méditerranéens sont les membres occidentaux d'une sous-espèce humaine qui forme une partie substantielle de la population de la Perse, de l'Afghanistan, du Bélouchistan et de l'Hindoustan, et peut-être d'une certaine partie s'étendant vers le sud dans la direction de Ceylan". La race méditerranéenne est relativement petite, avec des os délicats, les cheveux noirs et le teint généralement très foncé; le crâne est allongé comme chez les Nordiques, mais de dimensions moindres que chez ces derniers.

Cette excursion dans les ossuaires du passé comporte un intérêt direct pour ceux d'entre nous qui aiment à rechercher quelles sont les

relations des races canadiennes entre elles, car ce sont les os mêmes de nos ancêtres que l'on a ainsi découverts, mesurés et étiquetés. La classification des ethnologues ressemble assez à celles des philologues. La Méditerranéen, nous l'avons appelé Latin; l'Alpin est devenu, à peu près généralement, le Celte; le Nordique, le Teuton; et quant à notre propre branche de la famille humaine, nous l'avons appelée l'Anglo-Saxonne. Mais avant d'insister sur la prétention à la supériorité des Anglo-Canadiens, il convient d'examiner tout d'abord la valeur de la base sur laquelle elle est censée reposer: la supériorité anglo-saxonne même.

Il est admis d'avance que c'est dans les îles britanniques que nous, Canadiens - anglais, avons à rechercher les traces de nos origines ancestrales. La force des définitions populaires persistantes nous a amenés à nous considérer comme Anglo-Saxons. Si cette supposition était exacte, nous appartiendrions à la race nordique, car il est probable que les Angles vinrent du Jutland tandis que les Saxons partirent de l'extrémité de la péninsule danoise, puisqu'il est reconnu que ces régions abritèrent le berceau de la race nordique. Or, les siècles comptent pour peu de choses dans la vie des races,

et à ce point de vue, c'est presque récemment que les Angles et les Saxons, avec d'autres tribus nordiques indéterminées, émigrèrent peu à peu en Angleterre (terre d'Angle). Il nous faut donc remonter plus loin que cet événement relativement rapproché de nous si nous voulons nous rapprocher de nos origines primitives. Et qu'allons-nous découvrir tout d'abord, sinon qu'à l'époque où la main de l'historien soulève le voile d'obscurité qui recouvrait les îles britanniques, ce pays était habité par les Méditerranéens! En effet, M. Grant nous apprend que "lorsque les tribus teutonnes pénétrèrent en Grande-Bretagne, ils constatèrent que les peuples qui s'y trouvaient parlaient tous une variété quelconque de langue celtique, que ce fut le Goidelique ou le Cymrique, et sans plus de cérémonie, les survenants qualifièrent les indigènes de "Welsh" (Gallois) ce qui signifie "étrangers". Ces Gallois présentaient une forte prépondérance de types méditerranéens, avec une faible proportion de types blonds du groupe goidelique, et des traces plus fortes du sang cymrique se manifestant par une teinte blonde plus accentuée; et ces éléments constitutifs existent encore aujourd'hui dans l'ensemble de la population des îles britanniques."

Ces britanniques des premiers âges, ainsi dérangés dans leur vie insulaire par les maraudes teutoniques, n'étaient certainement pas des Latins au point de vue de la langue qu'ils parlaient. Mais ils étaient latins, comme le sont aujourd'hui leurs descendants, dans le sens qu'ils étaient de la même race que les Espagnols, les Portugais, les Italiens et les Français du Midi, lesquels, adoptant par la suite la langue latine, furent désormais désignés sous l'appellation de race latine.

Pendant la durée de l'âge de bronze, soit de 3000 à 1800 ans avant l'ère chrétienne, la race méditerranéenne fut prépondérante dans toute l'étendue de la France et des îles anglaises, bien que les Alpains aussi se fussent ouvert un chemin du centre de l'Asie à travers la France jusqu'à l'océan Atlantique. Les Nordiques n'avaient pu s'implanter encore ni en France ni en Grande-Bretagne, et continuèrent pendant toute la durée de l'âge de bronze de séjourner au milieu des glaciers de la Scandinavie.

Cet état de choses subit des modifications importantes pendant l'époque comprise entre l'année 1800 environ et l'époque voisine de la naissance du Christ. Les Nordiques firent voile vers l'ouest et descendirent sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, repoussant devant eux les Méditerranéens et les Alpains et

accrochant au sol de ces régions des colonies qui s'étendirent bientôt, comme une chaîne solide, depuis la Scandinavie jusqu'aux extrêmes limites du nord de la France, à l'exception de la Bretagne, cependant. Les Nordiques traversèrent aussi la Manche, mais ne réussirent pas à expulser des îles britanniques les Méditerranéens qui s'y trouvaient; et les Anglais d'aujourd'hui portent en eux des preuves indiscutables, basées sur les observations de l'ethnologie, de l'accomplissement fidèle par ces insulaires de leurs devoirs d'ancêtres de nombreuses générations insulaires.

Et ce n'est pas seulement de la race dite originelle que nous tenons la proportion de sang méditerranéen qui coule en nos veines. Il importe de ne pas oublier que pendant 350 ans les Romains ont occupé le sol britannique, et qu'il était inévitable que la race en subît quelque influence. Il est vrai qu'un très petit nombre de Romains se firent alors accompagner de leurs femmes, mais il n'est guère possible qu'ils aient occupé le pays pendant trois siècles et demi sans y laisser des descendants. Il est vrai également que ces Romains n'étaient pas exclusivement de sang méditerranéen, et que, pour un grand nombre, ils avaient été tirés de presque toutes les parties du grand empire romain; mais il ne fait pas de doute que le sang médi-

terranéen prédominait dans l'ensemble. Nos amis les philologues peuvent même intervenir utilement ici pour confirmer cette assertion. Thomas Wright, qui a étudié cette période avec attention, déclare que " sauf les paysans, toute la population des îles britanniques obéissait aux lois et aux institutions romaines, parlait la langue latine et était devenue, en un mot, " romanisée complètement ". Un autre érudit en la matière, sir Arthur Quiller-Couch, professeur de littérature anglaise à l'université de Cambridge, ajoute dans un recueil de conférences publié récemment : " Je vois ici un peuple qui pendant quatre siècles a été imprégné de l'ambiance romaine. Si l'on tient à ce que ce soit un peuple teuton, ce que je nie carrément, vous avez là le spectacle d'un peuple teuton qui, seul entre tous les peuples teutons, a hérité du don qu'avaient les Romains de consolider leurs conquêtes et de coloniser les contrées que venaient de traverser leurs armées, de construire des routes et des ponts, et d'établir partout le règne de l'ordre et de la plus méthodique organisation."

Voilà pour l'influence des Romains. Mais le lecteur nous rappellera aussi qu'il y eut celle des Normands, et l'histoire nous apprend en termes généraux quelle fut l'influence de l'invasion sur les nationalités du moment.

C'est Lord Lyttleton, l'historien de Henri II, qui nous dit : " Il faut avouer que l'Angleterre resta obscure et sans influence internationale tant que les seuls Anglo-Saxons en furent les maîtres, mais qu'elle commença sous les Normands à exercer une influence et une autorité inconnues jusque-là, influence provenant autant des grands domaines que possédaient en France les princes normands que de leur ambition native et de l'esprit d'aventure et d'entreprise de leurs nobles, qui contribuèrent puissamment à établir la renommée et le prestige du nom anglais à l'étranger."

L'invasion normande, il faut bien le comprendre, ne bénéficia pas à la race méditerranéenne, mais plutôt à la nordique, car les Normands étaient des nordiques. M. Grant nous l'apprend en ces termes : " Les Normands descendirent dans la Normandie en 911 après Jésus-Christ. C'étaient des barbares danois qui parlaient une langue teutonne, mais ils ne devaient pas tarder à subir profondément l'influence de la religion, de la culture et de la langue des populations " romanisées " au milieu desquelles ils s'établirent ainsi. Seul le sang resta chez eux intact, et le changement fut si rapide que 155 ans plus tard, quand les descendants de ces barbares envahirent l'Angleterre, ils étaient devenus des Français de religion

chrétienne, possédant toute la culture de cette époque. Le changement était surprenant, mais le sang normand restait et c'est un type purement nordique qui pénétra en Angleterre."

Ainsi donc, les habitants des îles britanniques, originairement de sang méditerranéen, reçurent une infusion du sang nordique des tribus danoises, puis du sang méditerranéen des Romains, bientôt suivi d'une autre invasion des races nordiques: scandinaves et teutoniques, et finalement d'une nouvelle dose de nordique infusée par les Normands. Cette dernière infusion de sang, la plus forte à certains égards, intéresse particulièrement les Canadiens en général: car l'une de ses conséquences a été de donner aux Canadiens-anglais et aux Canadiens-français *des ancêtres communs*! Il est vrai que M. Grant est d'opinion que les Canadiens-français sont d'origine Alpine, sous prétexte qu'ils sont venus en grande partie de la Bretagne. Mais nous croyons que M. Grant a tort de s'éloigner de l'ethnologie; il sort de sa compétence lorsqu'il envahit le domaine de la colonisation du Canada. Il n'est pas exact de dire que les Français émigrés au Canada venaient de la partie nord-ouest de la France dénommée Bretagne et de laquelle les Alpains avaient été refoulés. Il ne venaient pas non

plus en majorité du sud de la France, où la race méditerranéenne a continué de prédominer après la disparition des derniers vestiges des invasions alpines et nordiques. Il n'est presque pas un seul Français venu au Canada entre les années 1615 et 1700 dont on ne possède les antécédents géographiques et généalogiques. Nul groupe national ne possède des archives plus clairement établies que les Canadiens-français. La plupart d'entre eux, en tout cas, étaient originaires des provinces françaises mêmes dans lesquelles M. Grant et les autres ethnologues placent les groupements de sang nordique ou baltique le plus pur. Et l'on sait avec quel soin méthodique et méticuleux ont été tenus, depuis, les registres paroissiaux qui constituent les annales mêmes de la race française au Canada.

Dernièrement, le travail attentif de recherches, accompli précédemment par Mgr Tanguay, l'abbé Ferland, E. Rameau et M. Benjamin Sulte, a été continué par M. l'abbé Stanislas Lortie, de l'Université Laval de Québec. Cette œuvre est d'une telle importance et a soulevé tant de discussions que je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire l'intéressant tableau qui résume les constatations faites par M. Lortie sur le lieu d'origine des immigrants venus de France au Canada.

| PROVINCES D'ORIGINE | NOMBRE D'IMMIGRANTS | | | | Immigration totale |
|-----------------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| | PÉRIODES | | | | |
| | 1608 à 1640 | 1640 à 1660 | 1660 à 1680 | 1680 à 1700 | |
| Angoumois. | | 13 | 51 | 26 | 93 |
| Anjou. | 2 | 56 | 60 | 21 | 139 |
| Artois. | | 2 | 9 | 3 | 14 |
| Aunis, Ile de Ré, Ile d'Oléron. | 23 | 115 | 293 | 93 | 524 |
| Auvergne. | | 3 | 13 | 11 | 35 |
| Béarn. | | 1 | 1 | 8 | 10 |
| Beauce. | 14 | 22 | 46 | 23 | 105 |
| Berry. | 1 | 5 | 31 | 11 | 49 |
| Bourgogne. | 1 | 6 | 36 | 21 | 64 |
| Bourbonnais. | | 1 | 2 | 5 | 8 |
| Bretagne. | 4 | 9 | 168 | 54 | 175 |
| Brie. | 2 | 7 | 25 | 2 | 36 |
| Champagne. | 7 | 23 | 76 | 23 | 129 |
| Comté de Foix. | | 1 | 1 | | 2 |
| Dauphiné. | | 4 | 14 | 6 | 24 |
| Flandre, Hainaut. | | 1 | 11 | 3 | 15 |
| Franche-Comté. | | | 1 | 5 | 6 |
| Gascogne. | | 5 | 22 | 21 | 51 |
| Guyenne. | | 8 | 61 | 55 | 124 |
| Ile-de-France. | 36 | 76 | 378 | 131 | 621 |
| Languedoc. | | 1 | 26 | 23 | 50 |
| Limousin. | | 5 | 26 | 44 | 75 |
| Lorraine. | 1 | 6 | 7 | 2 | 16 |
| Lyonnais. | 1 | 3 | 13 | 16 | 33 |
| Maine. | 1 | 66 | 31 | 15 | 113 |
| Marche. | | 1 | 1 | 4 | 6 |
| Nivernais. | | 2 | 4 | 1 | 7 |
| Normandie. | 80 | 270 | 481 | 118 | 958 |
| Orléanais. | 4 | 7 | 33 | 19 | 63 |
| Perche. | 80 | 122 | 24 | 3 | 239 |
| Périgord. | | 1 | 28 | 16 | 45 |
| Picardie. | 11 | 7 | 60 | 18 | 96 |
| Poitou. | | 54 | 357 | 158 | 569 |
| Provence. | | 3 | 13 | 6 | 22 |
| Roussillon. | | | 2 | | 2 |
| Saintonge. | 10 | 37 | 140 | 87 | 274 |
| Savoie. | | | 6 | 6 | 12 |
| Touraine. | | 21 | 42 | 28 | 91 |
| TOTAUX. | 296 | 964 | 2542 | 1092 | 4894 |

On constatera que c'est en Normandie — et non pas en Bretagne comme le dit M. Grant — qu'il faut aller chercher l'origine de la race canadienne-française. C'est de Normandie que vinrent les premiers colons et il était inévitable qu'ils laissassent les traces les plus fortes dans le sang des nouveaux Canadiens. Beaucoup d'entre eux étaient devenus grand-pères et grand-mères à l'époque où de nouvelles couches immigrantes vinrent s'ajouter aux premières sur les bords du Saint-Laurent. On lit dans une déclaration officielle datée de 1680 que les quatre-cinquièmes de la population canadienne du jour se composaient soit de Normands, soit de maris de femmes normandes. Le peu de Parisiens qu'on y trouvait étaient pour la plupart fonctionnaires, prêtres ou négociants; mais ceux qui cultivaient la terre originaient en grande partie de la Normandie et des provinces voisines, et ils étaient de sang nordique.

On voit que l'histoire et l'ethnologie ne sont pas toujours strictement d'accord. C'est ainsi que nos amis Canadiens-français ne pourront plus nous reprocher notre origine teutonne, laquelle ne manque pourtant pas de virilité,

sans être invités à se frapper eux-mêmes la poitrine pour le même péché involontaire ; et par contre il ne nous sera plus permis de parler avec dédain de la portion puérile de sang méditerranéen qui coule dans leurs veines sans que le nôtre soit mis en cause du même coup.

“ Ces Normands modernes, dit M. Grant en parlant des descendants des “ Vikings latinisés ”, comme il les appelle, qui conquièrent un jour l'Angleterre, sont des administrateurs et des gouvernants nés, et c'est en grande partie à cet appoint que l'Angleterre doit son extraordinaire aptitude à gouverner les races inférieures avec justice et fermeté.”

Il doit y avoir du vrai dans la supposition de M. Grant que les ancêtres des Canadiens-français apprirent autrefois aux Angles, aux Saxons et aux Gallois — lorsqu'ils purent mettre la main sur ceux-ci — à se couper les cheveux, à raser leurs visages, à se mieux servir de leurs assiettes et à montrer plus de modération dans leurs libations ; mais il n'en est pas plus prouvé pour cela qu'ils formèrent en aucun temps une caste supérieure et dominant les autres. . . Nous verrons, c'est encore vrai, qu'ils introduisirent en Angleterre l'étude et les connaissances humaines du temps, dont le besoin était ap-

paremment urgent, puisque nous lisons qu'avant " qu'ils eussent pris possession de l'Angleterre la science et la religion y avaient subi une telle éclipse que l'on pouvait à peine trouver dans le royaume un membre du clergé qui fût en état de lire le service divin; et s'il se trouvait que l'un deux fût capable de lire la grammaire, les autres l'admiraient comme un prodige." Ce n'est pas à dire, toutefois, que les Normands devenus Anglais aient gardé pour eux la totalité des connaissances grammaticales ou des aptitudes au gouvernement dont se réclame aujourd'hui la race ; les Méditerranéens " originaux ", Angles et Saxons, ont pris depuis les temps les plus lointains leur large part de l'administration des affaires britanniques et prouvé qu'ils ne le cèdent en rien à leurs frères de l'une ou de l'autre variété.

Pour des raisons dont aucun de nous ne peut évidemment être tenu responsable, ni les Canadiens-français ni les Canadiens-anglais n'ont le crâne conformé strictement selon les types nordique, méditerranéen ou alpin. De plus, s'il est vrai, comme on le dit, que " c'est à la race méditerranéenne ayant séjourné dans les îles britanniques que les Anglais, les Écossais et les Américains sont redevables de la proportion

quelconque de types bruns qu'on y rencontre", alors il se trouve des milliers d'entre-nous qui devront renoncer avec tristesse à leur illusion d'être des descendants pur-sang des Angles et des Saxons. C'est une loi de l'ethnologie confirmée par l'histoire que nul d'entre nous, Canadiens, n'est totalement pur-sang, et que nous sommes tous deux, français et anglais de langue, des produits directs du même croisement. Il serait oiseux à quiconque de tenter de nous différencier par la forme du crâne, et d'attribuer une plus grande proportion d'occiputs nordiques à une race, et de boîtes crâniennes méditerranéennes à l'autre; ce serait le cas ou jamais de parler de cheveux fendus en quatre.

La science de l'ethnologie n'a pas pour but unique de satisfaire la curiosité de ses adeptes, mais elle tente d'établir par une étude attentive les aptitudes spéciales que peuvent avoir certains groupes humains pour certaines branches de l'activité humaine. "La race alpine, nous dit M. Grant, se montre partout de goûts terriens et forme un peuple de paysans et d'agriculteurs n'ayant aucune inclination vers la navigation et les grands voyages maritimes, tandis que les nordiques, de par l'univers entier, forment une race de soldats, de marins, d'aven-

turiers et d'explorateurs, mais plus que cela encore de dominateurs, d'organiseurs et d'aristocrates."

Et cet auteur continue: "La race méditerranéenne, bien qu'inférieure en force physique à la nordique et à l'alpine, les dépasse toutes deux de beaucoup en développement des facultés intellectuelles; sa supériorité dans le domaine des beaux-arts ne fait de doute pour personne." Voilà une classification qui n'a rien de nouveau; il y a longtemps que l'on est accoutumé d'entendre parler de l'Anglo-Saxon comme d'un soldat, d'un marin, d'un explorateur et d'un conducteur d'hommes; et du Latin comme inférieur au premier en force physique tout en lui étant parfois supérieur dans le domaine des arts. Naturellement, les Latins ne souscrivent pas sans protester à cet arrangement; mais il semble que ce soient les Anglo-Saxons, ou des écrivains se croyant tels, qui aient écrit le plus grand nombre de livres sur cette question. Il est en tout cas un fait assez significatif, c'est que nous sommes d'accord, dans la race dite anglo-saxonne, à éprouver plus de fierté à l'endroit de la musculature et du "bon sang rouge" de nos ancêtres, selon la formule traditionnelle, que du sens de la justi-

ce ou de la sociabilité dont ils ont pu faire preuve. Nous ne nous lassons pas de proclamer que le sang riche et aventureux des Vikings coule en nos veines, en dépit du fait qu'ils empaïaient les petits enfants sur leurs épieux et violentaient sans merci les femmes dans les contrées qu'ils ravageaient. J'ai plusieurs amis qui se gonflent d'orgueil à la pensée des vols de moutons commis jadis par leurs ancêtres highlanders. Il n'est pas de méfaits que l'on ne pardonne en faveur du " bon sang rouge " qui fit de nos prédécesseurs des pionniers et des vainqueurs en des entreprises et des guerres incessantes. Mais maintenant que la science a établi qu'une notable proportion d'Anglais, et d'Irlandais aussi, sont de race méditerranéenne, le temps n'est-il pas venu pour nous de modifier certaines de nos opinions sur les caractéristiques nationales et d'admettre que l'histoire est souvent fort loin de les confirmer ?

Les deux Polos, qui furent les premiers Européens à se frayer un chemin à travers des déserts arides et brûlants, à vaincre d'indescriptibles difficultés et à atteindre l'Extrême-Orient, étaient des marchands de Venise, c'est-à-dire en toute probabilité des Méditerranéens ; et Marco Polo, fils de l'un et neveu de l'autre,

le messenger favori du khan Kublai, était également Vénitien. Barthélemi Diaz, qui fut le premier à doubler le cap des Tempêtes, dénommé plus tard cap de Bonne Espérance, était un Méditerranéen à l'emploi du roi méditerranéen du Portugal. Christophe Colomb, qui mérite sans doute plus que tout autre qu'on dise de lui qu'il a tourné le monde sens dessus dessous, était un Italien de Gênes; et Améric Vespuce, qui servit obligamment de parrain au Nouveau-Monde, était méditerranéen au même degré que la plupart des mariniers qui l'accompagnèrent dans sa traversée mouvementée des flots atlantiques. Il existe, il est vrai, une tradition selon laquelle le Nordique Lief se serait embarqué en Islande pour un voyage en Amérique, qu'il aurait dénommée Vineland, cinq cents ans avant la " découverte de l'Amérique " par Christophe Colomb. Mais s'il convient de donner crédit de cet exploit à la race nordique, ne faut-il pas lui reprocher du même coup de ne l'avoir pas répété? Les Scandinaves, qui furent pères des Nordiques, ont habité le Groënland et l'Islande depuis le neuvième siècle et ne semblent pas s'être doutés seulement de l'existence du continent occidental — lequel par ailleurs ne les découvrit pas non plus. Ils se contentaient de vo-

guer sur les eaux voisines de la Baltique et de la mer du Nord, chantant, s'il faut en croire le poète :

“Notre coursier des mers bondit parmi l'écume
Emportant les guerriers terribles dans la brume
Avec leurs boucliers et les épieux de fer
Et du fjord à la mer
Impétueux et fiers
Avec le vent puissant et sans courber la tête,
Nous accourons mêlés au bruit de la tempête.

Les ballades et les récits de prouesses des anciens Vikings éclatent presque de virilité; mais s'il est vrai que je sois, comme ceux de ma race, l'un de leurs descendants, je me promets de prendre la liberté de leur demander à notre première rencontre — dans un monde meilleur — pourquoi ils ont laissé le mérite et la gloire des plus grandes découvertes maritimes aller aux lointains et “ efféminés ” Méditerranéens.

Sir Francis Drake, Nordique au sang rouge, fit le tour du monde en 1557, mais il était un demi-siècle en retard sur le Méditerranéen Ferdinand Magellan, qu'appuyait le pays méditerranéen de l'Espagne. Magellan mourut avant la fin du voyage, mais ce fut un autre méditerranéen, le capitaine del Cano, qui ramena le navire à bon port. Balboa, méditerranéen, fut le premier européen à contempler les flots de

l'océan Pacifique, et un autre, Vasco de Gama, le premier à atteindre l'Inde par la mer. L'Angleterre découvrit Terre-Neuve, mais sous la direction de l'Italien Cabot, et les Portugais protestent que leur compatriote Cortereal, également méditerranéen, avait déjà "découvert la terre de la morue en 1463." Il existe peu de doute de la découverte par les Espagnols et les Portugais de "l'île-continent" à laquelle ils donnèrent le nom significatif de Terra Australis. Et ainsi se continue la chronique des découvertes méditerranéennes à travers les îles de la mer du Sud et le long des côtes de l'Afrique et de l'Asie jusqu'au royaume insulaire du Japon. Même ce vieux découvreur anglo-saxon qu'était le capitaine Cook ne fit guère autre chose que de re-découvrir dans les mers du sud des pays déjà visités par des Méditerranéens.

En dépit de beaucoup de nos idées préconçues et des aptitudes assignées strictement à chaque race par les ethnologues, les pages de l'histoire proclament que ce furent les Méditerranéens, ou Latins, communément méprisés pour leur physique inférieur, qui accomplirent les plus grands faits que seules les races "supérieures" semblaient devoir accaparer. Et com-

me un malheur ne voyage jamais seul, il vaut aussi bien avouer tout de suite que l'on trouve généralement un prêtre à côté de l'explorateur.

“ Puis le grand *Laudamus* s'éleva vers les cieux ! ”

Est-ce par simple accident que les Méditerranéens rendirent des points aux Nordiques au point de vue découvertes? Les ethnologues nous disent qu'ils arrivèrent en Europe “ de pays étrangers ”; ne peut-on supposer que ce n'était chez eux qu'un instinct naturel qui les portait à rechercher d'autres terres nouvelles, qui n'étaient au reste nouvelles que parce que inconnues alors des Européens?

Et les Alpines, n'allons pas les oublier, encore que chez nous la controverse ait porté surtout sur les mérites et démérites des sangs nordistes et sudistes. M. Grant, qui persiste à tort à attribuer aux Alpines de la Bretagne la paternité des Canadiens-français, en conclut qu'ils forment une partie “ indigestible ” de la population. Mais pourquoi des hommes venus des îles britanniques trouveraient-ils pareille difficulté à s'entendre avec des Bretons? Le docteur Beddoe, dans son travail fouillé sur “ *Les races de la Grande-Bretagne* ”, fait remarquer que durant la période des invasions, “ les Bre-

tons y vinrent en grand nombre ", et laisse entendre plus loin que, jusqu'à un certain point, les Bretons descendent de britanniques qui, au cinquième siècle, s'établirent comme chez eux sur une certaine étendue de la côte bretonne. Bien que les Canadiens des deux races aient plus reçu des Normands que de tout autre groupe de France, tous deux aussi doivent tenir compte de la part prise à leur hérédité par les Picards, les Mainards, les Angevins et les Bretons. Par ailleurs, il serait bien superflu à ceux d'entre nous, de langue française ou anglaise, qui se reconnaissent un crâne large et se soupçonnent avec vraisemblance des affinités bretonnes, de s'inquiéter du verdict de " race paysanne et dépourvue de goûts maritimes " que leur octroie M. Grant ; car nos encyclopédies ne décrivent-elles pas le Breton comme " un hardi marin et un ferme soldat " ? Ils n'auront qu'à se souvenir des exploits des Malouins pour raffermir leur confiance en eux-mêmes et ils préféreront croire les encyclopédies.

L'Anglo-Canadien aime à se croire meilleur colonisateur que son cousin de sang français et ne se prive pas de le proclamer. Cette opinion n'est cependant pas partagée à ce point

par tout le monde, et nous voyons qu'un professeur d'histoire de l'université McGill a écrit : " Il est vrai que l'on entend souvent dire que le Français est mauvais colonisateur ; mais je me demande toujours qu'est-ce qu'on entend par là. La qualité foncière du bon colon n'est-elle pas de prendre racine où il s'implante et de tenir tête aux dangers et aux inconvénients auxquels il a affaire, que ce soit de la part des éléments, de l'isolement, ou des Indiens ? Jugés à ce point de vue, les Français du Canada sont les meilleurs colons dont l'histoire fasse mention. Laisé seul dans la forêt vierge, une hache à la main, le colon français sait se débrouiller, fût-il, comme Louis Hébert, un simple apothicaire parisien. Et si l'on parle d'initiative, où saurions-nous trouver de plus hardis explorateurs que dans la lignée entière de ceux qui, de Champlain à La Vérendrye, parcoururent en tous sens l'Amérique du Nord pendant que les Anglais se contentaient de végéter entre l'Atlantique et les Alleghanys ? "

On apprend avec M. Grant que les Nordiques sont par-dessus tout, " des dominateurs, des organisateurs et des aristocrates ". Mais que dire de Napoléon, originaire de la Corse, et par conséquent indubitablement méditerranéen ?

néen? Ne fut-il pas à la fois soldat et homme d'État de première valeur? Il est vrai qu'il atteignit prématurément la fin de sa carrière et de son existence; mais combien d'autres hommes d'État de notre époque parlementaire ont eu un sort identique, à ce dernier point de vue! Que dire de M. Lloyd-George, qui étant Gallois, n'échappe pas à la généralisation de M. Grant et tombe dans la catégorie des Méditerranéens? Que dire de Cortez, qui à la tête d'une armée de 450 hommes se fraya brutalement un chemin à travers l'Amérique Centrale? Nous pourrions ajouter que l'histoire de l'Espagne et celle du Portugal sont remplies presque à chaque page d'exploits aussi grands que ceux-là; ne nous privons pas de puiser de la fierté dans l'histoire du monde latin, puisqu'on nous affirme que ce sang coule abondamment dans nos veines, tant canadiennes-anglaises que canadiennes-françaises. Sir Arthur Quiller-Couch nous y encourage nettement lorsqu'il dit, dans une conférence sur la littérature anglaise: "Je dirai même que ce qu'il y a de prépondérant dans notre sang, c'est justement la goutte pourprée du sang que nous a laissée la Rome impériale."

Quittons à regret cette étude intéressante

des aptitudes des Méditerranéens comme "dominateurs, soldats et aristocrates", pour retourner à notre étude du manteau dont se recouvre la race canadienne, nous souvenant que les Canadiens-français ne sont pas rendus meilleurs par l'infusion de sang anglo-saxon que nous leur avons découvert, tandis que de notre côté nous n'avons en rien à rougir de notre propre dose de sang latin.

Les différences de races existent, sans aucun doute, et elles affectent jusqu'à un certain point les nationalités; mais la doctrine que le Créateur a pu donner à une race la supériorité sur une autre n'est autre chose que le prétexte égoïste de ceux qui cherchent à obtenir quelque chose sans rien donner en échange, et la consolation de ceux qui, se voyant refuser tacitement l'admiration ou l'approbation de ceux qui les entourent, retombent puérilement sur les exploits passés de la race à laquelle ils appartiennent pour consoler leur amour-propre. Et cet état d'esprit n'est nulle part plus déplacé qu'au Canada. "Il est important, écrit le professeur Holland Rose, de l'université de Cambridge, de se débarrasser de l'illusion ignorante qu'il existe des différences physiques fondamentales entre l'Anglais moyen et le Français du Nord".

De quoi, il s'ensuit positivement qu'il ne peut y avoir plus de différences entre leurs descendants, l'Anglais-Canadien et le Français-Canadien. Et nous ajouterons qu'il est d'une importance plus qu'ordinaire, qu'il est foncièrement essentiel de se débarrasser de ce préjugé futile, si l'on tient à étudier les problèmes nationaux du Canada à la lumière de la seule vérité.

Cette théorie d'une supériorité inhérente à la race a été réfuté fréquemment, mais il s'est toujours trouvé pour la ressusciter quelque race désireuse d'en dominer ou d'en exploiter une autre, et cherchant à endormir sa conscience en la berçant de la formule commode que c'est la volonté de Dieu que le plus apte dirige la destinée des autres. A ceux-là, qui persistent à caresser l'idée de la supériorité de leur race, je soumettrai ces mots de Mills, dans ses *"Principes d'économie politique"*: "Je souscris cordialement à la remarque de l'un des plus profonds penseurs de notre temps, qui s'exprime ainsi sur les prétendues supériorités de races: " De toutes les façons basses d'échapper à la considération des influences sociales et morales sur l'esprit humain, je n'en connais pas de plus vulgaire que d'attribuer la diversité des

conduites et des caractères à des différences naturelles inhérentes.”

BIBLIOGRAPHIE

Madison Grant, *The Passing of the Great Race*. Scribner.
M. l'abbé S.-A. Lortie, *Origine des premiers colons canadiens-français*. (Premier Congrès de la langue française au Canada). L'Action Sociale limitée.

Sir Arthur Quiller-Couch, *On the Art of Writing*. Cambridge University Press, Dent.

J. Holland Rose, *Nationality in Modern History*. Macmillan.

William Bennett Munro, *The Seignorial System in Canada*. Harvard University Press.

Dr Beddoe, *The Races of Britain*. London.

CHAPITRE VI

L'ARGUMENT COMMERCIAL

L'illusion de la supériorité ethnique se dissipe comme à regret devant l'étude de l'histoire et surtout sous l'effet des dures réalités de la guerre actuelle; mais il n'en est pas de même de l'idée de supériorité de nationalité, celle qui résulte de la langue, de la religion, des traditions, etc. Il n'est pas toujours aisé de définir la différence, la nuance parfois qui distingue les caractéristiques raciales des nationales, celles dont l'homme hérite et celles qu'il acquiert en raison des influences de groupe qui s'exercent sur lui. D'ailleurs, nous sommes plus intéressés ici à nous rappeler l'existence de cette différence qu'à essayer de la définir exactement.

De tout temps et sous tous les climats, les hommes ont eu la conviction que leur pays s'inscrivait au premier rang de l'humanité dans les manifestations particulières de sa personnalité collective. " Possédés par l'universelle vanité, a dit un auteur, nous aimons à croire nos idées meilleures que celles des autres."

Il n'y a pas de mal, et il peut se trouver beaucoup de bien, dans cette conviction un peu égoïste, mais là où le mal commence c'est dans les comparaisons inévitables qui en résultent. L'Anglo-Canadien est en général convaincu qu'il est un homme supérieur, oubliant que ce sentiment est universel et que seule la façon dont il se manifeste varie d'un pays à l'autre. Ce sentiment s'allie souvent au patriotisme et pourrait avoir son bon côté s'il ne s'alliait à un penchant irrésistible d'agression à l'égard de la nationalité moins nombreuse; il prend alors la forme dangereuse de la mégalomanie, dangereuse parce qu'elle tend à s'inspirer de la force plutôt que de la persuasion.

La croisade de Mahomet fut imprégnée de mégalomanie puisqu'on y retrouve cette croyance à une inspiration divine qui est l'un des signes caractéristiques de la maladie. "Il n'y a qu'un seul Dieu, et par moi, Mahomet, ce Dieu vous commande la soumission." Cet enseignement eut pour effet de jeter l'univers d'alors, plus restreint que le nôtre si l'on veut, dans une crise assez semblable à celle que nous traversons aujourd'hui et caractérisée par le raisonnement bien connu: "Les Mahométans sont supérieurs au reste des hommes;

donc, de par la volonté divine, ils doivent élever les autres hommes à leur niveau.”

Les Allemands ne raisonnent pas autrement : pour eux, le “ Deutschland über alles ! ” est devenu un ordre divin. Contemplant leurs propres vertus dans la glace de leurs idéals, ils ont été frappés du virus d'un égoïsme collectif. Mesurant les autres peuples à leur aune, ils les ont jugés inférieurs, incapables eux-mêmes de se douter que, si le reste de l'humanité ne cherche pas à imiter les Allemands, c'est qu'il a pour cela des raisons qui dépassent la compréhension teutonne. Il en va de même, du reste, de tous les tenants d'une quelconque supériorité nationale. Nous voyons avec clarté la mégalomanie allemande ; mais les Allemands ne la voient pas, pas plus que nous ne pouvons discerner la nôtre propre. C'est même là le symptôme caractéristique de cette maladie.

Il faut rendre cette justice aux Allemands qu'ils vont au bout d'un raisonnement, une fois qu'ils en ont posé les prémisses. Ils affirment, par exemple, que les Slaves de Pologne leur sont inférieurs de diverses façons, et c'est sur quoi le philosophe allemand s'appuie pour exiger que le Slave adopte la mentalité teutonne. D'après von Bülow, c'est herr Althoff qui au-

rait dit : " Nous autres, Allemands, nous sommes la nation la plus éclairée de l'univers, en même temps que nous en sommes les meilleurs soldats. Nous avons fait de grandes choses dans le domaine des sciences et des arts ; les plus grands philosophes, les meilleurs poètes et les plus grands musiciens sont allemands. En ces derniers temps, nous avons passé au premier rang dans les sciences naturelles et techniques, et nous avons atteint de plus un énorme développement industriel." Puis, le Herr ajoute avec une belle candeur : " Comment s'étonner alors que nous soyons des ânes en politique ? Il faut bien qu'il y ait un point faible quelque part ! "

Le Slave allemand n'est pas aussi habile homme d'affaires que le Teuton allemand ; donc, proclame ce dernier, il faut détruire le slavisme et l'incorporer à l'essence supérieure du teutonisme. Pareillement, les Anglo-Canadiens affirment avec quelque vraisemblance que si les Canadiens-français jetaient leur nationalité aux orties, ils acquerraient plus d'âpreté au gain. On peut supposer que tout en admettant jusqu'à un certain point la vraisemblance de cette prétention, les Polonais et les Canadiens-français—nombre d'entre eux, du moins—en

persisteraient tout autant à lutter jusqu'à la mort pour la sauvegarde de leur patrimoine national respectif, surtout lorsqu'on essaie de le leur arracher par la force.

Combien de fois n'ai-je pas entendu évoquer le rêve des incomparables progrès matériels qu'accomplirait le Canada si toute la population était entièrement anglo-saxonne! La chose est possible, mais seuls des mégalo-manes peuvent prétendre que ce soit là un motif suffisant d'imposer la mentalité anglaise aux Canadiens-français. Ceux-ci ne figurent pas dans le grand commerce au même degré que leurs compatriotes anglais, si l'on en croit certaines statistiques. Il y a de nombreuses exceptions à cette règle; certaines se présentent immédiatement à l'esprit, mais enfin une chose est établie, c'est que les Canadiens-français en général représentent 28 pour 100 de la population canadienne, et ne possèdent pas 28 pour 100 du capital investi dans les chemins de fer, les industries, le commerce et la finance du pays. Mais cette différence ne s'explique-t-elle que par celle qui sépare les deux mentalités?

Après la conquête, la population canadienne se trouva entourée de circonstances aussi nouvelles que celles dans lesquelles nous nous trou-

verions aujourd'hui si les Allemands étaient victorieux. Il leur fallait s'accommoder des nouvelles routes commerciales; la voie de Paris était fermée à jamais, et les nouveaux sentiers menaient à Londres et à New-York. Un système de crédit tout nouveau s'établit, que le Canadien ignorait et dans la sphère duquel il se trouvait totalement inconnu. L'importateur canadien-français ferma boutique, ou bien se trouva confiné au commerce inférieur du détail. Il n'existait pas alors d'industries indigènes, et lorsque celles-ci commencèrent leur carrière, quelques années plus tard, le Canadien-français manquait de capital et de crédit pour prendre sa part de la nouvelle prospérité. La France n'a rien fait ou, à peu près, pour ses anciens sujets devenus "anglais" à ses yeux; cela n'a pas empêché ceux-ci d'atteindre peu à peu une place fort respectable dans certaines branches d'industrie, en particulier celle de la chaussure, où ils ont établi leur compétence tant au point de vue financier qu'à celui de la haute direction, du souci de la qualité et de la perfection de la main-d'œuvre.

On a commis une injustice, sans doute involontaire mais certaine, à l'égard des Canadiens-français, en comparant la part qu'ils ont prise

au commerce, à la finance et à l'industrie canadiennes, avec celle des autres groupes nationaux. C'est avec des capitaux anglais et américains qu'ont été construits la majeure partie de nos chemins de fer et de nos usines. L'Angleterre s'est intéressée surtout aux chemins de fer, et les États-Unis au domaine industriel. Le nombre est surprenant de nos grandes usines qui ne sont que des succursales de certaines grandes corporations d'outre-frontière, et combien d'autres, d'origine canadienne et restées sous la direction d'administrateurs canadiens, n'en ont pas moins reçu de la finance de New-York ou de Chicago les moyens pécuniaires d'atteindre le développement que nous leur connaissons!

Les chiffres suivants, compilés par la *Dominion Securities Corporation*, font voir clairement l'importance de la part prise par ces deux grands pays dans la fortune publique et privée du Canada, grâce à l'aide financière accordée par eux à nos chemins de fer :

| | Capital fourni par | | | |
|----------------|--------------------|----------------|---------------|---------------|
| | le Canada | les États-Unis | l'Angleterre | Total |
| 1911. | \$549,500 | \$ 4,249,500 | \$95,673,700 | \$100,472,700 |
| 1912. | 150,000 | 13,290,000 | 56,532,320 | 69,972,320 |
| 1913. | | 11,475,000 | 97,053,044 | 108,528,044 |
| 1914. | | 12,690,000 | 46,715,666 | 59,405,666 |
| 1915. | | 17,500,000 | 20,415,665 | 37,915,665 |
| 1916. | | 15,920,000 | | 15,920,000 |
| 1917. | 200,000 | 17,500,000 | 4,866,666 | 22,566,666 |
| Total. | \$899,500 | \$92,624,500 | \$321,257,061 | \$414,781,061 |

Les chiffres suivants s'appliquent aux industries et à diverses entreprises :

| | Canada. | Etats-Unis. | Angleterre. | Total. |
|-----------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| 1911. . . | \$26,814,000 | \$ 10,970,000 | \$ 75,722,000 | \$113,506,000 |
| 1912. . . | 22,484,000 | 13,700,000 | 82,727,000 | 118,911,000 |
| 1913. . . | 18,832,800 | 13,360,000 | 64,245,976 | 96,438,776 |
| 1914. . . | 4,744,540 | 11,395,000 | 27,586,100 | 43,725,640 |
| 1915. . . | 5,775,000 | 13,140,000 | 3,740,000 | 22,655,000 |
| 1916. . . | 5,430,999 | 32,185,000 | 4,866,666 | 42,482,665 |
| 1917. . . | 11,097,800 | 21,340,000 | 55,000 | 32,492,800 |
| Total . . | \$95,179,139 | \$116,090,000 | \$258,942,742 | \$470,211,881 |

M. Fred. W. Field, rédacteur du *Monetary Times*, a établi que les placements anglais au Canada s'élèvent au total de 2,914 millions de dollars, et les fonds américains à 637 millions. Tout naturellement, ces vastes sommes et l'influence qu'elles représentent, profitent à peu près exclusivement aux Canadiens de langue anglaise. D'après la même autorité financière, les Américains sont intéressés pour 81 millions dans les forêts et les scieries du Canada, pour une somme au moins égale dans nos mines, et possèdent aussi de grands intérêts dans nos abattoirs et nos manufactures en général, surtout dans celles des machines servant à l'agriculture. On s'est accoutumé à mesurer le progrès du Canada au progrès de ces industries; mais il y a une différence à noter. Car puisque

les fonds, le capital-base sont venus de la Grande-Bretagne et des États-Unis, il faut bien que les profits s'en retournent à leur source. Il ne faut pas manier bien longtemps le crayon pour établir le total stupéfiant des sommes d'argent qu'il faut exporter du Canada à chaque année pour rencontrer ces obligations. Et comme les Canadiens-français ont moins emprunté de l'extérieur, il s'ensuit que les profits résultant des industries qu'ils contrôlent sont plus avantageux au pays. Il importe de tenir compte de cette différence lorsqu'on veut établir l'apport comparatif des deux éléments à la vie économique de la nation.

Non, ce n'est pas dans la différence de mentalité qu'il faut chercher la raison de la place secondaire qu'occupent les Canadiens-français dans le commerce et la finance de leur pays. Et pourtant, je suis porté à croire que c'est dans la différence de mentalité que se trouve l'explication du succès plus marqué des Anglo-Canadiens dans la même sphère.

Je causais récemment des affaires publiques avec un député du Parlement fédéral, et non des moins renseignés, qui me dit au cours de la conversation que tous les pays protestants sont plus riches que les pays catholiques. Ainsi

de l'Écosse, dont il comparait la richesse, arrachée de rudes montagnes, avec la gêne, la pauvreté de l'Italie, au sol beaucoup plus fertile. Il ne me fut pas difficile de découvrir, en poursuivant la conversation, que mon interlocuteur présentait cette illustration comme une confirmation de sa thèse de la supériorité de la mentalité protestante dans le domaine des affaires, et concluait conséquemment à la nécessité de l'école publique en Ontario pour la conversion religieuse et économique des Canadiens-français, et leur plus grand bien, selon la formule usitée. Cet argument n'a rien de nouveau, en effet, et on l'entend exprimer partout où il est question de races et de religions différentes.

Il serait trop long d'analyser cette affirmation, et nous nous contenterons pour le moment de faire remarquer que s'il est vrai que le protestant serve Mammon avec plus de ferveur et de profit que le catholique, il n'est pas moins certain que le Juif se montre encore plus industriel que le protestant; et pourtant, personne ne songe à suggérer sérieusement que catholiques et protestants se tournent vers le rabbi et adoptent les rites judaïques.

Loin de moi la pensée que le catholique soit inférieur au protestant dans le domaine des

affaires, ni que le protestant soit inférieur au juif, bien qu'on l'entende affirmer si souvent que beaucoup de personnes aient fini par le croire. Les convictions religieuses ou nationales ne sont pas du domaine matériel et l'on ne peut les peser sur des balances commerciales. Le succès en affaires mérite une certaine considération, mais il ne faut pas y attacher une importance dépassant la proportion des avantages qu'il peut apporter à l'humanité. Sans doute l'argument pécuniaire est-il le plus fort que l'on puisse invoquer en faveur de l'imposition de la langue et de la mentalité anglaises aux Canadiens-français; mais les Anglo-Canadiens eux-mêmes vendraient-ils leur droit d'aînesse pour ce plat de lentilles?

Le choc des deux nationalités au Canada n'est pas tout à fait sans précédent. L'Alsace-Lorraine présente à peu près le même spectacle: les Allemands y ont bien construit un réseau compliqué de chemins de fer et apporté aux deux provinces une prospérité inconnue jusqu'alors. Mais le peuple n'en a pas moins repoussé énergiquement toute tentative de lui faire adopter le tour d'esprit luthérien et teuton qui fait le fond, dit-on, de la mentalité allemande. M. Jacques Press, député de Colmar au

Reichstag, a dépeint un jour en termes vigoureux la faillite des tentatives faites par les conquérants pour remplacer le nationalisme par le matérialisme dans l'âme des Alsaciens-Lorrains: "L'histoire dira, déclarait-il, que l'Empire allemand a dûment conquis par la force l'Alsace et la Lorraine, mais que son administration a complètement failli à la tâche de conquête morale à laquelle elle s'est atachée, qu'elle n'a pas su conquérir le cœur et l'âme du peuple de ces deux provinces." Il manque évidemment quelque chose d'essentiel à l'argument commercial appliqué aux questions de nationalité.

Au risque de lasser le lecteur, je répéterai une fois de plus que je ne fais allusion ici qu'aux tendances et aux caractéristiques nationales d'ordre général. Ainsi, l'on sait bien qu'il se trouve des Anglo-Canadiens nombreux qui n'ont pas d'aptitudes ou de goût pour le commerce, tandis qu'il se trouve un nombre au moins égal de Canadiens-français qui ont les deux. Ce n'est que d'une façon générale que l'on peut établir que l'une des deux nationalités s'intéresse plus au commerce et y obtient des succès plus marqués.

On parle beaucoup chez nous, actuelle-

ment, d'étendre notre commerce d'exportation de produits achevés et plusieurs organisations officielles ou privées se préparent déjà à conquérir les marchés du monde au bénéfice de nos industries. Le gouvernement fait préparer, dit-on, des statistiques des ressources naturelles canadiennes particulièrement au point de vue de ce que nous pouvons fournir aux autres pays. N'est-il pas logique d'ajouter à nos minerais, à nos forêts, à notre force hydraulique, à nos fleuves et à nos chemins de fer, à nos usines et aux machines qui s'y trouvent, la " ressource " précieuse que nous avons de pouvoir utiliser par l'univers les deux langues prédominantes du commerce international ?

L'Anglais n'a jamais été un brillant linguiste, et a toujours dû se servir d'interprètes dans ses relations avec les peuples étrangers. Il est même notoire qu'avant la guerre le gouvernement britannique se servait d'Allemands comme interprètes; on en sait assez long présentement pour deviner de quelle nature étaient les services rendus à la Grande-Bretagne par ces officieux serviteurs, et quels étaient au fond leurs maîtres véritables. Dès avant la guerre, le public anglais avait été averti de se méfier,

mais ce fut en vain. A quel point le développement économique de l'Allemagne fut aidé par les renseignements qu'elle put ainsi se procurer chez ses concurrents mêmes, on ne le saura jamais exactement. L'important maintenant c'est que le truc soit éventé, et que la Grande-Bretagne soit bien résolue de ne plus employer d'autres que ses nationaux pour les postes de confiance nécessitant la connaissance des langues de ses voisins, clients ou concurrents.

Le gouvernement canadien publie, sous les auspices de son ministère du commerce, un bulletin mensuel de renseignements destinés aux maisons de commerce et d'industrie, et nous y trouvons, dans la livraison de février 1916 l'annonce suivante :

“ Un comité spécial de la chambre de commerce d'Aberdeen, chargé de préparer le commerce d'après-guerre, a rédigé une série de résolutions dont l'une suggère la création d'un ministère du commerce britannique.

“ L'une des fonctions de ce ministère serait de placer, partout où l'utilité s'en ferait sentir, des consuls d'origine britannique, investis de pouvoirs très étendus pour travailler à l'expansion du commerce britannique. Une autre réso-

lution réclame une révision immédiate de notre système éducationnel, surtout au point de vue des langues modernes, dont l'enseignement devrait être obligatoire dans toutes les universités."

Par ailleurs, citons maintenant les paroles prononcées vers la même date par sir Charles Wakefield, lord-maire de Londres, à propos des relations plus étroites qui existent maintenant entre la France et la Grande-Bretagne.

"Quelque nécessaire qu'ait été avant la guerre la connaissance de la langue et de la littérature françaises, il est de toute évidence que l'alliance sacrée qui existe maintenant entre ces deux grandes nations nous rend cette connaissance absolument essentielle. Nous étions déjà d'excellents amis, mais le fait d'avoir ainsi combattu côte à côte dans ce terrible conflit cimentera à jamais cette amitié. Je dis qu'à l'avenir, l'étude mutuelle de nos langues respectives devrait faire partie de l'enseignement obligatoire de chacune de nos universités respectives."

La langue française obligatoire dans toutes les écoles et les universités anglaises! Et pourquoi pas? Rien ne saurait être plus avantageux

au commerce anglais de par le monde. On peut m'objecter que le français est déjà enseigné dans les "High Schools" de l'Ontario et à l'université de Toronto, mais — et j'en parle par expérience — bien peu nombreux sont les gradués qui s'en peuvent servir dans la vie courante. Je n'ai pas oublié ma naïve stupéfaction et mon envie lorsque j'entendis pour la première fois les petits vendeurs de journaux de Montréal parler si facilement ce français qui m'avait coûté tant d'heures laborieuses. La connaissance des langues ne vient pas aisément à l'élève des écoles publiques anglaises de l'Ontario. Le Canadien-français est peut-être moins doué pour le commerce que l'Anglo-Canadien, mais il le dépasse aisément en aptitudes linguistiques.

S'il est vrai, comme on nous l'affirme, que le Canadien-français ne soit pas aussi doué que nous pour les mathématiques, n'est-il pas permis de demander au gouvernement de l'Ontario s'il croit les lui faciliter beaucoup en les lui faisant enseigner dans une langue dans laquelle il pense nécessairement avec plus de difficulté? L'Ontario sert-il beaucoup mieux l'intérêt national en limitant l'enseignement du français à une heure par jour? On croirait

plutôt qu'au point de vue du commerce extérieur, que nous cherchons à augmenter, nous ne soyons en train de saboter ainsi l'une de nos "ressources naturelles" les plus précieuses. Nous trouverions le même avantage à mettre le feu à nos forêts. Ignore-t-on chez nous que rien ne saurait nous mieux servir dans la concurrence mondiale pour le commerce d'exportation, que la possession de la langue de la diplomatie et du haut commerce international ?

Jusqu'à présent il nous a été facile de disposer des quelques produits que nous pouvions réserver à l'exportation et qui consistaient principalement en céréales, fromage, porc et bois de commerce; nos deux clients principaux étaient la Grande-Bretagne et les États-Unis, *pays de langue anglaise.*

Mais la guerre nous a ouvert de nouveaux horizons, par le développement immense qu'elle a donné à notre exportation. Durant les douze mois qui ont précédé les hostilités, le Canada a exporté des marchandises au total de 63 millions de piastres, tandis que dans la même période se terminant le 30 novembre 1917 ce commerce atteignit le chiffre étonnant de 703 millions. Nos industriels ne perdront pas volon-

tiers l'habitude de ces gros chiffres et de ces profits importants ; ils conserveront le goût des marchés étrangers. Ayant appris la valeur de l'économie et de l'efficacité à l'école de la grande guerre, les manufacturiers canadiens ne négligeront rien pour maintenir outre mer la demande des produits canadiens. Il y aura des ponts à reconstruire dans les Flandres, en Pologne et en France ; des chemins de fer à faire renaître, des hautes et massives constructions d'acier et de ciment armé à ériger. Nos entrepreneurs sont d'avis qu'il leur revient de droit une part de cette activité, et ils ont bien raison. Ils ont à leur service des hommes qu'une longue pratique a préparés à ce genre d'entreprises, et qui possèdent au surplus l'avantage incalculable de connaître les deux langues dominantes du grand commerce. Ils sont par conséquent en mesure de préparer des devis et de soumettre des projets dans la langue de l'acheteur, ils peuvent ensuite procéder à l'exécution du travail convenu sans qu'il se produise aucun des malentendus fréquents qu'on ne peut éviter lorsque les deux parties contractantes ne parlent pas la même langue.

Dans le domaine forestier, par exemple, nous sommes vendeurs de bois, marchands de pulpe

mécanique et chimique, et de papier des meilleures comme des plus humbles qualités; nos usines sont actionnées par la force hydraulique inépuisable de nos rivières, ce qui diminue encore le prix de revient de nos produits et nous place avantageusement, dans la course de la concurrence; et, pour donner le coup de grâce à l'adversaire, nous disposons de vendeurs et de placiers parlant avec toute l'élégance et la facilité voulues la langue même du pays acheteur. C'est là pour nous un "actif" d'une valeur inestimable.

Nous avons déjà commencé avec assez de succès à nous tailler des marchés à l'extérieur et nous n'y serons pas tout à fait des débutants. Il se trouve au Mexique, par exemple, des services publics importants, comprenant des lignes de tramways, l'éclairage, la force motrice et les aqueducs, que des Canadiens possèdent en grande partie et dirigent avec succès. Cet état de choses nécessite des rapports fréquents avec les représentants du gouvernement ou des municipalités intéressées. Si le directeur ou l'officier de la Compagnie possède la langue espagnole, tout est bien, mais s'il ne sait que l'anglais, alors il doit subir tous les inconvénients inhérents à la conversation par inter-

prête. Cet inconvénient disparaît cependant si le Canadien sait parler français, car la langue française est la langue du monde officiel au Mexique. De même en Amérique du Sud, où se trouvent également beaucoup d'industries soutenues et dirigées par le capital canadien; si les dirigeants de notre pays sont en mesure de parler le portugais ou l'espagnol, tout est bien, mais autrement il leur faut recourir à des interprètes. Sauf, cependant, s'ils savent le français, qui est familier à tous les cercles de la diplomatie et des affaires dans les républiques sud-américaines. Et la même chose se répète à peu près dans tout l'univers.

On n'a pas l'intention de rabaisser ici le prestige de la langue anglaise, qui sert d'intermédiaire à une grande proportion du commerce mondial. Mais la langue anglaise n'est pas unique au monde, il faut nous en rendre compte si nous voulons rompre les liens qui nous retiennent dans nos bornes commerciales actuelles. Whittaker, aux connaissances universelles, nous apprend que l'anglais est parlé par 160 millions d'êtres et que 70 millions parlent français, mais il ajoute que 125 autres millions de personnes parlent des langues parentes du français. Il est donc de toute évi-

dence que la possession d'une forte population de langue française au Canada nous assure une supériorité dans la propagande sur les marchés du monde extérieur; et que le succès ne tient plus qu'à notre diligence et à notre habilité à assembler les matériaux et à assurer les moyens de transport.

CHAPITRE VII

L'ÉDUCATION

ON A VU dans le chapitre précédent que c'est à une différence de mentalité qu'il convient d'attribuer les résultats différents obtenus par les deux nationalités dans l'ordre matériel; et que dans les deux cas la mentalité est le fruit de l'éducation reçue. On entend même proclamer dans les réunions publiques que l'éducation est la seule cause des différends qui nous séparent.

Le sujet est vaste, et ne peut être traité à fond dans le cadre limité d'un chapitre, mais comme d'autre part il se rattache étroitement à la question que nous sommes à étudier, nous ne saurions le laisser entièrement de côté. Il s'impose à notre étude à cause d'un état de choses fondamental qui se peut définir comme suit : les Canadiens-français, presque exclusivement catholiques romains, reçoivent la plus grande partie de leur formation dans des écoles à base religieuse; tandis que les Anglo-Canadiens, presque exclusivement protestants, sont for-

més dans des institutions d'État. Il y a donc là un problème qui s'impose à notre étude attentive.

L'éducation scolaire et la nationalité me font penser à l'énigme familière de la poule et de l'œuf, qui a intrigué mon enfance; lequel des deux, au début, a donné naissance à l'autre, l'œuf ou la poule? Je n'ai jamais entendu exprimer de réponse concluante, et le cas de l'éducation n'est-il pas un peu le même? C'est l'école qui fait l'homme, mais elle a elle-même été conçue et mise au monde par l'homme. On peut attribuer beaucoup du caractère et du tempérament des Canadiens-français à leurs écoles, mais d'autre part ce sont ces caractéristiques mêmes qui se sont manifestées dans la création du système scolaire en vigueur. C'est un cercle vicieux dont nous ne sortirons qu'en nous rappelant que tous deux, l'homme et l'école, ne sont que le produit des aspirations et des traditions du passé, et que tous deux aussi subissent le lent procédé d'évolution progressive qui entraîne toutes choses créées.

Il est plus facile au commun des mortels de constater un état de choses que de l'analyser et d'en trouver le pourquoi. Ainsi le premier venu se contente-t-il généralement de voir le

produit de la ferme ou de l'usine, sans remonter aux causes qui lui ont donné l'existence; et si le produit ne lui plaît pas, il sera porté d'instinct à le détruire sans l'avoir compris. Mais si, du même coup, il en prive quelqu'un qui en retirait bénéfice, alors il y a injustice formelle et notre homme eût mieux fait de réfléchir. N'est-ce pas là la situation dans laquelle nous nous sommes mis, en ce qui concerne les écoles françaises-anglaises, dites "écoles bilingues", de l'Ontario?

Le citoyen ordinaire de l'Ontario est porté à ne voir tout d'abord dans cette question épineuse que la main du prêtre de langue française cherchant à arracher l'école au légitime contrôle de l'État. Pour lui, l'école primaire est la base posée par l'État pour soutenir la structure du "High School" et de l'université; voilà pour notre homme le système intangible qui doit présider à l'organisation éducationnelle dans le monde entier; et il s'indigne de voir l'Église usurper, selon lui, la prérogative de l'État. Le malheur c'est que l'histoire autant que la raison proclame cette conception entièrement erronée, de la base au faite. Ce furent des prêtres français qui introduisirent le bienfait de l'instruction au Canada, et assez cu-

rieusement ce furent aussi des prêtres français qui, s'ils n'implantèrent pas la première école en Angleterre, eurent au moins le mérite de la soutenir et de la faire revivre avec tant de soin qu'elle put devenir une institution permanente dans la vie du pays. Pierre de Blois nous a laissé, en termes pittoresques, un aperçu des premiers temps de l'existence de l'université de Cambridge: " L'abbé Joffred, dit-il, envoya au manoir de Cotenham, près Cambridge, son compagnon d'études, le moine Gislebert, professeur de théologie, qui, avec trois autres, l'avait suivi en Angleterre; et tous étant bien férus de philosophie et autres sciences antiques, se rendaient chaque jour à Cambridge, où ils louèrent une grange publique, firent profession ouverte de sciences, et en peu de temps réunirent un grand nombre d'étudiants. Le nombre s'en accrut tellement qu'en moins de deux ans, on ne put plus trouver de grange ou d'église assez grande pour les contenir. Sur quoi ils se dispersèrent en divers endroits de la ville semblablement à l'université d'Orléans. Dans la matinée, le frère Odo, ancien grammairien et poète satyrique, lisait la grammaire aux garçonnets les moins âgés qu'on lui avait assignés, selon la doctrine de

Priscian et de Rémigius. A une heure, Terrius, sophiste subtil, démontrait la logique d'Aristote aux plus âgés, selon les introductions et les commentaires de Porphyre et d'Avverroë. A trois heures d'horloge, le frère Guillaume donnait un cours sur la rhétorique de Tully et les institutions de Quintillien. Et quant à Gislebert, le maître principal, il prêchait au peuple tous les dimanches et fêtes. De cette petite source naquirent des fleuves abondants qui réjouirent la cité de Dieu et enrichirent le royaume entier de maîtres et de professeurs sortis de l'université de Cambridge comme d'un autre paradis."

Et les écoles communes vinrent après l'université, dont elles étaient le produit naturel, et ce ne fut pas l'université qui naquit des écoles communes. L'éducation procède de haut en bas, et non pas de bas en haut. A leur naissance, les écoles communes furent considérées, elles aussi, comme " de fleuves abondants réjouissant la cité de Dieu "; c'était la conception universelle il n'y a pas encore si longtemps. Il y avait Laval au Canada français avant qu'il y eût Harvard dans l'Amérique anglaise; et ces deux universités furent des institutions ecclésiastiques. C'est de ces cités de Dieu et de la

science que partirent les missionnaires qui devaient fonder les écoles communes que nous possédons encore aujourd'hui. Les écoles canadiennes n'étaient alors que des missions pour enseigner la langue de Sa Majesté Très Chrétienne aux petits sauvages. On ne peut pas dire non plus que la Réforme changea cette conception de l'école commune; le but du fleuve resta le même, il n'y eut de changé que le cours des chenaux. Après quelque temps, le nombre de ces chenaux se multiplia et à mesure qu'augmentait le nombre des sectes, les fleuves de science se subdivisèrent aussi. Mais si l'histoire ne nous trompe pas, ce ne fut pas à cause de cela que l'État s'empara du contrôle de l'instruction publique. Ce fut parce que l'État voulait détourner de la direction de la " cité de Dieu " les fleuves du savoir, pour les capter à son profit.

Ce fut Napoléon, dit M. J. W. Headlam, de Cambridge, dans un chapitre consacré à "*l'Unité de la civilisation occidentale*" " qui tenta le premier de convertir tout le réseau des écoles françaises en un instrument de propagande organisée du culte de l'Empire. Depuis ce temps, il n'est peut-être pas un gouvernement qui n'ait emboîté fidèlement le pas à cette poli-

tique; on ne voit guère d'exception importante que celle de l'Angleterre, dont seul le gouvernement a été assez fort pour se reposer sur le sens politique naturel et spontané de son peuple. Il va de soi que partout où l'État est fondé sur la nation, l'école sert à développer chez l'enfant une forte conception de la nationalité. L'institution scolaire, qui pendant si longtemps abrita et fortifia l'arbre de l'unité européenne, est devenue le plus puissant agent possible de la perpétuation et du développement exagéré des disputes nationales. "A Trieste et en Pologne, dit M. Headlam, en Alsace et en Macédoine, on trouve des rois et des politiciens qui se disputent l'âme et l'intelligence des enfants, et l'on peut dire que c'est à l'école, au collège et à l'université que s'est préparé le conflit qui dévaste aujourd'hui l'Europe."

Il était fatal que l'ingérence de l'État dans le domaine scolaire eût pour conséquence le bouleversement complet des notions acceptées en matière d'éducation; car il est patent que l'école ne peut pas continuer d'être le cours d'eau qui réjouit la cité de Dieu, si la réjouissance de la cité de Dieu ne constitue pas l'un des articles du programme du parti au pouvoir. L'école est devenue laïque, et en France, patrie

de l'école d'État, il arriva, selon la nuance du parti au pouvoir, qu'elle fut non-seulement a-religieuse, mais même antireligieuse. "On a dit, déclarait un fonctionnaire adressant la parole aux écoliers de France, on a dit que nous avons chassé Dieu de l'école. C'est une erreur: on ne peut chasser que ce qui existe, et Dieu n'existe pas."

L'évangile prêché à l'école devint alors l'évangile du parti politique dominant, et varia selon ses exigences ou celles de l'État. Le pays faisait-il un effort vers la domination extérieure? L'évangile devint celui de la grandeur militaire; le pays redoutait-il une agression possible? Ce fut le dogme, bien souvent, du chauvinisme au lieu du patriotisme; le pays recherchait-il la richesse? Ce fut l'évangile de la production qui devint à la mode. L'Allemagne utilisa ses écoles pour cultiver intensément l'idée que rien n'importait plus que la richesse et la puissance militaire de l'Allemagne. Les États-Unis, enseignant la loyauté au drapeau étoilé, préparèrent un curriculum inspiré de la grandeur commerciale des États-Unis. Et le Canada anglais suivit en tout l'exemple des Américains, à la seule exception du dessin du drapeau.

Au Canada comme aux États-Unis, l'usine scolaire et éducationnelle en général est faite et outillée pour rendre un produit qui réponde avant tout aux besoins industriels du pays. Qu'on me comprenne bien, je ne dis pas qu'on n'y enseigne pas une grande variété de sujets d'étude; mais si l'on insiste sur quelque chose, c'est surtout sur ce qui conduit à l'efficacité dans l'usine et à l'habileté dans le bureau d'affaires. Telle est la volonté du parti au pouvoir, et probablement aussi du parti qui aspire au pouvoir. Il en est pourtant parmi nous qui croient que c'est l'agriculture qui constitue la fonction économique la plus essentielle de ce pays, et que l'État commet une erreur grave en donnant plus de soin à l'industrie mécanique. Nous aurons l'occasion d'y insister plus loin; il est certain, en tous cas, que les programmes scolaires en général s'inspirent de plus de sollicitude pour les besoins industriels des villes que pour l'intérêt général du pays. Ici comme ailleurs, l'opinion des villes passe trop souvent pour l'opinion publique générale, grâce aux plus grandes facilités de publication qu'on y trouve à sa disposition; or, la voix des villes n'est pas nécessairement la voix du peuple, ainsi qu'on l'oublie trop souvent.

Il est entendu que l'enquête faite sur les écoles françaises-anglaises de nos campagnes par M. Merchant et d'autres, a révélé un état de choses imparfait et dont le public a reçu une mauvaise impression. Mais pourquoi n'a-t-on pas fait subir une enquête semblable aux écoles où seule la langue anglaise est employée? J'ai de bonnes raisons de croire que ces écoles sont inférieures aujourd'hui à ce qu'elles étaient il y a trente ans; je le tiens d'une source très autorisée et mon information est toute récente. On m'affirme, par exemple, que dans 70 comtés sur 100, on change d'instituteur ou d'institutrice à chaque année; pourquoi cela? Il me paraît qu'il serait pour le moins intéressant de soumettre à leur tour les écoles rurales anglaises à une enquête attentive.

De même pour les écoles des villes. Il existe dans les centres urbains une préférence marquée pour les écoles privées au détriment de celles de l'État, et l'on a attribué ce mouvement à une variété de snobisme, tandis qu'en réalité il n'est qu'une manifestation du désir qu'ont les parents de faire inculquer des goûts élevés et des manières soignées à leurs enfants, plutôt qu'une grande variété de connaissances.

Et c'est la stricte vérité que les écoles d'État

sont de pauvres instruments d'éducation proprement dite; elles peuvent instruire, elles ne " forment " pas; elles sont à ce point de vue à cent coudées au-dessous des écoles préparatoires privées ou religieuses, de foi catholique ou protestante, que l'on trouve dans la province. C'est sans doute dans la ville de Toronto que les écoles publiques atteignent leur plus haut degré de perfection, et pourtant il se trouve des milliers de parents protestants qui se refusent à les utiliser pour la formation de leurs enfants, ainsi qu'il est démontré par le grand nombre d'institutions privées qui fleurissent dans la ville. On s'apercevra probablement un jour qu'en dépit du courant d'opinion actuel, l'État n'est bon qu'à instruire, et n'est pas compétent pour former le caractère et l'âme. Il est déjà acquis que l'État est loin de remplacer efficacement le vieux " dominie " ou précepteur écossais, qui n'instruisait peut-être pas aussi bien, mais donnait toujours une bien meilleure éducation morale et sociale.

L'école à base religieuse ne fait peut-être pas du Canadien-français un homme d'affaires aussi généralement outillé que l'école publique en produit couramment; elle lui enseigne cependant sur le sens de la vie, une philoso-

phie qui peut n'être pas de notre goût à tous, mais en quoi améliorons-nous les choses, en abandonnant à la famille, ou à l'heure hebdomadaire du Sunday School, l'enseignement des problèmes vitaux? Partout dans les écoles religieuses, le but principal de la formation est le même: la relation de l'élève avec l'univers qui l'entoure. Comme aux siècles anciens, l'école est le " fleuve abondant qui réjouit la cité de Dieu ". L'Église n'a rien trouvé à changer à sa manière de voir sur ce point. Elle continue de penser — en 1918 comme en 1418 — que la vie humaine n'étant qu'un stage préparatoire à l'éternité, doit être consacrée à une constante et persévérante étude. La vie terrestre n'est pas une fin, mais seulement un moyen d'atteindre à une fin. " Nous ne faisons qu'élever la maison que nous habiterons alors. " Étant donné que l'homme a été mis au monde pour apprendre à servir Dieu sur la terre afin de pouvoir l'adorer dans le ciel, cette destinée prend nécessairement le pas sur les mesquines préoccupations humaines. " Que sert à l'homme de posséder l'univers, s'il vient à perdre son âme? ". Puisque l'homme ne peut guère compter que sur soixante ou soixante-dix années d'existence, il est bon qu'il ne perde jamais

de vue la seule chose qui doive vraiment compter, la seule qui sera permanente. On ne peut établir de ligne de démarcation nette entre ce qui est à Dieu et ce qui est à l'homme, car en fin de compte, tout doit revenir à Dieu, passé, présent et avenir. Je crois que là-dessus, catholiques et protestants sont d'accord. Mais il semble qu'ils se séparent ensuite, car l'Église catholique romaine pousse le raisonnement jusqu'à sa conséquence logique, à savoir que l'école et l'Église sont inséparables. C'est une conclusion à laquelle s'objectent la majorité des protestants. L'école et l'Église, raisonnent les catholiques romains, constituent de fait une institution indivisible, chargée de conduire l'être humain depuis l'enfance jusqu'à la maturité et au vieil âge, jusqu'à ce que l'âme s'envole, ayant terminé ses jours d'étude, vers la " cité de Dieu ".

Les écoles d'État de l'Ontario n'ont jamais été anti-religieuses comme en France, ni même a-religieuses. Dieu y est admis, mais seulement comme " neutre ". C'est un visiteur officieux et peu connu. Il n'est pas, comme dans l'école religieuse, la base et l'âme même des travaux scolaires. Il se manifeste cependant des signes de changement d'opinion à ce sujet,

et des philosophes, même protestants, commencent à "découvrir", comme dit M. Brierley dans "Ourselves and the Universe" (*Nous et l'univers*) "que Dieu n'est pas seulement la source et l'objet des sentiments religieux, mais qu'il est aussi musicien, artiste, mathématicien, le créateur et le dispensateur de toute beauté, et qu'en cherchant à nous élever dans ces directions, c'est vers lui que nous tendons."

Sûrement il n'est pas exact de dire que ce soit là une vraie "découverte"! Et n'est-ce pas plutôt un simple retour à la vieille allégorie du "fleuve abondant qui réjouit la cité de Dieu"?

Nous avons vu qu'il existe l'impression générale que la mentalité protestante est supérieure à la mentalité catholique, au point de vue du succès en affaires; et si tel est le cas, il faut admettre que la culpabilité en remonte au système catholique d'instruction et d'éducation, qui appuie si fortement sur le côté surnaturel des choses. Bien que l'on puisse toujours se flatter complaisamment de pouvoir servir également Dieu et Mammon, il n'est pas moins vrai que du point de départ de la formation dépendra la direction de toute la vie. Que l'on comprenne bien que je ne prétends pas les catholiques aient

une plus juste conception des choses surnaturelles que les protestants, mais je n'hésite pas à dire que les catholiques consacrent plus de temps à les comprendre. D'aucuns croiront que les catholiques laissent la proie pour l'ombre; et d'autres craignent qu'ils ne soient pas mieux renseignés sur l'autre monde qu'ils ne le sont apparemment sur l'économie du monde matériel; mais c'est une question insondable et un terrain dangereux sur lequel nous n'entrerons pas,

Rien n'illustre mieux la conception différente qu'ont les deux races du problème éducationnel que la façon dont elles ont respectivement organisé leurs systèmes administratifs d'instruction publique. Prenons d'abord l'Ontario: lorsque le Premier-Ministre y constitue son cabinet, il choisit parmi les hommes publics qui l'entourent, un ministre pour la voirie, un pour les terres, un pour l'agriculture, un pour les finances. . . puis un pour l'instruction publique; il en va de même pour les autres provinces anglaises. On y considère l'instruction publique comme l'une des matières subordonnées à l'action du gouvernement. Personne ne songe à consulter le peuple dans le choix de l'homme le mieux qualifié pour diriger la formation de ses

enfants. Et l'on ne saurait blâmer le premier ministre s'il ne déniche pas la plus haute compétence qui se trouve dans le pays; car son choix est limité aux cinq ou six douzaines de politiciens que les élections ont envoyés siéger autour de lui. Il peut bien arriver qu'il se trouve parmi ceux-là un homme dûment qualifié; comme dans tous les jeux de hasard, il y a dans la politique des chances de succès même pour le bien général. Mais le contraire se peut aussi, et alors qu'arrivera-t-il? Il faut bien que le conseil contienne un ministre de l'Instruction, et qui sera-t-il? S'il s'agissait de la Justice, on exigerait du nouveau dignitaire des parchemins attestant qu'il est dûment considéré comme homme de loi parmi ses collègues; mais il n'est pas considéré comme essentiel à un homme chargé de présider à la direction de l'Instruction publique, de posséder des connaissances en la matière. Il arrivera donc de deux choses l'une: ou bien le nouvel honorable sera homme d'esprit et se rendra compte de son incompetence, et alors il s'en rapportera à ses subordonnés pour faire aller les choses au mieux; dans ce cas, autant n'avoir pas de ministre. Ou bien, incapable de se rendre compte de son incompetence, le ministre insistera pour faire

sentir son influence; et ce sera tant pis pour les jeunes générations.

Là où l'on peut toujours compter trouver le ministre à l'œuvre, cependant, c'est lorsque la politique entre un jeu; et ne vaudrait-il pas mieux, pourtant, en préserver les écoles?

Il n'y a pas de ministre de l'Instruction publique, dans la province de Québec. On y a supprimé toute possibilité d'influence politique. Au lieu d'un politicien, on y a institué deux comités, l'un catholique romain, contenant 36 membres, et l'autre, protestant, qui en compte 22; chacun des deux se compose de laïques et d'ecclésiastiques, et chacun est complètement indépendant de l'autre. Tous deux ont avec la bureaucratie les mêmes relations qu'aurait un ministre dans une autre province; leurs décisions doivent être ratifiées par arrêté ministériel, mais ce n'est que formalité nominale. Les politiciens se tiennent à l'écart, et le gouvernement ne prête sa machinerie que pour donner force de loi aux désirs des comités. C'est de toute évidence le comité qui gouverne, et le gouvernement tient à honneur d'y nommer les personnages plus distingués dans le domaine de l'éducation et de la vie publique. On dira qu'il y a loin de la théorie à la pratique dans

l'administration des affaires. Ici cependant la réalité semble répondre à la théorie. On en pourra juger par les noms que voici, des membres du comité protestant :

Sir William Peterson, K.C.M.G., L.L.D. président ; le professeur A. W. Kneeland, M.A., B.C.L. du collège Macdonald, etc ; le révérend A. T. Love, B.A.D.D. de Québec ; sir Herbert Ames, K.B., L.L. D. député au Parlement fédéral ; M. Gavin J. Walker, de Lachute ; l'honorable Sydney Fisher, B.A., ancien ministre, de Knowlton ; M. W. M. Rowat, médecin ; Lord Atholstan, M. le juge McCorkill, D.C.D., L.L.D. ; le professeur J. A. Dale, M.A., de l'université McGill ; le révérend R. A. Parrock, M.A., D.C.L., du collège Bishop, de Lennoxville ; M. Howard Murray, de Montréal ; M. Robert Bickerdike, ancien député ; M. W. S. Bullock, député provincial ; le très révérend Lennox Williams, évêque anglican de Québec ; l'honorable W. G. Mitchell, trésorier provincial ; le révérend E. I. Rexford, D.C.L., L.L.D. ; M. W. L. Shurtleff, C.R., L.L.D. ; l'honorable George Bryson, conseiller législatif ; Charles McBurney, B.A., principal de l'Académie de Lachute ; Marc G. Crombie, de Richmond, Mlle I. E. Brittain, M.A.

Ces personnes éminentes sont élues à vie, à l'exception de l'une d'entre elles, que choisissent annuellement les instituteurs et institutrices. Voilà ce que le " Québec arriéré " possède à la place d'un ministre de l'Instruction publique. Et nous n'avons nommé là que les membres du comité protestant, car un autre corps de personnalités éminentes, laïques et ecclésiastiques, préside aux destinées des écoles catholiques.

Ces comités ne changent pas avec les gouvernements, et les fluctuations de la politique n'ont aucune répercussion sur leur stabilité et la continuité de leur effort; il peut y avoir des scandales dans la construction des bonnes routes ou l'administration des terres de la Couronne, et le conseil des ministres peut sauter dans une crise ou à la suite d'un appel au peuple; mais les comités de l'instruction poursuivent imperturbablement leur tâche importante, et continuent de donner aux générations de demain le bénéfice de leurs connaissances et de l'élévation de caractère de leurs membres. Et nulle animosité n'existe entre les deux camps; ayant reconnu dès l'abord qu'une différence fondamentale les sépare, ils ont négligé de la discuter et s'entendent amicalement par-dessus

ce fossé conventionnel. S'il se trouve dans le public des cerveaux étroits qui voudraient lancer de la boue autour d'eux, le bon sens populaire a tôt fait de les évaluer et personne ne les écoute en dehors de leur petit clan. Il y a sans doute de la critique occasionnelle; mais, sauf de rares exceptions, chacun des deux côtés s'abstient de s'ingérer dans les affaires du voisin, et l'on peut dire que catholiques et protestants jouissent de l'esprit de paix que notre antique chroniqueur a appelé "le fleuve abondant qui réjouit la cité de Dieu."

Puisque l'instruction est descendue de l'université à l'école commune, comme nous l'avons vu plus haut, il convient de remonter à celle-là pour trouver la source des différences de culture dont témoignent les deux mentalités canadiennes. Je ne chercherai pas à analyser l'enseignement comparé des universités de Laval et de Toronto, mais plutôt jetterons-nous un coup d'œil sur les résultats qu'on y obtient. Vingt années de relations avec les classes instruites de deux nationalités me permettent d'affirmer sans crainte que le Canadien-français est généralement plus versé dans la connaissance des classiques. Non-seulement il est plus familier avec Platon, Aristote et Cicéron et le reste des

anciens qui martyrisent encore la jeunesse universelle, mais un plus grand nombre ont conservé une facilité d'expression en prose grecque ou latine, cette dernière surtout. On peut différer d'opinion sur la valeur pratique des études classiques, que beaucoup regardent aujourd'hui comme inutiles; mais il n'est pas permis d'oublier que telle est la formation morale qui a donné à l'Angleterre Fox, Pitt, Acton, Gladstone, Balfour et beaucoup d'autres parmi les plus hautes personnalités du monde anglais et de l'univers en général. Lord Haldane disait, dans son discours d'intronisation comme chancelier de l'université de Bristol : " A la suite de longues observations, tant au Barreau que dans l'administration, je suis venu à la conclusion qu'en règle générale, la meilleure et la plus utile préparation pour les sphères supérieures du service public, c'est une bonne formation littéraire, et surtout la formation à base d'une bonne connaissance des classiques, encore que cette condition ne soit pas, je crois, absolument essentielle." Cette opinion résume assez bien celle de tous ceux qui ne sont pas complètement imprégnés par le matérialisme.

On peut bien traiter le cours classique de " démodé " si l'on veut, et de fait nous avons

vu par la citation de Pierre de Blois qu'il remonte à une époque assez lointaine. " Il ne fait pas de doute que les hommes varient, continue Lord Haldane, et que la science ou la littérature moderne puissent développer l'esprit, chez ceux qui jouissent d'aptitudes spéciales, mieux encore que les littératures grecque ou latine." Si l'on veut; mais la connaissance des langues mortes n'est pas la seule que le Canadien-français puisse réclamer à son honneur. Il possède également une meilleure connaissance des langues vivantes, ou si l'on veut, il obtient de meilleurs résultats de l'effort qu'il leur consacre. Le lecteur se dira peut-être que j'ai été heureux dans mes rencontres de Canadiens - français et malheureux dans celles de Canadiens-anglais, mais je ne me base pas seulement sur ma propre expérience; d'autres que moi partagent les opinions que je viens d'émettre et connaissent aussi bien que moi-même les deux nationalités. Par exemple, ils ne peuvent ignorer que l'Anglo-Canadien qui a passé par les stages du " Collegiate Institute " et de l'université d'État ne possède qu'une connaissance bien imparfaite de la langue française, surtout au point de vue de la conversation; plus rarement a-t-il une vague

connaissance des classiques français et moins souvent encore rencontre-t-on celui qui est en état de se tenir au courant de la pensée française contemporaine.

Ne ressort-il pas de là, que la plus grande compétence du Canadien-français en matière de langues modernes lui vient de sa meilleure formation classique? Et qu'au lieu d'être du temps perdu, la connaissance des classiques est indispensable à la bonne connaissance de l'anglais? Nous nous étonnons souvent de la distinction instinctive avec laquelle les Canadiens-français s'expriment dans la langue anglaise, et souvent même les erreurs que nous croyons découvrir se justifient, recherches faites, par l'étymologie. Avec notre insouciance ordinaire en ces questions, nous avons pris l'habitude d'attribuer leur succès en linguistique à des aptitudes de races, tandis qu'il est plutôt imputable à la soigneuse préparation que leur esprit a reçue avant qu'on n'y implantât les premiers rudiments de la connaissance de l'anglais. Nous pouvons bien nous appeler nous-mêmes la race anglo-saxonne, mais ce n'est qu'au mépris de l'opinion des maîtres de la science que nous pouvons parler d'une langue anglo-saxonne. Car pendant trois cents

ans le bilinguisme a régné en Angleterre, et quoi qu'en puissent dire ceux qui prétendent que la langue française parlée au Canada est un patois quelconque, ils ne peuvent nier que ce fut surtout un dialecte franco-normand qui vécut pendant ces trois siècles à côté de l'anglo-saxon et se fusionna ensuite dans ce qui constitue aujourd'hui notre parler national. A la vérité, nous devons beaucoup aux ancêtres des Canadiens-français, et, ne l'oublions pas, à leurs prêtres également. Car c'est de ces derniers que nous avons reçu les mots latins qui forment "le corps principal de notre langue littéraire". La partie mécanique, pourrait-on dire, de la langue, inflexions, adjectifs numériques, pronoms, prépositions et conjonctions — est anglo-saxonne, mais les autres sont surtout latins et français; et quant à l'âme de la langue, nous la devons aux régions continentales qui rendaient hommage et payaient le tribut à Rome. Regardons plutôt l'extrait suivant de la célèbre entrée en matière du "Piers Plowman", poème des premiers temps, que sir Arthur Quiller-Couch, professeur de littérature anglaise à Cambridge, considère comme l'un des plus beaux joyaux anglo-saxons qui aient été conservés :

"Bote in a Mayes Morwynge—on Malverne hulles
 Me bi-fel a ferly—a Feyrie me thoulte ;
 I was weori of wandringe—and went me to reste
 Under a brod banke—by a Bourne syde,
 And as I lay and leonede—and lokede on the watres,
 I slumberde in a slepyng—it sownede so murie."

Voilà de la bonne pensée, substantielle et solide, commente sir Arthur, mais combien fade, inerte et sans relief ! C'est un peu ce qu'a dit M. Jusserand de la Saône, qu'on ne sait pas en quel sens elle coule ; telle est la poésie anglo-saxonne en général. Combien plus vivante est cette jolie petite pièce :

In somer, when the shawes be sheyne,
 And leves be large and long,
 Hit is full mery in feyre foreste
 To here the fouleys song ;

To se the dere draw to the dale
 And leve the hilles hee,
 And shadow hem in the leves grene
 Under the grene—wode tre.

Hit befel on Whitsontide,
 Erly in a May mornyng,
 The Son up feyre can shyne,
 And the briddis mery can syng.

'This is a mery mornyng,' said litell John,
 "Be Hym that dyed on tre ;
 A more mery man than I am one
 Lyves not in Cristianté.

'Pluck up thi hert, my dere mayster,'
 Litull John can sey.
 "And thynk hit is a full fayre tyme
 In a mornyng of May."

“Voilà au moins où l'on peut dire en quel sens va le courant”, continue sir Arthur. “Et cette vivacité d'allure, ce battement plus rapide du cœur de la poésie se fait sentir chez Chaucer comme chez le plus humble rimeur de ballades; il palpité encore chez nos lyriques contemporains, et nous vient en ligne directe de la Provence, l'ancienne “province” romaine. Ce fut le troubadour provençal, qui, tel le Prince Charmant des contes de fées, franchit la haie d'aulépine et réveilla la Beauté d'un baiser.”

Les Canadiens-français, nordiques comme la plupart d'entre nous (car si nous tenons à nous réclamer de nos ancêtres les North Men (Normands) nous ne pouvons refuser d'accepter les Canadiens-français comme nos cousins) les Canadiens-français ont donc bu à la source première de notre langue. Peut-être se sont-ils laissé embrouiller un peu par les complications de la machine économique anglo-saxonne, mais ils ont eu l'avantage de commencer l'étude de la langue anglaise avec une bonne connaissance préliminaire de la raison d'être des mots anglais. Un vieux proverbe dit que “celui qui ne sait qu'une langue n'en connaît aucune”. Ce dicton est séculaire, mais il s'est

rendu jusqu'à nous par la seule force intrinsèque de la grande vérité qu'il exprime.

Qu'un État quelconque néglige dans son enseignement " la langue neutre reconnue par toutes les nations ", c'est déjà une grande faute; mais de la part du Canada de langue anglaise, c'est tout simplement inadmissible, et d'une irréflexion qui ne peut s'expliquer que par la théorie qu'ayant importé notre système d'éducation des États-Unis comme nos rasoirs et notre savon à barbe, nous n'avons pas songé à l'adapter aux circonstances particulières de notre pays. Rien n'a contribué plus fortement à envenimer notre malentendu national que la résolution évidente de l'Anglo-Canadien de ne rien savoir de la langue française; on y a vu, inévitablement, la volonté arrêtée de ne pas comprendre non plus le Canadien-français. Or, on pardonne assez volontiers à l'homme qui essaie de nous comprendre et n'y réussit pas; mais il faut de l'héroïsme pour oublier l'injure de celui qui vous ignore dédaigneusement. Il y a des ministres, responsables par définition des affaires de toute la nation, et qui ne sont pas en état de comprendre un mot de la langue qui se développe en ce pays depuis trois siècles et qui est aussi la langue maternelle des trois-dixièmes

de la population. Il y a dans l'administration— au service du public — de hauts fonctionnaires totalement incapables de lire ou d'écrire la langue des trois-dixièmes de la population qu'ils ont mission de servir. Et ils n'appartiennent pas à la catégorie exceptionnelle des ignorants : au contraire, ils comptent parmi notre élite intellectuelle. Plusieurs d'entre eux sont les produits de nos collèges provinciaux et de nos universités. On peut dire qu'il se trouve dans la vie publique très peu d'Anglo-Canadiens en état de savoir ce que dit et pense le surplus des sept-dixièmes de la population — je n'en excepte pas les directeurs et rédacteurs des journaux, tandis que la plupart des Canadiens-français, et tous ceux des classes dirigeantes que je viens de mentionner, suivent attentivement les manifestations de la pensée canadienne dans tout le pays.

S'il est vrai que la mission de l'école soit de préparer le citoyen au meilleur accomplissement de ses devoirs sociaux, il faut bien avouer que l'école supérieure d'État n'a pas atteint, tant s'en faut, ce but élevé, et que l'université canadienne-française et religieuse produit un être social plus développé et plus à même de se rendre utile à ses concitoyens, et en particulier

à ses compatriotes. De même, s'il est exact de dire que l'école est par essence le lieu où la jeunesse peut boire à la source de la science, encore une fois l'université française et catholique au Canada prend le pas sur sa rivale, puisqu'elle donne à ses gradués les deux clefs qui ouvrent la porte des deux plus grands entrepôts de savoir qu'il y ait au monde. Il est vrai que les universités d'Etat du Canada anglais prétendent en faire autant; mais il faut bien avouer que l'une des deux clefs qu'elles offrent au jour des examens s'adapte bien mal à la serrure; et rien au monde n'est plus inutile qu'une clef qui n'ouvre pas.

Le Canadien-français ne laisse pas rouiller sa clef, dont il apprécie la grande utilité; il est grand liseur par tempérament, et s'il n'écrit pas beaucoup en anglais, c'est parce qu'il est sous l'impression que l'Anglo-Canadien ne s'intéresse pas à ses idées. Pourtant ce dernier y gagnerait, car le Canadien-français a accès, avec sa première clef, aux assemblées internationales les plus doctes qui se tiennent de par l'univers; et chacun sait que les délibérations y sont conduites au moyen de la langue française, langue " neutre " du monde civilisé. A lui la connaissance des grands mouvements en

avant que fait la France dans le domaine des sciences et des arts, tandis que l'Anglo-Canadien se voit obligé de se contenter de traductions incomplètes, lorsqu'elles ne sont pas totalement inexactes.

Ce serait une grande erreur de croire qu'il n'est question de mathématiques dans les universités canadiennes - françaises que pour compter les grains du rosaire, ou que l'étude des classiques se limite à la récitation de prières latines. On le voit bien au Parlement fédéral, où les jeunes hommes issus de deux systèmes se retrouvent face à face sur le terrain des luttes politiques. C'est là que la comparaison est la plus inévitable et la plus probante. Or, la preuve est faite depuis longtemps, ce n'est pas le Canadien-français qui est le moins cultivé des deux. Chaque fois qu'un débat de quelque importance met les deux races en présence, ce n'est pas du côté anglais que se trouve la prépondérance de ressources brillantes et promptes, d'esprit analytique et de vive répartie; s'il y est besoin de connaissances historiques ou philosophiques précises, encore une fois le Canadien-français prend spontanément le pas sur son rival plus matérialiste et moins préparé par l'école d'État aux luttes de l'es-

prit proprement dit. Et pour ce qui est de l'histoire constitutionnelle anglaise et de la loi britannique, pour l'étude des précédents vieux de plus de 400 ans, qui y jouent un rôle si important, il a un avantage inappréciable: ce n'est que depuis le commencement du seizième siècle, en effet, que l'Angleterre écrit ses lois en anglais, après s'être longtemps servie de la langue française.

Mais comme herr Althoff a dit des Allemands, " il doit y avoir un point faible quelque part ". Et le point faible de l'école supérieure canadienne-française, c'est le laboratoire. L'enseignement de l'école à base religieuse trouve ses plus grands succès dans le domaine des sciences politiques, historiques et morales, tandis que celle de l'État s'applique surtout à cultiver le champ des sciences appliquées. Autrement dit, l'Église a surtout réussi dans les sciences dont l'étude a pour objet la connaissance pure; et l'État, dans celles qui rapportent des profits matériels. Il n'y a pas à s'en étonner, si l'on se rappelle ce que nous avons dit du point de vue différent des deux organisations. L'État insiste dans son école sur le côté matériel et tangible des choses du monde visible, et l'Église s'est préoccupée avant tout

de la vie de l'âme et des impondérables de la vie intérieure. L'État nous enseigne à contrôler la nature, et l'Église à nous contrôler nous-mêmes.

L'Église, peut-on dire encore, regarde l'école comme "le fleuve abondant qui réjouit la cité de Dieu", tandis que l'État la considère plutôt comme l'instrument de la prospérité matérielle de la communauté. L'université catholique Laval possède bien des cours de polytechnique, de médecine, d'art dentaire, de pharmacie, voire d'agriculture, mais ce n'est pas là ce à quoi elle s'applique surtout. De même fut-il un temps où l'étude des arts formait le principal article du programme de l'université de Toronto; mais ce temps n'est plus. A McGill, la médecine et les sciences pratiques ont toujours eu le pas sur les beaux-arts. Tel semble être notre tempérament; mais avons-nous à nous en beaucoup réjouir? Le fait que nous préférons d'instinct le tablier et les salopettes à la robe et au bonnet carré, lesquels, soit dit en passant, nous rappellent l'influence universelle de l'Église dans l'éducation des générations passées, ce fait ne doit pas nous faire oublier que les uns ne peuvent pas impunément supplanter les autres. On ne peut former un

bôn spécialiste, par exemple, sans lui donner au préalable une base solide de connaissances générales. C'est peut-être pourquoi nous n'avons fourni que deux ou trois contributions notables au développement universel des sciences appliquées, dont nous faisons pourtant notre spécialité. Mais en fin de compte, qui peut nous empêcher de laisser les Canadiens-français se perfectionner dans les humanités tandis que nous creusons les sciences appliquées, si vraiment il y a quelque chose dans le pays qui nous empêche de nous entendre sur ce qui vaut le mieux des deux? Avec un peu d'esprit d'accommodement, ne pourrions-nous cesser de nous chicaner sur la supériorité des unes ou des autres, et le pays s'en porterait-il plus mal?

Je n'oublie pas qu'il est toujours dangereux de généraliser, et plus qu'ailleurs peut-être sur la question controversée de l'instruction. Loin de moi la pensée, par exemple, que les Canadiens-français méprisent la formation dans les sciences pratiques. En ces dernières années, on a beaucoup parlé des avantages de l'éducation technique des artisans; or, *c'est la province de Québec, et non pas l'Ontario, qui a pris les devants pour donner à ses ouvriers toutes les facilités de recevoir la formation technique.*

On trouve en effet dans le rapport d'une Commission royale chargée en 1913 par le gouvernement fédéral d'enquêter sur ce sujet, que dès 1911 Montréal possédait déjà une école technique " que l'on doit au premier-ministre provincial, sir Lomer Gouin, et qui, tant au point de vue des dimensions que de l'aménagement et de la perfection des appareils, machines et outillage général, ne le cède à aucune de celles qu'on peut trouver dans le reste de l'Amérique ou en Europe."

Nous pouvons ajouter que le gouvernement de Québec, sous la direction d'un Canadien-français, a construit également dans la ville de Québec une école technique du même genre, dont les dimensions atteignent les trois-cinquièmes de celle de Montréal, à laquelle elle ressemble dans la plupart des points essentiels. A cette date, l'Ontario n'en était encore qu'à discuter l'opportunité d'accorder des facilités pareilles à ses artisans, et c'est à peine si l'on voyait à Hamilton un effort timide dans ce sens, sous la forme d'une école aux dimensions restreintes et à l'outillage rudimentaire. Aujourd'hui Toronto montre avec orgueil son excellente école technique, mais Toronto ne peut

nier qu'en cette matière c'est Montréal qui a pris les devants et lui a donné l'exemple.

Mon ami le député qui disait, comme nous l'avons rapporté au chapitre précédent, que la formation protestante est supérieure en affaires, ne regardait que la paille dans l'œil du voisin: le catholique romain ne néglige pas plus les affaires que le protestant ne néglige la religion.

BIBLIOGRAPHIE

- Le vicomte Haldane, *The Conduct of Life*. Musson.
 Sir Arthur Quiller-Couch, *On the Art of Writing*. Putnam.
 J. M. Brierley, *Ourselves and the Universe*.
 J. W. Headlam et Autres, *The Unity of Western Civilization*. Milford.
Reports of the Royal Commission on Industrial and Technical Education. The King's Printer, Ottawa.
 Ernest Weekly, *The Romance of Words*. Musson

CHAPITRE VIII

PAS INFÉRIEURS, MAIS DIFFÉRENTS

— Les Canadiens-français sont illettrés, proclama avec assurance un haut fonctionnaire ontarien, un soir que le règlement XVII faisait le sujet de la conversation à table.

L'accusation n'était pas nouvelle et je commençais à être las de la réfuter. Je répondis cependant que telle n'était pas mon impression. Mais mon homme était entêté.

— La province de Québec est la plus illettrée du Canada, insista-t-il.

— Ce n'est pas ce que dit le recensement, objectai-je.

— C'est un député au Parlement fédéral qui l'a affirmé en pleine Chambre !

— Un député de langue française ?

— Ne faites pas d'ironie, dit mon ami ; si vous avez des preuves, produisez-les.

Nous envoyâmes chercher à la bibliothèque l'Annuaire canadien de l'année courante, et mon hôte y apprit, à sa grande surprise, l'état de choses suivant : l'Ontario, avec sa législa-

tion d'instruction obligatoire, ne montre qu'une moyenne de présence scolaire de 51 pour 100 des garçons et de 52 pour 100 des filles, entre les âges de 5 et 20 ans; tandis que le Québec, où l'instruction n'est pas obligatoire, obtient une proportion de 50 pour les garçons et 51 pour les filles, la limite d'âge étant la même. Le volontariat de Québec semble donc aussi efficace à très peu de chose près que la rigide intervention du gendarme en Ontario, au point de vue de l'assiduité scolaire. Il faut admettre, cependant, que les adultes illettrés sont plus nombreux en proportion dans le Québec, où seulement 86 pour 100 savent lire et écrire, tandis que ce groupe atteint 92 pour 100 dans l'Ontario; il ne faudrait pas croire, toutefois, que Québec soit à ce point de vue la pire des provinces canadiennes, arrivant quatrième en ligne et non pas la dernière.

— En dépit de tout ce que vous pourrez me dire, continua mon ami, je connais les Canadiens-français du Nord-Ontario, et se sont des êtres stupides.

— Avez-vous beaucoup de relations avec eux? demandai-je.

— C'est avec eux que je fais le plus gros de mes affaires, fut la réponse. De plus, je vis

au milieu d'eux depuis ma petite enfance, et je sais ce dont je parle quand je dis qu'ils sont stupides. Leur mentalité n'est pas aussi bonne que celle des Anglo-canadiens.

— Dans quelle langue vous parlent-ils?

— Dans un anglais bâtarde, répondit-il avec mépris, après quoi mon ami ajouta, du ton qu'on prend pour se vanter d'une qualité : — " Je ne comprends pas le français."

Je n'ai relaté ce bout de conversation que pour illustrer l'attitude d'esprit des Canadiens-anglais en général au sujet de cette question si discutée de la culture comparée des deux nationalités. Il y a assurément ici des preuves de mégalomanie. L'Anglo-canadien moyen ne comprend pas le français mais n'en porte pas moins un jugement défavorable sur l'équilibre et la vivacité, absents selon lui, du cerveau canadien-français. Or, un pareil jugement ne pêche-t-il pas par la base? Que deviendrait par exemple mon propre bagage intellectuel si modeste, si je ne m'en pouvais servir que par l'intermédiaire de la langue française? Et ne serait-il pas manifestement injuste de faire porter à tous les Anglo-canadiens le poids de mon " évidente " ignorance? Et c'est pourtant ainsi que nous jugeons la mentalité du Canadien-

français. Tout incroyable que cela puisse paraître, j'ai entendu des hommes de valeur se prononcer gravement sur le caractère des Canadiens-français en se basant sur rien de plus substantiel que des rencontres occasionnelles avec les "habitants" qui cultivent les champs environnant les villégiatures fashionables de Sainte-Agathe ou de la Malbaie. Un autre aspect significatif de cette controverse, c'est que tous les Anglo-Canadiens qui savent le français et connaissent bien les Canadiens-français ne font pas mystère de leur respect pour l'un et l'autre élément de la vie canadienne.

La légende persistante du "patois" des Canadiens-français m'a toujours agacé, mais je me reconnaissais inférieur à la tâche de la combattre victorieusement, lorsque j'eus la chance de faire la connaissance, il y a de cela quelques années, d'un rédacteur du "Figaro" de Paris, lequel se dirigeait vers Montréal dans le but de se renseigner sur les Canadiens-français et notamment sur le "patois" dont il avait entendu parler. Je ne me fis pas tirer l'oreille pour le suivre dans cette intéressante mission.

Dès après le petit déjeuner, nous nous mîmes donc en route dans les rues de la grande

métropole, dirigeant nos pas vers les quais qui longent le Saint-Laurent. Le journaliste parisien y questionna nombre de gens parmi les travailleurs ou les flâneurs qui se trouvaient là, et à une heure plus avancée de la journée, profitant de ce que les bureaux et magasins étaient maintenant ouverts, nous visitâmes la partie commerciale de Montréal et je présentai mon compagnon à plusieurs hommes d'affaires de mes amis. L'après-midi fut employé à fréquenter des avocats et des médecins, et nous passâmes la soirée au "Club Canadien" où s'étaient réunis des représentants nombreux de la jeunesse professionnelle. Ce ne fut que dans notre voyage de retour à l'hôtel, et non sans une certaine dose d'inquiétude, que j'interrogeai mon ami sur la valeur du français parlé à Montréal. "Mais il est excellent! me répondit-il avec vivacité. Je me serais cru ce soir, par exemple, dans un club de mon pays! Il est vrai que vos amis semblent ignorer les mots d'argot dont nous émaillons si volontiers notre conversation, mais leur langage n'en est que plus pur. Il faut que vos hommes de profession, les hommes d'affaires et les financiers que j'ai connus aujourd'hui aient reçu une solide instruction, car non seulement

la construction grammaticale de leur langage est correcte et même soignée, mais leur accent ressemble beaucoup à celui que l'on parle aujourd'hui à Paris. Je vois bien qu'il n'existe pas de patois canadien-français. Les ouvriers s'expriment à peu près comme ceux des grandes villes de France, si j'excepte les traces du voisinage de l'anglais que l'on constate inévitablement ici. Mais vous savez qu'en France nous empruntons beaucoup de mots à l'Angleterre, qui nous rend du reste la pareille, et je suis bien sûr qu'il en est de même au Canada, où les deux races cohabitent de si près. Vous seriez bien le dernier à prétendre que l'anglais que vous parlez vous-même est contaminé et constitue un patois parce que vous employez, par exemple, "la crosse" et "canoe", qui sont des mots évidemment empruntés au Canada français?"

Je ne pouvais que m'incliner devant un jugement aussi catégorique. Nous ne prétendions ni l'un ni l'autre que le Canadien-français ordinaire fût infailible dans le choix des mots de son vocabulaire, ni que l'Anglo-Canadien s'exprimât lui-même dans sa langue avec perfection; ce n'est qu'au royaume d'Utopie que pareil rêve pourrait se réaliser.

Il est vrai qu'il s'est conservé, dans la vie et la langue des Canadiens-français, des tours de phrase désuets et des expressions anciennes, mais l'un et l'autre ne sont pas plus dangereux que les vieilles plaintes qui se chantent encore dans les villages pittoresques, un peu vieillots, où elles se sont conservées à travers les siècles. On sait que les touristes américains, dont beaucoup sont gens de goût, les apprécient particulièrement. C'est un fait heureux qu'on les ait rassemblés en un certain recueil dont M. Adjutor Rivard dit quelque part : " Monument solide, qui prouverait aussi que notre langue est un véritable français, où se rencontrent sans doute des archaïsmes et des formes dialectales, mais absolument respectables."

Citant plus loin Rameau de Saint-Père, M. Rivard continue : " Nos armes portent cette devise : " Je me souviens ". Et cela veut dire, non seulement : " Je me souviens de la France, de la grande patrie et de sa langue " mais aussi : " Je me souviens de la Normandie, du Perche et de la Bretagne, de la Picardie, du Maine et de l'Anjou, du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, du Berry, de la Champagne

et de l'Angoumois... Je me souviens des petites patries et de leurs parlars."

Il existe des germes de corruption dans toute chose créée, et les langues n'en sont pas exemptes; aussi les Canadiens-français ne cherchent-ils pas à nier que la leur aît besoin d'être défendue, en particulier contre l'anglicisme, danger constant. Et leur franchise à cet égard a d'autant plus de mérite que leur race et leur langue ont été attaquées de tous les côtés et sous tous les aspects possibles. Ces attaques et la violence de leurs adversaires pouvaient avoir de deux effets l'un: ou bien ce peuple, humilié dans ses sentiments les plus intimes, perdrait le respect de soi-même et abandonnerait aux rebuts ce que tant de gens semblaient ainsi mépriser; ou bien, il se redresserait sous l'orage, tiendrait tête à ses critiques malveillants, et ainsi par sa conduite se justifierait aux yeux du monde. C'est l'attitude qu'ont prise les Canadiens-français. Chez eux, il est vrai, l'infraction aux règles de la grammaire n'est pas punie par l'État, mais plutôt, pourrait-on dire, par le corps social pris dans son ensemble. Pour être bien vu, en un mot, il faut bien parler. Grâce à un état d'esprit qui a par ailleurs donné naissance à une association éclectique

comme " la Société du Parler français au Canada ", ceux, hommes ou femmes, qui sembleraient dédaigner de faire leur part pour conserver et améliorer la pureté du langage, seraient considérés un peu comme traîtres à la race et à ses plus hautes et ses plus légitimes aspirations; et le regard des honnêtes gens se détournerait d'eux avec tristesse et sévérité. La Société du Parler français est née il y a seize ans à Québec même, sous l'aile de Laval, mais elle s'est rapidement étendue dans toutes les parties du Canada et des États-Unis où se trouve un groupement de langue française. De son programme on pourra juger par la brève citation suivante: " Sans tenter de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, reconnaissant au contraire que c'est aujourd'hui, chez nous, une supériorité que de pouvoir parler deux langues, la Société veut entretenir chez les Canadiens-français le culte du parler maternel, les engager à l'étudier, à le perfectionner, à le conserver pur de tout alliage, et à le défendre de toute corruption. Elle prétend faire par là œuvre nationale."

Il n'existe nulle part un sentiment public plus éveillé, plus décidé au maintien intégral d'une langue pure que dans le Canada français; les

Canadiens-anglais peuvent se rassurer : la langue française canadienne ne saurait être mieux défendue ni plus jalousement cultivée et gardée.

Nous n'oublions pas que la question de la pureté idéale d'une langue est toujours matière à controverse, et dans le cas qui nous occupe, il serait périlleux pour les Canadiens-français de prétendre trouver en eux-mêmes la base ou le point de comparaison, la pierre de touche qui leur permette d'aller avec assurance dans le chemin de leur vie linguistique nationale ; mais ils ont évité cet écueil en ne se séparant en rien de la langue française moderne, en dépit des "formes dialectales" qu'ils ont conservées, selon M. Rameau, comme un héritage venu de leurs lointaines "petites patries". Ils parlent simplement français, et le parlent bien. Et comment pourrait-il en être autrement ? Écoutons ce qu'en dit le R. P. Théophile Hudon, S. J.

"C'est bien le français que nous parlons. Et pourquoi pas ?

"Les enfants l'étudient dans des livres français, dans des auteurs français, des grammaires françaises, des manuels français, tout comme les Anglo-Canadiens étudient l'anglais dans des auteurs anglais.

PAS INFÉRIEURS, MAIS DIFFÉRENTS 211

“ Pourquoi les gens étrangers à la langue française parviennent-ils à maîtriser le français, tandis que nous ne saurions y réussir, bien que la langue française soit notre langue maternelle ?

“ Nos enfants lisent et comprennent les contes de Perrault, les récits de madame de Ségur, les fables de LaFontaine et tant d'autres qui font les délices des enfants de France. Ce serait folie de prétendre que des enfants lisent des choses qu'ils ne comprennent point !

“ Les jeunes gens se passionnent pour Bossuet et Lacordaire ; ils savourent la finesse de La Bruyère et de Veuillot ; ils savent par cœur les tirades de Racine, de Corneille et de Boileau.

“ Enfin, universités françaises, collèges classiques français, écoles françaises de toute sorte, couvents français, journaux quotidiens et hebdomadaires français, revues et périodiques français, nous avons tout cela ; que veut-on de plus ? ”

On se souviendra que lorsque M. René Viviani, dans le voyage qu'il fit pour représenter le gouvernement français aux États-Unis, fut reçu dans l'enceinte parlementaire canadienne, à Ottawa, et qu'il y prit la parole, il compli-

menta les descendants des colons français "d'avoir conservé dans toute sa pureté et sa perfection, la langue française qui retentit d'un bout du monde à l'autre." C'est un fait que Français de France et Anglais d'Angleterre se sont toujours complus à féliciter les Canadiens-français de l'aisance avec laquelle ils se servent des langues de ces deux peuples. Et pourtant la légende du "patois canadien-français" persiste en dépit de tout. Il n'y a pas à s'en étonner cependant; ce n'est qu'une autre symptôme d'une maladie que nous avons étudiée précédemment: "Ils parlent patois" disent les Flamands des Wallons; tandis qu'ailleurs, on entend l'Allemand affirmer que le Slave de Pologne parle un langage bâtard; pourquoi s'étonnerait-on de ce qu'au-delà de l'Atlantique l'insinuation de "patois" soit lancée à la face du Canadien-français? Partout la minorité se voit traitée de la même façon. Mais à supposer que l'accusation fût fondée, dans le cas qui nous occupe, ne serait-ce pas une raison de plus de donner plus de latitude à l'étude de la langue imparfaitement utilisée, afin d'en perfectionner la connaissance, au lieu de restreindre le nombre d'heures pendant lesquelles elle peut être enseignée, comme l'on fait en Ontario?

N'est-il pas vrai que la presse anglaise de l'Ontario s'est autrement préoccupée, en ces dernières années, des prétendues tares de la langue française que des imperfections de la langue anglaise elle-même, bien qu'on puisse se montrer surpris que ce ne fût pas là, plutôt, sa préoccupation principale? Les Anglo-Canadiens ne parlent pas l'anglais comme on le parle en Angleterre, préférant apparemment imiter la prononciation de l'Américain de l'État de New-York, et railler ce que tous deux appellent "l'affectation" que met l'Anglais à se servir de sa langue maternelle. Et nul ne peut prétendre non plus à l'uniformité quant à la langue anglaise parlée au Canada. Il y a des Canadiens, en particulier parmi ceux qui habitent les régions contiguës au Vermont, qui s'expriment avec ce tour de langue qui appartient de longue date au "down-east Yankee" de la Nouvelle-Angleterre, dont certaines pièces de théâtre ont popularisé le type. Et l'Ontario prétendra-t-il être la patrie du purisme? Mais les savants juges du comité judiciaire du Conseil privé, lorsqu'il eurent récemment à interpréter la Circulaire officielle dont fait partie le célèbre Règlement scolaire XVII, déclarent que "malheureusement, la dite circulaire est

couchée en un langage (anglais) tellement obscur qu'il est malaisé d'en saisir le sens exact." Or, cette circulaire avait été préparée et rédigée par ceux mêmes qui président aux travaux du ministère ontarien de l'Instruction publique; et comme elle avait été promulguée soi-disant dans l'intérêt bien entendu des enfants de langue française en vue de leur faire mieux apprendre l'anglais, il n'y a pas à se dissimuler qu'il arrive aux magistrats les plus austères de se permettre parfois un peu de douce ironie. Il ne manque pas de mots, très usuels en Angleterre, que l'on n'entend ni au Canada ni aux États-Unis, et de même un bon nombre de nos expressions sont totalement inconnues en Grande-Bretagne. Il arrive aussi qu'Anglais et Anglo-Canadiens ne donnent pas le même sens à certains mots, et ne semble-t-il pas, que s'il faut absolument réformer quelque chose au Canada, l'anglais qu'on y parle a besoin d'autant de soins, pour le moins, que le français ?

Y a-t-il une littérature canadienne-française? On l'a nié longtemps dans le monde éclairé par certains journaux quotidiens, mais il se trouve des autorités pour différer d'opinion là-dessus. Sir John Bourinot, l'auteur éminent

d'ouvrages sur le droit constitutionnel qui font autorité au Parlement comme dans les cours de justice, a écrit à ce sujet: "Leurs histoires et certains de leurs poèmes ont attiré beaucoup d'attention dans les cercles littéraires de France, et l'un de leurs poètes, Louis Fréchette, a reçu les plus grands honneurs que l'Académie française accorde chaque année au meilleur poème. Parmi les historiens, on relève les noms de Garneau, Ferland, Sulte, Tassé, Casgrain; en poésie, Crémazie, Chauveau, Fréchette, Poisson, Lemay; dans les sciences, Mgr Hamel, Mgr Laflamme, et de plus un nombre fort respectable d'autres savants et littérateurs." J'ajouterai, si l'on veut, que les Canadiens-français n'ont pas encore trouvé leur Maeterlinck ou leur Henri Conscience — mais les Anglo-Canadiens non plus.

Dans l'empire allemand, la situation des petites nationalités par rapport à la nationalité dominante, n'est pas la même que dans notre pays. Les Allemands possèdent une richesse littéraire qui ne peut manquer d'exercer une sorte d'attraction sur les minorités soumises à leur influence. Mais au Canada, il faut bien avouer que le prestige de la nationalité dominante est moins accusé. C'est sans le moindre

sentiment de jalousie ni d'inquiétude que les Canadiens-français dédaignent de se parer de ce qui peut exister de gloire littéraire anglo-canadienne. Nous avons, il est vrai, des livres écrits par des Anglais et des Écossais; mais les Canadiens-français nous disent que ces ouvrages n'ont rien de canadien. Nous pouvons vanter la valeur des classiques anglais; mais on répond en nous indiquant d'un geste fier les classiques français. Il est vrai que nous avons des livres américains; nous en avons par tonnes. Il est assez significatif qu'un grand nombre des ouvrages les plus sérieux qui aient été écrits sur le Canada, soient signés de noms yankees. L'université de Harvard a produit plus et mieux sur l'histoire du Canada que l'université de Toronto. Mais ni les livres écrits dans le Royaume-Uni, ni ceux parus aux États-Unis n'éveillent la fibre nationale chez les Canadiens de langue française. Seule une littérature vraiment nationale peut faire vibrer les sentiments nationaux d'un peuple; et s'il faut l'avouer, notre pauvre littérature anglo-canadienne est trop anémique pour enflammer personne. On pourrait même dire, presque sans exagérer, qu'elle n'existe pas; et ce qui est pis encore, c'est que personne ne semble beaucoup

s'en attrister. Quel est le sujet qui nous passionne tous actuellement, si ce n'est la grande guerre? Et pourtant le seul livre anglo-canadien qui ait paru sur ce vaste sujet est l'œuvre de l'un des nôtres qui est devenu un Anglais depuis nombre d'années, sir Gilbert Parker. D'autres sujets qui nous préoccupent, ou devraient le faire, sont par exemple la cherté de la vie, le tarif, la question ouvrière, celle des races, l'éducation technique, la colonisation, etc., et pourtant, quels sont les ouvrages sur ces questions écrits par des Anglo-Canadiens? On peut les compter sur les doigts de la main, tandis qu'aux États-Unis et en Angleterre, des questions connexes ou identiques amènent chaque mois une moisson d'ouvrages nouveaux, autant qu'il en peut paraître au Canada anglais en dix ans.

La presse quotidienne du Canada-français vaut la nôtre à tous égards et il faut bien avouer que les publications périodiques françaises sont supérieures aux nôtres. Ici encore, on retrouve le snobisme anglo-canadien pour tout ce qui vient de la République américaine; nous aimons cent fois mieux le récit qui se déroule dans le décor de New-York que tout ce qui peut avoir Toronto pour théâtre; et nous

nous attachons moins à une héroïne canadienne qu'à quelque flamboyante héritière de Chicago, tandis que nous demandons au magazine que nous feuilletons en voyage ou au club de nous parler de Roosevelt et de Wilson plutôt que de Laurier ou de Borden. Sans doute, c'est là une question de goût et d'inclination, une préférence à laquelle nous avons plein droit; mais ce n'est pas ainsi que nous convaincrions de notre supériorité nationale le Canadien-français si profondément ancré au sol canadien.

On peut dire la même chose du théâtre; les Allemands agissent profondément sur l'esprit de leurs nationalités mineures au moyen d'un théâtre qui souligne avec force les traits nationaux idéalisés de la personnalité teutonne. Que pouvons-nous avoir de semblable à montrer à nos frères de langue française? Le théâtre anglo-canadien, non plus, n'existe pas. Ce que nous avons de plus intéressant nous vient des États-Unis, dont nous ne sommes, à ce point de vue, qu'une annexe humblement éblouie.

La sculpture est une autre expression de l'âme nationale dans laquelle nous ne brillons pas, par comparaison encore avec nos concitoyens de l'autre langue. Toutes proportions gardées, il est douteux que nous ayons fait

aussi bien dans ce domaine que les Canadiens-français. Quel peintre supérieur à Suzor-Côté, par exemple, avons-nous produit, et quel plus grand sculpteur que Philippe Hébert? Le nombre de nos peintres est peut-être plus grand, mais combien de ceux d'entre eux que nous appelons Canadiens ne le sont devenus que par adoption? Wyly Grier est né en Australie, Bell-Smith en Angleterre, ainsi que Fred Challoner et C. W. Jefferys, tandis que William Brymner est un Écossais de Greenock.

Si l'on pousse la comparaison dans le royaume enchanté de la musique, tout de suite se présente à l'esprit le nom de la grande cantatrice Albani. Les Canadiens-anglais se sont plus distingués dans la musique que dans le reste des beaux-arts, mais lequel d'entre eux peut comparer sa réputation à celle de Marie-Louise-Emma-Cécile Lajeunesse, la jeune canadienne-française née à Chambly et qui devait atteindre un si haut degré de célébrité? Après avoir débuté devant le public exigeant de l'Opéra italien de Londres, elle commença une tournée mondiale comprenant l'Amérique, la Russie, l'Allemagne, l'Australie, l'Afrique-sud, en un mot l'univers civilisé tout entier. On se souviendra que vers la fin de sa carrière,

elle prit part professionnellement au service funèbre de la reine Victoria, et que subséquemment elle fut invitée à la réception donnée au Guild Hall par le roi Édouard VII et la reine Alexandra, Sa Majesté lui accordant peu après la décoration de l'Ordre du Mérite dans les Arts, la Science et la Musique. Et, dans ce domaine, personne ne prétendra que Madame Albani ait été la seule de sa race dont la célébrité ait dépassé les frontières de son pays.

Nous ne songeons pas à tracer ici un parallèle détaillé de l'œuvre accomplie par les deux races canadiennes, mais nous croyons pouvoir affirmer sans crainte de contradiction sérieuse que le Canadien-français est plus amoureux de la mélodie que son voisin, et qu'il y possède au surplus une somme supérieure d'aptitudes naturelles. Tout le monde ne peut pas être un musicien émérite, mais tous les Canadiens-français, presque, aiment d'instinct la musique. Ils possèdent l'une des plus belles séries de chants populaires qui soient au monde, et quel meilleur indice d'esprit de corps peut exister dans une collectivité ? Nos élèves-doyens et leurs graves professeurs, lorsqu'ils se réunissent autour d'un piano, avec quelle ferveur ne chantent-ils pas les romances de leur Alma

Mater? Les Canadiens-français ne font pas autre chose, lorsque, à leurs foyers hospitaliers, ils chantent ensemble les ballades et les complaintes de la vieille France et de la Nouvelle, toutes imprégnées du souvenir des premiers temps de la colonie, " du temps des Français " comme ils disent, alors que la vie s'écoulait en voyages lointains, dans les bateaux de la Vérendrye ou les canots des sauvages et des coureurs de bois, sur les eaux sombres où se reflétaient les grands sapins, puis plus tard à l'époque des promenades d'hiver en carriole et des amours pastorales dans les maisons de bois rustique autour desquelles s'étendaient les champs cultivés allant jusqu'à la forêt reculée par la hache du défricheur; tout cela et tant d'autres évocations remplies de la poésie profonde du terroir, le " Canadien " le sent et l'exprime avec la fraîcheur de sentiments des peuples jeunes, et ne serait-ce pas un véritable sacrilège que de lui demander d'en faire l'abandon en échange du plat de lentilles de la musique criarde que nous importons, pour notre part, des États-Unis?

" Que si l'on se demande maintenant quel rang le Canadien-français occupe ou a occupé dans l'histoire politique de son pays, et s'il s'est

révélé capable d'occuper de hautes situations, la réponse est bien facile: que l'on prenne seulement connaissance de ce qu'ont été LaFontaine, Morin, Cartier, Dorion, Joly, Laurier, dans le domaine fédéral; Chauveau, de Boucherville, Marchand et Gouin, à la législature de Québec. A la Chambre des Communes, au Sénat, au fauteuil présidentiel de l'une et de l'autre chambre, à la résidence des lieutenants-gouverneurs de Québec, sur les bancs de la Cour Suprême, partout le Canadien-français a pris place à côté de l'Anglo-Saxon sans lui rien céder à aucun point de vue." Ainsi s'exprime sir George W. Ross, ancien député au Parlement, où il arriva, dit-il, "rempli, contre les Canadiens-français, d'opinions préconçues et de préjugés qu'il reconnut bientôt être à la fois inexacts et injustes. Ces idées, dit-il, m'avaient été inculquées par la presse de l'époque de 1860 et des années suivantes, alors que l'opinion publique était fortement secouée par la question des écoles séparées et celle de la représentation basée sur le chiffre de population, et qu'il ne se prononçait pas en Ontario de discours politique que l'orateur ne tint à terminer par une véhémence dénonciation de l'influence des prêtres et de la "domination

française". Et voilà l'opinion d'un homme qui fut non-seulement député au Parlement fédéral, mais subséquemment ministre de l'Instruction publique en Ontario, premier-ministre de la même province puis leader du Sénat canadien, et qui avait pu dans sa longue carrière étudier de près ce dont il parlait dans les termes que nous venons de rapporter.

Nous avons admis précédemment que d'une façon générale l'Anglo-Canadien a plus d'aptitudes pour le commerce et la finance; nous concèdera-t-on maintenant que, proportion gardée — proportion de 28 à 72, il ne faut pas l'oublier, le Canadien-français est supérieurement doué, pour sa part, du côté des beaux-arts ?

Chaque nationalité n'a-t-elle pas ses aptitudes naturelles? Et faut-il qu'une différence de goûts ou d'humeur établisse du coup une supériorité et une infériorité? M. Sarolea dit que " la civilisation n'est pas basée, ne repose pas sur l'unité, mais plutôt sur la diversité et la personnalité, sur l'individualité et l'originalité; et s'il est une leçon formelle qu'on puisse tirer de l'histoire, c'est bien celle-ci, à savoir que ce ne sont pas tant les grands empires qui ont le plus contribué à l'avancement intellec-

tuel de la race humaine, que les petites nations, chacune avec son tempérament et la diversité de ses aptitudes. La Grèce aux minimes proportions géographiques a fait plus que la Rome impériale, Weimar est plus utile que Berlin, Bruges, Anvers et Venise ont tenu un rôle supérieur à celui de l'universelle monarchie espagnole; et la poussière du Campo Santo, à Florence ou à Pise, est plus sacrée qu'une surface de cent milles carrés du sol noir de l'empire de Russie."

Si l'on nous interrogeait sur ce qu'il y a de bon dans le monde créé, chacun de nous désignerait ce qui lui plaît le plus selon son propre tempérament. L'Anglo-Canadien, à peu près unanimement, répondrait qu'il faut priser avant tout le commerce; pour lui, en général, rien ne doit passer avant le chiffre de production de l'usine et de la ferme, et c'est par le bilan économique qu'il faut juger de la valeur d'une nation. Le progrès ou l'inertie d'un pays se mesure, non pas par ce qui s'est accompli dans le domaine de la littérature, de la musique, de la peinture ou de la philosophie, mais par le total des transactions enrégistrées. Peu lui chaut que la nation soit banqueroutière intellectuellement, si le solde commercial s'inscrit

du bon côté. Ne sommes-nous pas, à ce point de vue, plus yankees que les Américains, nos voisins, eux-mêmes? On dirait que nous subissons de façon aiguë l'influence de la pensée collective des cent millions et plus de citoyens de la république qui nous avoisine. Certains Américains, il est vrai, prétendent que leur pays a fini de se préoccuper aussi exclusivement de la recherche de l' "Almighty Dollar"; mais il n'y a pas encore si longtemps que cette préoccupation formait la note dominante de leur âme nationale, et nous ne les avons pas encore rejoints, s'ils ont bifurqué comme ils le prétendent. Pour nous, Canadiens de langue anglaise, la question suprême et à peu près unique, c'est de faire de l'argent; et jusqu'à la guerre, à qui allaient tous les honneurs et les charges, sinon à ceux qui avaient amassé, comme on a dit, "de gros sacs d'écus"? A eux les titres de "sir", de baron, et autres hochets de la vanité coloniale, et l'on ne peut pas dire que les choses aient beaucoup changé à ce point de vue du fait de la guerre. Or, rien peut-être ne marque mieux la différence fondamentale de la mentalité des deux races. Les Anglo-Canadiens mettent tous leurs efforts à l'acquisition de nouvelles richesses, tandis

que le Canadien-français ne voit instinctivement dans la question économique, non pas la fin de la vie, mais qu'un simple moyen d'assurer celle-ci. Lorsqu'il a acquis une aisance suffisante à lui donner la sécurité pour le reste de ses jours, le Canadien de langue française passe avec joie à ce qu'il considère comme la chose essentielle : la Vie proprement dite, intellectuelle, studieuse, utile à la communauté et si possible à l'humanité ; tandis que le Canadien-anglais, ayant également atteint à la prospérité, ne songe qu'à allonger ses comptoirs et à négocier de plus en plus grandes quantités de marchandises.

Qu'il habite le Canada ou les États-Unis, l'Anglo-Saxon mérite fort le reproche de confondre le moyen pour la fin et les affaires pour la Vie elle-même. Et si les Canadiens-français ne poussent pas aussi loin que nous en général le développement de leurs ressources matérielles, c'est parce qu'ils les évaluent plus justement et sentent qu'ils n'en ont pas besoin pour atteindre le but du voyage terrestre ; pour eux la civilisation consiste moins à acquérir de grands biens qu'à savoir jouir sagement de l'"*aurea mediocritas*" dont parlait le sage ancien. Ce n'est pas pour devenir riches ni puis-

sants qu'ils accomplissent le travail quotidien, c'est pour vivre et atteindre le développement normal de la haute mission civilisatrice dont ils se croient sincèrement investis sur la terre d'Amérique. Un indice entre cent le fait bien voir : les fêtes religieuses sont beaucoup plus nombreuses dans le Québec que dans l'Ontario, et elles sont invariablement consacrées à de calmes et paisibles réjouissances. L'Église n'enseigne pas seulement la prière à ses fidèles, mais elle leur apprend aussi à reposer leurs forces selon la bonne nature. " Ils sont toujours en vacances ", me disait avec humeur un voyageur de commerce de Toronto, forcé de chômer à l'hôtel toute une grande journée de congé imprévu. Le but de cet homme dans la vie était de vendre des marchandises, puis d'en vendre encore ; il ne vivait pas, il commerçait. Et malheureusement pour lui, il se trouvait à ce moment dans un milieu où ces préoccupations n'avaient qu'une importance secondaire.

Empruntant aux États-Unis leur prose et leur poésie, leur théâtre et leur musique, leur sport et leurs amusements, en un mot tout ce qui constitue la vie nationale, nous n'en persistons pas moins à nous croire une personnalité collective que nous cherchons à faire adop-

ter aux Canadiens-français; et confiants comme toujours dans notre propre jugement, nous n'avons pas perdu de temps à modeler les écoles de façon à obtenir ce résultat dans le plus court délai possible. Il est vrai, nous le savons bien, que nous sommes nous-mêmes de moins en moins ce que nous étions, que nous avons délaissé le cricket anglais, la crosse canadienne pour adopter avec ferveur le "base-ball" yankee; en d'autres termes que nous n'avons ni gardé l'âme nationale des Iles britanniques ni sauvegardé celle du territoire canadien, et que nous nous sommes tournés sans résistance du côté de États-Unis. Et sur quoi nous basons-nous alors pour infliger notre "nationalité" à un groupement ethnique aussi caractérisé, aussi cohésif que celui que forment les Canadiens-français? Nous leur devons plutôt beaucoup de reconnaissance, plus tard, lorsqu'ayant progressé nous-mêmes dans la connaissance de la nature humaine, nous nous apercevrons qu'ils rendent dès aujourd'hui un service important à la nation, en refusant de laisser perdre le précieux patrimoine de la culture française, dont ils ont su conserver le flambeau avec tant d'énergique sollicitude de-

puis leur abandon total par leur grand pays d'origine.

Il suffit de comparer les petites maisons blanches, coquettes, avec leurs toits pointus et leur charme indéfinissable fait de stabilité et d'attachement absolu au sol et au pays, qui égaient les routes et le fleuve même, ainsi que les rivières qui parcourent le Canada français, aux fermes modernes du Canada anglais, à peu près uniformes, sévèrement alignées au fond du quadrilatère de cent acres et à distance aussi grande que possible des plus proches voisins, pour comprendre la différence de tempérament qui sépare les deux branches mères de la nation canadienne. Arriérés, désuets, peut-être les Canadiens-français le sont-ils, et leurs maisons avec eux; mais les touristes américains, gens au goût cultivé par maint voyage, les viennent regarder avec une curiosité sympathique, et c'est moins l'ancienneté qu'ils y voient que les manifestations du tempérament latin et français, avec son amour de l'harmonie, de l'ordre et des relations de bon et cordial voisinage avec le prochain.

Nulle part le besoin d'harmonie et le sens de la beauté n'ont été religieusement conservés comme au Canada français, et le moins que

nous puissions faire, c'est bien de rendre cette justice à nos concitoyens de l'autre race et de ne pas chercher à leur faire perdre cette précieuse caractéristique.

Un autre contraste frappant est celui des édifices publics de Montréal et de Toronto, lorsqu'on les compare l'un à l'autre; les vieilles maisons "du temps des Français", avec leurs trois étages, leurs épaisses murailles et l'atmosphère d'immuabilité, presque, qui s'en dégage, sont autrement "personnelles", ont une âme individuelle plus précise que les imitations de "sky-scrapers" ou gratte-ciel américains que Toronto exhibe avec une naïve vanité. Arriérés, encore une fois, les Canadiens-français le sont peut-être; mais leur architecture leur ressemble et forme comme une partie inséparable de leur âme, tandis que, pour notre part, nous prenons dans le Michigan ou le Vermont le style architectural de nos fermes et de nos maisons, et dans Broadway celui de nos édifices publics. Si New-York élève un immeuble de quarante étages, Toronto s'empresse d'emprunter les plans et de monter jusqu'à quinze ou vingt; après quoi elle s'en vantera pendant des mois.

Les plans de l'hôtel du Gouvernement provincial de l'Ontario, situé au cœur de la ville capitale de Toronto, ont été tracés et préparés, non pas par des architectes canadiens, non pas même par des Anglais, mais par des Américains, ce qui est assez significatif, si l'on se souvient que le philosophe a dit que l'âme d'une nation s'exprime surtout dans son architecture.

BIBLIOGRAPHIE

- L'Annuaire canadien*. Chez l'Imprimeur du Roi, à Ottawa.
Charles Sarolea, *The Anglo-German Problem*. Nelson.
George W. Ross, *Getting into Parliament and After*,
Briggs.
Sir John Bourinot, *Canada*. T. Fisher Unwin.

CHAPITRE IX

LE SIÈGE DU MAL

De tout temps, il s'est glissé quelque motif d'ordre économique dans les raisons qui ont poussé une nationalité à en attaquer une autre, et l'un des plus fréquents a été la possession du sol. L'Ontario ne fait pas exception à cette règle. En Europe, cependant, il y a cette différence que toutes les terres sont occupées et que les conflits nationaux y ont pris la forme d'expulsions ou de prises de possession territoriale; tandis que dans l'Ontario le conflit a pour enjeu presque unique de larges espaces que n'habitent guère que les animaux de la forêt sauvage. En regardant la carte du Canada, en effet, le lecteur aperçoit une vaste étendue de terre allant du nord des eaux de la rivière Ottawa et comprenant toute la région située au nord du lac Nipissing et des Grands Lacs. Même en défalquant une certaine proportion de terre stérile, il reste non moins de seize millions d'acres d'alluvion, qui n'attendent que la main fécondante du défri-

cheur pour se couvrir de fermes prospères. Et nous avons là le doigt sur le point névralgique de la mésentente entre les Français et les Anglais du Canada.

Car il y a là une richesse en puissance digne des convoitises les plus ardentes. Lisons plutôt ce qu'en disent les publications officielles de la législature: "La grande "ceinture d'argile" qui part de la frontière de Québec pour atteindre le district de la baie du Tonnerre en passant par les régions du Nipissing et de l'Algoma, s'étend sur un territoire comprenant 24,500 milles carrés, soit 15,680,000 acres d'un sol presque entièrement propre à la culture. Cette étendue de terre vierge et fertile égale en superficie les trois-quarts environ de la partie colonisée de la Province qui s'étend au sud du lac Nipissing, de la rivière des Français et de la Mattawa. Elle dépasse en surface les États du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode-Island, du New-Jersey et du Delaware mis ensemble, et égale la moitié du grand État de New-York." Le document officiel pourrait ajouter que ce royaume futur du fermier n'est qu'à la faible distance de vingt-quatre heures du port de mer le plus rapproché. C'est donc en vérité un véritable trésor enfoui; mais un

trésor délaissé et que son propriétaire dédaigne de mettre en valeur. En effet, ce n'est qu'en 1900 que l'on a pris la peine de faire explorer les seize millions d'acres qui forment ce qu'on appelle le "Nouvel Ontario." Il y a maintenant dix-huit ans de cela, mais le Nouvel Ontario est resté ce qu'il était alors, c'est-à-dire vierge de fermes et de colons. Pourtant, lorsque fut publié le rapport des explorateurs, un enthousiasme général passa sur la population ontarienne ; le sentiment collectif reçut une vive impulsion, on rêva de la grandeur qu'amenait cette découverte à la province. La presse et la tribune publique en retentirent longtemps, la législature vota des crédits substantiels, en un mot, l'Ontario fit tout pour sa nouvelle possession, tout, excepté de la coloniser.

Ce n'est pas que l'on ne se rendit pas compte des avantages que l'on retirerait de cette colonisation. Chacun sait, de par le Canada, que la base principale de notre fortune est dans l'agriculture, et l'on nous répète à satiété que seul un développement intense de celle-ci peut nous permettre d'acquitter les lourdes charges publiques qui nous restent comme conséquence de notre participation à la grande guerre. Mais

on dirait que les masses populaires n'ont pas tout à fait compris encore la nécessité impérieuse d'une exploitation raisonnée autant qu'énergique de toutes nos ressources : minérales, forestières, et surtout agricoles.

Mais alors, nous demandera-t-on, comment se fait-il que le Nouvel Ontario soit resté, et demeure encore aujourd'hui inculte et désert ? La réponse est simple autant qu'attristante : les Canadiens anglais ont perdu l'amour de la terre. D'après le dernier recensement, celui de 1910, la population rurale de l'Ontario avait diminué de 52,184 durant les dix années précédentes ; plus récemment, un député a pu dire au Parlement fédéral que la population rurale diminuait de 15,000 environ chaque année au profit des centres urbains. Il n'y a pas là de quoi se réjouir. Or, il ne serait pas exact de croire que nul appoint colonisateur n'est venu pendant ce temps réagir contre l'exode ; pendant ces dix années, des colons canadiens-français se sont établis sur les terres ontariennes, de même qu'un certain nombre d'Anglais et d'Américains. Mais il n'en reste pas moins vrai que la population rurale a décréu au lieu de s'augmenter. Il faut donc qu'un certain élément ait failli, et ce fut l'élément anglo-ca-

nadien. Il n'y a aucun mystère sur ce qu'il a fait, ni sur les raisons qui l'y ont poussé. Car dans la même période, la population urbaine avait augmenté de 400,000! Il est donc évident que l'Anglo-Canadien préfère la ville à la campagne. Et cette préférence entre pour quelque chose dans le conflit national.

On a beaucoup écrit sur le développement anormal des villes et l'affaiblissement correspondant de la population rurale en divers pays. Sans doute, il y a des causes diverses à ce phénomène inquiétant, mais ne peut-on en éliminer plusieurs et reconnaître que la principale est l'attrait tout-puissant de l'argent, généralement plus facile à gagner sur l'asphalte que sur la bonne vieille "terre nourricière" elle-même? Cet appel du dieu dollar, en notre pays, n'est pas écouté par tous au même degré, et l'on peut dire que chaque nationalité ne l'entend pas avec la même force. Ce n'est pas "dans le sang" comme on dit, mais plutôt dans la formation reçue par l'individu ou la collectivité nationale. Autant l'école enseigne et rend apte à faire de l'argent, autant le groupe humain formé par cette école sera sensible à l'appel insidieux de la cité, promettant l'abondance et montrant

dans un mirage enivrant la corne d'or de la Fortune facilement amassée. Personne ne nie que l'on puisse vivre dans l'aisance sur la ferme; mais Dick Whittington, pour sa part, ne put s'en contenter et il n'en est pas autrement aujourd'hui de notre nationalité.

Nous avons dit au chapitre sur l'instruction publique que les méthodes éducationnelles des deux races diffèrent essentiellement dans la direction donnée à l'enfant, et que le jeune Anglo-Canadien n'est pas dirigé vers la terre et vers l'agriculture. Son frère de langue française reçoit-il une impulsion, une direction semblable ou différente? Il serait intéressant de le savoir, mais il n'y a pas de meilleur moyen que de procéder à une comparaison des deux méthodes, basée sur l'état de l'agriculture dans l'une et dans l'autre province. Il existe là-dessus des statistiques précises qui nous permettront de tirer de justes conclusions.

John Pratt, de l'Ontario, et Jean Pratte, du Québec, commencent leurs labours printaniers à peu près à la même époque, ils soignent leurs terres, font leurs semailles et récoltent leurs moissons avec des machines et des méthodes fort ressemblantes; et l'on peut ajouter que leur vie intérieure, leurs labeurs, leurs espoirs

et leurs craintes sont aussi semblables que si un même sang coulait dans leurs veines.

John Pratt cultive en Ontario 98 acres évalués à \$52.59 chacun, tandis que Jean Pratte possède dans le Québec 97 acres valant \$52.13 l'acre. Leur fortune est donc sensiblement la même. Pratt se distingue en faisant plus de fromage, mais Pratte se reprend sur le beurre. Ni l'un ni l'autre ne peut se vanter de produire du blé en quantité énorme, et ils s'attachent plutôt à convertir leurs récoltes en valeur animale. Pratt a cependant la palme dans un domaine, ayant récolté en 1916 16.25 boisseaux de blé printanier contre les 15 de Pratte, 25.50 d'avoine contre 22.75 et ainsi de suite à peu près pour le reste des céréales. Pratte n'obtient pas de blé d'automne pour la peine, et ne prend le pas que pour le sarrasin. Les honneurs changent de mains, cependant, pour ce qui est des pommes de terre, car pendant que Pratt, l'Ontarien, n'en ramassait que 61 boisseaux à l'acre, toujours en 1916, son collègue québécois s'inscrivait pour 131 boisseaux, et tous deux se déclaraient désappointés des résultats de l'année, car en 1915 la récolte de Pratt avait été de 92.66 et celle de Pratte de 149.66 boisseaux à l'acre. Tous deux sont bons éleveurs,

mais Pratt importe un plus grand nombre d'animaux de race, tandis que Pratte, toujours personnel dans ses façons d'agir, a créé et développé une race bovine rustique, forte et bien adaptée au climat et aux besoins locaux, qu'il a bonnement fait enregistrer sous le nom de "Canadienne". Et dans ce que nous venons de dire, les noms seuls de nos deux amis sont de notre invention; les chiffres sont empruntés aux rapports officiels du dernier recensement canadien.

La similarité des deux cas s'arrête à la somme de revenu que tirent nos deux fermiers-ty-pes de leurs propriétés respectives; car l'Anglo-Canadien touche une rémunération plus forte que son collègue de Québec, bien qu'il soit fort difficile d'en établir la quotité comparative exacte. On ne tient une comptabilité scientifique ni chez l'un ni chez l'autre, et ce n'est que d'une façon assez incomplète que l'on peut accepter la théorie que l'"habitant" gagne moins que le "farmer" ontarien.

On a coutume de procéder à la comparaison en question en alignant simplement côte à côte les divers produits agricoles des deux provinces, ne tenant aucun compte du fait pourtant essentiel que l'une, la province anglaise, possè-

de une plus grande étendue de terre en culture que sa voisine. En 1911, en effet, l'on trouvait dans l'Ontario 13 millions et demi d'acres de terre en culture et en préparation, tandis que le Québec n'en montrait que 8 millions. Ceci dit, le bilan de l'élevage du bétail dans chaque province prend une signification plus précise. Voici comment il se présente :

| QUÉBEC | 1912 | 1917 | Profit | Perte |
|---------------------------|-----------|-----------|---------|---------|
| Chevaux | 367,402 | 379,276 | 11,874 | |
| Vaches laitières. | 755,770 | 911,023 | 115,253 | |
| Autres bestiaux. | 695,906 | 958,010 | 262,104 | |
| Moutons. | 620,881 | 849,148 | 228,267 | |
| Porcs. | 747,254 | 712,087 | | 35,167 |
| | | | | |
| ONTARIO | 1912 | 1917 | Profit | Perte |
| Chevaux. | 805,271 | 887,246 | 81,975 | |
| Vaches laitières. | 1,033,392 | 1,082,119 | 48,727 | |
| Autres bestiaux. | 1,380,890 | 865,847 | | 515,043 |
| Moutons. | 677,462 | 595,477 | | 81,985 |
| Porcs. | 1,693,594 | 1,236,064 | | 457,530 |

Il ressort de ces chiffres que la province de Québec va de l'avant pour ce qui est de l'élevage des bestiaux, tandis que l'Ontario, avec un territoire presque illimité, voit diminuer son cheptel d'année en année. C'est l'une des leçons qui se dégagent de ces statistiques officielles; la seconde leçon, c'est qu'en moyenne les

cultivateurs de l'une et de l'autre province possèdent presque exactement le même nombre de têtes de bétail par ferme, bien que l'étendue du sol en culture ne soit que de 8 acres québécois contre les 13 ontariens.

L'Ontarien retire, nous l'avons vu, un revenu supérieur à celui du Québécois, mais une partie assez grande de ce surplus lui échappe des mains, obligé qu'il est de payer des salaires élevés et constants à ses garçons de ferme, en particulier pour les jours de travail ontarien qui sont des jours de congé et de repos pour la ferme québécoise, congé et repos chers au Canadien-français et dont tout travailleur a besoin de temps en temps, comme l'ouvrier et l'employé, du reste. Sans s'en rendre compte, le fermier ontarien vit depuis des années sous la menace d'un danger sérieux de ce côté.

Bien que la population agricole dans le Québec n'obtienne pas un revenu égal à celui que touche le même élément dans la province voisine, cette population française a augmenté de 39.951 dans le même temps que celle de l'Ontario diminuait de 52.000. Et ces chiffres sont d'autant plus significatifs que la proportion des cultivateurs qui sont eux-mêmes les propriétaires de leurs fermes, est de 92 pour 100 dans

Québec et de 82 pour 100 seulement dans Ontario.

Si nous avons autant de foi que certains dans l'influence des caractéristiques de races, nous serions portés à trouver dans l'hérédité l'explication de l'attachement du Canadien-français à la terre. On nous dit que lorsque le chat tourne plusieurs fois sur lui-même avant de se coucher pour dormir, il ne fait là qu'obéir à l'instinct hérité de son lointain ancêtre, le tigre de la jungle, préparant ainsi sa couche d'herbages. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination pour se rappeler les premiers jours du Canada français et les pénalités au moyen desquelles on défendait aux paysans de goûter aux plaisirs des villes, pénalités aussi sévères que celles qui avaient cours dans le même temps en Angleterre contre les voleurs de moutons. Mais peut-être nous répondrait-on que l'impression créée dans l'esprit des générations d'alors par les édits de Bigot, par exemple, est trop loin de nous pour se manifester encore dans les générations actuelles.

Sous le régime de la liberté économique, un homme ne se livre à un travail déplaisant qu'aussi longtemps qu'il n'en peut pas trouver

un autre qui lui aille mieux. Or, à l'ouvrage sur la ferme du matin au soir, le "farmer" anglo-canadien de l'Est ne parvient guère à gagner autre chose que le prix normal d'une journée de travail d'ouvrier, et un intérêt minimum sur le capital investi dans sa ferme; et cela bien qu'il fournisse quatorze heures de travail par jour, au lieu des huit heures de l'homme des villes. Il convient d'ajouter que les conditions économiques générales lui sont adverses, comme il est facile de le faire comprendre: en effet ne vend-il pas ses produits au-dessous de la limite des prix de gros, et n'achète-t-il pas ceux dont il a besoin au maximum des prix du détail? C'est là un chemin bien ardu vers la fortune, et quoi d'étonnant à ce que notre homme se rende compte avant longtemps que ce n'est pas sur la ferme qu'il atteindra le but primordial de la presque totalité de ceux de sa race: devenir riche le plus vite et le plus facilement possible?

Il est possible que les autorités constituées de la province d'Ontario aient vu le danger et cherché à y parer; mais elles se trompent si elles croient modifier beaucoup cet état de choses en ajoutant quelques notions d'agriculture et de jardinage au programme officiel des

écoles; elles n'y arriveront pas plus que les journaux, avec leurs conseils bénévoles et leurs pages consacrées au problème intitulé: " Comment garder vos fils sur la terre ". La devise générale de la province est devenue: " Produire ", produire la plus grande quantité possible des fruits de la terre et des objets que fournit l'usine; et c'est l'un des symptômes de la maladie de l'agriculture ontarienne. Ce n'est plus une vertu que d'être satisfait de son sort, c'est devenu un vice contre lequel l'insurge la collectivité. On traite de retardataire et d'arriéré le cultivateur canadien-français qui refuse de s'éreinter fiévreusement, et se contente de ce que son honnête et persistant labeur lui rapporte bon an mal an. Et pourtant, il n'est pas le plus malheureux des deux; s'il retire de sa terre un moindre bénéfice, en proportion, que son voisin anglais, on le trouve, par contre, moins prêt à la désertir pour faire n'importe quoi d'autre; il aime la terre pour elle-même et pour la continuité féconde qu'elle donne à sa vie, après avoir assuré celle de ses ancêtres. Et il y reste noblement enraciné, tandis que le " farmer " de la province voisine, à la moindre tentation, au premier appel de ce que les journaux nomment le " progrès ", laisse tomber la

faulx ou les mancherons de la charrue, lance un dernier coup de pied à la porte de grange et s'en va vers la ville, où la course au progrès exige moins d'heures chaque jour et où la fatigue physique est moins écrasante... du moins à ce qu'il croit avant d'y avoir goûté.

Naturellement, nous n'oublions pas qu'il est partout des exceptions, et que ce n'est que dans un sens général que les Ontariens délaissent la terre et que les Canadiens-français s'y attachent. Nous avons vu que l'Ontario a décréu, et le Québec augmenté, en population rurale, au cours de la décade couverte par le dernier recensement; mais ce n'est pas tout. Il y faut ajouter le nombre des Anglo-canadiens habitant la province de Québec, sur des fermes, et qui ont aussi émigré à la ville, aussitôt remplacés sur la terre par des Canadiens-français, de sorte que l'on peut dire que le chiffre de la population rurale, dans Québec, a augmenté encore plus que le chiffre général de la population. On a représenté ce mouvement, dans l'Ontario, comme une manœuvre des prêtres, et c'est la vérité en autant que l'Église a le mérite d'enseigner l'évangile de l'amour de la terre. La prétention malveillante que l'Église de Rome s'est livrée à des intrigues pour évin-

cer les Anglais des Cantons de l'Est ne tient pas debout. Il n'est que trop vrai que les propriétaires anglo-canadiens de belles fermes de cette fertile région s'en sont départis en nombre croissant depuis un quart de siècle, mais il n'a été besoin pour cela d'aucune influence occulte; le changement de propriétaires de ces fermes n'a pas d'autre cause que le goût dominant de l'Anglo-Canadien pour la ville et l'industrialisme; et c'est un fait reconnu que ce dernier a été enchanté de trouver dans son voisin de langue française un acheteur empressé et un bon payeur. Et chacun des deux s'est félicité de la transaction; l'un partant pour la ville, et l'autre ayant agrandi son domaine à la proportion des besoins de sa nombreuse et robuste famille de futurs cultivateurs.

L'étranger qui s'intéresse aux affaires du Canada pourra s'étonner de la mésentente qu'il constate entre les deux races-mères. Il se dira que, vraiment, ce pays devrait être uni et heureux, avec ses deux nationalités différentes et n'ayant qu'à suivre chacune son propre développement, en harmonie avec le bien général. Mais il oublierait en cela de tenir compte du jeu compliqué des influences religieuses, politiques et économiques, dont il importe de

faire la part dans l'analyse de notre problème. La géographie, aussi, joue son rôle dans les affaires humaines, et c'est par elle que nous allons commencer une étude rapide de cet aspect de la situation canadienne.

En jetant un coup d'œil sur la carte du Canada, le lecteur verra que la rivière Ottawa s'étend depuis le pays de Montréal, c'est-à-dire qu'elle arrose une région située au cœur même de la population de race française, pour revenir ensuite vers l'intérieur, le "hinterland" ontarien. Or, qui ne sait que les Canadiens-français ont toujours été grands voyageurs, et qu'en particulier l'eau courante semble exercer sur eux l'attrait puissant de la mer, par exemple, sur les peuples établis sur son rivage? Dès les premiers temps de la Nouvelle-France, ils ont suivi ou remonté le cours des fleuves et des rivières d'Amérique, traversant les forêts, évitant les cataractes, mais jamais arrêtés dans leur course aventureuse. Et l'Outaouais, comme ils ont tout d'abord appelé le fleuve que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'Ottawa, n'a pas de secrets pour eux depuis trois siècles; ce sont leurs ancêtres qui l'ont inscrit sur la carte des cours d'eau connus. Combien de leurs missionnaires l'ont remonté jusqu'à sa

source, puis se sont avancés encore plus loin dans la forêt — plusieurs, pour n'en jamais revenir. L'Outaouais constituait la route favorite du commerce et des coureurs des bois, ces aventuriers indomptables et pittoresques dont l'histoire tient plutôt du roman et qui sont peut-être les types les plus attachants des débuts de ce pays. Et il ne faudrait pas croire qu'ils limitaient leurs excursions aux bords de la rivière, et que le vaste pays qui s'étend au nord de l'Ottawa, puis des Grands Lacs, leur était inconnu; il suffit de rappeler le nom du grand explorateur Pierre Gaultier de la Vérendrye, de ses fils, des missionnaires qui périrent avec l'un deux, ainsi que de ses compagnons toujours nombreux, pour se rendre compte que là comme ailleurs le courage et l'esprit d'aventure du Canadien-français le portèrent en tout lieu et partout dans le grand pays où il se donnait pour mission d'établir le règne de Dieu et de la France.

L'hinterland ontarien est fortement boisé... et le Canadien-français est le meilleur bûcheron de l'Amérique. D'autre part, les Américains de la République voisine se sont établis par milliers sur les terres dépourvues d'arbres de la vaste prairie canadienne, mais ils ont ré-

solûment laissé de côté les belles terres arables, mais forestières, du nord-Ontario; comment le Canadien-français aurait-il résisté à l'impulsion instinctive de s'y jeter à grands coups de hache et de charrue? Ce territoire se prête admirablement à la culture mixte et à l'élevage des bestiaux, juste le genre de culture pour lequel il est apparemment le mieux doué; et comme sans le faire exprès, mû par le seul amour de la belle terre et par son instinct atavique le plus puissant, "Jean-Baptiste", comme on l'appelle familièrement, s'est peu à peu installé au cœur de la forêt, à peu de distance de l'Ottawa tout d'abord, puis plus loin à mesure que la forêt reculait devant son bras industriel, et il a fini par se trouver en nombre au beau milieu de ce qui serait resté sans lui un désert inculte et improductif; et voilà ce que nous avons appelé en tête de ce chapitre "le siège du mal".

L'étranger qui nous lit ne peut manquer de se demander, cependant, en quoi cette pacifique et fructueuse invasion peut être cause de désunion dans le pays qui en est le théâtre; que si le grand nombre des Anglo-Canadiens préfèrent vivre dans les villes, ils doivent se féliciter de ce que leurs voisins de langue française se chargent d'éloigner la forêt et de déve-

lopper la richesse fondamentale de leur province, qui est en même temps celle du reste du pays, de l'Empire, et de l'univers affamé en général. Mais ici se dresse un obstacle sérieux, sous la forme d'un préjugé semi-national, semi-économique. Il est exprimé par un certain nombre des marchands de l'Ontario. " Si les Canadiens - français occupent le nord-Ontario, et qu'ils refusent obstinément d'apprendre l'anglais, proclament précisément les négociants qui se refusent eux-mêmes à tout contact avec la langue française, le commerce de ces régions s'en ira fatalement à Montréal et aux autres villes industrielles de la province de Québec!" L'argument n'est pas fort, mais il était plus que suffisant aux yeux des politiciens toujours en quête d'un courant d'opinion à exploiter. Il y avait là indiscutablement toute l'eau trouble voulue pour y pêcher avec profit, une pêche pouvant rapporter jusqu'à onze votes anglo-canadiens pour un vote français. Et quoi de plus attrayant pour un politicien qu'une majorité de dix pouvant se multiplier par milliers? Seulement, lequel des deux partis saurait le mieux souffler sur les passions et activer l'incendie à son bénéfice en même temps qu'au détriment du parti adverse? Les résultats

seuls pourraient en décider, et sans tarder libéraux et conservateurs se mirent à la tâche, puissamment secondés par leurs journaux respectifs. Il ne se passa pas de jour, presque, sans que le public anglais fut sollicité de toutes les façons à s'opposer à ce que les terres de l'Ontario-Nord fussent occupées par une population de langue française. On n'y trouvait rien, cependant, qui préconisât par la même occasion que ces terres fussent au plus tôt habitées par des Canadiens-anglais. . . . Cela ne paraît même pas être entré dans l'esprit des législateurs de salles de rédaction; et l'indice est assez caractéristique.

L'influence de la presse est grande, pour le bien ou pour le mal. M. Lecky dit, dans "*The Map of Life*" que "personne ne peut étudier la presse anonyme sans constater combien grande est la proportion des journaux et publications diverses qui s'emploient systématiquement et délibérément à attiser les haines de classes, de races ou de nationalités, répandant sans scrupule le mensonge et le préjugé. Il ne manque pas de journaux n'ayant pas d'autre raison d'être, et nul instrument n'est plus propice à perpétuer ces animosités permanentes qui menacent constamment la paix de l'humanité."

“ Systématiquement et délibérément ”; il n’y a pas de meilleure définition de la façon dont les journaux de l’Ontario se sont employés à enflammer la population de langue anglaise et de religion protestante contre les colons de langue française et de foi catholique du Nouvel-Ontario.

Depuis les jours de Guy Fawkes, les Anglais ont toujours été nerveux à la seule mention du mot complot, surtout lorsqu’il s’y mêle l’ombre d’une soutane. Qu’un candidat puisse présenter à son auditoire anglo-saxon et protestant des apparences acceptables de complot clérical, et il peut sans hésitation permettre à sa femme de commander sa robe pour la réception qui accompagne l’ouverture du Parlement. Personne n’était mieux au courant que Sir John Willison, alors rédacteur du *News*, de Toronto, de l’efficacité électorale de cet argument, et c’est sans doute pourquoi, en 1916, il se mit en devoir d’en concocter un de toutes pièces pour ses lecteurs. Parlant des prêtres canadiens-français, il écrivait: “ Ils n’ont jamais abandonné leur rêve de conquête et de domination. Ils ont fait servir la race à la religion et la religion à la race. Tout ce qui pouvait être fait pour la préservation de la langue française et l’ostracisa-

tion de l'anglais, ils l'ont fait sans se préoccuper des inconvénients qui en résultaient pour leur peuple. Et aujourd'hui encore, ils dirigent une forte immigration des leurs vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest."

Bacon dit que rien ne porte plus l'homme à soupçonner beaucoup que lorsqu'il sait peu. M. Willison avait dit peu de choses en somme, mais c'était assez pour le but qu'il voulait atteindre. Les prêtres canadiens-français dirigeaient les catholiques français vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Quelles visions d'intrigue et de complot cette idée n'évoquait-elle pas à des cerveaux simplistes?

Mais quels sont les faits? La question vaut d'être étudiée attentivement, car il est souvent arrivé que des nations aient adopté des mesures d'une portée regrettable sous la seule influence de vagues suspensions. Mais on ne peut nier, dans le cas qui nous occupe, qu'il y ait en effet des prêtres à l'œuvre pour coloniser les provinces susdites en y amenant des Canadiens de race française; le fait est plus qu'indiscutable, pourrait-on dire, il est officiellement proclamé. J'ai en effet sous les yeux un rapport du Ministère de l'Intérieur, à Ottawa, où je lis ce qui suit: "Voici les noms et adresses des

missionnaires-colonisateurs s'occupant du rapatriement des Canadiens-français: M. l'abbé A. Bouillon, pour le Manitoba, M. l'abbé Bourassa, pour le Nouvel-Ontario, M. l'abbé J. A. Normandeau, pour l'Alberta centre, bureau, 172 rue Saint-Antoine, à Montréal, le rév. P. Giroux, O.M.I., pour la Rivière-la-Paix, Alberta, M. l'abbé Ivanhoë Caron, pour l'Abbitibi, bureau 82, rue Saint-Antoine, à Montréal."

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi des agents colonisateurs établis aux États-Unis avec mission de renseigner leurs compatriotes Franco-américains sur les meilleures régions de colonisation et la meilleure façon de s'y rendre. Comme on pouvait s'en douter, étant donné l'esprit d'intrigue clérical dénoncé par M. Willison, ces agents sont également de race française. Pour satisfaire les incrédules, donnons aussi leurs noms et adresses: Max. A. Bowlby, 73 Tremont street, Boston, Mass., J. A. Laferrière, 1139 Elm street, Manchester, New-Hampshire, J. B. Carbonneau junior, à Biddeford, Maine, J. E. Laforce, 29 Weybosset street, à Providence, Rhode-Island.

La preuve est forte, mais elle n'est pas complète encore. J'ai aussi en ma possession plu-

sieurs brochures en langue française, contenant des cartes coloriées avec art et décrivant sous tous les aspects possibles les beautés du Canada et les avantages qu'il offre à l'immigrant, surtout dans les riches territoires de "l'Ontario et des provinces de l'Ouest", terre promise moderne. Je suis assuré que ces publications ont été répandues en grand nombre dans la province de Québec et dans ceux des États de l'Union américaine où se trouvent plus d'un million et demi de Canadiens-français. Et voici ce qu'on dit à ces derniers à propos du Nouvel-Ontario :

"La nouvelle voie ferrée du Grand-Tronc-Pacifique ou plutôt du Transcontinental National, traversera la partie nord de cette région, livrant à la culture une vaste zone de terre argileuse arable d'une étendue de seize millions d'acres.

"Ce district septentrional couvre une superficie de plus de 140,000 milles carrés, soit plus de la moitié de la superficie totale de la province. Une grande partie de cette étendue se compose d'excellents terrains agricoles. La colonisation y a déjà pris des proportions très respectables, surtout dans les districts de la Rivière-à-la-Pluie et de la Baie du Tonnerre.

“ Cette zone argileuse offrira un grand attrait pour les colons lorsqu'elle sera devenue ainsi accessible en toutes ses parties. Son climat, tempéré et fortifiant en été, n'est pas rigoureux en hiver, ce qui le rend favorable à l'agriculture. D'autres parties de cette section septentrionale sont arables, et le réseau de lacs et de rivières qui la couvrent constituent des voies de communication excellentes entre les divers endroits. C'est l'une des régions les plus richement boisées du monde.”

Dans la langue de France, donc, le Canadien-français est informé de tout ce qui peut aider le choix du futur colon: qualité de la terre, nature du climat, avantages offerts par les forêts et les rivières de l'Ontario septentrional; et plus loin, dans les mêmes brochures officielles, il peut trouver des récits historiques des hauts-faits de ses ancêtres, des exploits des coureurs des bois et des sacrifices accomplis par les Pères missionnaires dans le territoire qui s'appelle aujourd'hui Ontario. Ce sont des appels insidieux à l'orgueil de race en faveur de la cause de la colonisation.

Mais s'il y a là un but évident de “ conquête et de domination ” comme a dit le directeur du

“*News*”, ne croit-on pas qu’il y a erreur quant aux coupables, et que le blâme, la culpabilité revient moins aux pauvres curés qu’au gouvernement du Canada lui-même? Car on voit dans ces brochures que c’est le ministre de l’Intérieur lui-même qui a soutenu l’effort des prêtres colonisateurs, dirigé leur activité et fait imprimer les publications en français dont nous venons de lire un extrait. “Publié sous la direction de l’honorable M. W. J. Roche, ministre de l’Intérieur du Canada.” Et pourtant, qui voudra admettre que ce soit un gouvernement conservateur qui a dirigé, conseillé, plus que cela, payé les curés dans une campagne énergique de “conquête et de domination” poursuivie par eux?

Non, en encourageant les Canadiens-français à s’établir sur les terres de l’Ontario et des provinces de l’Ouest, l’État ne poursuivait pas autre chose que l’intérêt bien entendu du pays en général et des régions concernées en particulier. Il n’y a là aucune intrigue cléricalle, mais simplement un désir d’augmenter la production agricole nationale, et un plan bien défini d’intelligente colonisation de terres encore incultes. Le Canada a besoin de défricheurs et de colons autant qu’il en peut trouver; et nul

n'est mieux qualifié à ce point de vue que le Canadien-français. Il tombe comme chez lui dans la forêt et s'y taille en peu de temps un domaine fertile, au milieu duquel il ne perd pas de temps à construire son église et à ouvrir sa maison d'école. En un mot, établi sur le sol nourricier il s'y accroche avec toute l'âpreté affectueuse de ses ancêtres pour la glèbe de France. Et quel précieux appoint ces qualités n'apportent-elles point à un pays !

On n'en peut dire autant, je le regrette, du tempérament anglo-canadien. Le "settler" s'enfonce le plus souvent tout seul dans la solitude, et cherche à n'avoir point de voisins trop rapprochés ; et ce système offre, au point de vue social, de sérieux inconvénients. Il se trouve présentement dans ces régions nouvelles de l'Ontario une population de plusieurs milliers d'âmes, ainsi dispersées par îlots perdus, qui n'ajoutent pas grand chose à la valeur morale de la province. Sans culte religieux, sans écoles, dépourvus du sens social le plus élémentaire au point de vue des mariages consanguins, ces groupements isolés sont descendus à un état d'indescriptible dégénérescence physique et mentale. Il y a quelques années, un journal de Toronto a soulevé un coin du voile qui cache ce

pénible spectacle, mais on ne sait pourquoi il l'a laissé retomber et a rouvert de plus belle sa campagne intermittente contre les Canadiens-français et leur colonisation à base religieuse et scolaire, laquelle constitue aux yeux de ce journal et de plusieurs autres une menace plus grande que la première, ce qui, je dois l'avouer, dépasse ma compréhension.

On a voulu représenter la tendance naturelle des Canadiens-français à s'établir sur les terres neuves de l'Ontario comme le produit d'intrigues de leur clergé; pourquoi ne pas dire, alors, que ce sont également les *clergymen* protestants qui attirent la population rurale au sein des villes? L'absurdité ne serait pas moins évidente. Il se peut que la religion entre en ligne de compte dans la mentalité colonisatrice que nous venons de constater; mais c'est sous la seule forme du contentement d'esprit et de l'amour du travail de la terre que les prêtres catholiques savent inspirer à leurs ouailles. Chaque fois que j'entends des ignorants accuser la province de Québec de suivre aveuglément des dictées cléricales obscurantistes, je ne puis empêcher ma mémoire de se reporter à une communauté de missionnaires agriculteurs que je connais dans la province de Québec, et qui

se réunissent chaque année pour faire une retraite spirituelle. Et veut-on savoir quels sont les sujets de leurs méditations? Le soin des abeilles, le choix des fruits profitables, la culture du melon, le fumage du sol, l'élevage des chevaux, la coopération, l'industrie laitière sous toutes ses formes, l'aviculture, l'apiculture, l'horticulture et de façon générale tout ce qui se rapporte à la vie rurale.

Ce sont les Missionnaires agricoles, tels qu'organisés en 1894 par les évêques de la province ecclésiastique de Québec. Dans une seule année, ils ont prêché l'évangile de la terre nourricière à 145,250 cultivateurs attentifs, car ils trouvent des auditoires empressés, ce que l'on ne peut pas dire, malheureusement, des réunions de l'Ontario Farmers' Institute; et ils prêchent avec toute la ferveur des porteurs de "bonne nouvelle". Ce sont eux, les prêtres, qui ont donné au fermier catholique quelques jours de repos supplémentaires, qui commencent pour lui à l'église paroissiale, et ils n'ont pas été indifférents, non plus, à la moralité de la vie, qu'ils tendent sans cesse à élever et à purifier. Mais je ne dis pas qu'ils en aient le monopole. La religion, la morale et l'amour du sol ne sont l'apanage exclusif ni de la race

française ni de l'église de Rome; tous sont libres de les prêcher . . . et de les mettre en pratique, si le cœur leur en dit.

Je visitais il y a quelques années la ferme d'un monastère de la province de Québec, et je trouvai bientôt dans les champs un jeune religieux, les bras nus et penché sur le sol, très occupé à la besogne assez rude de la culture potagère. Il se releva à mon approche, redressant sa haute taille et ses larges épaules, et je le reconnus pour avoir déjà causé avec lui des choses de la ferme, quelques mois auparavant, à Ottawa. Je ne pouvais mieux tomber et nous discutâmes assez longuement des questions variées qui se rapportent à la culture du sol. Puis je pris congé sur un badinage amical: " Mais je vous croyais un simple religieux, dis-je, et je trouve un cultivateur . . .

— Et vous aviez raison, me répondit mon ami, et n'est-ce pas une religion magnifique? continua-t-il en montrant de la main tout ce qui nous entourait; et il ajouta: " Elle ne manque pas d'intensité " en se penchant de nouveau, la houe à la main, pour reprendre sa tâche sous le soleil brûlant.

Il avait raison, l'agriculture est une religion magnifique et intense. Et ce n'est que si on la

considère comme telle, si on l'aime pour elle-même qu'elle donne la somme totale de ses bienfaits à l'humanité. Or, qu'avons-nous fait, Anglo-Canadiens, sinon la rabaisser à une question de profits pécuniaires, à un point de vue sordide et mercenaire? Nous n'avons évalué la ferme qu'à la somme de revenus en espèces qu'on en peut obtenir, et à ce point de vue elle ne pouvait soutenir la comparaison avec la vie citadine.

Et voilà pourquoi les Anglo-Canadiens ont déserté le sol du Vieil-Ontario et pourquoi ils se refusent à aller habiter le Nouveau. Voilà pourquoi l'on peut se procurer, à une faible distance de la ville de Toronto, de belles fermes à un prix inférieur à ce qu'il en a coûté à l'origine pour leur défrichement et l'érection des édifices qui s'y trouvent. Voilà pourquoi aussi les belles fermes des Cantons de l'Est de la province de Québec échappent aux mains des Canadiens-anglais. Question de religion si l'on veut, mais religion de la terre; et celle-ci ne prodigue ses faveurs qu'à ceux qui savent les apprécier.

Le remède serait de ramener le mot "contentement" dans le dictionnaire anglo-canadien; il n'y a pas d'autre moyen de faire du

Canada un pays peuplé de millions de personnes sachant se contenter de la vie saine et profitable de nos belles campagnes. Il faut que nous apprenions le secret de la satisfaction profonde qui se trouve au fond du devoir accompli et de la tâche remplie avec amour. Il se peut que l'idéal canadien-français soit plus adapté à l'atmosphère du pays que la thèse égoïste de la "production intense" chère au "farmer" de langue anglaise; car il faut avouer que l'apparente supériorité atteinte par celui-ci en ces dernières années ne semble pas avoir un caractère normal et permanent.

S'il faut qu'il existe une rivalité en ce pays, pourquoi ne pas en faire plutôt une saine émulation entre les deux éléments puissants qui l'habitent? Lequel des deux sera le premier à occuper en nombre les riches régions du Nouvel-Ontario? Lequel des deux, de l'Anglo-Canadien ou du Canadien-français, accomplira le plus de défrichement et convertira le plus grand espace forestier en champs cultivés et en foyers heureux et prospères? Que l'on ne parle plus de conflit entre les deux: le désert qui attend qu'on l'éveille est assez grand pour absorber tous les efforts et toutes les énergies des deux nationalités, assez vaste pour que les

deux races s'y établissent et y prospèrent fraternellement, chacune gardant sa culture et sa personnalité, dans un esprit d'entente, de tolérance et d'estime mutuelle.

Il est une loi de solidarité humaine à laquelle nul groupement ethnique ne saurait échapper : la civilisation a des règles auxquelles il faut obéir. Il n'est permis à personne de garder improductives de vastes étendues de terre, pouvant nourrir des millions d'êtres humains, à une petite distance de l'océan, et encore moins d'en refuser l'accès à des compatriotes prêts à accomplir fidèlement et allègrement cette grande tâche pour peu qu'on enlève la menace de dénationalisation suspendue sur leur tête.

Aucun peuple ne peut se rendre coupable d'une aussi regrettable intolérance et supporter sans honte le regard sévère du monde civilisé.

BIBLIOGRAPHIE

- Madison Grant, *The Passing of the great race*. Scribner.
L'Annuaire Canadien, chez l'Imprimeur du Roi, à Ottawa.
W. E. H. Lecky, *The Map of Life*. Longmans.
Atlas du Canada, (1913). L'Imprimeur du Roi, à Ottawa.
Rapports des Commissions royales des Dominions. Wyman & Sons.
Rapports de la Commission royale fédérale. Wyman & Sons.

CHAPITRE X

SOUS LA SURFACE DES CHOSES

On oublie trop souvent que le problème canadien est universel par essence, et que pour le comprendre et le résoudre avec une certaine dose de sagesse, il faut de toute nécessité étudier et analyser ce qui s'est passé ailleurs dans le même ordre d'événements.

Que sommes-nous, en effet, sinon les descendants de Français et d'Anglais que des divergences d'intérêts ou d'opinions ont placés côte à côte sur le continent nord-américain? Or, puisque c'est à la politique européenne que nous devons de nous trouver ici dans ces circonstances, n'est-il pas raisonnable de demander à l'étude de la politique européenne la solution du problème qu'elle a elle-même posé? L'affaire est trop compliquée pour que nous nous en tenions à nos propres lumières. Pour ce qui est, par exemple, de la morale individuelle, nous avons adopté un code basé sur les renseignements qui furent donnés jadis au peuple de la Judée, et quant à nos droits et devoirs, nous sommes réglés de notre plein gré par un

système de jurisprudence emprunté à Rome. Quoi donc de plus naturel que de continuer à chercher au loin l'exposé des principes qui doivent réglementer les relations des nationalités entre elles, pour la paix et la prospérité morale et matérielle de l'État? Toutefois, avant de traverser les océans, il ne serait pas mauvais de procéder à un inventaire rapide des idées préconçues que nous voulons emporter avec nous.

Avons-nous, par exemple, une réponse formelle et claire dans notre esprit à la question: "Qu'est-ce que l'État?" et quel est ce corps organisé qui prétend disposer des nationalités humaines comme le potier fait de l'argile qu'il pétrit? Cette question n'est pas nouvelle, et nous savons tous la réponse brève et catégorique qu'y fit Louis XIV: "L'État, c'est moi". Mais avant le règne du Roi-Soleil, et avant même qu'il y eût des rois, la famille eut toujours un chef, puis ce fut la tribu, puis vint le maître du manoir ou du donjon, toujours et partout en vertu du principe contenu dans l'expression latine du *Pater familias*. La royauté ne fut rien autre que le développement de cette conception; le roi était le père de ses sujets, et comme un bon père, il avait à protéger le faible

contre le fort et souvent à les châtier l'un et l'autre.

Puis vint une révolution, qui n'était pas la première. Plusieurs fois déjà on avait vu renverser un trône, mais à chaque fois il avait été relevé par un homme qui demandait bruyamment: "Qu'est-ce que l'État?" et répondait du même souffle: "L'État, c'est moi!" Pourvu qu'il y mît l'assurance voulue et qu'au surplus sa réponse fût appuyée par beaucoup d'arquebuses, l'homme avait toutes les chances de succession en sa faveur. Puis au lieu d'un homme, ce fut une classe d'hommes qui envahit les marches du trône et l'on assista à la nouvelle révolution, qui se répandit jusqu'en Chine il y a quelques années, et en Russie il y a quelques mois. Cette fois le trône y passa et s'éroula dans sa vétusté, pendant que la Démocratie empoignait le sceptre tombé à terre et proclamait: "L'État, c'est moi!" avec toute la vigueur voulue en pareille circonstance. Incidemment, la démocratie avait derrière elle un grand nombre d'arquebuses.

Or, qu'est-ce à son tour que la démocratie? Tous les écoliers répondront par cœur que "c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple", ainsi que le leur font ap-

prendre des auteurs aimant les formules sonores, et généralement incomplètes. Car il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le règne de la démocratie n'est pas autre chose que le gouvernement de la totalité par une majorité; et pour ce qui est de notre province d'Ontario, il y a lieu d'admettre que c'est le gouvernement de la totalité au bénéfice de la majorité. Or, il est également établi que là où il y a majorité, il faut qu'il se trouve une minorité; la création de l'une ne va pas sans la naissance de l'autre. Et c'est dans le procédé de cette création que se trouve l'état de choses fondamental que nous avons le devoir d'analyser ici.

Dans tout pays démocratique, il se trouve deux groupes d'hommes, et parfois plusieurs groupes, qui consacrent leur vie à la politique. On les appelle ordinairement des politiciens, mais souvent, pour varier la phrase, on emploie le terme d'hommes d'État. Ils sont en tout cas les successeurs des ci-devant rois, et c'est la majorité qui leur tient lieu de sacre et de "droit divin", à la seule charge de se mettre sur les routes à de certaines dates pour rechercher les suffrages de la dite majorité. Les minorités ne disent rien du tout aux politiciens, parce qu'elles ne peuvent rien pour eux, n'ayant pas

de trône à offrir. Or, pour capturer une majorité, bien des moyens s'offrent à nos chasseurs.

Quelquefois ils promettent à une classe d'industriels de les enrichir des dépouilles de leurs collègues engagés dans une autre industrie; et c'est ainsi que l'on verra, sous le prétexte économique, les fabriques se tourner brutalement contre les champs. Ou bien, s'il s'agit d'un pays ayant la chance — ou la malchance — de contenir plusieurs nationalités, on jouera les unes contre les autres, prenant bien soin de se tenir toujours du côté de celle qui renferme le plus de nez; car ce sont en fin de compte les nez qui constituent le Peuple Souverain.

Nous avons vu qu'aux temps passés les politiciens recherchaient le pouvoir au moyen des arquebuses, ce qui n'était peut-être pas la meilleure d'établir qui des des deux avait raison; et pourtant il faut admettre qu'en arrière de chaque arquebuse se trouvait un homme, souvent fort capable de raisonner sur la cause qu'il défendait. Sommes-nous beaucoup mieux organisés aujourd'hui pour permettre à chaque citoyen d'exercer son influence et de faire valoir ses opinions sur la conduite de l'État? Les protagonistes de la démocratie, pour peu qu'on insiste sur une réponse, vous disent que chaque

homme possède une chance égale d'arriver lui-même au pouvoir, un jour. Mais cela est-il bien vrai? L'homme moyen d'autrefois avait à portée de sa main la poudre, l'arquebuse et les balles qui lui donnaient son droit d'expression immédiat; en est-il ainsi aujourd'hui de l'arme universelle et puissante qu'est le journal? Peut-on dire que la presse rotative est à la disposition du premier citoyen venu? La réponse est aussi facile que péremptoire: les journaux quotidiens contemporains sont affaires de millions et ne sont par conséquent à la disposition que des seuls millionnaires, et encore d'un groupe particulier de millionnaires, ceux qui ont su monopoliser les sources de nouvelles et ne les dispensent qu'à ceux de leur choix. Et l'on sait que tout homme, fût-il millionnaire, qui essaierait de maintenir un journal dépourvu d'informations serait tout aussi bien avisé de construire une maison de briques en se passant de briques.

Le peuple canadien, pour son information, boit à la source des dix ou vingt journaux qu'il possède... ou qui le possèdent lui-même, et il n'y aurait à cela aucun inconvénient si ces canaux d'information n'étaient pollués par aucun courant de préjugés, ou si leurs propriétaires

étaient des êtres supérieurs, échappant à toutes les faiblesses de l'humaine nature. Mais tel n'est malheureusement pas le cas. Personne n'ignore à quel point les comptes-rendus et même les articles de rédaction y sont colorés selon la politique que défendent momentanément les rédacteurs, voire les propriétaires de ces journaux. Je puis citer un exemple auquel j'ai été personnellement mêlé. Ayant eu l'occasion de comparaître à titre de témoin devant une commission d'enquête siégeant sur le fonctionnement d'un certain service public, il arriva qu'un journal qui m'était alors hostile trouva moyen de me faire dire juste le contraire de ce que j'avais déclaré, sur trois des quatre points de vue que j'avais exposés. Il me fut facile de me procurer le rapport sténographié de mes paroles, et je le fis tenir, avec un mot d'explications, au directeur du journal en question. Celui-ci me répondit en termes courtois et sympathiques... mais se garda bien de publier la moindre rectification de l'erreur commise. Ce n'est là qu'un exemple entre cent de la façon presque toujours préjugée et colorée dont les lecteurs des journaux sont renseignés. Le public n'est jamais mis à même de

juger d'une question publique en se basant sur les faits tels qu'ils se sont passés.

Lors d'une réunion récente de cultivateurs ontariens à Toronto, ceux-ci se plaignirent amèrement de ce que les journaux de la ville, organes d'une demi-douzaine de millionnaires, ne disaient jamais la vérité sur la situation économique du pays. Il se peut que ces propriétaires de journaux défendent une bonne cause, mais ils la défendent certainement d'une façon dépourvue de franchise, s'il faut en croire ces fermiers. Il y a eu dernièrement une élection générale au Canada, et c'est un fait à remarquer que tous les journaux quotidiens de la province, sauf un (au tirage et par conséquent à l'influence limités), se sont mis d'accord pour ne représenter que l'un des côtés de la question, et, on peut le dire, pour montrer l'autre sous de fausses couleurs. Encore ici l'on peut arguer que ces journaux défendaient une bonne cause; mais qui a donné le droit à leurs douze ou quinze propriétaires de juger cette cause au mérite, au lieu de mettre simplement et honnêtement les faits devant le public-électeur? Dieu garde le citoyen empêché de se défendre au moyen de la presse d'une accusation portée par le moyen de la presse! Il n'est pas en meil-

leure posture que les serfs qui tentaient jadis de se défendre, armés de faux et de bâtons, contre les porteurs d'arquebuses des barons féodaux.

Telle est à peu près la situation des Canadiens-français vis-à-vis des journaux de langue anglaise de l'Ontario. Ces journaux peuvent bien prétendre qu'ils ont laissé passer de temps en temps la version contraire et qu'il a été loisible aux Canadiens-français de se défendre dans leurs colonnes, au moins en théorie; mais le "Catholic Register" serait tout aussi justifié de dire qu'il lui arrive de citer des opinions protestantes; cela ne veut pas dire que beaucoup de ses lecteurs soient devenus protestants pour avoir pris connaissance de ces extraits.

On a accusé parfois nos dix ou vingt propriétaires de journaux de se laisser influencer dans leurs décisions soit par l'amour du lucre, soit par l'appât des titres, des honneurs ou d'une nomination de sénateur. Je n'irais pas si loin, et me contenterais plutôt d'une autre explication, basée sur la simple faiblesse humaine. Car en fin de compte, les magnats de la presse rotative sont des hommes comme nous tous, et à cause de cela soumis aux imperfec-

tions et aux erreurs ; pourquoi s'étonner alors qu'à l'instar de tout groupe humain, il leur arrive parfois de se ranger du mauvais côté, et de consacrer à quelque cause peu recommandable la formidable influence que l'argent et certaines circonstances ont mise entre leurs mains ?

La démocratie idéale est une bien belle chose, mais comme elle est difficile à réaliser dans la pratique ! Maîtres de nos propres destinées, peut-être le sommes-nous en effet... sur le papier. Mais c'est également par le papier que nous sommes gouvernés, influencés et dirigés. Ce sont les propriétaires de journaux qui créent les majorités, qui placent les politiciens sur le trône ; et ceux-là sont nos vrais seigneurs et maîtres. Autant le reconnaître humblement, n'oubliant pas que nous "jouissons" de plus de toutes les beautés du système héréditaire, puisque les journaux, tout comme les fermes et les magasins, passent souvent de père en fils, de sorte qu'en proclamant triomphalement que nous voulons sauver la démocratie, nous ne faisons que tourner dans le cercle vicieux qui nous retient tous sous l'empire séculaire de l'autocratie héréditaire.

A la suite d'une élection faite sur le terrain des nationalités, il est inévitable que la nationalité qui a remporté la victoire du nombre incarne dorénavant à ses propres yeux la personnalité dominatrice du Peuple Souverain, pour employer le cliché électoral. La minorité devient ce qu'on appelle en langage parlementaire "la loyale opposition de Sa Majesté"; et c'est là un nouvel usage abusif du nom du souverain. Dans un pays démocratique, nous savons bien que Sa Majesté n'est qu'une façade, et la preuve c'est que l'on peut le dire sans y perdre sa propre tête. Nous avons beaucoup de respect pour le Souverain, et les services indispensables qu'il rend à l'État; mais ce n'est pas sur lui que nous comptons, comme jadis, pour protéger le faible contre le fort, la minorité contre la majorité. Il peut exercer une bonne influence morale, mais que vaut l'influence morale dans le système électoral actuellement en honneur? Les politiciens eux-mêmes, une fois qu'ils se sont assis sur le trône, sont le plus souvent incapables de maîtriser les forces aveugles qu'ils ont déchainées pour y monter.

La démocratie est un régime de liberté... pour la majorité. Il n'est pas difficile de trou-

ver des exemples d'oppression de minorités sous le régime démocratique; car le principe fondamental, dirait-on, de la démocratie, c'est qu'il faut que les minorités avalent leurs pilules sans rien dire, quelque amères que soient celles-ci. Et si l'on trouve que nous exagérons, que l'on relise seulement ce que dit sur le même sujet M. Bussell, pasteur anglican, dans son livre "*The New Government for the British Empire*"; "Les pires contempteurs de la liberté, dit-il, les pires oppresseurs de minorités n'ont pas été les monarques, mais plutôt bien ces gouvernements plébéiens qui tout en méprisant à haute voix le principe de royauté et en l'offrant au mépris et à la haine des foules, ne l'ont pas moins pris pour modèle de leur politique et de leur conduite."

Ainsi est-il évident que l'on peut tout aussi bien souffrir persécution de la part d'une démocratie que d'une autocratie, et que la différence entre les deux n'est pas dans le principe mais simplement dans la manière, et qu'il n'y a pas plus de vertu dans l'injustice d'une démocratie que dans l'injustice d'une autocratie. C'est ce qu'il faut se rappeler en étudiant les relations des nationalités entre elles-mêmes d'abord, avec l'État ensuite. Que si l'on nous

dit que l'État cherche à assurer l'homogénéité de ses parties constituantes, il faut entendre que les hommes qui occupent le pouvoir cherchent à imposer à tous les autres leur langue, leurs croyances et leurs façons de penser et d'agir. Les belles phrases dont ils voilent leur but peuvent le déguiser aux yeux des naifs, mais n'en changent pas le sens et la portée.

Et qu'entend-on, au fond, par le mot "homogénéité", dont on nous rabat les oreilles presque d'un bout de l'univers à l'autre? Mon dictionnaire me répond que c'est l'expression par laquelle on indique que tous les hommes devraient être de "la même composition et de la même structure", ce qui est évidemment irréalisable. L'une des premières observations de l'âge adolescent est peut-être de constater la diversité totale des types individuels et des catégories variées de l'espèce humaine. Lorsqu'on regarde défiler les foules d'une grande ville, que l'on observe que parmi elles il n'est pas deux visages semblables, que l'on se rappelle qu'il en est de même des caractères et des tempéraments, qu'en un mot aucun de nous n'est semblable à un autre, il faut bien admettre la vérité du dicton qu'il faut toutes sortes de gens pour faire un monde. Et ce n'est pas

par hasard qu'il en est ainsi. Chaque élément de cette variété apporte une force de plus à l'univers créé; et chaque émanation de la personnalité individuelle constitue un apport de plus au grand tout universel.

Mais il n'y a pas que les individus, et nous avons vu plus haut que les hommes se divisent en groupements nationaux, lesquels ont aussi leur physionomie distinctive, et dans cet ordre d'idées, on entend par homogénéité l'état d'un pays où tous les hommes seraient de la même nationalité et comme sortis d'un même moule; et pour cela, ajoute-t-on, il faut qu'ils parlent tous la même langue.

“ Il est impossible, dit M. Max Müller, le distingué philologue anglo-allemand, d'arriver, sans le langage, à la nette perception des idées. La langue est nécessaire à la pensée, et il ne peut y avoir de pensée sans la langue.” C'est peut-être vrai, mais la proposition converse ne doit pas être poussée trop loin: car nombre de gens se servent de beaucoup de mots pour exprimer très peu de pensée. Que la pensée soit, ou non, possible sans le langage, la langue est certainement un facteur utile à la pensée, puisqu'elle est la clef de la culture. Comme l'ont fait remarquer les philosophes, nous ha-

biterions un triste univers si nous étions privés du fruit des réflexions et de l'expérience de nos ancêtres et s'il nous fallait nous contenter de notre propre pensée sans avoir accès à celle des grands hommes de tous les temps. Par exemple, rien n'aurait été fait pour protéger le faible contre le fort, et chaque pauvre créature humaine arrivant à la vie serait condamnée d'avance à parcourir les mêmes sentiers obscurs et douloureux auxquels les générations précédentes auraient laissé des lambeaux de leur propre chair.

L'histoire du monde révèle que les hommes ont toujours pensé et ressenti par groupes, et qu'ils ont exprimé leur vie intérieure au moyen des langues, ces dernières au nombre total de trois milliers environ, dont une douzaine à peine ont atteint le stage supérieur que l'on désigne par le mot "culture". Ces langues sont autant d'entrepôts dont l'homme peut faire son profit... pourvu qu'il en possède la clef ; et cette clef est celle de l'instruction. Or, c'est la pensée qui fait l'homme, et si tous avaient la même clef et pénétraient dans le même entrepôt, tous penseraient de la même façon, c'est-à-dire d'une façon homogène ; et voilà le grand mot lâché, en même temps que se dévoile le but

plus ou moins avoué des majorités. L'État étant l'arbitre de la langue qui doit prédominer, et l'État n'étant guère autre chose que ce que veut la nationalité dominante, il s'ensuit rigoureusement que le cas se résume à un effort constant, et parfois brutal, de la majorité pour imposer sa langue à la minorité. Le tout au nom de l'intérêt supérieur de l'État.

Il ne manque pas de gens pour partager l'opinion contraire et croire que de même que l'univers dont il fait partie, un pays est plus riche de chacune des parties diverses qui le constituent et doit s'attacher à protéger le développement de toutes les cultures nationales qu'il contient. Mais tel n'a pas été l'opinion des majorités en général, et ce n'est que depuis quelques années que l'on a commencé à se rendre compte des avantages que peut recueillir l'État dans la préservation attentive de toutes ses richesses ethniques.

La thèse contraire, celle de l'uniformisation des nationalités dans le moule rigide de l'État, a été appelée du nom d'"État-Nation" et cette idée est d'origine plutôt récente. On lit à ce propos dans une étude de M. Ernest Haker, de l'université d'Oxford, intitulée "*Unity of Western Civilisation*" qu'au Moyen-âge "il

n'existait dans la pensée des hommes qu'un univers fort limité et que les masses pouvaient considérer comme une unité munie d'un seul centre de cohésion. Le développement économique fort restreint du temps rendait inévitable une certaine proportion d'uniformité dans la vie, qu'elle se localisât dans le fief, le manoir ou la ville, et de plus il en résultait un isolement relatif nécessitant une certaine unité de conceptions que rendait alors facile l'unité de l'Église. En dépit d'une variété de dialectes assez grande, il n'en existait pas moins une identité générale des langues qui facilita le développement d'une culture générale assez uniforme. De sens nationaliste proprement dit, il n'en pouvait naître ni durer à cette période de la vie universelle. Il pouvait en effet s'élever des querelles entre classes ou entre races, et les rois pouvaient se faire la guerre, mais il n'y avait pas de ces soulèvements de tout un pays contre un autre et pas de conflits nationaux proprement dits. On a dit souvent que les lignes de démarcation médiévales étaient plutôt horizontales que verticales. Il y avait des propriétés plutôt que des États. La classe féodale était homogène dans toute l'étendue de l'Europe occidentale, et la classe cléricale ne formait qu'un

tout dans l'étendue entière de la chrétienté latine; tandis que les paysans et les citadins de l'Angleterre ne différaient que très peu des paysans et des citadins de France."

La dernière des Croisades prit fin en 1272, et c'est de ce moment que date le commencement de la désintégration de la civilisation occidentale. Le problème du soldat revenu des pays lointains s'imposa à l'attention inquiète de l'Europe entière; ceux-ci avaient vu le monde et n'étaient plus capables de se contenter de la vie obscure et monotone des villages et de la ferme. Ils avaient acquis des goûts nouveaux et de nouveaux besoins, qu'ils cherchaient instinctivement à satisfaire, et comme de nos jours, ce fut dans les villes qu'ils cherchèrent la vie plus agitée qu'il leur fallait dorénavant. Petites gens de la campagne devinrent petites gens de la cité. Le commerce supplanta bientôt l'agriculture et prit une physionomie régionale, à cause des progrès régionaux accomplis en certains cas. Puis survint la concurrence, qui suscita l'intervention de la force pour la protection des régions les plus riches. Et de ce moment, les Mahométans purent faire en paix leurs pèlerinages à la Mecque et assaillir au besoin les chrétiens: ceux-ci avaient com-

mencé de se détruire entre eux. Martin Luther brûla publiquement la bulle papale le 10 décembre de l'an 1520; et de ce moment la religion chrétienne cessa d'être une force de cohésion et d'unité. Car le protestantisme ne fut pas plutôt né que la religion redevint, comme aux temps du paganisme, une affaire régionale, et servit de prétexte à d'innombrables conflits d'ordre local. La bannière unifiante de la Croix fut remplacée par une infinité d'étendards particuliers, tandis que la langue latine perdait son rôle de véhicule universel de la pensée humaine. On se tourna de toutes parts vers les dialectes locaux pour en faire des langues nationales, qui ne réussirent tout d'abord qu'à devenir régionales; et c'est ainsi que l'Europe s'achemina vers le régionalisme et le nationalisme, qui devaient prendre corps tangible au commencement du dix-neuvième siècle. Tout le monde n'en fut pas enchanté alors, et il fallut bien que des peuples de culture différente s'accommodassent d'une organisation politique commune, qu'ils en fussent froissés par endroits ou non. Il en résulta des guerres et des malheurs variés, et comme on chercha instinctivement à les éviter à l'avenir, l'idée de la Nation-État germa quelque part et s'empara de toutes

les imaginations; on croyait avoir trouvé la panacée.

En vertu de cette nouvelle conception, l'on proclamait que l'arrangement défectueux qui avait prévalu jusqu'alors ferait place à un système basé sur la raison et la nature. Les frontières ne seraient plus déterminées par des rivières navigables, des mines de charbon, des ports ou bien par l'importance comparée de l'agriculture ou de l'industrie dans telle ou telle région, mais ce seraient les caractéristiques nationales des divers groupements qui guideraient les hommes d'État dans l'allocation des territoires à être occupés par chaque groupement. Ainsi l'on obtiendrait une mesure d'ordre de paix et d'harmonie inconnue jusqu'alors. Cette doctrine sembla surgir spontanément à plusieurs endroits à la fois, mais l'un de ceux dont le nom s'y rattache le plus étroitement, à cause de la ferveur qui l'imit à la prêcher, fut Joseph Mazzini, qui, né à Gênes en 1805, organisait en 1830 une Association républicaine dite de la "Jeune Italie" et poussait le zèle jusqu'à mettre l'épée à la main, avec ses partisans. Le sort des armes, cependant, ne lui fut rien moins que favorable, et en 1849, en compagnie de Garibaldi, il se vit obligé de prendre

la fuite sans avoir pu réaliser ses plans révolutionnaires. Il avait toutefois accumulé assez de ruines pour qu'on pût les utiliser à quelque chose, et c'est sur ces débris fumants que le roi Victor-Emmanuel, aidé puissamment par son ministre Cavour, réussit à créer l'Italie que nous voyons aujourd'hui.

Nous n'avons que faire ici de l'histoire des campagnes militaires d'où est sortie l'unité italienne, mais les doctrines de Mazzini nous intéressent davantage. "La carte de l'Europe sera refaite, écrivait-il avec enthousiasme. A la voix puissante des nations, les patries s'élèveront sur les ruines des pays créés par les rois et les classes privilégiées. Entre ces patries des peuples s'établiront des relations harmonieuses et fraternelles; alors, chaque homme, se sentant appuyé et entouré de l'affection de millions d'autres parlant la même langue et chérissant les mêmes traditions, verra son effort personnel bénéficier à l'ensemble de l'Humanité".

On voit que Mazzini confondait ici la démocratie avec la liberté et oubliait que l'on ne jette pas un vêtement de frontières autour d'une nationalité avec la même facilité qu'on couvre un corps humain. Et cette erreur fonda-

mentale ne pouvait manquer d'être cause de malentendus, de désappointements et de sérieuses épreuves collectives. Le dix-neuvième siècle tout entier fut marqué d'efforts vers la réalisation de ce bel idéal et d'éloquentes revendications de la "sainteté de la race" et du développement national de chaque groupe humain. "Mais, écrit M. Hobhouse, le développement du sens national qui causait cet effort vers la liberté, atteignit un degré exagéré dès qu'il eût pu recevoir une certaine satisfaction, et c'est ainsi que le monde souffre aujourd'hui du développement anormal du principe des nationalités, prenant la forme d'un égoïsme collectif avoué, bien que l'égoïsme individuel n'ait jamais cette franchise; et ce principe fut opposé en maintes circonstances à l'ordre, à la justice et au droit des gens". Notre auteur pourrait ajouter que les droits et l'inviolabilité des nationalités n'étaient reconnus qu'à celles qui se trouvaient en majorité, et qui étaient par conséquent assez fortes pour se protéger elles-mêmes. Comme dit un vieux proverbe: "Les forts ont toujours raison."

C'est par l'application du principe des nationalités que le Canada a essayé de résoudre son propre problème en 1841, lorsqu'on y créa la

division entre le Haut et le Bas-Canada, avec l'intention bien arrêtée que le premier serait en majorité anglais et le second en majorité français, et ce n'est pas le changement de noms qu'on leur apporta par la suite qui modifia rien à cette intention. Chacune des deux provinces devait abriter dans ces conditions la paix et l'harmonie entre ses habitants des deux nationalités différentes, mais à la condition que dans chacune la majorité ne se rendît pas coupable de ce que M. Hobhouse appelle " un mépris de la loi et de la justice ainsi que des droits correspondants du prochain ", de même que de " l'égoïsme collectif " qui la porterait à croire en sa propre supériorité, et partant, à vouloir l'imposer à l'autre nationalité.

Il ne faudrait pas croire que les Pères de la Confédération manquèrent de sagesse et ne surent pas prévoir le danger que nous constatons aujourd'hui en Ontario après cinquante années de luttes et de malaise. L'un d'eux, M. Dorion, disait au cours du débat. " Il se fait actuellement chez des Anglo-protestants du Bas-Canada un mouvement pour faire incorporer dans l'Acte de la Confédération un texte de garantie en faveur de leurs établissements éducationnels tels qu'ils existent dans

cette province; et loin de les blâmer de cette préoccupation, j'y trouve matière à fortifier l'estime qu'ils m'inspirent en cherchant énergiquement à protéger leurs intérêts distincts. Je sais que les majorités sont toujours autoritaires et que le pouvoir engendre souvent le despotisme, et il se pourrait fort bien qu'une majorité aujourd'hui animée du meilleur esprit d'équité fût tentée dans quelques mois d'abuser de sa force et de fouler aux pieds les droits de la minorité, non sans se persuader du même coup qu'elle agit de bonne foi et en vertu de son plein droit."

Ce qui semble indiquer que la situation d'alors en Ontario ressemblait à celle qui existe aujourd'hui en Irlande, où une minorité partageant une religion et un idéal différents de ceux de la majorité voisine redoute une agression prochaine de la part de celle-ci; et le fait que la minorité irlandaise est protestante et la minorité ontarienne, catholique, ne change rien au principe en jeu, même s'il a une grande influence sur le jugement des membres de l'une et de l'autre minorités.

Mais l'opinion de M. Dorion ne fut pas partagée par son collègue M. Georges-Étienne Cartier, qui ne voyait pas de nécessité à inscri-

re dans la constitution de texte formel pour la protection des minorités. " Qu'arriverait-il si l'un des gouvernements provinciaux adoptait une attitude aussi injuste envers la minorité? demandait-il. Mais il serait blâmé et censuré partout! Qu'elle vint du Bas ou du Haut-Canada, toute tentative de léser les droits de la minorité serait étouffée dès le principe par l'indignation générale." En d'autres termes, il était bien clair dans l'esprit de Cartier que, bien que la majorité fût anglo-protestante dans l'une et franco-catholique dans l'autre province, les droits des deux minorités seraient entièrement protégés par l'esprit de justice et d'équité des deux populations majoritaires. Tel était l'esprit des Pères de la Confédération canadienne au moment où ils en posaient les bases. On remarque incidemment que dans tout le cours de ce débat historique, le mot " British " et le mot " Protestant " furent employés synonymement. Et il ne fait pas de doute que pendant plusieurs années les affaires publiques de l'Ontario furent ainsi administrées, dans cet esprit équitable et juste, et qu'on n'y peut signaler aucune tentative de priver les Canadiens-français de leur libre développement national et religieux. Il est peut-être strictement " légal " mais il

n'est certainement pas conforme à l'esprit qui anime la Constitution de prétendre qu'elle devait protéger les droits des catholiques dans l'Ontario et le Manitoba de même que ceux des protestants du Québec, mais laisser périr par contre les droits *nationaux* des Canadiens-français et des Canadiens-anglais.

Astucieux Dorion! Naïf Cartier! D'où pensait-il que viendrait le soulèvement d'indignation dont il parlait, en cas de persécution des Canadiens-français de la minorité ontarienne? De la province de Québec? Sans doute, mais la province de Québec n'est pas puissante comme la France et pourtant le voisinage de la France indignée n'a rien changé au sort des Alsaciens-Lorrains. L'oppression peut toujours être citée à la barre de la conscience universelle, mais en attendant l'opprimé souffre, et sa souffrance se répercute sur l'État en général, car rien ne peut anémier un corps politique comme l'existence en son sein d'un groupement dont les protestations et les appels à la justice tombent en des oreilles qui ne veulent pas entendre.

Ni dans l'une ni dans l'autre des deux provinces la majorité n'est plus justifiable d'exiger sa livre de chair que ne l'étaient jadis les

rois régnant de par la règle du droit divin et en abusant pour poursuivre leurs entreprises égoïstes. Mais pour qu'on ne me taxe pas de préjugés, je conclurai ce chapitre en citant ce que disait, à la date du 23 mai 1916, le rédacteur du *Witness*, journal quotidien anglo-protestant publié à Montréal :

“ Ne trouve-t-on pas que s'il est vrai que l'anglais seul doive exister en Ontario parce que c'est une “ province anglaise ”, le même raisonnement devrait s'appliquer à Québec, “ province française ” en faveur du français? Où et quand a-t-il jamais été statué qu'Ontario serait exclusivement anglais et Québec exclusivement français? Il suffit de poser cette question honnêtement pour qu'il devienne évident à tout esprit sincère que la politique éducationnelle de telle ou telle province ne peut pas être divorcée du plan d'ensemble que les législateurs avaient en tête lors de l'établissement de la Confédération. Il nous paraît dangereux d'ignorer cette conclusion, et l'on risque fort d'introduire par là dans la vie nationale du pays de sérieux ferments de désintégration.”

Voilà ce que dit une publication anglo-protestante sérieuse de la province de Québec ;

mais il ne paraît pas que ces sentiments plus chrétiens aient eu aucun écho dans la presse ontarienne; et c'en somme sur l'Ontario que repose la responsabilité de ce qui existe et de ce qui peut se produire comme conséquence de la situation actuelle.

Nous allons maintenant étudier le problème canadien à la lumière de l'histoire universelle.

BIBLIOGRAPHIE

Ernest Baker, et autres, *The Unity of Western Civilization*. Medford.

L. T. Hobhouse, *Question of War and Peace*. T. Fisher Unwin.

M. Moncalm, *The Origin of Thought and Speech*. Kegan Paul Trench Trübner. & Co.

CHAPITRE XI

LA FUTILITÉ DE LA FORCE

On raconte que lorsqu'Alexandre de Macédoine se mit en route pour le théâtre de ses grandes conquêtes, son précepteur Aristote le prit à part et lui dit avec solennité :

— Tu pars pour un voyage qui te conduira en de nombreux pays et au milieu de nations fort diverses, dont les unes barbares et d'autres renommées pour leurs progrès dans les arts et la guerre ; mais voici le conseil que moi, ton maître d'études et de réflexions, je te donne pour ton bien : où que ce soit que te conduisent tes victoires, n'oublie jamais que tu es Grec et garde toujours ta distance entre toi et les barbares.

— Pas du tout, répondit vivement le juvénile et volontaire conquérant ; je vais faire plutôt le contraire : je veux que tous les hommes deviennent des Hellènes, et ce sera là le but de mes victoires !

Et qu'arriva-t-il par la suite ? Alexandre remporta tous les succès qu'il espérait et de-

vint fameux et puissant par les armes. Il subjuguait la Perse et la Phénicie, conquiert la Syrie comme l'Égypte et vit l'Afghanistan et la majeure partie de l'Inde s'incliner sous son sceptre. Il détruisit de belles et grandes villes, fit des prisonniers sans nombre qui devinrent ses esclaves. Mais il n'en put pas faire des Grecs.

Il n'existait pourtant à cette époque aucun code de moralité internationale obligeant, par exemple, le conquérant à respecter l'âme nationale du conquis, pas plus que la "sentimentalité larmoyante" dont on parle aujourd'hui avec quelque ironie, à l'égard des droits des minorités. "Vous savez aussi bien que nous, disaient les Athéniens, en l'an 416 avant Jésus-Christ, que le droit ne peut être réclaté qu'entre puissances égales; que les forts font ce qu'ils veulent et que les faibles doivent subir ce qu'ils ne peuvent pas empêcher." C'était déjà la règle générale, mais même en ces temps lointains, les forts et les puissants ne réussissaient en aucune façon à répandre la culture intellectuelle au moyen du glaive. Les prétendus barbares perdaient au besoin leurs villes et leur liberté même, mais ils n'en refusaient pas moins de devenir des Grecs; ceux que l'on traitait avec magnanimité et qui furent laissés libres

de choisir, purent apprécier les enseignements d'Aristote et en admirer certains aspects, s'imprégner même de leur substance élégante ou profonde, mais n'en restèrent pas moins ce qu'ils étaient : des barbares, au regard des Grecs.

Le sentiment national s'intensifie dans la mesure où il est menacé et restreint. Nous savons tous que nous avons besoin de respirer, mais il faut avoir été à demi-asphyxié pour en comprendre l'impérieuse nécessité. Les Anglo-Canadiens ont toujours respiré l'air de la liberté à pleins poumons nationaux ; et c'est ce qui fait qu'ils ne se rendent pas compte du degré auquel les autres y tiennent aussi. La culture nationale d'un peuple ne lui est-elle pas aussi chère que le souvenir même des prières maternelles ? C'est le feu sacré que toute âme bien née entretient religieusement allumé. De même que les Parsis emportèrent aux Indes, il y a des siècles, le feu sacré de leurs pères et l'y entretiennent encore aujourd'hui pieusement, de même la flamme de la culture nationale est-elle soigneusement entretenue et transmise d'une génération à la suivante, comme le plus précieux trésor qu'il soit donné à l'homme de recevoir de ses pères pour le trans-

mettre à ses fils. Jamais la force physique ou matérielle ne pourra arracher de l'âme humaine la fierté nationale, plus précieuse encore que la vie individuelle, ainsi que d'héroïques sacrifices l'ont maintes fois démontré.

Les explorations de la Salle et de la Vérendrye, les aventures des coureurs des bois, les sacrifices et les martyres des Jésuites, les labours féconds de Louis Hébert, qui le premier traça dans le sol canadien le sillon du laboureur; cela et cent autres titres de gloire forment l'apanage glorieux des Canadiens-français, le patrimoine commun à tous, riches comme pauvres, jeunes et vieux, mais ils ne peuvent pas l'enseigner à leurs enfants, dans les écoles ontariennes, sauf durant les deux premières années du cours primaire, alors que l'enfant est trop jeune pour bien comprendre. Et ces récits ne sont-ils pas de nature à fortifier et élever l'âme de l'enfant au moins au même degré que l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie? L'histoire ancestrale est chère à tous les peuples et de tout temps on l'a religieusement transmise aux enfants, afin qu'ils en inspirent l'effort de leur propre vie; mais que devient cet enseignement, s'il est fait dans une langue étrangère? Racontée en anglais, l'his-

toire des premiers temps du Canada n'est guère autre chose qu'une intéressante chronique ; mais que la langue française les présente à des oreilles françaises, et l'âme nationale dans laquelle tombe cette riche semence en sera agrandie, modelée et vivifiée. Mettons-nous, si c'est possible, à la place de nos frères de sang français. Dans toutes les écoles de langue anglaise de l'univers, on raconte aux élèves le récit fameux de la grande bataille navale livrée par Nelson, et l'on fait vibrer leurs jeunes âmes au son de quelques mots virils qu'ils n'oublieront jamais plus : " L'Angleterre s'attend aujourd'hui à ce que chacun accomplisse tout son devoir. " C'est pour les enfants de notre race un modèle et une invitation à la grandeur des aspirations. Mais que vaudrait la leçon, si elle leur était servie dans une autre langue ?

On cite avec complaisance, dans ce débat, l'exemple des États-Unis, où aucun conflit de nationalités ne semble s'être fait sentir ; mais la comparaison pêche par la base même. Que les millions d'immigrants entrés dans la république américaine depuis quelques années ne prétendent pas y imposer leur langue à la vie publique, cela est la raison même et il n'en pourrait être autrement. Ils sont venus vers

une culture et des systèmes établis, et les ont acceptés de plein gré comme devant à l'avenir régir leur existence. Mais il en va autrement de la nationalité canadienne de race française; bien avant l'arrivée du premier colon anglais, les Canadiens avaient creusé dans le sol qu'ils habitent encore le sillon impérissable de leur culture propre, et c'est ce souvenir et cet apannage qu'ils se refusent hautement à abandonner à la demande irréfléchie d'une invasion de nouveaux arrivés, rendus orgueilleux par l'accident de la conquête ou le fait continu de l'immigration. C'est là ce qu'il ne faut pas oublier.

Aucun peuple n'abandonnera sa langue sous le coup de la force brutale, pour peu que ce soit une langue susceptible d'exprimer les mouvements de l'âme de ce peuple. " Né moi-même dans les Highlands, dit M. Alexander Duff, j'ai pu constater avec force l'insuffisance du gaëlique pour ce qui est de l'instruction supérieure, bien qu'il possède de grandes qualités d'expression dans la poésie et l'éloquence ". Et c'est pourquoi la langue de Gaël a fait place peu à peu au langage plus riche de l'Anglais; mais que fût-il arrivé si celui-ci eût voulu employer la force? On l'a assez vu dans l'histoire dramatique des Covenanters, une nation-

lité ainsi brutalisée dans sa plus chère possession oublie tout intérêt matériel pour défendre les syllabes qui lui parlent de ses pères.

Nul ne prétend cependant que les nationalités soient impérissables et immortelles. Le monde est dans un état constant de transformation et l'on voit fréquemment des familles entières passer peu à peu d'une nationalité à une autre — mais c'est à la condition d'y aller à son gré, et sans la moindre intervention de la menace ou de la force. La nationalité est un navire qui se peut diriger, mais que l'on ne peut pas remorquer; il n'obéit pas à la force, l'histoire l'a démontré cent fois. M. Toynbee, dans "*The New Europe*", dit: "Là où une nationalité a fait l'abandon de sa langue maternelle, on trouve toujours qu'elle l'a fait librement, tels les Irlandais mettant l'anglais à la place de l'Érse dans leur littérature. Que si une minorité s'est accrochée à son langage, il est généralement arrivé qu'il lui a été permis de le garder, comme dans le pays de Galles, où le gallois sert à la poésie et à l'instruction primaire. Ce n'est qu'en Europe centrale et orientale que certaines langues récemment émancipées ont dû livrer une lutte désespérée pour conserver leur existence." On voit

ici que M. Toynbee a confiné ses études à l'Europe, en vue de rechercher les causes prépondérantes de la guerre; car s'il s'était tourné ensuite vers le Nouveau-Monde, il aurait trouvé, dans l'Amérique britannique du Nord, un autre peuple voué à "une lutte désespérée pour conserver son existence."

L'exemple des Juifs est peut-être le plus frappant; pendant des siècles, ils ont été soumis à des mesures de répression variées; on les a enfermés dans les ghettos, empêchés de posséder ou d'exercer certaines occupations, obligés même en certains cas à porter un signe distinctif de leur nationalité, tout comme s'ils eussent été atteints de quelque maladie contagieuse, telle la lèpre. A-t-on réussi à les rendre moins Juifs ?

On peut citer aussi la Turquie, qui s'est alliée tout naturellement à l'Allemagne dans la guerre actuelle. Pendant des années nombreuses, les Turcs se sont employés à fondre en un tout homogène les nationalités disparates dont était formé leur empire. Quel résultat ont-ils obtenu ? L'auteur de "*Nationalism and the War in the Near East*" nous dit que "dès que le reflux de l'inondation turque se fût retiré, le Bulgare réapparut Bulgare à un degré inten-

sifié par les années qu'il avait passées sous l'apparence d'un rayah grec ou d'un sujet ottoman, et le Serbe, le plus slave des Slaves pour avoir été Turc, Autrichien ou Hongrois selon les vicissitudes des temps. On dirait que plus le sentiment national est restreint et contrarié, et plus il éclate avec force dans chacun des individus ainsi traités. Le cas des Arméniens ne diffère pas des autres ; mis à feu et à sang par les Turcs, parce qu'ils s'entêtaient à préserver les traditions de leurs pères, les Arméniens ont-ils cessé pour cela d'être Arméniens ? Que si l'on passe à l'Albanie, où les Turcs ont pris des mesures d'ordre scolaire en vue de faire disparaître la nationalité des Albanais, et ont même confisqué leurs propriétés, le même résultat a été constaté, ou si l'on veut, la même absence de résultat : les Albanais sont restés Albanais.

Vers l'époque où fut créée la confédération canadienne, le Holstein et le Sleswig furent incorporés à l'Allemagne. Ces deux pays relevaient précédemment du gouvernement du roi du Danemark, bien que le Holstein fit aussi partie de la vague agglomération connue jusqu'alors sous le nom de confédération germanique. La population du Schleswig-

Holstein parlait en majorité la langue allemande, mais se montrait satisfaite de sa situation politique et ne commença à s'agiter que lorsqu'on voulut lui imposer de force un changement de langue. On aura une idée de la situation qui s'y développa par les lignes suivantes de M. Rose, auteur du "*Développement des nations européennes*":

" Les nationalistes du Danemark ne voyaient rien à espérer du côté du Holstein, trop imprégné d'influences allemandes, mais ils avaient résolu et entrepris de dénationaliser le Sleswig pour le rendre Danois, et ils inaugurèrent sans retard une politique intolérante et brutale qui eut pour prompt résultat d'empêcher les Allemands de tenir des exercices religieux dans leur langue, ou bien de se procurer des instituteurs qualifiés pour instruire leurs enfants dans les écoles. La situation était déjà fort tendue, lorsqu'un peu avant la mort du roi Frédéric VII du Danemark, en novembre 1863, le Rigsraad de Copenhague vota à l'intention du Sleswig une constitution nouvelle qui devait avoir pour effet d'en faire une partie intégrante de la monarchie danoise." Et la crise inévitable éclata.

Mais l'Allemagne n'était pas prête alors à faire la guerre. Il ne lui répugnait pas d'assaillir un petit pays comme le Danemark, d'autant que le Danemark venait lui-même de violer les principes de la nationalité en tentant de jeter les Allemands du Sleswig dans un moule danois, mais le Teuton préféra regarder autour de lui et chercher une dupe commode. Elle se présenta dans la personne de l'empereur Napoléon III, qui occupait alors le trône de France, et dont Falloux a dit qu'"il ne connaissait pas la différence entre penser et rêver." Bonaparte avait adopté les doctrines de Mazzini, mais sans en concevoir les conséquences logiques et inévitables. "Je veux être logique avec moi-même, avait-il dit; ayant combattu en faveur de l'indépendance de l'Italie et élevé la voix pour défendre la nationalité polonaise, je ne puis témoigner en Allemagne d'autres sentiments ni défendre des principes différents." Napoléon III ne pensait alors qu'aux Allemands du Sleswig - Holstein, mais il s'y trouvait aussi des Danois, bien qu'ils fussent en minorité. Et ces derniers ne furent pas plutôt passés sous la domination de l'Allemagne que celle-ci s'efforça par tous les moyens de les germaniser. Les Allemands du Holstein

avaient échappé à la poêle à frire, mais les Danois du Sleswig rôtaient à loisir. Et voyons ce qu'il en résulta.

En regardant la carte de l'Europe, le lecteur constatera que le Sleswig forme géographiquement partie de l'Allemagne; il est donc naturel que les intérêts économiques de ses habitants les portent plutôt vers le sud, où se trouvent plus de 60 millions d'Allemands, qu'au nord où sont 2 millions et demi de Danois. De plus, nul obstacle religieux ne s'opposait à l'absorption du petit peuple par le grand, l'église danoise n'étant qu'une succursale à peine modifiée du luthérianisme; et rien ne semblait plus naturel que le développement intellectuel et social des Allemands déteignît sur leurs nouveaux sujets; en un mot, la nature elle-même semblait s'être rendue là complice d'une tentative d'homogénéité. Les Danois admettent aujourd'hui que leur cas était en effet désespéré, et qu'ils n'eussent pu résister à toutes ces circonstances adverses, si les Allemands, ces "ânes politiques" comme les a appelés le Herr Althoff, eussent été capables de s'apercevoir que l'homogénéité ne peut naître que de la liberté, et jamais de la répression des tempéraments nationaux. Ne tenant aucun comp-

te des enseignements de l'histoire, ils employèrent la force pour transformer en Allemands complets ce peuple qui ne l'était qu'en partie; et à la force ils ajoutèrent l'esprit méthodique et rigoureux que la guerre a révélé chez eux.

Tout comme en Ontario depuis 1912, les règlements scolaires allemands exigeaient un enseignement intensif de la langue de la majorité. L'Ontario a pu vaciller sur des détails, mais l'Allemagne a poursuivi pendant plus de cinquante années l'entreprise de forcer les Slesvigeois à apprendre la langue allemande. Et pendant ce demi-siècle, les Danois n'ont pas été moins persévérants à dédaigner l'usage de la langue allemande, au sortir de l'école, pour ne se servir avec tenacité que de celle qu'ils tiennent de leurs ancêtres Vikings; autrement dit, ils sont restés des sujets allemands de nationalité danoise.

Et voyons maintenant le cas de la Belgique. Elle obtint son indépendance en 1831 et fut ainsi séparée de la Hollande, justement à la suite d'un sursaut national contre une tentative d'assimilation. M. Joseph McCabe écrit que "Guillaume de Hollande commit l'erreur traditionnelle de viser à l'uniformisation, et menaça la religion et la langue des Belges, ce

qui eut pour effet de réveiller les Flamands de leur apathie un peu lourde et de les unir étroitement aux Wallons, plus vifs et plus ardents à se soulever contre la menace d'oppression." Et l'union belge se trouva consommée, ce qui ne veut pas dire que l'erreur traditionnelle ne se continua pas entre ces deux branches du nouvel arbre national. Car Wallons et Flamands ne furent pas plutôt devenus associés, qu'ils cherchèrent mutuellement à s'imposer la nationalité l'un de l'autre. Chacun des deux groupes était convaincu que c'étaient sa langue et ses écoles qu'il fallait donner à l'ensemble. Il est bon de remarquer que la situation des deux races y ressemble à celle qui marque les rapports des Canadiens-français et Canadiens-anglais en Ontario; les Flamands habitent la partie nord-ouest de la Belgique, à partir d'une ligne imaginaire allant de Courtrai à Louvain, tandis que les Wallons sont au sud de cette même ligne. Cependant, comme en Ontario, il y a partout des colonies minoritaires de l'une et de l'autre nationalités, et c'est de là que vinrent les conflits les plus aigus et les plus fréquents.

Quels arguments invoquait-on de part et d'autre? "La langue flamande est de peu de

valeur dans le commerce international, disaient les Wallons; et de plus, il faut mettre de l'unité dans le développement de la nation. Adoptons la langue de la France; elle est utile dans le commerce, et d'une grande richesse littéraire." Tous les Wallons furent d'accord à approuver cette suggestion... et tous les Flamands à la repousser avec énergie. "Notre langue possède sa personnalité propre, répondaient-ils, et c'est une langue d'une haute valeur, que du reste, la plupart des Belges parlent déjà. Si on la rejette au bénéfice du français, on en viendra bientôt à l'annexion de notre pays à la France." Et ici encore les deux camps se dressaient nettement divisés en face l'un de l'autre. Remarquons en passant que ce dernier argument n'a rien de nouveau pour des Canadiens, ayant été invoqué, au commencement de nos difficultés, par des Anglais éclairés qui sentaient bien que rien ne pouvait assurer la perpétuation de la nationalité distincte du Canada, menacé par le développement prodigieux de son grand voisin, que d'y entretenir l'existence d'une langue différente et par conséquent d'une âme individuelle pour notre pays.

Là-bas comme chez nous, on passa bientôt du raisonnement à l'invective, et le mot "pa-tois" fut échangé avec libéralité, de même qu'au Canada. Il n'est rien d'inévitable dans les conflits nationaux comme le cri d'infériorité. Le flamand reçut de son adversaire l'épithète de "flamingant" et celui-ci rétorqua sur le même ton par "fransquillon"; puis l'on se mit à se débiter mutuellement, ne faisant exception que pour le côté économique, ce qui aurait nui aux deux parties. Ce devint une question de loyauté que de s'abstenir de part et d'autre d'apprendre la langue adverse. "Il est inadmissible, proclamait-on, de lier le pays à une éternelle politique de bilinguisme". Et l'on entendit des expressions qui nous sont familières, en Ontario, de même que l'on fut témoin d'incidents variés. "Quand la question des langues surgit au Parlement, déclara un jour le président de la Chambre des députés, tout le monde parle à la fois et il n'y a plus moyen de s'entendre."

Les Flamands commencèrent par avoir le dessous, le français étant la langue de la Cour, de la société polie et du monde des grandes affaires. Le flamand fut restreint dans les écoles et à peu près exclu des cours de justice.

On ne pouvait nier que le flamand ne fût une langue un peu primitive. Les Flamands descendent de tribus franques qui, lassés d'errer dans le nord de l'Europe, finirent par se fixer graduellement vers le quatrième siècle, et après, dans le territoire occupé présentement par la Belgique. Subséquemment, l'on voit apparaître le Belge, qui est de sang gaulois, puis le Saxon, de la Basse-Germanie; de ces trois éléments, Franc, Saxon et Belge est sorti un nouveau produit humain, le Flamand. Les philologues décrivent sa langue comme hollandaise du sud au point de vue du vocabulaire, de la grammaire et de la construction, et fort ressemblante au hollandais du centre. On y trouve cependant des tournures et des expressions tout à fait personnelles et indépendantes, mais les philologues ajoutent qu'elle est un véhicule plutôt lourd et impropre à transmettre une culture ou à servir à la littérature. Telle était du moins la situation au moment de ces débats.

La situation tendait à devenir assez humiliante pour les Flamands, mais ils étaient trop fiers pour ne pas réagir énergiquement. Réunis par la nécessité de serrer les rangs nationaux, ils fondèrent une société gardienne de la correction et de la pureté de leur langue, et pour

veiller à ce qu'elle fût enseigné dans les écoles, reconnue dans les cours de justice. Puis un mouvement littéraire naquit, dont les ouvriers recherchaient moins leur succès personnel que la revendication des qualités de leur langue; et les plus renommés parmi eux s'appelèrent Maeterlinck et Conscience, dont la réputation s'étendit bientôt à tout l'univers cultivé. Du coup la race flamande releva la tête: elle avait gagné son procès et conquis sa place au soleil de la culture nationale. Les Flamands devenaient des Belges à l'égal de leurs voisins francs-quillons, et la Belgique s'apercevait enfin qu'elle était un pays bilingue. Henri Conscience devint précepteur des princes royaux et n'arrêta pas là sa propagande, qu'il poussa jusque dans les écoles, enseignant la langue qu'il chérissait aux enfants des pauvres et des riches. Et l'on peut voir aujourd'hui, sur le socle de la statue que ses concitoyens reconnaissants lui ont érigée à Anvers, les mots: "*A celui qui a appris à lire à notre peuple.*"

Il devint bien porté de savoir le flamand, les Wallons, accoutumés à en parler dédaigneusement, apprirent à y trouver de fortes beautés; et comme les deux langues avaient un statut égal dans le service de l'État, les meilleures

situations furent mises à la disposition de ceux qui les parlaient toutes deux. Ne peut-on se dire que l'on découvrirait sans doute de pareils avantages, et des beautés cachées dans l'anglais et le français si leur usage était rendu obligatoire dans le service civil canadien ?

Graduellement la Belgique comprit qu'elle était irrémédiablement vouée au bilinguisme et réforma ses écoles en conséquence. Après une enquête sur le système scolaire belge, T. R. Dawes, un Gallois, principal de l'école du comté de Pembroke Dock, écrivait en 1902.

“ Depuis que la connaissance du Flamand est devenue absolument indispensable dans nombre de professions, et surtout au barreau, les écoles s'appliquent, par toute la Belgique, à donner aux élèves une connaissance pratique parfaite des deux langues.”

Sans doute il se trouva dans le pays des récalcitrants et des entêtés irréductibles, chez les Flamands comme chez les Wallons; mais le sentiment public en général était favorable à l'harmonie par le respect mutuel, et en outre des années de luttes avaient révélé l'inefficacité des restrictions scolaires comme moyen de réaliser l'homogénéité.

Les résultats de la liberté et de la contrainte font contraste de façon au moins aussi frappante en Alsace-Lorraine, sous la suzeraineté successive des Français et des Allemands. On sait que les habitants de ces contrées sont de sang Baltique, subdivision teutonne, et que leur langue s'apparente de près à l'allemand. De plus leur union à la France ne datait que d'un siècle, pour la Lorraine, et de deux pour l'Alsace. Et pourtant, l'histoire a enregistré leur désir véhément de rester français et de ne pas passer à l'Allemagne en 1871. La France se les était attachés par les liens soyeux de l'affection. Par contre l'Allemagne voulut employer avec eux la manière forte, et la force a obtenu juste le contraire de ce qu'elle cherchait. Au lieu de s'attacher le cœur de ses nouveaux sujets, l'Allemagne n'a fait que les porter à regretter le temps où ils étaient français. L'inutilité de la force pour l'assimilation d'un peuple par un autre n'a jamais été plus complètement démontrée. Mais voyons rapidement le contraste des deux méthodes.

Le professeur Hazen, de l'université Columbia, nous dit que "la France respecta toutes les traditions locales, et ne tenta nullement d'imposer l'usage de sa langue aux Alsa-

ciens. Elle ne les astreignit pas, non plus, au service militaire, et de toute façon les laissa sous l'impression qu'il n'y avait rien de changé et qu'ils n'avaient qu'à continuer de vivre selon leurs goûts et les traditions de leurs pères ; ainsi le nouvel état de choses fut-il implanté sans heurt et sans secousse et de façon à laisser le peuple heureux et content de son sort." Dans ces conditions, il ne pouvait être ni long ni difficile d'amener les Alsaciens-Lorrains à apprendre la langue française, ce qui se fit peu à peu, et sans que l'on tentât même de contrarier le moins du monde l'existence ou le développement de l'allemand. Et ce fût plus que toute autre chose l'amabilité native des Français qui leur gagna ainsi le cœur de leurs nouveaux concitoyens. Mais quel contraste si l'on passe maintenant à la politique suivie par les Allemands, dans les mêmes provinces, depuis 1871 !

M. Hazen continue à ce sujet : " Le premier acte des Allemands fut d'éliminer complètement le français du programme scolaire, en même temps qu'ils décrétaient l'instruction universelle et obligatoire et qu'ils augmentaient les appointements des instituteurs. Là où l'étude du français n'était pas totalement défen-

due, elle était reléguée dans quelque coin du curriculum, ainsi que le fit ressortir un jour un député au Reichstag, en 1872, lorsqu'il déclara que dans les écoles de Mulhouse, il était enjoint d'enseigner l'histoire en allemand, la géographie en allemand, l'écriture en français (rires) et le dessin en français (rires)." N'est-ce pas à se demander si l'Ontario est beaucoup plus généreuse que l'Allemagne, puisque même l'écriture et le dessin ne peuvent pas y être enseignés en français aux élèves français, puisque l'anglais doit être la langue de communication entre maîtres et élèves dès que ceux-ci sont devenus assez âgés pour écrire et dessiner ?

"Les Allemands, dit M. Ramsay Muir, ont eu quarante-cinq ans pour réhabituer ces peuples de descendance allemande au contact de la race-souche; ils y ont échoué complètement, et n'ont réussi qu'à se rendre odieux à leurs yeux."

Où peut-on trouver plus éclatante démonstration de l'axiôme que la loyauté s'obtient par la justice et non pas par la force? Sous la suzeraineté française, les Alsaciens-Lorrains eurent toute liberté de se servir de l'allemand, et ils restèrent Français; tandis qu'après l'annexion de leur patrie à l'Allemagne, ils se vi-

rent brutalement forcés de n'employer que l'allemand et de l'enseigner à leurs enfants; et ils sont restés Français de cœur. En d'autres termes, la France a tout obtenu par la douceur, l'Allemagne rien par la violence. Et l'on ne peut pas oublier que l'humanité se ressemble assez, d'un bout à l'autre de l'univers.

Que si quelqu'un de nos lecteurs s'étonne de la stupidité manifestée par les Allemands dans leurs tentatives d'assimilation d'une petite nationalité, nous l'invitons à jeter un regard sur ce qui se passe tout près d'eux, au Canada. N'est-il pas évident que les Canadiens-français sont plus éloignés de l'assimilation depuis qu'ils ont été réveillés de leur fausse sécurité par le Règlement XVII, destiné à les faire peu à peu disparaître comme nationalité distincte? Et pourtant, la tâche semblait beaucoup plus facile ici que là-bas; la France avait perdu depuis longtemps toute influence sur le cœur des Canadiens-français; les jeunes générations appréciaient profondément la justice britannique, la stabilité et la droiture qui font la base des institutions britanniques, et ils reconnaissaient l'utilité indispensable de la connaissance des deux langues du pays; leur classe dirigeante parlait l'anglais aussi bien que le

français et les meilleures relations existaient entre les deux branches de la nation. Survint la malencontreuse politique de restrictions scolaires dont le but ne peut être autre que la suppression graduelle de la langue française, ou autrement dit la dénationalisation des Canadiens-français, ainsi qu'on le déclarait cyniquement sur les tréteaux électoraux; et comment s'étonner de la réaction énergique qui s'est fait sentir dans toute l'étendue de la nationalité ainsi menacée ?

Les Canadiens de langue française ont ouvert ce pays à la civilisation et sont déterminés d'y rester en dépit de tous les efforts contraires; ils ne laisseront pas périr leur nationalité dans le pays qui a un jour appartenu à leurs pères. Est-ce à nous, leurs compatriotes, à les en blâmer ? Les Allemands mêmes admettent que "l'énergie déployée par les Polonais pour se défendre contre l'attaque allemande mérite la plus grande admiration". Nous, les Anglo-Canadiens de l'Ontario, aimons à parler de "notre sol", mais nous ne saurions oublier que, comme dans le cas du Sleswig-Holstein, ce sol a jadis appartenu à la nationalité mineure qui s'y trouve aujourd'hui.

C'est une curieuse loi de rétribution humaine que les nations qui s'efforcent de détruire la nationalité des autres feraient mieux de cultiver la leur, qui est presque toujours en déclin. Il faut croire qu'il n'est pas chanceux de "lutter contre Dieu", ainsi que nous avons vu plus haut. Les Allemands, si forcenés pour imposer leur langue aux autres lorsqu'ils sont en majorité, sont les premiers à la perdre individuellement lorsqu'ils émigrent ailleurs. Il y a au Brésil, par exemple, des milliers d'Allemands de la deuxième et de la troisième génération qui ont adopté la culture latine et ne parlent plus d'allemand qu'une sorte de dialecte informe. En Westphalie, où l'on exporta des milliers de Polonais, les Allemands se laissèrent en grand nombre assimiler par ces Slaves, pratiquant leur religion et se servant de leur langue, venant même jusqu'à prendre fait et cause pour leurs aspirations nationales. M. W. H. Dawson raconte à ce sujet un incident typique. M. de Bethmann-Holwegg, étant alors ministre de l'intérieur, avait voulu se rendre compte des progrès que pouvait faire l'assimilation des Polonais dans les villages où l'on avait établi une majorité allemande chargée de germaniser les Polonais. S'adressant

donc à l'un de ces nouveaux colons allemands, le ministre lui demanda comment il aimait son nouveau pays. " Oh ! beaucoup, répondit l'interpellé ; seulement, nous avons quelque difficulté à comprendre les Polonais ; mais n'ayez crainte, continua-t-il naïvement, nous réussirons bien à apprendre leur langue ! ". Le mot faisait image, et le ministre n'eût pas dû en être étonné, car n'est-ce pas Von Bülow qui a dû admettre sur un ton de regret que " dans les luttes entre nationalités, l'Allemand a le plus souvent succombé devant le Tchèque et le Slovaque, le Magyar, le Polonais, le Français et l'Italien. " Ce qui n'empêche pas l'Allemand contemporain de continuer dans toute l'étendue de son empire à assimiler de force tous les étrangers qui s'y trouvent.

Alexandre de Macédoine voulut faire des Hellènes de tous les hommes de son temps. Or, ce matin même, il m'est arrivé de faire cirer mes chaussures par un héritier de ce noble Hellène, et je n'ai pu m'empêcher de faire ce rapprochement dans mon esprit, que les Grecs ont fini par perdre leur propre culture, pour avoir tenté de l'imposer aux autres. L'image est peut-être un peu trop familière, mais comment ne pas l'évoquer, devant le descendant d'une

race qui avait voulu, si l'on veut, polir et modifier le crâne humain, et dont les fils se contentent aujourd'hui de polir les bottes des passants ?

BIBLIOGRAPHIE

"*Un Diplomate*", (éditeur: Lord Courtney of Pentwith), *Nationalism and War in the Near East*. Fonds Carnegie pour la paix universelle. Clarendon.

Arnold Toynbee, *The New Europe*. Dent.

J. Holland Rose, *The Development of the European Nations*. Constable.

Arnold Toynbee, *Nationality and the War*. Dent.

Joseph McCabe, *The Soul of Europe*. Dodd, Mead & Co.

Alfred E. Zimmern et autres, *The War and Democracy*. Macmillan.

Ramsay Muir, *Nationalism and Internationalism*. Houghton, Mifflin & Co.

Prince Bernhard von Bülow, *Imperial Germany*. Cassel.

Charles Downer Hazen, *Alsace-Lorraine under German Rule*. Holt.

A. H. Buxton, *Indian Moral Instruction and Caste Problem*. Longmans, Green & Co.

T. R. Dawes, *Bi-lingual Teaching in Belgian Schools*. Cambridge. Dent.

M. Fishberg, *The Jews*. Scribners.

CHAPITRE XII

ETUDE DE PARALLÈLES

Les conflits nationaux se ressemblent partout, et l'on a eu, par exemple, les analyses les plus variées de celui qui agite depuis longtemps les Teutons et les Polonais. Les travaux des philosophes et des historiens qui en ont raconté les phases successives illustrent bien le théorème qu'étant donné un point de part commun et un même but, les hommes vont toujours par des chemins parallèles; et dans ce qui s'est passé en Pologne et au Canada se trouve une similitude qu'on ne peut par moments s'empêcher de trouver frappante.

C'est vers la fin du dix-huitième siècle que l'Allemagne se fit donner une tranche de la Pologne, sous prétexte que ce territoire était essentiel à la protection des peuples allemands contre une invasion de ce côté. Mais ce territoire était habité par plusieurs millions d'êtres humains possédant une nationalité distincte, et leur existence posait dès l'abord un problème sérieux et compliqué. Peu de temps aupa-

ravant, les Russes en avaient eu un semblable à résoudre et avaient cru s'en débarrasser par la force des armes, c'est-à-dire par des massacres cruels à chaque tentative de résistance de leur victime. Mais un Polonais mort n'est pas un Russe vivant, et le problème n'était pas résolu pour cela, sans compter que l'univers entier fit entendre une protestation indignée. Voilà pour la méthode russe. L'Allemagne allait-elle l'employer à son tour ? "Pas si bêtes, se dirent les Allemands, la manière forte expose à trop de critiques et d'inconvénients; nous emploierons plutôt la manière légale, tout se passera selon le code, et par conséquent personne ne pourra intervenir au nom de sentiments d'humanité et de pitié." Car dans ce temps-là, l'Allemagne était persuadée que le monde entier acceptait la doctrine de l'omnipotence de l'État, préconisée par Treitschke. Mais voyons maintenant comment le problème se présentait, et en quoi il ressemble à ce qui s'est passé au Canada sous le régime anglo-canadien.

L'âme teutonne est foncièrement religieuse, c'est-à-dire protestante, et protestante non pas passivement, mais de façon très militante. La philosophie allemande qui tend à restreindre

dre l'influence providentielle de Dieu n'a pas encore atteint les masses de la nation, lesquelles, d'après toute apparence, voient la main de Dieu les diriger dans toutes leurs entreprises nationales.

“ Une énorme quantité de livres, écrit Gustave LeBon, la plupart publiés pendant les trente dernières années, démontrent que les Allemands ont une conception plus exagérée de leur propre supériorité qu'aucune autre nation n'a eue, sauf peut-être les Juifs des temps bibliques et les Arabes du temps de Mahomet. Cette vanité outrée repose sur la conviction profonde qu'ils sont le peuple choisi de Dieu pour conquérir et exploiter le monde ”. Il s'ensuit logiquement, à leurs yeux, que la façon divine d'agir se manifeste par l'entremise de l'Église d'État, qui est luthérienne et que les Prussiens considèrent avec complaisance comme le véritable boulevard du protestantisme “ Aux yeux de Treitschke, continue M. LeBon, l'histoire n'est qu'un développement providentiel de la grandeur protestante, dont la conséquence principale et inévitable est la conquête du monde par la race allemande, qui doit sa propre grandeur à Luther même; car le pro-

grès humain n'a-t-il pas commencé avec ce réformateur ?”

Or, il est permis de dire sans crainte de se tromper, qu'un sentiment semblable est à la base de la mentalité anglo-canadienne en ce qui concerne son effort pour faire disparaître la nationalité canadienne-française par le moyen de la réglementation scolaire. Nous en verrons la preuve plus loin. Sans doute existe-t-il dans les deux pays que nous comparons, d'autres motifs de rechercher l'homogénéité nationale; mais dans chacun des deux, le sentiment qui prédomine, le courant d'opinions toujours en ébullition, est à base religieuse, et dans les deux il est dirigé contre le catholicisme. Car les Polonais slaves de l'Allemagne et les Canadiens-français ont ce point commun d'être étroitement attachés et fidèles aux enseignements de la foi catholique.

En Allemagne comme au Canada, un sentiment d'appréhension s'est glissé dans l'esprit de la nationalité dominante; elle craint que la minorité ne finisse par lui devenir supérieure en nombre et en influence, et cette crainte est basée sur la natalité plus grande que l'on constate chez les deux nationalités mineures. A

l'aide de chiffres, ces agents commodes auxquels on fait dire ce que l'on veut, des prophètes inquiets ont annoncé qu'un jour, si l'on n'y prend garde, la petite nationalité sera devenue la plus grande et prendra du coup la haute direction des affaires.

C'est un fait certain que l'Église catholique défend sévèrement ce qu'on appelle le suicide de race, ou la suppression voulue de la natalité, et bien que les églises protestantes s'y opposent aussi, c'est un fait reconnu que la proportion des naissances est plus grande chez les catholiques en général que chez les protestants. D'après les statistiques établies en 1914 au Canada, la proportion des naissances est de 38 pour 1000 dans la province de Québec, qui est surtout catholique, et de 24 pour 1000 dans l'Ontario, plutôt protestant. Il y a des différences assez grandes entre les autres provinces, le Manitoba s'inscrivant par exemple à 33 et la Nouvelle-Écosse à 25 pour 1000. Il faut dire que les méthodes par lesquelles ces statistiques sont dressées varient quelque peu et qu'il n'est pas possible d'établir une comparaison formelle et précise. Cependant, il ne fait pas de doute que les familles du Québec sont plus nombreuses, et l'on y compte 273 enfants âgés

de moins de neuf ans par 1000 âmes, tandis que l'Ontario n'en peut montrer que 200; il est vrai que l'Ontario est mal en point à ce sujet et frise visiblement le suicide racial, s'inscrivant avec la Colombie-britannique à la queue de la liste des provinces. Le Manitoba marque 248 enfants au mille, ce qui est un déclin avec le recensement de 1901, où il s'inscrivait à 270. Il ressort de ces chiffres que ce n'est pas autant une différence de races qu'on ne le croit généralement, et cependant l'on entend clamer sans cesse le cri d'alarme que bientôt les Anglo-Saxons protestants seront submergés et annihilés par le flot montant de la natalité française et catholique.

Il paraît que le "danger" est le même en Pologne, si l'on en croit les Allemands, et M. Sarolea dit que la population polonaise augmente très rapidement, et que pour employer une expression du prince von Bülow: "Ils se reproduisent comme des lapins." Il fallait donc trouver quelque moyen d'endiguer cette avance, si l'on voulait sauvegarder les frontières de l'est et du sud-est menacées de tomber aux mains d'une race étrangère. Et voilà une nouvelle manifestation du refus de la nationalité dominante de combattre le feu par le feu

et d'opposer l'antidote voulu à un mal ainsi clairement diagnostiqué.

La question des mariages mixtes se pose également. L'Eglise catholique les combat indirectement et effectivement par ses restrictions, sans toutefois les défendre absolument, rendant impossible néanmoins l'assimilation qu'on eût pu espérer attendre de ce côté. En Allemagne, on crut à un moment donné avoir trouvé là la solution du problème. Frédéric le Grand s'en était déjà préoccupé dès 1772: " Le meilleur moyen de donner à cette nation opprimée (la Pologne), disait-il, des idées et une morale plus élevées, c'est de l'amener graduellement à des mariages avec des Allemands, ne fût-ce qu'à raison de deux ou trois par village pour commencer ". Mais Frédéric se trompait comme bien d'autres; il y eut certainement un grand nombre de mariages entre catholiques des races opposées, mais il n'en sortit pas des générations protestantes ni allemandes en nombre suffisant pour changer le cours naturel des choses. Et le problème resta posé comme devant.

Que devait fait l'Allemagne? " Il faut que la Prusse soit gouvernée et administrée du point de vue national allemand, écrivait von

Bülow; si nous avons laissé l'élément slave de la Prusse orientale submerger l'élément allemand, comme il est arrivé en Cisleithanie, au lieu de la lutte sérieuse que nous avons à livrer aujourd'hui dans les Marches de l'Est pour la préservation de la nationalité allemande, nous aurions à combattre plus rudement encore pour le maintien de l'unité de l'État prussien; en d'autres termes, à la place d'un problème polonais nous aurions un danger polonais."

Et au Canada, on prétend du même ton qu'il faut que le pays soit gouverné et administré du point de vue national anglo-saxon, et combien de fois n'a-t-on pas entendu des allusions non équivoques à la vocation divine du gouvernement, qui serait l'apanage de la race anglo-saxonne? Evidemment, certaines races auront toujours du mal à se défaire de l'antique conception du Dieu particulier de la tribu, toujours prêts à foudroyer les races étrangères, c'est-à-dire barbares... En Ontario on crie avec angoisse que si nous laissons les Canadiens-français se développer en liberté dans la partie nord de la province, nous en serons réduits quelque jour à combattre pour sauvegarder la prédominance de l'anglo-saxonisme. Dans les der-

niers mois, on a même dépensé des centaines de milliers de dollars en publicité imbue de cet esprit, en dehors même des publications officielles des partis politiques. Mais le danger est-il vraiment si grand ? On constate qu'en Allemagne il ne se trouve que 55 Polonais slaves par 925 Teutons sur 1000 personnes, et au Canada 28 Canadiens-français contre 100 anglo-Canadiens ; la crainte semble donc fort exagérée. Mais le chauvinisme est avant tout affaires de nerfs et de passion, plutôt que de froide raison, il se laisse facilement effrayer par des ombres.

Il semble étonnant qu'on n'ait essayé, ni dans un cas ni dans l'autre, de déporter simplement au loin, très loin, les causes du "danger" ; mais il n'en a pas été question : " Personne ne songe à jeter les Polonais hors des frontières du royaume de Prusse " dit von Bülow. Et il faut croire que le Canada pense de même, puisque nous dépensons chaque année de fortes sommes pour rapatrier les Canadiens-français qui avaient émigré aux États-Unis . . .

Le problème restait donc insoluble : puisqu'on ne pouvait ni assimiler les Polonais et les Canadiens-français par les mariages mixtes, ni les déporter en masse, et qu'au contrai-

re ils continuaient avec ténacité d'augmenter en nombre et en détermination de durer envers et contre tous, que fallait-il donc faire pour assurer l'homogénéité sacrée que recherchait si fort la nationalité dominante de chacun des deux pays? La réponse était fatale et les hommes d'État ne furent pas lents à la trouver : l'école. C'est à l'école que se forment les générations. Jusqu'à présent l'école avait nourri l'hétérogénéité, désormais elle développerait l'homogénéité, et la partie serait sauvée.

La situation morale se ressemblait de près dans les deux pays. Lorsqu'une partie de la Pologne était devenue allemande, on avait donné à ses habitants l'assurance que leur religion et leur langue seraient entièrement respectées. De même en Amérique où, selon ce que nous a dit Thurlow, il fut promis aux Canadiens-français qu'ils conserveraient librement toutes leurs " coutumes et institutions " n'affectant pas directement leurs relations avec le nouveau souverain. Mais promettre n'est rien... Dans les deux cas les conditions se sont modifiées avec le temps.

" On prétend maintenant, au nom du gouvernement prussien, écrit M. W. H. Dawson, qu'il existe une justification constitutionnelle

de restreindre et de supprimer éventuellement les droits "particuliers" de la langue polonaise, et voici comment. Ces promesses et ces engagements, qui comportaient jusqu'aux institutions nationales et à la représentation parlementaire, ont pu être faits au moment de l'annexion de ces territoires, mais depuis ce temps, c'est-à-dire il y a cinquante ans, un changement politique important est intervenu, qui a modifié complètement les droits du Roi et des peuples, c'est-à-dire qu'au lieu d'ententes tacites ou verbales, les lois du pays sont devenues spécifiques et écrites en blanc et en noir, sous la forme d'une constitution politique formelle.

De là l'assertion que la constitution prussienne de 1851 annule tout engagement antérieur, et qu'en se soumettant à ce document les Polonais ont renoncé à tout droit ou à toute réclamation basée sur les promesses et garanties antérieures.

Pareille argumentation peut satisfaire la conscience officielle, mais elle ne répond en rien à l'objection des Polonais, que la suppression de leur langue est un coup porté à la race même, ainsi que la sainteté du foyer familial. Ce qu'ont prétendu les Allemands en Prusse, les Anglo-Canadiens l'affirment avec la même assurance en Ontario. "Il y a, disent-ils en substance, une justification constitutionnelle à

l'annulation des " privilèges " qui ont pu être consentis dans le passé, ou implicitement admis dans l'Acte de Québec. En admettant même qu'à la Conquête on aît garanti aux Canadiens-français le libre exercice de leur foi religieuse, c'est-à-dire de leurs écoles puisqu'à ce moment les deux choses n'en faisaient qu'une; en admettant aussi qu'on leur ait laissé le libre usage de leur langue pendant de nombreuses années, et jusqu'après la Confédération, où la rivière Ottawa fut choisie comme frontière entre les deux provinces, l'on fait remarquer que les droits spéciaux de leur langue cessèrent d'exister du moment que la nouvelle constitution fut rédigée en blanc et en noir dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Et qu'en acceptant de se soumettre à la Constitution canadienne de 1867, les Canadiens-français faisaient l'abandon de tous les droits politiques qu'on avait pu leur accorder précédemment, de même qu'ils " renonçaient à toute réclamation basée sur le passé." Que si nous répétons ici la conclusion de M. Dawson que nous venons de citer plus haut, il n'y a qu'à mettre " Canadiens-français " à la place de " Polonais " pour constater à quel point il y a similitude de fait et d'argumentation: " Pareille argumentation peut satisfaire la conscience officielle, mais elle ne répond en rien à l'objection

des Canadiens-français que la suppression de leur langue est un coup porté à la race même, ainsi qu'à la sainteté du foyer familial." De plus, dans les deux pays l'on a fait appel aux cours de justice pour faire confirmer la stricte légalité des décisions de l'État; mais légalité n'est pas toujours moralité, et l'on s'est bien gardé de faire statuer sur ce côté de la question.

Jusqu'à 1873 les enfants polonais recevaient leur instruction dans la langue de leurs parents, mais à partir de cette année il fut défendu d'employer autre chose que l'allemand. Depuis ce temps il été apporté diverses modifications de détail à cette règle fondamentale et les instituteurs peuvent en de certains cas se servir de la langue maternelle des enfants pour leur inculquer certaines matières. Le lecteur doit ici faire attention à la différence qu'il y a entre l'enseignement d'une langue, et l'enseignement DANS une langue. Dans son œuvre de dénationalisation, le gouvernement allemand a procédé en vertu du principe qu'il est nécessaire d'utiliser l'allemand comme moyen de communication entre maître et élèves pour ce qui concerne l'histoire, les mathématiques, et autres matières d'intérêt général. L'important est de donner à l'élève une mentalité allemande. Qu'il parle polonais, danois ou

français, peu importe; beaucoup de Prussiens parlent plusieurs langues. Mais l'essentiel est de former à la Teuton la façon de penser et de vivre de l'élève, et pour cela il fallait lui faire sucer le breuvage scolaire au moyen de la paille allemande. Et c'est à quoi tendait toute la législation scolaire intéressant les Polonais après 1873.

Les journaux de l'Ontario affectent de faire ressortir la "générosité" qui a présidé à la confection du Règlement XVII, en ce qu'il accorde une heure par jour à l'enseignement de la langue française, ce qui n'est en fin de compte que quelques minutes pour chacune des classes. Mais le point principal qu'il faut bien comprendre, c'est que l'idée maîtresse du Règlement XVII, en même temps que le sujet de toute la dispute, c'est que toutes les matières scolaires doivent être enseignées exclusivement dans la langue anglaise. Comment cela peut être mis en pratique, personne n'est capable de l'expliquer, comme on dit, "en blanc et en noir". Non seulement le Règlement XVII du Ministère de l'Éducation d'Ontario peut défier l'esprit subtil d'un avocat de Philadelphie, mais il a été reconnu à peu près incompréhensible par le plus haut tribunal du royaume, le Comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, à Londres, lequel, on s'en souvient,

a non seulement trouvé obscure et difficile à comprendre la phraséologie officielle, mais a encore conclu que " la plainte des demandeurs (Canadiens-français) est dirigée surtout contre le paragraphe qui réglemente l'usage du français comme langue d'instruction et de communication dans les termes suivants :

" Dans les cas d'élèves de langue française, cette langue pourra être utilisée, là où ce sera nécessaire, comme langue d'instruction et de communication, mais pas plus loin que la Première Forme, sauf approbation de l'inspecteur en chef pour le cas d'élèves ayant dépassé la Première Forme et n'étant pas capables de parler et de comprendre la langue anglaise."

Il est bien évident que l'intention stricte de la réglementation ontarienne est de faire enseigner en anglais aux enfants de langue française les mathématiques, l'histoire, la géographie, le dessin et tout ce qui constitue le cours d'étude scolaire. Et comme ces enfants entrent ordinairement dans la Forme I vers l'âge de cinq ou six ans, il ne fait pas de doute que le français se trouve proscrit complètement comme langue d'instruction dès avant même que les élèves soient en état de commencer à

réagir pour la conservation de leur langue maternelle. Et le proverbe dit que "l'arbre penche du côté que l'on a plié l'arbuste."

Le conflit ontarien n'est pas d'essence pédagogique; comme en Pologne, il s'agit plutôt d'une nationalité qui crie au secours et déclare qu'une autre plus puissante cherche à la faire périr; et il faut bien admettre que la preuve recueillie semble donner raison à la plaignante. Dans son livre récent sur "*Les écoles bilingues au Canada*", le professeur C. B. Sissons, de l'Université Victoria, cite les paroles suivantes qu'aurait prononcées un ancien procureur-général de la province d'Ontario, feu M. J. J. Foy: "Aucune autre langue que l'anglais ne doit être enseignée dans les écoles, et il ne peut exister légalement d'écoles bilingues dans la province d'Ontario." On peut se demander en vain sur quoi le ministre pouvait baser cette dernière assertion, mais là n'est pas le côté le plus important de l'affaire. C'est que M. Foy faisait partie du gouvernement provincial, et que le public était en droit de conclure de ses paroles que les autorités considéraient que les Canadiens-français jouissaient dans cette province de privilèges abusifs et privés de justification; tandis que, de leur

côté, les Canadiens-français ne pouvaient éviter d'en conclure que le gouvernement s'apprêtait à poursuivre la suppression totale de la langue française dans l'Ontario. On dira peut-être que M. Foy ne faisait alors qu'un discours politique, et cherchait ainsi à rallier le vote des ennemis du français; mais les discours politiques sont justement ceux qui font le plus de bruit et qui, dans la chaleur électorale, peuvent faire le plus de mal. Et l'on est obligé de noter de plus que ces déclarations inquiétantes ne se limitaient pas au domaine provincial. M. Sissons rapporte encore ces paroles, prononcées cette fois par un candidat aux élections provinciales: "On a dit que je suis favorable aux écoles bilingues. Je dirai ceci en réponse, que je suis entièrement opposé à l'enseignement du français dans les écoles publiques ou "séparées" de la province d'Ontario. Il n'y a jamais eu d'hésitation dans mon esprit là-dessus. Laissez-moi vous dire, messieurs, que l'anglais est assez bon pour moi, et que je le crois assez bon pour le Dominion du Canada. Aussi longtemps que j'aurai quelque influence à la Législature, je combattrai en faveur de l'anglais, et de l'anglais tout seul."

La phrase "assez bon pour le Canada" laisse entendre assez clairement que l'orateur verrait sans objection le français extirpé du Ca-

nada tout entier, et notre homme n'émettait pas là une opinion isolée ou bien nouvelle. C'est la sorte de langage qui a retenti sur les tréteaux publics, dans les chaires religieuses et dans la presse, ce qui n'empêchait pas les mêmes voix de crier l'instant d'avant ou d'après contre "l'intervention des Canadiens-français du Québec dans les affaires de l'Ontario."

On a souvent accusé les Canadiens-français du Québec de se servir de langage offensant à l'endroit de la province voisine, et d'avoir ainsi stimulé la résistance de leurs compatriotes ontariens. Et le fait est que M. Bourassa et d'autres champions de la nationalité canadienne-française ont mis quelque amertume dans l'expression de leur opinion des Anglo-Canadiens de l'Ontario. Mais ici encore il y a intérêt à nous tourner du côté de la Pologne, pour voir si un même état de choses ne s'y est pas produit. M. Dawson dit à ce sujet: "Il faut admettre franchement que les Polonais ont rendu intolérance pour intolérance, amertume pour amertume; mais la nature humaine serait tout autre qu'elle n'est s'ils avaient agi autrement." Au Canada, il ne s'agit pas de la pelle qui se moque du fourgon. On arrache aux Canadiens-français l'exercice de droits — de privilèges, si l'on veut, le nom ne fait rien

à l'affaire — dont ils ont joui presque sans interruption depuis plus de cinquante ans. A quelque point de vue que l'on se place, ce sont eux qui sont les victimes, les offensés, et ce serait leur demander un héroïsme surhumain que de ne pas se câbrer devant l'attaque. Quelque chose cependant est à leur honneur : c'est que malgré toutes leurs protestations, ils n'ont pas usé de représailles au seul endroit où les représailles eussent pu être efficaces, nous voulons dire à la législature provinciale de Québec, où il leur eût été facile de persécuter de la même façon la minorité anglo-protestante de cette province. Celle-ci ne peut avoir, en effet, d'autres droits que ceux de la minorité franco-catholique de l'Ontario, mais en dépit du manquement à l'accomplissement du contrat mutuel par cette dernière province, le Québec a splendidement accompli sa part et fait honneur à ses engagements. On en trouve un témoignage de première valeur sous la plume du surintendant des écoles anglo-protestantes de la province de Québec, M. J. C. Sutherland : " Dans les Règlements du Comité catholique de l'Instruction publique, dit-il, qui forment un fort volume de 222 pages, on trouve en tête de celles ayant trait aux cours d'étude l'in-

dication suivante: l'anglais pour les écoles anglaises, le français pour les écoles françaises. C'est là le symbole éloquent et absolu de la liberté qui est en honneur dans la province de Québec. " Voilà les représailles canadiennes-françaises; on peut se demander si aucune autre nationalité au monde, les Polonais par exemple, aurait si bien résisté à la tentation de prendre sa revanche.

En Ontario comme en Pologne, les enfants furent les premiers à protester avec force et autrement qu'en paroles. A Ottawa, la capitale du pays et la ville la plus importante de celles qu'atteignait la réglementation restrictive, les élèves jetèrent bas leurs livres et paradèrent dans les rues de la ville en réclamant justice. Laissés libres ils eussent peut-être opté pour la langue la plus commerciale; mais de toute la fougue de leur fière jeunesse, ils refusèrent de se la laisser imposer par la force. En Allemagne, en fut-il autrement? Voyons ce qu'en dit M. Dawson: " Les célèbres grèves scolaires de 1906, faisant suite aux non moins mémorables scandales scolaires de Wreschen en 1901, vinrent souligner la gravité de la crise soulevée par la prohibition de la langue polonaise. Ces grèves commencèrent dans l'au-

tonne de 1906, se prolongèrent jusqu'au printemps, et s'étendirent du diocèse de Posen jusqu'aux autres parties de l'enclave polonaise allant même jusqu'à Breslau. Quarante mille enfants se mirent ainsi en grève dans le seul diocèse de Posen, commençant d'abord par refuser de répondre aux questions posées en allemand, et allant ensuite jusqu'à l'abstention totale." La grève d'Ottawa, elle, se produisit pendant les premiers mois de la guerre, alors que l'univers entier retentissait d'indignation contre l'oppression pratiquée dans l'empire allemand, et justement M. Asquith, alors premier-ministre anglais, mentionnait parmi les causes de la guerre la grève des écoliers en Prusse polonaise et l'appelait "un noir chapitre dans les annales de la culture prussienne."

Et comme pour rendre notre parallèle plus complet, il y a dans les deux pays une question terrienne assez ressemblante, bien que la comparaison y ressorte à l'avantage des Allemands. En effet, si les Polonais ont été traités quelque peu plus durement par les Allemands, au point de vue scolaire, que les Canadiens-français de l'Ontario, il faut dire qu'ils ont eu moins à souffrir dans leurs propriétés. Le conflit s'est cependant porté jusque là, avec cette différence

qu'en Pologne ce fut sur des terres cultivées et habitées, et en Ontario pour des régions encore incultes. En Allemagne, l'État, il est vrai, a voulu s'emparer des biens des propriétaires ruraux et les remettre à des Allemands, mais ce ne fut pas par la force ni par des lois tout exprès préparées. On ne trouve pas d'exemple où le conflit scolaire polonais ait servi de prétexte à la confiscation du droit de propriété, ainsi qu'il est arrivé en Ontario. Il faut donc rendre cette justice aux Teutons qu'ils ne se sont pas départis en ce cas des lois de la civilisation, et qu'ils ont payé en bon argent les terres que l'on a consenti à leur vendre. Les prix de ces transactions ont même été avantageux, en règle générale, les vendeurs recevant très souvent jusqu'à cinquante pour cent de plus que ne valait réellement leur bien; incidemment, ces aubaines ont servi souvent au rachat d'étendues de terre plus grandes qu'auparavant par les Polonais, mais qu'y pouvait-on faire? La spoliation basée sur les règlements scolaires ne paraît pas être venue à l'esprit des Allemands.

Il est clair que le procédé allemand de rachat des terres de la minorité, ne se pouvait mettre en pratique dans l'Ontario. Les Alle-

mands remplaçaient les cultivateurs slaves par des Teutons; mais on eût été bien en peine de répéter le procédé dans l'Ontario, où non-seulement les cultivateurs anglo-canadiens se refuseraient à remplacer leurs compatriotes français, mais où ils abandonnent eux-mêmes leurs terres, n'attendant même pas toujours qu'il se présente un acheteur, afin d'aller s'établir dans les villes. On ne pouvait donc rien faire de ce côté pour persécuter les Canadiens-français. Mais n'y avait-il pas les terres en friche du Nouvel-Ontario? Les Canadiens-français s'y dirigeaient déjà, alléchés par l'attrait, irrésistible pour eux, de la bonne terre et de la forêt profonde. La législature provinciale pouvait facilement être mise en mouvement pour empêcher les nouveaux colons de réclamer leurs droits nationaux dans cette partie du Canada. Qu'importait le besoin impérieux de production agricole qui se faisait sentir alors, et l'appel inquiet de la mère-patrie britannique menacée de famine prochaine? Il était bien vrai que depuis de nombreuses années, l'on avait cherché et réclamé en vain des colons pour féconder ces terres nouvelles, mais rien de cela ne pouvait tenir devant la détermination générale d'empêcher les sujets catholiques et fran-

çais de Sa Majesté de prendre pied sur les terres de la Couronne situées en Ontario. Évidemment, la situation était extraordinaire et demandait une solution sortant aussi de l'ordinaire. Mais le gouvernement n'en fut pas effrayé ni scandalisé: obéissant jusqu'à l'extrême limite à la clameur enflée de quelques meneurs, il décréta sans sourciller que les nouveaux colons devraient s'engager sous leur signature "à obéir sans réserve à toutes les lois, règles, statuts et instructions provinciales, de quelque nature que ce soit, sous peine de retrait et annulation totale et sans compensation de tous droits acquis, ou de toutes sommes d'argent dépensées ou versées en acompte sur le prix des dites terres."

Un instant de réflexion démontrera la sévérité de cette législation. Le lecteur n'a qu'à se représenter la somme immense de "règles, règlements, statuts de quelque nature que ce soit pouvant être en vigueur de temps en temps," et se demander s'il est bien sûr lui-même de n'y avoir pas contrevenu à quelque moment de sa vie passée... surtout, par exemple, s'il possède une automobile ! Et que penserait-il si un simple délit de ce genre pouvait en un clin-d'œil lui faire confisquer à jamais sa propriété ? Et

le fait que le gouvernement vise les seules violations de la loi scolaire, et non pas celles qui intéressent l'hygiène ou la circulation, ne rend le principe que plus odieux encore. Rien ne sape à sa base le respect de la loi comme l'existence de règlements qu'on n'a pas l'intention d'appliquer. Et que l'on entende appliquer le règlement en question contre la violation des décrets scolaires par les Canadiens-français uniquement, tandis que les Anglo-Canadiens n'ont rien à en craindre, on l'a proclamé assez souvent et assez haut sur les tréteaux électoraux. Le principe n'en est que plus malfaisant. La loyauté est fondée sur la justice. Or, comment l'État peut-il demander loyauté égale, s'il n'accorde pas justice égale ? Nous croyons que l'on apprendra avec étonnement, dans les autres parties de l'empire britannique, que des sujets de Sa Majesté, désireux de s'établir sur les terres de la couronne pour les faire fructifier, soient astreints préalablement à faire l'abandon de droits sacrés qui ont toujours été l'apanage des êtres humains formant partie de l'Empire, qu'ils fussent blancs, rouges, jaunes, bruns ou noirs.

Mais quelle attitude a prise la presse, devant un pareil déni de justice ? pourra se demander

un lecteur un peu naïf. La réponse est aussi simple que peu édifiante. La presse n'était pas atteinte par le règlement dont nous parlons, et ni ses abonnés ni ses clients d'annonce n'en pouvaient souffrir. La presse anglaise de l'Ontario a donc fortement appuyé le gouvernement dans sa politique d'exactions contre des hommes et des femmes coupables de tenir à leur race et à leur langue, dans un pays découvert et donné par leurs ancêtres à la civilisation. Comme on pouvait cependant s'y attendre, les excuses présentées témoignaient d'une gêne inévitable, et l'on essaya en plusieurs cas de déguiser sous le verbiage l'intention indéfendable qui se cachait derrière la phraséologie officielle. Voyons plutôt ce qu'en disait le *Star* de Toronto, à la date du 15 mars 1918. "Le nouvel arrêté, y lit-on, ne mentionne pas spécifiquement le règlement XVII. Il oblige simplement le futur colon à se conformer au service militaire ainsi qu'à tous les statuts, lois et règlements provinciaux de quelque catégorie que ce soit, qui ont pu, peuvent ou pourront être mis en vigueur. Naturellement, continue ingénument le *Star*, le Règlement XVII se trouve inclus dans cette nomenclature pour aussi longtemps qu'il existera ; mais

(voyez quelle générosité) le colon ne s'engage pas à ne pas le contester par les voies et moyens constitutionnels ordinaires. Il est vrai, cependant, que l'on peut compter pour acquis que l'enseignement efficace de l'anglais dans toutes les écoles fera toujours partie fondamentale de la politique ontarienne."

Pouvait-on mieux s'accuser en cherchant à se défendre? On déclare en toutes lettres que le but de la loi autorisant le gouvernement à confisquer les propriétés des colons n'est autre que d'assurer le triomphe des Anglo-Canadiens dans le conflit national sur la langue enseignée dans les écoles. Pour être involontaire, l'aveu n'en est pas moins utile à enregistrer. On parle tant de droits lésés, de nos jours, que l'on pourrait s'attendre à ce que ceux qui se montrent si bien disposés à les défendre en Europe en soient aussi les défenseurs dans leur propre pays. On les voit en effet défendre les causes des petites minorités en Allemagne, en Autriche, en Turquie, et s'élever avec indignation contre la cruauté des majorités. Et pourtant, l'on est bien obligé de constater que nulle part plus qu'en Ontario on ne trouve une majorité plus déterminée à violer la sainteté des

foyers de ses compatriotes de la minorité. Que devient ici le célèbre "fair play" britannique?

Les Anglo-Canadiens de l'Ontario peuvent bien continuer d'en parler, mais ils ne peuvent prétendre en avoir incorporé l'esprit dans leur vie provinciale. "Le pauvre homme dans sa cabane peut défier impunément toutes les forces de la Couronne, a dit Lord Chatham; cette cabane peut-être frêle et branlante, les vents peuvent la secouer, la tempête peut y pénétrer; mais le roi d'Angleterre ne peut pas entrer!" Fière prérogative, en vérité, mais... pas dans l'Ontario-Nord: car pour peu qu'il s'y trouve des citoyens britanniques, de langue française, si l'on veut, et qu'ils violent la moindre des réglementations innombrables de Sa Majesté, alors les sbires de Sa Majesté pénétreront dans la maison, que Lord Chatham nous a si bien dépeinte comme inviolable; ils entreront en maîtres au foyer comme à la grange, dans le jardin comme dans les champs couverts de moissons péniblement obtenues; et ils jetteront le pionnier et sa famille sur le grand chemin, pour qu'ils cherchent un pays plus hospitalier et où la loi de la majorité soit moins dure. Car n'oublions pas la justification apportée par la presse ontarienne anglaise et exprimée spon-

tanément par le *Globe*, lorsqu'il rappelait que les Anglo-Canadiens "sont douze fois plus nombreux que la minorité de langue française." La doctrine de Treitschke dans toute sa saveur ! Ou, selon les vers de Skakespeare :

"Que le Droit cède à la force; ou plutôt que le bien et le mal perdent leurs noms, et aussi la justice, afin que tout ne soit plus que puissance, la puissance que volonté, et la volonté qu'appétit, et que l'appétit devienne ainsi le Loup universel."

"Force should be right; or rather, right and wrong
(Between whose endless jar justice resides)
Should lose their names, and so should justice too.
Then everything includes itself in power,
Power into will, will into appetite;
And appetite, a universal wolf,
So doubly seconded with will and power."

Que le fruit des sueurs de toute une vie soit confisqué brutalement au profit de ceux qui sont douze, voilà la conclusion logique de la doctrine posée en Allemagne et mise en pratique en Ontario, celle de l'omnipotence de l'État selon Treitschke. Qui eût pu croire à l'existence de pareilles conceptions en pays britannique ? Von Bülow admet qu'après vingt ans d'efforts coercitifs on n'a obtenu aucun résultat appréciable dans la fabrication des Teutons

polonais. La désunion qui en est résultée au Canada est profonde, et le premier effet de l'oppression subie en Ontario et au Manitoba a été de rejeter les deux races de chaque côté d'un fossé profond. C'est devenu pour les Canadiens-français un devoir patriotique de parler et cultiver leur langue, et ils sont au surplus remplis d'amertume contre la nationalité dominante, coupable d'oppression à leur endroit. Comme a dit Dawson en parlant des Polonais: "Le grief fondamental, celui de la persécution linguistique est l'un de ceux qui blessent le plus vivement le cœur des hommes, les atteignant à la fois dans leurs sentiments nationaux, domestiques et religieux."

BIBLIOGRAPHIE

Gustave LeBon, *The Psychology of the Great War*. Macmillan.

W. H. Dawson, *The Evolution of Modern Germany*.

C. B. Sissons, *Bilingual schools in Canada*. Dent.

Prince Bernhard von Bülow, *Imperial Germany*. Cassel.

Charles Sarolea, *The Anglo-German Problem*. Nelson.

CHAPITRE XIII

MIEUX QUE L'HOMOGENÉITÉ

Le sens de la nationalité est un état d'esprit assez difficile à analyser, et encore plus peut-être à diriger. La psychologie du groupe n'est pas tout à fait la même que celle de l'individu, ce qui n'empêche pas que l'on puisse se servir de l'une pour mieux comprendre l'autre. Supposons par exemple, que notre lecteur ait un voisin dont les points de vue soient différents des siens; il suffira au lecteur d'être physiquement plus fort que le dit voisin pour lui imposer son ascendant, et le forcer par exemple à travailler sous ses ordres. Ce ne serait qu'un exemple d'esclavage de plus; mais autre chose est de convaincre quelqu'un. Alexandre le Grand a fait des esclaves, mais nous savons qu'il n'a pas réussi à faire des Hellènes, et de nos jours les Turcs ont perdu leur temps à essayer de transformer les Arméniens. Bien des pauvres diables ont été forcés de dire tout haut "Allah est grand et Mahomet est son prophète" qui restaient persuadés que Mahomet est

un imposteur. Il est donc évident que la force brutale n'est pas de mise comme moyen de persuasion, et que dans le domaine de l'éducation scolaire, partout où on l'a employée elle a donné justement le résultat opposé à celui que l'on recherchait. Et il faut reconnaître que le raisonnement et la discussion ne font pas mieux que la force. Wallons et Flamands se présentaient mutuellement des raisons en apparences excellentes; mais se sont-ils convaincus l'un l'autre? Quel est donc alors le remède au mal de l'hétérogénéité? Et quel espoir peut rester aux partisans de l'homogénéité, dans les pays habités par diverses nationalités?

Ceux des philosophes modernes qui se sont attachés à l'étude de cette question nous paraissent s'être rendus coupables d'un grave péché d'omission en ne tenant pas compte de ce qu'a écrit là-dessus Thomas Buckle, que nous appellerions le Conan Doyle de son époque, tant ses facultés intuitives étaient développées. Pour peu qu'on lui indiquât les conditions générales entourant la vie d'un groupement d'hommes quelconques, il pouvait dire, sans aller voir de ses yeux, quelle sorte d'hommes c'étaient, et, plus que cela, dans quel sens ils se développeraient au cours des âges. "Ba-

tailles, rois, législateurs, écrivains, fondateurs de religion" tout cela n'était pour lui que résultantes des conditions géographiques, atmosphériques et sociales produites par le contact constant de l'Homme avec la Nature." Si l'on se demande, a-t-il écrit, quels sont les agents physiques qui réagissent avec le plus d'influence sur la race humaine, on verra qu'ils sont au nombre de quatre : le climat, la nourriture, le sol, et les aspects généraux de la nature, je veux dire les aspects sensibles, propres à influencer, soit par la vue soit par les autres sens, les habitudes diverses de pensée nationale."

Ce qui se peut illustrer assez fortement par le cas des habitants du nord de la France et ceux de l'Angleterre, lesquels, tout cousins qu'ils soient par le sang et n'étant séparés que par un étroit bras de mer qui les empêche à peine de se voir mutuellement, n'en portent pas moins des marques frappantes de la différence imprimée en eux par les différences de "climat, de nourriture, du sol et des aspects généraux de la nature", différences qui leur ont donné à chacun une direction différente pour ce qui est des arts, de la politique et de l'industrie et leur ont inculqué des tours d'esprit nationaux parti-

culiers à chacun. Ces faits ont pour nous cette importance spéciale que des milliers de descendants de ces deux races ont émigré pour venir se placer côte à côte sur le continent nord-américain, ce qui les a mis sous l'influence de conditions climatériques et géographiques semblables, d'où il ressort qu'ils sont destinés à se fondre peu à peu dans une même tournure d'esprit nationale — si Buckle a dit vrai. Il se développera ainsi une nationalité nouvelle, qui ne sera ni française ni anglaise, mais simplement canadienne. Les Anglais émigrés ici s'imaginent volontiers qu'ils resteront toujours anglais, et leurs enfants après eux; mais ils se trompent grandement, car ils ont changé de climat — il suffit de penser aux pluies et aux brouillards des îles britanniques — et de par l'inexorable effet des lois naturelles, il faut qu'ils deviennent éventuellement des êtres humains différents de ce qu'ils étaient en arrivant. Et le cas des Canadiens-français n'est pas autre; pendant longtemps ils se sont imaginés qu'ils étaient des Français, et beaucoup de leurs voisins le croyaient encore plus qu'eux, surtout en assistant aux déploiements de drapeaux tricolores qu'ils croyaient être un hommage à la France moderne. Ce n'est peut-être

qu'au commencement de la grande guerre actuelle que tous se sont aperçus que le Canadien-français n'est pas un Français, en dépit de certaines caractéristiques persistantes. Ses trois siècles d'enracinement au sol d'Amérique ont créé sans conteste chez lui une nationalité nouvelle qui se plaît à s'appeler canadienne, et rien d'autre.

Quelles sont les conditions climatériques auxquelles sont maintenant soumises les deux races émigrées ? Diffèrent-elles beaucoup ? Nous verrons que non. Le Canada est situé au nord du 42^e degré de latitude, et sujet par conséquent à un alternance d'extrême chaleur en été et de froid extrême en hiver. Nous savons par ailleurs que la province de Québec est habitée presque exclusivement par des descendants de Français, encore qu'il s'y trouve un septième environ formé de descendants Anglais, Irlandais, Écossais, Gallois ou Juifs ; et que l'Ontario est peuplée surtout de descendants de Britanniques, sauf pour un douzième, composé de Canadiens-français. Mais existe-t-il une grande différence entre les climats de l'une et de l'autre ? Il n'y en a guère que pendant les mois les plus froids de l'hiver. Trop souvent nous oublions, en comparant le climat

d'Ontario à celui de Québec, que Port-Arthur et North-Bay sont en Ontario. La comparaison s'établit habituellement entre Toronto et Montréal.

Tandis qu'au Canada la colonisation ne s'est guère faite que sur l'étendue latitudinale du pays, aux États-Unis elle s'est développée dans les deux sens, et la moitié de ce pays forme la zone du blé tandis que l'autre moitié constitue la zone du coton. Il y eut un jour une différence d'opinion aiguë entre les habitants-blé et les habitants-coton; les premiers s'insurgeaient contre le système d'esclavage pratiqué par les seconds, tandis que ceux-ci affirmaient, de bonne foi en bien des cas, que l'esclavage était une nécessité économique. On en vint aux coups, comme l'on sait, et le cas est maintenant réglé, mais n'est-il pas évident que la différence de points de vue prenait là sa cause première dans la différence climatérique? Même aujourd'hui, au Congrès américain, il est facile de discerner des nuances marquées entre le représentant de l'Alabama, par exemple, et celui du Maine. Il y eût même un temps, à l'époque de la Confédération américaine, où des écrivains de valeur, comme Edwin S. Corwin et Gouverneur Morris, affirmaient

ouvertement qu'il vaudrait mieux abandonner les États du sud à l'Espagne, sous prétexte que " seul un climat un peu rigoureux, au dire de Corwin, peut donner une population assez forte pour posséder les vertus nécessaires au bon gouvernement d'une république." Les divisions des anciens jours se sont effacées à la suite de la guerre, conséquence directe ou indirecte des conditions climatiques, mais il n'en existe pas moins encore un " bloc sudiste " dans la politique américaine.

On entend dire, de même, qu'il a toujours existé un " bloc québécois " dans la politique canadienne; et c'est exact pour ce qui est du moment actuel, mais nous vivons en des temps anormaux.

Voyons donc ce qu'il en fut dans le passé. Dans chacune des douze élections générales qui ont suivi la Confédération, on trouve que les conservateurs ont reçu l'appui d'une moyenne de 29 députés de la province de Québec; et comme le nombre total en est limité à 65, on voit qu'il s'en est fallu de bien peu que les Canadiens-français eussent divisé également leur allégeance aux deux partis politiques. En 1911, on se souvient que conservateurs et nationalistes, unis pour le moment, ont fait élire 27

des leurs contre les 38 accordés aux libéraux. Il est facile de prouver que les deux éléments, anglais et français, de la nation canadienne ont largement contribué à la conception et à l'organisation de la vie politique du Canada.

Dans son ouvrage intéressant sur "*Getting into Parliament and After*", ("Comment on arrive au Parlement, et ce qui s'ensuit") sir George Ross a écrit une page sur les relations des représentants des deux races entre eux. A l'exception d'un vote célèbre en 1874, sur l'expulsion du député Riel, M. Ross déclare que "le critique le plus sévère ne peut démontrer qu'en aucune occasion les Canadiens-français se soient montrés moins généreux ou animés d'un esprit plus étroit que leurs collègues Anglo-Canadiens. Même sur des questions d'ordre religieux, comme l'affaire des Biens des Jésuites, l'Acte scolaire de 1896 et la constitution de l'Alberta en 1905, le vote français s'est divisé tout comme le vote anglais."

Mais revenons encore au climat. Du printemps à l'automne, l'activité industrielle du Canada est à son maximum d'intensité et il y a du travail pour tout le monde. Fermiers, industriels, banquiers, financiers, artisans, employés de chemin de fer, tous sont à l'œuvre et

produisent allègrement pour le plus grand avantage de la communauté. Mais il n'en va pas de même en hiver; la construction chôme forcément, les lacs et les rivières cessent de servir au transport des voyageurs et des denrées, et l'agriculteur rentre au foyer, tandis que les scieries laissent leurs équipes nombreuses s'engloutir pour plusieurs mois dans la forêt. Presque toute la vie économique subit un changement et un ralentissement, et l'on peut même dire que les occupations intellectuelles s'en ressentent aussi, bien que dans la direction contraire. Sur la ferme, les enfants moins occupés peuvent consacrer plus de temps à l'étude, et c'est l'une des raisons de la faible proportion de grande ignorance que l'on trouve au Canada. Il n'est pas de meilleure invitation à la lecture, à la méditation, à la discussion, que les longues soirées d'hiver. Comme la nature, l'homme se repose dans l'étude ou la distraction. L'hiver est la saison des inventaires: le négociant fait le compte de ses marchandises, le fermier établit la somme des résultats de la saison dernière et trace ses plans pour la prochaine, tandis que l'ouvrier prépare ses demandes aux patrons pour le premier mai.

Ainsi, que le foyer soit anglais ou français, le climat exerce insidieusement sur l'un et l'autre son influence, ses tendances égalisatrices et niveleuses.

La densité plus ou moins grande de la population d'un pays et ses moyens de communications exercent une influence directe sur la vie sociale qu'on y mène, et il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il y a dans le Québec une proportion de 5.69 personnes par mille carré, et 9.67 dans l'Ontario. Dans les deux provinces il existe, sur les confins, des groupes vivant éloignés les uns des autres, en collectivités presque dépourvues d'organisation; même dans les régions colonisées depuis longtemps, à cause de l'insuffisance des routes, les communications sont difficiles et rares, en comparaison de ce qui se passe dans les pays à population plus dense. L'amélioration des routes se poursuit tant dans le Québec que dans l'Ontario, mais il s'écoulera encore de nombreuses années avant qu'il soit possible de voir la vie sociale y prendre le caractère d'intimité qu'elle revêt dans la vieille Angleterre. La population rurale est plus grande dans le Québec, s'inscrivant à 51.56 pour 100 de sa population totale contre 47.35 en Ontario. En Grande-

Bretagne, il y a 370 personnes par mille carré, dont 22 pour 100 seulement en dehors des villes.

Nous avons vu qu'il existe certaines différences dans les aptitudes commerciales de l'une et de l'autre races canadiennes, et cependant l'une et l'autre ont une proportion normale de commerçants et d'industriels; personne ne songe à dire, en effet, que tous les Canadiens-français sont cultivateurs et tous les Canadiens-anglais, des citadins. Il est à remarquer que les méthodes suivies par les uns et les autres, dans le domaine agricole, ne diffèrent pas sensiblement, et que de part et d'autre on est le plus souvent propriétaire, différant en cela du "cousin Hodge" d'Angleterre, presque toujours tenancier. Et les intérêts économiques des deux nationalités sont à peu près identiques. Elles ne sont donc pas divisés par le fossé profond qui sépare deux méthodes agricoles diamétralement opposées.

En somme, nous portons généralement une trop grande attention aux points de dissemblance, et pas assez aux ressemblances des deux nationalités entre elles. C'est bien plus entre le Canada de l'Est (Ontario, Québec et Provinces Maritimes) et celui de l'Ouest, (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) qu'il

existe des différences de climat, de nourriture, de sol et d'aspects généraux de la nature qui "donnent des habitudes différentes de pensée nationale." C'est là et pas ailleurs qu'il faudra un jour faire face au problème de l'hétérogénéité — si Buckle a raison. Ceux qui riront de cette prédiction feront bien d'y penser à deux fois; ils ne pensent qu'à aujourd'hui et oublient demain.

Les hommes de langue française qui vivent en ce pays en ont subi les conditions climatologiques depuis plusieurs centaines d'années. "Le Canadien-français aime ce pays parce qu'il y a pris racine, écrit M. C. W. Colby, de l'université McGill. Il sait que ses ancêtres ont combattu l'Iroquois et mâté le désert sans beaucoup d'aide de l'extérieur, et il en ressent une légitime fierté. Son âme n'est pas tournée du côté de la France, ni même de l'Europe en général, sauf pour ce qui est des questions de religion. Madame Hébert, la femme du premier colon véritable de ce pays, refusa de retourner en France avec ses enfants lorsque Québec tomba aux mains des Anglais en 1629. Elle avait fixé son cœur et sa vie dans le Nouveau-Monde et ne songeait pas à en partir; il

y a là quelque chose de profondément symbolique.”

Les Canadiens-anglais en viendront un jour à penser de même, si l'on en croit Buckle. On oublie trop souvent à quel point les Canadiens de langue anglaise sont relativement frais arrivés en ce pays. En moyenne, il n'y a pas plus que deux générations que la famille anglaise est au Canada; et pourtant, quel changement déjà dans ses caractéristiques générales! Retournant dans les rues de Londres, on les y prendrait pour des Américains, sans doute, mais pas pour des Anglais; et cela ne tiendrait pas seulement au ton de la voix ou à la coupe des vêtements, mais à ce qu'il existe déjà une différence organique sensible entre l'homme de l'Amérique britannique et l'homme du Royaume-Uni.

Si j'achète dans le Shropshire des moutons pour ma ferme ontarienne, ils ne me donneront de vraie laine du Shropshire que pendant un certain nombre d'années, après lesquelles, que je continue si j'y tiens de les appeler "Shrop" en souvenir, je n'en obtiendrai plus la même laine que donnent leurs congénères qui broutent l'herbe des prés gallois. La texture de la laine subit l'influence du climat, du sol et de

l'alimentation, tout comme l'on a constaté que les oiseaux et les animaux sont affectés directement par leur entourage; et ainsi des hommes. Mon ami M. Santini m'affirme, par exemple, que dans le petit pays qu'est la Corse, il existe une différence notable de race entre les habitants de la plaine et ceux de la montagne. La nature elle-même s'oppose à l'effort de ceux qui voudraient uniformiser l'humanité.

Il y a quelques années, alors qu'une réunion de la Société britannique pour l'avancement de la science avait amené au Canada un groupe distingué de savants et de littérateurs anglais, j'eus l'avantage de recevoir l'un d'entre eux sous mon toit, et comme il avait étudié soigneusement la situation canadienne à divers points de vue, je saisis l'occasion de lui demander s'il croyait que le Canada est en train de produire une race distincte. " Certainement, me répondit mon hôte, la chose est fort évidente et le deviendra de plus en plus à mesure que les années s'écoulent.

— Je vous crois facilement pour les Canadiens-français, objectai-je, mais en est-il de même de ceux qui parlent anglais ?

— Sans doute, me fut-il répondu. Le Canadien-français est plus avancé en cette direction,

mais n'oubliez pas qu'il est arrivé dans votre pays plus d'une centaine d'années avant l'Anglo-Canadien. Ce sont les côteaux et les rivières qui forment les peuples, et les Anglais n'y échappent pas plus que les Français. L'homogénéité est inévitable, avec l'aide du temps.

Mon hôte devait avoir lu Buckle.

Tous les Canadiens aiment le Canada, et ce sentiment s'appelle patriotisme. Que ce soit en anglais ou en français qu'il s'exprime, il s'adresse au même sol, aux mêmes montagnes, aux mêmes lacs, aux mêmes rivières; c'est en un mot un sentiment commun, qui ne peut mener les hommes que dans un même sentier. Il se fera plus tard une distinction plus nette entre le souvenir du pays d'origine et le patriotisme proprement dit. L'Anglo-Canadien se souviendra avec moins d'intensité des haies odorantes de la vieille Angleterre, et se contentera d'apprécier à leur valeur les qualités solides et persévérantes du peuple anglais et le sens politique remarquable dont il fait preuve dans l'administration de son empire.

Le temps qu'il faudra pour atteindre l'homogénéité, ce sont les hommes qui en décideront, par le nombre et l'importance des obstacles qu'ils opposeront au cours naturel des

choses. Que si le lecteur désire obtenir la coopération de son voisin, il sait bien que le meilleur, que le seul moyen même, est de se rendre aimable envers celui-ci. Il n'y a pas d'autre moyen de propager une doctrine que de la rendre attrayante: telle est l'expérience des individus comme celle des collectivités. Nul n'a fait plus que Shakespeare pour amener un certain degré d'homogénéité entre Anglais et Écossais, et Robert Burns a complété le rapprochement en rendant le " Scot " moins méprisable aux yeux de l'Anglais; et depuis, les deux travaillent et pensent de concert.

Et pourtant, personne n'ignore que l'homogénéité n'est que relative, dans les Iles britanniques. Il s'y trouve encore des Écossais, des Anglais, des Gallois et des Irlandais; et j'espère bien qu'il en sera toujours ainsi. Car l'homogénéité n'est qu'un faux dieu, une idole équivoque en dépit de certaines apparences respectables. Et j'espère aussi qu'il y aura toujours des Canadiens-anglais et des Canadiens-français, car chacun des deux doit remplir une tâche dont l'autre est incapable; et la machinerie de l'État doit être conduite de façon à canaliser et utiliser pour le bien général de la nation la culture à laquelle tient tant la

plus vieille des deux branches, puis celle du rameau nouveau, qui a bien sa valeur aussi. Personnellement, je ne tiens pas plus à imposer mes vues à mon voisin qu'à subir les siennes. J'ai eu dans ma vie la bonne fortune de rencontrer tous deux M. John R. Robinson, du "Telegram" et M. Henri Bourassa, du "Devoir", qui symbolisent les deux partis extrêmes du conflit canadien, ce qui ne les empêche pas, chacun selon son tempérament, de travailler au progrès intellectuel et moral de la nation. Je ne voudrais pour rien au monde que Robinson devînt catholique et Canadien - français, pas plus que je ne voudrais voir Bourassa transformé en un Canadien-écossais presbytérien. Le pays subirait là une perte au lieu d'enregistrer un gain, et la perte serait désastreuse si ces deux hommes étaient suivis dans cette métamorphose par tous leurs concitoyens et co-religionnaires. Le Royaume-Uni et le Canada ne sont que plus forts pour être hétérogènes, ressemblant en cela au granit, lequel, selon le dictionnaire "n'est pas homogène, mais doué de force et de résistance, et peut être poli à un haut degré"; trois qualités qu'on peut souhaiter à tous les États, surtout celle du "poli". M. Sarolea nous donne encore là-

dessus quelques paroles sensées: " Nous croyons à la nationalité, dit-il, non pas parce qu'une nation quelconque a le monopole de toutes les vertus, mais justement parce que cela n'est pas possible; parce que chaque nation n'a reçu qu'un nombre limité de dons, et qu'il faut d'autres nations et d'autres circonstances pour le plein développement de certains autres dons également importants." Ce n'est certainement pas un malheur pour le Canada, en effet, qu'il s'y trouve des descendants des deux races dont la culture a tant fait dans le Vieux-Monde, et qui tiennent à cœur de la perpétuer dans le Nouveau.

Quelque jour, dame Nature aura effacé nos petites différences et nous serons considérés tous comme " indigènes " au climat, au sol, à l'alimentation et aux aspects généraux du pays dans lequel nous vivons — si Buckle a vu juste. . . Quelque jour, nous aurons la même tournure d'esprit nationale — si Buckle ne s'est pas trompé. Éteignons donc le feu, autour du monde fabriqué de main d'homme que nous voulions utiliser pour re-créeer selon nos goûts la nationalité canadienne, et laissons la nature suivre son cours logique et inévitable. Mais jusqu'à ce jour, que je n'ai pas hâte de

voir arriver, ayons donc bonnement une nationalité anglo-canadienne, une nationalité franco-canadienne et une nationalité canadienne. Trois dans une. Nous ne serons peut-être pas homogènes, mais nous serons mieux que cela : nous aurons l'harmonie dans la variété.

BIBLIOGRAPHIE

- Henry Thomas Buckle, *History of Civilisation in England*.
Hearst.
Edward S. Corwin, *The French Policy and the American Alliance*. Princeton University Press.
Sir George W. Ross, *Getting into Parliament and After*.
Briggs.
C. W. Colby, *Canadian Types of the Old Regime*. Holt.
Charles Sarolea, *The Anglo-German Problem*. Nelson.

CHAPITRE XIV

LA TOLERANCE

Les Mahométans avaient trouvé une façon commode de régler les problèmes de religion et de nationalité; ils les tranchaient tous deux du même coup. "Tous les vrais croyants sont frères" disaient-ils; et comme ils aimaient les grandes familles, ils donnaient à l'interlocuteur à choisir entre la fraternité et la mort immédiate. Ils eurent ainsi un vif succès de propagande, celle-ci se poursuivant surtout en des pays où se trouvaient de nombreux imitateurs du célèbre pasteur de Bray, qui changeait de religion à chaque fois que son pays changeait de gouvernement. Le mahométisme possède cependant une qualité, celle de l'unité; tandis qu'il n'est que trop vrai que parmi les chrétiens, il est bien difficile d'être d'accord avec tous ses voisins.

Le docteur Jordan, qui fait autorité en matières de religions comparées, dit que la chrétienté ne comprend qu'un tiers environ de l'humanité, et que ce tiers-là est le plus agité par le soupçon, la discussion et la controverse. Par

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Hesperiidae (Skippers)—(Continued).

Thymelicus brettus, B. & L.

“ *otho*, S. & A., var. *egeremet*,
Scudd.

“ *mystic*, Scudd.

“ *cernes*, B. & L.

Polites peckius, Kirby.

“ *baracoa*, Lucas.

Euphyes vestris, Bdv., var. *metacomet*,
Harr.

Phycanassa viator, Edw.

Epargyreus tityrus, Fab.

Thorybes pylades, Scudd.

Pholisora catullus, Fab.

Thanaos brizo, B. & L.

“ *icelus*, Lint.

“ *persius*, Scudd.

“ *martialis*, Scudd.

“ *juvenalis*, Fab.

Superfamily SPHINGOIDEA.

Sphingidae (Hawk-moths or Sphinxes).

Hemaris diffinis, Bdv.

“ *thysbe*, Fab.

Amphion nessus, Cram.

Specodina abbotti, Swainson.

Deilephila galii, Rott.

“ *lineata*, Fab.

Pholus pandorus, Hbn.

“ *achemon*, Drury.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Sphingidae (Hawk-moths or Sphinxes)—(Continued).

- Ampelophaga choerilus, Cram.
- “ myron, Cram.
- “ versicolor, Harr.
- Phlegethontius quinquemaculata, **Haworth.**
- Sphinx kalmiae, S. & A.
- “ drupiferarum, S. & A.
- “ gordius, Stoll.
- “ luscitiosa, Clemens.
- “ chersis, Hbn.
- “ eremitus, Hbn.
- Ceratonia amyntor, Geyer.
- “ undulosa, Walk.
- Lapara bombycoides, Walk.
- Marumba modesta, Harris.
- Smerinthus jamaicensis, Drury.
- “ cerysii, Kirby.
- Paonias excaecatus, S. & A.
- “ myops, S. & A.
- Cressonia juglandis, S. & A.

Superfamily SATURNOIDEA.

Saturniidae (Saturnians).

- Samia cecropia, Linn.
- Callosamia promethea, Dru.
- Tropaea luna, Linn.
- Telea polyphemus, Cram.
- Automeris io, Fab.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Ceratocampidae (Royal-moths).

Anisota virginiensis, Dru.

“ *rubicunda*, Fab.

Superfamily BOMBYCOIDEA.

Syntomidae (Syntomids).

Scepsis fulvicollis, Hbn.

Lycomorpha pholus, Dru.

Ctenucha virginica, Charp.

Lithosiidae (Footman-moths).

Crambidia casta, Sanborn.

Hypoprepia miniata, Kirby.

Arctiidae (Tiger-moths).

Eubaphe brevicornis, Walk.

“ *quinaria*, Grt.

Haploa lecontei, Bdv.

“ *confusa*, Lyman.

Estigmene acraea, Dru.

Hyphantria textor, Harris.

Isia isabella, S. & A.

Phragmatobia fuliginosa, Linn.

Diacrisia virginica, Fab.

“ *latipennis*, Stretch.

Apantesis virgo, Linn.

“ *virguncula*, Kirby.

“ *parthenice*, Kirby.

“ *persephone*, Grt.

“ *arge*, Dru.

“ *phyllira*, Dru.

“ *vittata*, Fab.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Arctiidae (Tiger-moths)—(Continued).

Arctia caia, Linn.

Ammalo tenera, Hbn.

Euchaetias egle, Dru.

Halisidota tessellaris, S. & A.

“ *maculata*, Harris.

“ *caryae*, Harris.

Agaristidae (Wood-nymph Moths).

Alypia octomaculata, Fab.

Noctuidae (Owlet-moths).

Panthea furcilla, Pack.

Demas flavicornis, Smith.

Charadra deridens, Gn.

Raphia frater, Grt.

Apatela americana, Harris.

“ *hastulifera*, S. & A.

“ *dactylina*, Grt.

“ *innotata*, Gn.

“ *morula*, Grt.

“ *interrupta*, Gn.

“ *clarescens*, Gn.

“ *superans*, Gn.

“ *funeralis*, Grt.

“ *fragilis*, Gn.

“ *brumosa*, Gn.

“ *impressa*, Walk.

“ *impleta*, Walk.

“ *illita*, Sm.

“ *oblinita*, S. & A.

Arsilonche henrici, Grt.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

Harrisimemna trisignata, Walk.

Microcoelia diptheroides, Gn.

Jaspidia lepidula, Grt.

Chytonia palliatricula, Gn.

Baileya ophthalmica, Gn.

Catabena lineolata, Walk.

Crambodes talidiformis, Gn.

Balsa malana, Fitch.

Caradrina multifera, Walk.

Oligia festivoides, Gn.

Hadena modica, Gn.

“ *mactata*, Gn.

“ *fractilinea*, Grt.

“ *passer*, Gn.

“ *apamiformis*, Gn.

“ *lateritia*, Hbn.

“ *dubitans*, Walk.

“ *impulsa*, Gn.

“ *devastatrix*, Brace.

“ *arctica*, Bdv.

“ *verbascoides*, Gn.

“ *lignicolor*, Gn.

Dryobota illocata, Walk.

Hyppa xylinoides, Gn.

Feralia major, Sm.

Momophana comstocki, Grt.

Euplexia lucipera, Linn.

Dipterygia scabriuscula, Linn.

Actinotia ramosula, Gn.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

- Pyrophila pyramidoides*, Gn.
 " *trogopoginis*, Linn.
Heliotropha reniformis, Grt.
Homohadena badistriga, Grt.
Psaphidia grotei, Morr.
Rhynchagrotis gilvipennis, Grt.
 " *anchocelioides*, Gn.
 " *alternata*, Grt.
Adelphagrotis prasina, Fab.
Platagrotis pressa, Grt.
Eueretagrotis sigmoides, Gn.
 " *perattenta*, Grt.
Semiophora tenebrifera, Walk.
Agrotis ypsilon, Lott.
 " *geniculata*, G. & R.
Peridroma occulta, Linn.
 " *saucia*, Hbn.
Noctua smithii, Snellen.
 " *normaniana*, Grt.
 " *bicarnea*, Gn.
 " *e-nigrum*, Linn.
 " *phyllophora*, Grt.
 " *fennica*, Tausch.
 " *plecta*, Linn.
 " *collaris*, G. & R.
 " *haruspica*, Grt.
 " *clandestina*, Harr.
Feltia ducens, Walk.
 " *jaculifera*, Gn.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

Feltia herilis, Grt.

“ *venerabilis*, Walk.

“ *volubilis*, Harr.

Porosagrotis vetusta, Walk.

Euxoa velleripennis, Grt.

“ *scandens*, Riley.

“ *detersa*, Walk.

“ *messoria*, Harris.

“ *mollis*, Walk.

“ *insulsa*, Walk.

“ *albipennis*, Grt.

“ *tessellata*, Harr.

“ *ochrogaster*, Gn.

“ *redimacula*, Morr.

Anytus privatus, Walk.

Ufeus satyricus, Grt.

Mamestra nimbosa, Gn.

“ *imbrifera*, Gn.

“ *purpurissata*, Grt.

“ *meditata*, Grt.

“ *distincta*, Hbn.

“ *atlantica*, Grt.

“ *radix*, Walk.

“ *nevadae*, Grt.

“ *subjuncta*, G. & R.

“ *grandis*, Bdv.

“ *trifolii*, Lott.

“ *rosea*, Harv.

“ *picta*, Harr.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

Mamestra assimilis, Morr.

“ *latex*, Gn.

“ *adjuncta*, Bdv.

“ *legitima*, Grt.

“ *lilacina*, Harv.

“ *renigera*, Stephens.

“ *olivacea*, Morr.

“ *lorea*, Gn.

Morrisonia confusa, Hbn.

“ *sectilis*, Gn. var. *vomerina*, Grt.

Nephelodes minians, Gn.

Heliophila unipuncta, Haw.

“ *pseudargyria*, Gn.

“ *luteopallens*, Sm.

“ *albilinea*, Hbn.

“ *insueta*, Gn.

“ *commoides*, Gn.

“ *phragmatidicola*, Gn.

Orthodes crenulata, Butler.

“ *cynica*, Gn.

“ *vecors*, Gn.

Himella contrahens, Walk.

Crocigrapha normani, Grt.

Graphiphora alia, Gn.

Tricholita signata, Walk.

Lithomoia germana, Morr.

Xylina disposita, Morr.

“ *laticinerea*, Grt.

“ *grotei*, Riley.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

Xylina ferrealis, Grt.

“ *innominata*, Sm.

“ *bethunei*, G. & R.

“ *semiusta*, Grt.

“ *fagina*, Morr.

“ *unimoda*, Lintner.

“ *pexata*, Grt.

Litholomia napaea, Morr.

Calocampa nupera, Lint.

“ *curvimaacula*, Morr.

Cucullia convexipennis, G. & R.

“ *asteroides*, Gn.

“ *intermedia*, Speyer.

Sphida obliqua, Walk.

Achatodes zeae, Harris.

Gortyna velata, Walk.

“ *nictitans*, Bork.

Papaipema cataphracta, Grt.

Pyrrhia umbra, Hufn.

“ *experimentis*, Walk.

Xanthia flavago, Fab.

Brotolomia iris, Gn.

Trigonophora periculosa, Gn.

Eucirroedia pampina, Gn.

Scoliopteryx libatrix, Linn.

Cosmia discolor, Walk.

Orthosia bicolorago, Gn.

“ *euroa*, G. & R.

Parastichtis discivaria, Walk.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

Scopelosoma moffatiana, Grt.

“ *ceromatica*, Grt.

“ *tristigmata*, Grt.

“ *walkeri*, Grt.

“ *morrisoni*, Grt.

Glaea inulta, Grt.

Homoglaea hircina, Morr.

Heliothis armiger, Hbn.

Rhodophora florida, Gn.

Schinia marginata, Haw.

Euthisanotia unio, Hbn.

“ *grata*, Fab.

Plusiodonta compressipalpis, Gn.

Calpe canadensis, Bethune.

Panchrysia purpurigera, Walk.

Plusia aerea, Hbn.

“ *aeroides*, Grt.

“ *balluca*, Geyer.

Euchalcia contexta, Grt.

“ *venusta*, Walk.

Autographa bimaiculata, Steph.

“ *biloba*, Steph.

“ *precationis*, Gn.

“ *rogationis*, Gn.

“ *brassicae*, Riley.

“ *octoscripta*, Grt.

“ *rectangula*, Kirby.

“ *viridisignata*, Grt.

“ *epigaea*, Grt.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

- Autographa ampla, Walk.
“ falcigera, Kirby.
“ simplex, Gn.
Abrostola urentis, Gn.
Ogdoconta cinereola, Gn.
Marasmalus inficita, Walk.
Rivula propinqualis, Gn.
Eustrotia albidula, Gn.
“ synochitis, G. & R.
“ moscoscula, Gn.
“ carneola, Gn.
Chamyris ceraintha, Treit.
Tarache erastriodes, Gn.
Metathorasa monitifera, Gn.
Euherrichia mollissima, Gn.
Hyamia sexpunctata, Grt.
Homopyralis discalis, Grt.
Drasteria erectea, Cramer.
Euclidia cuspidea, Hbn.
Meliopotis limbolaris, Geyer.
Catocala viduata, Gn.
“ relecta, Grt.
“ obscura, Strecker.
“ insolabilis, Gn.
“ relecta, Walk.
“ cara, Gn.
“ amatrix, Hbn.
“ concumbens, Walk.
“ unijuga, Walk.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

- Catocala briseis*, Edw.
“ *parta*, Gn.
“ *ultronia*, Hbn.
“ *ilia*, Cram.
“ *neogama*, S. & A.
“ *cerogama*, Gn.
“ *antinympha*, Hbn.
“ *habilis*, Grt.
“ *crataegi*, Saund.
Euparthenos nubilis, Hbn.
Panapoda rufimargo, Hbn.
Parallelia bistriaris, Hbn.
Remigia repanda, Fab.
Zale horrida, Hbn.
Pheocyma lunata, Dru.
“ *nigricans*, Bethune.
“ *duplicata*, Bethune.
Ypsia undularis, Dru.
Erebus odora, Linn.
Thysania zenobia, Cram.
Epizeuxis americana, Gn.
“ *aemula*, Hbn.
“ *lubricalis*, Geyer.
Zanclognatha laevigata, Grt.
“ *pedipilalis*, Gn.
“ *marcidilinea*, Grt.
Hormisa absorptalis, Walk.
Philometra eumelusalis, Walk.
Chytolita morbidalis, Gn.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Noctuidae (Owlet-moths)—(Continued).

- Renia flavipunctalis, Geyer.
- Bleptina caradrinalis, Gn.
- Palthis angulalis, Hbn.
- Bomolocha baltimoralis, Gn.
- “ albilinealis, Walk.
- Plathypena scabra, Fab.
- Hypena humuli, Harris.

Notodontidae.

- Melalopha albosigma, Fitch.
- Datana ministra, Dru.
- “ drexelii, Hy. Edw.
- “ integerrima, G. & R.
- Hyperaeschra stragula, Grt.
- “ georgica, H.-S.
- Notodonta basitriens, Walk.
- “ simplaria, Graef.
- Pheosia dimidiata, H.-S.
- Lophodonta ferruginea, Pack.
- “ angulosa, S. & A.
- Nadata gibbosa, S. & A.
- Nerice bidentata, Walk.
- Symmerista albifrons, S. & A.
- Dasylophia thyatiroides, Walk.
- Heterocampa manteo, Dbd.
- “ umbrata, Walk.
- “ guttivitta, Walk.
- Schizura ipomoeae, Dbd.
- “ concinna, S. & A.
- “ unicornis, S. & A.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Notodontidae (Continued).

- Schizura badia, Pack.
- “ leptinoides, Grt.
- Cerura occidentalis, Lint.
- Harpyia cinerea, Walk.
- “ scolopendrina, Bdv.
- Fentonia marthesia, Cramer.
- Gluphisia septentrionalis, Walk.
- Ellida caniplaga, Walk.

Thyatiridae.

- Habrosyne scripta, Gosse.
- Pseudothyatira cymatophoroides, Gn.
- “ expultrix, Grt.

Liparidae (Tussock-moths).

- Notolophus antiqua, Linn.
- Hemerocampa leucostigma, S. & A.
- Olene plagiata, Walk.

Lasiocampidae (Tent-caterpillar Family).

- Tolyte velleda, Stoll.
- Malacosoma americana, Fab.
- “ distria, Hbn.
- Epicnaptera americana, Harr.

Platypterygidae (Hook-tip Moths).

- Eudeilina herminiata, Gn.
- Drepana arcuata, Walk.
- Falcaria bilineata, Pack.

Geometridae (Geometrids, Measuring-worms).

- Dyspteris abortivaria, H.-S.
- Nyctobia limitaria, Walk.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Geometridae (Geometrids, Measuring-worms)—(Contin'd)

- Cladora atroliturata*, Walk.
Alsophila pometaria, Harr.
Eudule mendica, Walk.
Tallegeda tabulata, Hulst.
Nannia refusaria, Walk.
Heterophleps triguttaria, H.-S.
Eupithecia indistincta, Taylor.
Eucymatoge intestinata, Gn.
Venusia cambrica, Curtis.
Trichodezia albivittata, Gn.
Epirrita dilutata, D. & S.
Hydria undulata, Linn.
Eustroma diversilineata, Hbn.
Rheumaptera hastata, Linn.
 " *sociata*, Bork.
Perenoptilata fluviata, Hbn.
Mesoleuca ruficillata, Gn.
 " *lacustrata*, Gn.
 " *vasiliata*, Gn.
Hydriomena autumnalis, Strom.
 " *multiferata*, Walk.
 " *latirupta*, Walk.
Triphosa indubitata, Grt.
Gypsochroa designata, Hufn.
Xanthorhoe ferrugata, Clerck.
Haematopsis grataria, Fabr.
Cosymbia lumenaria, Hbn.
Synelys enucleata, Gn.
Chlorochlamys chloroleucaria, Gn.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Geometridae (Geometrids, Measuring-worms)—(Contin'd)

- Eucrostis incertata, Walk.
- Aplodes miniosaria, Gn.
- Eufidonia notataria, Walk.
- Corycia vestaliata, Gn.
- Physostegania pustularia, Gn.
- Gueneria basiata, Pack.
- Deilinia variolaria, Gn.
- “ erythremaria, Gn.
- Sciagraphia granitata, Gn.
- “ mellistrigata, Grt.
- Philobia enotata, Gn.
- Macaria bisignata, Walk.
- Diastictis ribearia, Fitch.
- Homochlodes fritillaria, Gn.
- Apaecasia detersata, Gn.
- “ defluata, Walk.
- Nepytia semiclusaria, Walk.
- Paraphia subatomaria, Wood.
- Selidosema humaria, Gn.
- Melanolophia canadaria, Gn.
- Ectropis crepuscularia, D. & S.
- Lycia ursaria, Walk.
- “ cognataria, Gn.
- Nacophora quernaria, S. & A.
- Paleacrita vernata, Peck.
- Phigalia titea, Cramer.
- Erannis tiliaria, Harr.
- Cingilia catenaria, Dru.
- Anagoga pulveraria, Linn.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Geometridae (Geometrids, Measuring-worms)—(Contin'd)

- Therina fiscellaria*, Gn.
Metrocampa perlata, Gn.
Eugonobapta nivosaria, Gn.
Ennomos subsignarius, Hbn.
 " *magnarius*, Gn.
Xanthotype crocataria, Fab.
Plagodis phlogosaria, Gn.
 " *serinaria*, H.-S.
Hyperetis amicaria, H.-S.
Ania limbata, Haw.
Gonodontis hypocharia, H.-S.
 " *duaria*, Gn.
 " *obfirmaria*, Hbn.
Euchlaena effectaria, Walk.
 " *marginata*, Minot.
Eutrapela alciphearia, Walk.
Metanema inatomaria, Gn.
 " *determinata*, Walk.
Pero honestarius, Walk.
Caberodes confusaria, Hbn.
Tetracis crocallata, Gn.
Sabulodes lorata, Grt.
 " *transversata*, Drury.
Abbotana clemataria, S. & A.
Brephos infans, Moeschl.

Limacodidae (Slug-caterpillar Moths).

- Euclea delphinii*, Bdv.
Natada nasoni, Grt.
Tortricidea testacea, Pack.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Thyridae (Window-winged Moths).

Thyris maculata, Harris.

Cossidae (Carpenter-moths).

Cossus centerensis, Lint.

Prionoxystus robiniae, Peck.

Sesiidae (Clear-wing Moths).

Bembecia marginata, Harris.

Sesia tipuliformis, Clerck.

“ *acerni*, Clemens.

Pyralidae (Pyralids).

Desmia funeralis, Hbn.

Blepharomastix ranalis, Hbn.

Pantographia limata, G. & R.

Diaphania quadristigmalis, Gn.

Hellula undalis, Fab.

Evergestis straminealis, Hbn.

Crocidophora serratissimalis, Zeller.

Nomophila noctuella, D. & S.

Loxostege chortalis, Grt.

“ *nasonialis*, Zeller.

Phlyctaenia ferrugalis, Hbn.

“ *acutella*, Walk.

Pyrausta fissalis, Grt.

“ *illibalis*, Hbn.

“ *fodinalis*, Led.

“ *signatalis*, Walk.

“ *funnebris*, Strom.

Nymphula icciusalis, Walk.

“ *badiusalis*, Walk.

Pyralis farinalis, Linn.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Pyralidae (Pyralids)—(Continued).

- Hypropygia costalis*, Fab.
Schoenobius forficellus, Thunb.
Crambus girardellus, Clemens.
“ *laqueatellus*, Clemens.
“ *albellus*, Clemens.
“ *hortuellus*, Hbn.
“ *perlellus*, Scop.
“ *elegans*, Clemens.
“ *vulgivagellus*, Clemens.
“ *trisectus*, Walk.
“ *alboclavellus*, Zeller.
Argyria nivalis, Drury.
“ *auratella*, Clem.
Galleria mellonella, Linn.
Aerobasis betulella, Hulst.
Mineola indiginella, Zeller.
Ephestia kuchniella, Zeller.
Plodia interpunctella, Hbn.

Pterophoridae (Plume-moths).

- Oxyptilus periscelidactylus*, Fitch.
“ *tenuidactylus*, Fitch.
Platyptilia marginidactyla, Fitch.
Pterophorus monodactylus, Linn.
“ *eupatorii*, Fern.

Tortricidae (Tortricids).

- Retinia austriana*, Cosens.
Exartema exoletum, Zeller.
Olethreutes campestrana, Zeller.
Eucosma cataclystiana, Walk.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Tortricidae (Tortricids)—(Continued).

- Eucosma abbreviatana*, Walsm.
- “ *scudderiana*, Clemens.
- “ *pergandeana*, Fern.
- Thiodia striatana*, Clem.
- Proteopteryx costumaculana*, Clem.
- Imetocera ocellana*, Schiff.
- Ancylys discigerana*, Walk.
- “ *semiovana*, Zeller.
- Enarmonia interstinctana*, Clemens.
- “ *saundersana*, Kearf.
- Carpocapsa pomonella*, Linn.
- Archips rosaceana*, Harris.
- “ *purpurana*, Clemens.
- “ *cerasivorana*, Fitch.
- “ *fervidana*, Clemens.
- “ *melaleucana*, Walk.
- Tortrix albicomana*, Clemens.
- “ *fumiferana*, Clemens.
- “ *semipurpurana*, Kearf.
- Eulia quadrifasciana*, Fern.
- “ *pinatubana*, Kearf.
- Phalonia vitellinana*, Zeller.

Yponomeutidae.

- Plutella maculipennis*, Curtis.

Gelechiidae.

- Gnorimoschema gallaesolidaginis*, Riley.
- “ *gallaeasteriella*, Kell.
- Metzneria lappella*, Linn.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Gelechiidae (Continued).

Anacampsis lupinella, Busck.

Ypsolophus ligulellus, Hbn.

Æcophoridae.

Machimia tentoriferella, Clemens.

Depressaria atrodorsella, Clemens.

“ *heracliana*, DeGeer.

Blastobasidae.

Holocera purpurocomella, Clemens.

Elachistidae.

Stagmatophora ceanothiella, Cosens.

Coleophora fletcherella, Fern.

Lymnaecia phragmitiella, Stainton.

Mompha brevivittella, Clemens.

Tineidae (Clothes-moths, etc.).

Nepticula pomivorella, Pack.

Bucculatrix canadensisella, Chamb.

Tineola bisselliella, Hummel.

Tinea pellionella, Linn.

Trichophaga tapetzella, Linn.

Hepialidae (Ghost-moths).

Sthenopis argenteomaculatus, Harris.

“ *quadriguttatus*, Grt.

Order HYMENOPTERA.

Species marked (B) were taken from Dr. Brodie's MS. notes and were determined chiefly by Ashmead; those marked (C) were contributed by Dr. Cosens;

INSECTS AND THEIR ALLIES

the others are in the collection of the Provincial Museum, collected by Dr. Brodie.

Superfamily TENTHREDINOIDEA.

Lydidae (Saw-flies).

Anoplolyda luteicornis, Nort.

Tenthredinidae (Saw-flies).

Allantus cinctus, Linn.

Strongylogaster annulosus, Harr.

Dolerus aprilis, Nort.

“ *similis*, Nort.

Lagium atrovioleaceum, Nort.

Tenthredella albifrons, Prov.

“ *melanosoma*, Harrington.

“ *mellicoxae*, Prov.

“ *mellina*, Nort.

“ *rufopecta*, Nort.

“ *signata*, Nort.

“ *varipes*, Nort.

“ *varipicta*, Nort.

“ *verticalis*, Say.

Macrophya epinota, Say.

“ *flavicoxae*, Nort.

“ *trisyllaba*, Nort.

Tenthredo basilaris, Say.

“ *unicinctulus*, D. T.

Trichiosoma triangulum, Kirby.

Cimbex americana, Leach.

Euura serissimae, Rohwer (C).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Tenthredinidae (Saw-flies)—(Continued).

Euura s-gemina, Walsh (C).

“ *s-ovum*, Walsh (C).

Pontania crassicornis, Rohwer (C).

“ *desmodioides*, Walsh (C).

“ *hyalina*, Norton (C).

“ *lucidae*, Rohwer (C).

“ *pisum*, Walsh (C).

“ *pomum*, Walsh (C).

Pteronidea ribesi, Scop.

Nematus erichsonii, Hartig (Walker).

Arge scapularis, King.

Siricidae (Horn-tails).

Tremex columba, Linn. (Walker).

Superfamily CYNIPOIDEA.

Cynipidae (Gall-flies, etc.).

Synergus quercus-lanae, Fitch (B).

“ *lignicola*, O. S. (B).

“ *oneratus*, Harr. (B).

Ceroptres ficus, Fitch (B).

“ *petiolicola*, O. S. (B)

“ *tuber*, Fitch (B).

“ *frondosae*, Ashm. (B).

Philonyx erinacei, Beut. (C).

“ *hirta*, Bass. (C).

“ *nigra*, Gillette (C).

Biorhiza forticornis, Walsh (C) (B).

Neuroterus batatus, Fitch (C) (B).

INSECTS AND THEIR ALLIES

Cynipidae (Gall-flies, etc.)—(Continued).

- Neuroterus majalis, Bass. (C).
- “ minutus, Bass. (C).
- Dryophanta lanata, Gill. (B).
- “ palustris, O. S. (C).
- “ vesicula, Bass. (B).
- Holcaspis bassetti, Gillette (C).
- “ globulus, Fitch (C).
- “ mamma, Walsh (C).
- Cynips (?) constricta, Stebbins (C).
- Amphibolips coccineae, Harr. (B).
- “ confluens, Harr. (C) (B).
- “ inanis, O. S. (C).
- “ nubilipennis, Harr. (B).
- Andricus futilis, O. S. (B).
- “ imprecariae, Ashm. (C).
- “ lana, Fitch (C).
- “ petiolicola, Bass. (C) (B).
- “ piger, Bass. (C).
- “ punctatus, Bass. (C).
- “ seminator, Harr. (C).
- “ singularis, Bass. (C).
- “ topiarus, Ashm. (C).
- Solenozopheria vaccinii, Ashm. (C).
- Diastrophus cuscutaeformis, Ashm. (C) (B)
- “ fusiformis, Ashm. (C).
- “ turgidus, Ashm. (C) (B).
- Aylax glecomae, L. (C).
- Aulacidea nabali, Brodie (C) (B).
- “ tumida, Bass. (C).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Cynipidae (Gall-flies, etc.)—(Continued).

- Rhodites dichlocerus, Harr. (C).
- “ globulus, Beut. (C).
- “ gracilis, Ash. (C) (B).
- “ ignotus, O. S. (C).
- “ multispinosus, Gill. (C).
- “ nebulosus, Bass. (C) (B).
- “ radicum, O. S. (B).
- “ rosae, L. (C).

Superfamily ICHNEUMONOIDEA.

Braconidae (Braconids).

- Macrocentrus uniformis, Cress. (B).
- Meteorus vulgaris, Cress. (B).
- Rogas intermedius, Cress (B).
- Microbracon dorsator, Say (B).

Ichneumonidae (Ichneumon-flies).

- Orthopelma diastrophii, Ashm.
- Ceratogastra fasciata, Cress.
- Exetastes suaveolens, Walsh.
- Opheltes glaucopterus, Linn.
- Sagaritis dubitata, Cress.
- Campoplex valida, Cress.
- Exochilum morio, Fab. (mundum, Say).
- Enicospilus purgatus, Say.
- Thyreodon morio, Fab.
- Ophion bilineatus, Say.
- Allocamptus macrurus, Linn.
- Mesoleius submarginatus, Cress.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Ichneumonidae (Ichneumon-flies)—(Continued).

- Tryphon communis, Cress.
Conoblasta erratica, Cress.
Itoplectis conquisitor, Say.
 " marginatus, Prov.
Epiurus pterelas, Say.
Eremochila indagatrix, Salsh.
Iseropus inquisitoriella, D. T.
Pimpla pedalis, Cress.
Ephialtes irritator, F.
 " tuberculatus, Fourc.
Megarhyssa atrata, F.
 " lunator, F.
Rhyssa persuasoria, Linn.
Lissonota americana, Cress.
 " varia, Cress.
 " exilis, Cress.
 " rufipes, Cress.
 " frigidus, Cress.
 " humeralis, Prov.
Arotes vicinus, Cress.
Mesostenus thoracicus, Cress.
 " arvalis, Cress.
Cryptus americanus, Cress.
 " extrematis, Cress.
 " limatus, Cress.
 " persimilis, Cress.
 " ruficornis, Prov.
 " rufoannulatus, Prov.
Hemiteles humeralis, Prov.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Ichneumonidae (Ichneumon-flies)—(Continued).

Phygadeuon rotundiceps, Prov.

Ichneumon acerbas, Cress.

“ *brevicinctor*, Say.

“ *bronteus*, Cress.

“ *caliginosus*, Cress.

“ *canadensis*, Cress.

“ *coeruleus*, Cress.

“ *comes*, Cress.

“ *creperus*, Cress.

“ *duplicatus*, Cress.

“ *flavicornis*, Cress.

“ *flavizonatus*, Cress.

“ *grandis*, Brullé.

“ *hebrus*, Cress.

“ *helvipes*, Cress.

“ *jucundus*, Brullé.

“ *laetus*, Brullé.

“ *milvus*, Cress.

“ *paratus*, Say.

“ *parvus*, Cress.

“ *puerilis*, Cress.

“ *restrictus*, Cress.

“ *rufiventris*, Brullé.

“ *stygius*, Cress.

“ *subcyaneus*, Cress.

“ *subdolosus*, Cress.

“ *unifasciatus*, Say.

“ *vescus*, Prov.

Amblyteles montanus, Cress.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Ichneumonidae (Ichneumon-flies)—(Continued).

Amblyteles nubivagus, Cress.

“ *subrufus*, Cress.

“ *suturalis*, Say.

“ *ultus*, Cress.

Trogus elegans, Cress.

“ *obsidianator*, Brullé.

“ *vulpinus*, Grav.

Evaniidae.

Gasteruption montanus, var. *incertus*, Cress.

“ *tarsatorius*, Say.

Superfamily CHALCIDOIDEA.

Callimomidae (Torymidae).

Callimome brevissimicauda, Ashm. (*brevicauda*, O. S.) (B).

“ *bedeguaris*, Linn. (*magnifica*, O. S.) (B).

“ *splendidulus* (Barnstorf)
Walker (B).

Syntomaspis brodiei, Ashm. (B).

“ *elegantissima*, Ashm. (B).

Megastigmus canadensis, Ashm. (B).

Ormyrus vaccinicola, Ashm. (B).

“ *ventricosus*, Ashm. (B).

Diomorus biorhizae, Ashm. (B).

Eurytomidae.

Eurytoma diastrophi, Walsh (B).

“ *gigantea*, Walsh (B).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Eurytomidae (Continued).

- Eurytoma prunicola*, Walsh (B).
“ *solenozopheriae*, Ashm. (B).
“ *studiosa*, Say (B).
Decatoma varians, Walsh (B).

Chalcididae.

- Leucospis affinis*, Say.

Perilampidae.

- Perilampus platygaster*, Say (B).

Pteromalidae.

- Catolaccus rosae*, Say (B).

Encyrtidae.

- Encyrtus bucculatricis*, How. (B).
Copidosoma gelechia, How. (B).

Eulophidae.

- Tetrastichus racemariae*, Ashm. (B).
Sympiesis dolichogaster, Ashm. (B).

Superfamily PROCTOTRYPOIDEA (Proctotrypids).

Pelecinidae.

- Pelecinus polyturator*, Drury.

Superfamily FORMICOIDEA (Ants).

The ants have not been studied. The only species we have determined is *Camponotus herculeanus pennsylvanicus*, De G.

Superfamily VESPOIDEA (Wasps).

Tiphidae.

- Tiphia inornata*, Say.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Chrysididae (Cuckoo-flies).

Hedychrum violaceum, Brullé.

Eumenidae (Solitary Wasps).

Eumenes fraternus, Say.

Odynerus (*Symmorphus*) *debilis*, Sauss.

“ (*Ancistrocerus*) *capra*, Sauss.

“ “ *uncinatus*, Say.

“ (*Odynerus*) *arvensis*, Sauss.

“ “ *catskilli*, Sauss.

“ “ *foraminatus*, Sauss.

“ (*Stenodynerus*) *pennsylvanicus*,
Sauss.

Vespidae (Social Wasps).

Polistes pallipes, Lep.

Vespula consobrina, Sauss.

“ *diabolica*, Sauss.

“ *germanica*, Fab.

“ *maculata*, Linn.

“ *vulgaris*, Linn.

Psammocharidae.

Pseudagenia mellipes, Say.

Psammochares aethiops, Cress.

“ *philadelphicus*, Lep.

“ *griseus*, Prov.

Pompiloides marginatus, Say.

Episyron biguttatus, Fab.

Ceropales bipunctata, Say.

“ *fraterna*, Smith.

“ *robinsonii*, Cress.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Pemphredonidae (Pemphredonids).

Psen niger, Pack.

Passalaeus mandibularis, Cress.

Sphecidae (Thread-waisted Wasps, Mud-daubers, etc.).

Sceliphron cementarium, Dru.

Chalybion coeruleum, Linn.

Sphex communis, Cress.

“ *conditor*, Smith.

“ *luctuosa*, Smith.

“ *procera*, Dahlb.

Ammobia ichneumonea, L.

Isodontia philadelphica, Lep.

Philanthidae (Philanthids).

Cerceris clypeata, Dahlb.

“ *nigrescens*, Smith.

Eucerceris zonatus, Say.

Philanthus bilunatus, Cress.

“ *solivagus*, Say.

Bembecidae (Bembecids).

Stictica ventralis, Fab.

Bembex fasciata, Fab.

Microbembex monodonta, Say.

Gorytidae (Gorytids).

Gorytes epphippiatus, Pack.

Crabronidae (Crabronids).

Crabro pegasus, Pack.

“ *aciculatus*, Prov.

Solenius singularis, Smith.

“ *interruptus*, St. Farg.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Oxybelidae.

Oxybelus brodiei, Prov.

Larridae.

Astata unicolor, Say.

Trypoxylidae.

Trypoxylon clavatum, Say.

Superfamily APOIDEA (Bees).

Halictidae (Sharp-tongued Burrowing Bees).

Halictus confusus, Smith.

“ *discus*, Smith.

“ *distinguendus*, D. T.

“ *imitatus*, Smith.

“ *laevissimus*, Smith.

“ *ligatus*, Say.

“ *pilosus*, Smith.

Augochlora pura, Say.

Agapostemon radiatus, Say.

“ *virescens*, Fab.

Sphecodes scabrosus, Prov.

Andrenidae (Sharp-tongued Burrowing Bees).

Andrena erythrogastra, Ashm.

Panurgidae.

Perdita octomaculata, Say.

Calliopsis 4-lineata, Prov.

Nomadidae (Cuckoo Bees).

Nomada bisignata, Say.

Euceridae.

Melissodes aurigenia, Cress.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Anthophoridae (Solitary Bees).

Anthophora bomboides, Kirby.

Prosopidae.

Prosopis affinis, Smith.

Megachilidae (Mason Bees, Leaf-cutting Bees).

Megachile brevis, Say.

“ *vidua*, Smith.

“ *latimanus*, Say.

Osmia distincta, Cress.

Ceratinidae (Small Carpenter Bees).

Ceratina dupla, Say.

Xylocopidae (Large Carpenter Bees).

Xylocopa virginica, Dru.

Apidae (Honey-bees, Humble Bees)

Psithyrus ashtoni, Cress.

“ *laboriosus*, F.

Bombus consimilis, Cress.

“ *fervidus*, F.

“ *ternarius*, Say.

“ *terricola*, Kby.

“ *vagans*, Smith.

Apis mellifera, L.

Order DIPTERA.

Species marked (V) were taken by Mr. M. C. Van Duzee; those marked (B) are in the Provincial Museum, Toronto, collected by Dr. Brodie; those marked (C) were contributed by Dr. A. Cosens; those marked (W) by the writer.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Tipulidae (Crane-flies).

- Discobola argus, Say (V).
- Dicranomyia longipennis, Schu. (V)
- “ immodesta, O. S. (V).
- Limnobia immatura, O. S. (V).
- Rhamphidia flavipes, Macq. (V).
- Rhypholopus meigenii, O. S. (V).
- Erioptera straminea, O. S. (V).
- “ chlorophylla, O. S. (V).
- “ venusta, O. S. (V).
- “ armata, O. S. (V).
- “ armillaris, O. S. (V).
- “ caloptera, Say (V).
- Epiphragma fascipennis, Say (V).
- Limnophila quadrata, O. S. (V).
- Rhaphidolabis flaveola, O. S. (V).
- Bittacomorpha clavipes, F. (W).
- Amalopsis inconstans, O. S. (V).
- Stygeropsis fuscipennis, Loew (V).
- Tipula grata, Loew (V).
- “ speciosa, Loew (V).

Dixidae (Dixa-midges).

- Dixa clavata, Loew (V).

Psychodidae (Moth-like Flies).

- Psychoda minuta, Banks (V).
- “ marginalis, Banks (V).
- Psychoda alternata, Say (V).

Chironomidae (Midges).

- Tanypus monilis, Linn. (V).
- Chironomus flavisingula, Walk. (V).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Chironomidae (Midges)—(Continued).

- Chironomus dux, Johans. (V).
- “ albipennis, Meig. (V).
- “ modestus, Say (V).
- “ aberrans, Johans. (V).
- “ nigricans, Johans. (V).

Culicidae⁷/₂ (Mosquitoes).

- Anopheles punctipennis, Say (W).
- Culex cantans, Meig. (Theobald).
- “ restuans, Theob. (Theobald).
- “ nemorosus, Theob. (Theobald).
- Aedes fuscus, O. S. (Theobald).
- Sayomyia punctipennis, Say (V).
- “ trivittata, Loew (V).

Mycetophilidae (Fungus-gnats).

- Leia opima, Loew (V).
- Sciara nigricans, Johans. (V).

Cecidomyiidae (Gall-gnats).

- Lasioptera asterifoliae, Beut. (C).
- “ corni, Felt. (C).
- “ farinosa, O. S. (C).
- “ impatientifolia, Felt. (C).
- “ muhlenbergiae, Martin (C).
- Neolasioptera perfoliata, Felt. (C).
- Rhabdophaga batatas, Walsh (C, W).
- “ brassicoides, Walsh (C, W).
- “ cornu, Walsh (C).
- “ gnaphaloides, Walsh (C).
- “ siliqua, Walsh (C).

INSECTS AND THEIR ALLIES

Cecidomyiidae (Gall-gnats)—(Continued).

- Dasyneura solidaginis*, Loew (C).
“ *serrulatae*, O. S. (C, W).
Rhopalomyia anthrophila, O. S. (C).
“ *alticola* (C).
Mayetiola destructor, Say (W).
Cecidomyia albovittata, Walsh (W).
“ *balsamicola*, Walsh (C) (Bolton, Ont.)
“ *bedeguar*, Walsh (C).
“ *bullae*, Walsh (C).
“ *erigerontis*, Brodie (Brodie).
“ *helianthi*, Brodie (C).
“ *impatiens*, O. S. (C).
“ *majalis*, O. S. (C).
“ *ocellaris*, O. S. (C).
“ *pellex*, O. S. (C).
“ *pilulae*, Walsh (C).
“ *poculum*, O. S. (C).
“ *triticoideis*, Walsh (C, W).
“ *verrucicola*, O. S. (C).

Bibionidae (March-flies).

- Biblio albipennis*, Say (V).
“ *xanthopus*, Wied. (V).

Rhyphidae (False Crane-flies).

- Rhyphus punctatus*, Fab. (V).

Stratiomyidae (Soldier-flies).

- Geosargus viridis*, Say (V).
“ *decorus*, Say (V).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Stratiomyidae (Soldier-flies)—(Continued).

- Microchrysa polita, Linn. (V).
- Euparyphus tetraspilus, Loew (V).
- Stratiomyia apicula, Loew (B).
- “ badia, Walk. (B).
- “ discalis, Loew (B).
- “ norma, Wied. (B).
- Odontomyia cincta, Oliv. (B).
- “ interrupta, Oliv. (B).
- “ pilimanus, Loew (B).

Tabanidae (Horse-flies)

- Chrysops fallax, O. S. (V).
- “ fugax, O. S. (B).
- “ niger, Macq. (B).
- “ striatus, O. S. (V).
- “ univittatus, Macq. (B).
- “ vittatus, Wied. (V).
- Tabanus atratus, Fab. (B).
- “ lasiophthalmus, Macq. (B).
- “ lineola, Fab. (B).

Leptidae (Snipe-flies).

- Xylophagus rufipes, Loew (V).
- Xylomyia pallipes, Loew (V).
- Leptis plumbea, Say (V).
- “ scapularis, Loew (V).
- Chrysopila ornata, Say (V).
- “ quadrata, Say (V).

Bombyliidae (Bee-flies).

- Anthrax alternata, Say (V).

INSECTS AND THEIR ALLIES

Therevidae (Stiletto-flies).

Psilocephala pictipennis, Wied. (V).

“ *haemorrhoidalis*, Macq. (V).

Asilidae (Robber-flies).

Leptogaster flavipes, Loew (V).

Dasyllis grossa, Fab. (B).

“ *posticata*, Say (B).

Laphria sericea, Say (B).

Promachus bastardi, Macq. (V).

“ *quadratus*, Wied. (B).

Proctacanthus philadelphicus, Macq. (B).

Asilus notatus, Wied. (V, B).

“ *novaescotiae*, Macq. (B).

Dolichopodidae (Long-legged Flies).

Psilopodinus scobinator, Loew (W).

“ *sipho*, Say (W).

Campsicnemis hirtipes, Loew (W).

Porphyrops melampus, Loew (V, W).

“ *rotundiceps*, Loew (V).

Neurigona lateralis, Say (V).

“ *maculata*, M. VanDuzee (V).

Medeterus veles, Loew (V).

Dolichopus albiciliatus, Loew (W).

“ *bifRACTUS*, Loew (V, W).

“ *comatus*, Loew (V, W).

“ *cuprinus*, Wied. (V, W).

“ *brevimanus*, Loew (V).

“ *detersus*, Loew (V).

“ *gratus*, Loew (W).

“ *lobatus*, Loew (W).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Dolichopodidae (Long-legged Flies)—(Continued).

- Dolichopus remifer, Loew (V).
- “ scoparius, Loew (W).
- “ setifer, Loew (V).
- “ splendidus, Loew (W).
- “ tonsus, Loew (W).
- “ xanthoemus, Loew (W).
- Gymnopternus barbatulus, Loew (V, W).
- “ politus, Loew (W).
- Tachytrechus vorax, Loew (W).
- Pelastoneurus vagans, Loew (V, W).

Empididae (Dance-flies).

- Platypalpus discifer (V).

Lonchopteridae (Spear-winged Flies).

- Lonchoptera riparia, Meig. (V).
- “ lutea, Panz. (V).

Pipunculidae (Big-eyed Flies).

- Pipunculus nitidiventris, Loew (V).

Syrphidae (Syrphus-flies).

- Chrysotoxum ventricosum, Loew (B).
- Chrysogaster pictipennis, Loew (V, W).
- Pipiza pisticoides, Will. ? (V).
- Paragus tibialis, Loew (W).
- Chilosia sp. (W).
- Baccha fascipennis, Wied. (B).
- Ocyptamus fuscipennis, Say (V).
- Platychirus quadratus, Say (V, B, W).
- Melanostoma mellinum, Linn. (V, B, W).
- “ obscurum, Say (B, W).
- Didea fasciata, Macq. (W).

INSECTS AND THEIR ALLIES

Syrphidae (Syrphus-flies)—(Continued).

Didea laxa, O. S. (B).

Syrphus abbreviatus, Zett. (B).

“ *americanus*, Wied. (V, B, W).

“ *arcuatus*, Fall. (B, W).

“ *lesueurii*, Macq. (V, B, W).

“ *ribesii*, Linn. (B, W).

“ *torvus*, O. S. (B, W).

Allograpta obliqua, Say (B, W).

Mesogramma geminata, Say (B, W).

“ *polita*, Say (W).

“ *marginata*, Say (V).

Sphaerophoria cylindrica, Say (V, B, W).

Sphegina lobata, Loew (B, W).

Neoascia globosa, Walk. (V).

Rhingia nasica, Say (B, W).

Volucella evecta, Walk. (B, W).

Sericomyia chrysotoxoides, Macq. (B, W).

“ *militaris*, Walk. (B, W).

Eristalis bastardi, Macq. (V, B, W).

“ *dimidiatus*, Wied. (B, W).

“ *flavipes*, Walk. (B, W).

“ *meigenii*, Wied. (B, W).

“ *tenax*, Linn. (B, W).

“ *transversus*, Wied. (B, W).

Tropidia quadrata, Say (B, W).

Helophilus conostomus, Will. (V, B, W).

“ *laetus*, Loew (B, W).

“ *latifrons*, Loew (B).

“ *similis*, Macq. (B, W).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Syrphidae (Syrphus-flies)—(Continued).

Mallota posticata, Fab. (B, W).

“ *cimbiciformis*, Fall (B).

Syritta pipiens, Linn. (B, W).

Xylota chalybea, Wied. (V).

“ *curvipes*, Loew (W).

“ *ejuncida*, Say (W).

“ *elongata*, Will. (V).

“ *fraudulosa*, Loew (W).

“ *pigra*, Fab. (V, B).

“ *vecors*, O. S. (W).

Criorhina analis, Macq. (W).

“ *intersistens*, Walk. (W).

Spilomyia fusca, Serv. (B).

“ *quadrifasciata*, Say (B).

Temnostoma alternans, Loew (B, W).

“ *bombylans*, F. (B, W).

Conopidae (Thick-head Flies).

Oncomyia abbreviata, Loew (V).

Oestridae (Bot-flies).

Gastrophilus equi, Clark (B, W).

Tachinidae (Tachina-flies).

Metachaeta helymus, Walk. (V).

Peleteria tessellata, Fab. (B).

Archytas analis, Fab. (B).

Echinomyia algens, Wied. (B).

Bombyliomyia abrupta, Wied. (B).

Sarcophagidae (Flesh-flies).

Sarcophaga sarraceniae, Riley (W).

INSECTS AND THEIR ALLIES

Muscidae (House-fly Family).

- Pollenia rudis, Fab. (V, W).
- Calliphora vomitoria, Linn. (W).
- Lucilia caesar, Linn. (W).
- Musca domestica, Linn. (W).
- Stomoxys calcitrans, Linn. (W).
- Haematobia serrata, Desv. (W).

Anthomyidae (Anthomyia Flies).

- Coenosia nudiseta, Stein (V).
- Lispa albitarsis, Stein. (V).

Scatophagidae (Dung-flies).

- Cordylura confusa, Loew (V).
- Parallelomma varipes, Walk. (V).
- Scatophaga furcata, Say (V).

Helomyzidae.

- Helomyza nemorum, Meig. (V).

Borboridae.

- Limosina limosa, Meig. (V).
- Borborus equinus, Fall. (V).

Sciomyzidae.

- Neuroctena anilis, Fall. (V).
- Tetanocera rotundicornis, Loew (V).
- “ velida, Loew (V).
- “ lineata, Day (V).
- Sepedon fuscipennis, Loew (V).

Sapromyzidae.

- Sapromyza decora, Loew (V).
- “ vulgaris, Fitch (V).
- “ fraterna, Loew (V).
- “ macula, Loew (V).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Ortalidae.

- Rivellia viridulans, Desv. (V).
- “ boscii, Desv. (W. H. Piersol).
- “ pallida, Loew (V).
- Melieria similis, Loew (V).
- Pseudotephritis vau, Say (V).
- Chaetopsis aenea, Wied. (V).
- Scoptera vibrans, Linn. (V).

Trypetidae (Fruit-flies, etc.).

- Straussia longipennis, Wied. (V).
- Trypeta ruficoda, Fab. (V).
- Euaresta bella, Loew (V).
- Eurosta solidaginis, Fitch (Cosens).

Sepsidae.

- Sepsis violacea, Meig. (V).
- Nemopoda cylindrica, Fab. (V).

Ephydriidae (Salt-water Flies).

- Dichaeta caudata, Fall. (V).
- Ochthera mantis, De G. (V).
- Scatella stagnalis, Fall. (V).

Oscinidae (Grass-stem Flies).

- Chlorops versicolor, Loew (V).
- Eurina exilis, Coqu. (V).

Drosophilidae (Little Fruit Flies).

- Drosophila amoena, Loew (V).

Geomyzidae.

- Scyphella flava, Linn. (V).

Agromyzidae.

- Traginops irrorata, Coqu. (V).

INSECTS AND THEIR ALLIES

LITERATURE USEFUL IN IDENTIFICATION.

(Only the more general descriptive works are cited here.)

ARACHNIDA.

- Banks, N. The Phalanginae of the United States (Can. Ent. XXV, pp. 205-211. 1893).
- Banks, N. Synopses of North American Invertebrates, IX. The Scorpions, Solipugids and Pedipalpi (American Naturalist, XXXIV, pp. 421-427. 1900).
- Banks, N. Synopses of North American Invertebrates, XVI. The Phalangida (Amer. Nat. XXXV, pp. 669-679. 1901).
- Banks, N. A Treatise on the Acarina or Mites (Pr. U.S.N.M. XXVIII, pp. 1-114. 1904).
- Banks, N. Synopses of North American Invertebrates, XX, Families and Genera of Araneida (Amer. Nat. XXXIX, pp. 293-323. 1905).
- Banks, N. A Catalogue of the Acarina or Mites of the United States (Pr. U.S.N.M., XXXII, pp 595-625. 1907).
- Comstock, J. H. The Spider Book; Doubleday, Page & Co., New York, 1912.

Also many synopses of families, genera, etc., by N. Banks, R. V. Chamberlin, J. H. Emerton, C. M. Weed, R. H. Wolcott, and others, in Trans. Amer. Ent. Soc.; Can. Entom.; Psyche; Journal N.Y.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

Ent. Soc.; Trans. Conn. Ac. Arts and Sc.; Pr.
U.S.N.M.

ORTHOPTERA AND DERMATOPTERA.

- Blatchley, W. S. The Orthoptera of Indiana (27th
Ann. Rep. Dept. Geol. and Nat. Res. Ind., pp.
125-471, 1902).
- Lugger, Otto. Orthoptera of Minnesota (Bull. 55,
Minnesota Agric. Exper. Station, pp. 91-384,
1897).
- Scudder, S. H. Guide to the Genera and Classifi-
cation of the North American Orthoptera.
Cambridge, Mass., 1897. (Contains a bibliog-
raphy).
- Walden, B. H. Guide to the Insects of Connecticut
(W. H. Britton). Part II (Bull. Conn.
Geol. and Nat. Hist. Survey, pp. 41-169.
1911).

Also many monographs and synopses of families
and genera by S. H. Scudder, C. Brunner von Wat-
tenwyl, H. de Saussure, A. P. Morse, J. L. Hancock,
J. McNeill, A. N. Caudell and others in Proc. Amer.
Acad. Arts and Sc., Proc. U.S.N.M., Psyche, Can.
Ent., etc.

PLECOPTERA.

Various papers by N. Banks and J. G. Needham
and others in Trans. Am. Ent. Soc., Can. Ent.,
Psyche, Proc. Biol. Soc. Wash, etc.

INSECTS AND THEIR ALLIES

EPHEMERIDA.

- Eaton, A. E. A Revisional Monograph of Recent Ephemeridae, or Mayflies (Trans. Linn. Soc. London, 1883-86, 6 parts).
- Needham, J. G. Aquatic Insects in the Adirondacks (Bull. 47, N.Y. State Mus. 1901).
- Needham, J. G. May-flies and Midges of New York (Bull. 86, N.Y. State Mus., Ent. 23. 1905).

ODONATA.

- Calvert, P. P. Catalogue of the Odonata of the vicinity of Philadelphia (Trans. Amer. Ent. Soc., pp. 152-272. 1893).
- Kellicott, D. S. The Odonata of Ohio (Ohio Acad. Sc., Special Paper No. 2, 114 pp. 1899).
- Muttkowski, R. A. Review of the Dragonflies of Wisconsin (Bull. Wis. Nat. Hist. Soc., VI, pp. 57-127. 1908).
- Needham, J. G. Aquatic Insects in the Adirondacks (Bull. 47, N.Y. State Mus., pp. 383-612. 1901).
- Needham, J. G. Aquatic Insects in New York State (Bull. 68, N.Y. State Mus., Ent. 18, pp. 218-279. 1903).
- Williamson, E. B. The Dragonflies of Indiana (24th Ann. Rep. Dep. Geol. and Nat. Res. Ind., pp. 229-333. 1900).

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

HEMIPTERA.

- Uhler, P. R. Report upon the insects collected by P. R. Uhler during the exploration of 1875, including monographs of the families Cydnidae and Saldidae, and the Hemiptera collected by A. S. Packard, M.D. (U.S. Geol. and Geog. Surv., Bull., Vol. III, No. 2, pp. 355-475. 1877).
- Osborn, H. Classification of Hemiptera (Ent. Amer., Vol. 1, pp. 21-27. 1885).
- Summers, H. E. The True Bugs, or Heteroptera, of Tennessee (Bull. Tenn. Agr. Expt. Sta., IV, No. 3, pp. 75-196. 1891).

Also many monographs and synopses of separate families, genera, etc., by P. R. Uhler, C. Stal, E. P. Van Duzee, H. Osborn, E. D. Ball, T. D. A. Cockerell, W. H. Ashmead, C. W. Woodworth and others, in Trans. Maryland Ac. Science, Trans. Amer. Ent. Soc. Bull. Ill. State Lab. Nat. Hist., Psyche, Can. Ent., Proc. Davenport Acad. Science, Bulls. U. S. Geol. Survey, etc.

NEUROPTERA AND TRICHOPTERA.

- Van der Weele, H. W., Megaloptères. Coll. Zool. Selys Longchamps, Fasc. V, Pt. I.
- Ulmer, G. Trichoptères, Coll. Zool. Selys Longchamps, Fasc. VI.

INSECTS AND THEIR ALLIES

Ulmer, G. Trichoptera, Genera Insectorum, Fasc. 60a.

Also papers by N. Banks, R. P. Currie, C. Betten and others in Trans. Am. Ent. Soc., Can. Ent., Ent. News, Proc. Ent. Soc. Wash., etc.

COLEOPTERA.

Blatchley, W. S. An illustrated descriptive catalogue of the Coleoptera or Beetles (exclusive of the Rhynchophora) known to occur in Indiana (Bull. 1, Ind. Dep. Geol. and Nat. Res., 1,386 pp. 1910.

Also numerous monographs and synopses of separate families and genera by J. L. Leconte, G. H. Horn, T. L. Casey, H. F. Wickham, A. D. Hopkins and others, in Trans. Am. Ent. Soc., Proc. Phil. Ac. Sc., Journ. N.Y. Ent. Soc., Proc. Am. Phil. Soc., Can. Ent., etc.

LEPIDOPTERA.

Comstock, J. H. A Manual for the Study of Insects. Ithaca, 1895.

Edwards, W. H. The Butterflies of North America. 1868-1897.

Hampson, G. F. Catalogue of the Lepidoptera Phalaenae in the British Museum, Vols. I-XI.

Holland, J. G. The Butterfly Book. New York, 1898.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

- Holland, J. G. *The Moth Book*. New York, 1908.
Scudder, S. H. *The Butterflies of New England*.
Strecker, H. *Lepidoptera, Rhopaloceres and Heteroceres, Indigenous and Exotic, etc.* Reading, Pa., 1872-1877. Supplements 1898-1900.

Also numerous monographs and synopses of separate families, genera, etc., by A. S. Packard, A. R. Grote, J. B. Smith, B. Neumoegen, H. G. Dyar, G. F. Hampson and many others, in *Journ. N.Y. Ent. Soc.*, *Trans. Am. Ent. Soc.*, *Bull. U.S.N.M.*, *Proc. U.S.N.M.*, *Bull. Buffalo Soc. Nat. Hist.*, *Ent. News*, *Can. Ent.* etc. (See "The Moth Book").

HYMENOPTERA.

- Cresson, E. T. *Synopsis of the families and genera of the Hymenoptera, north of Mexico, together with a Catalogue of the described species and bibliography* (*Trans. Am. Ent. Soc.*, supplementary volume, Part I. 1887).
Ashmead, W. H. Numerous papers on the classification of the various superfamilies; in *Can. Ent.*, *Trans. Am. Ent. Soc.*, and *Journ. N.Y. Ent. Soc.*

Also numerous monographs and synopses of separate families, genera, etc., by E. T. Cresson, W. H. Ashmead, W. J. Fox, Edward Norton, L. O. Howard and others, in *Trans. Am. Ent. Soc.*, *Can. Ent.*, *Proc.*

INSECTS AND THEIR ALLIES

Ent. Soc. Phil., Proc. Ac. Nat. Sc. Phil., Bull.
U.S.N.M., Bull. Div. Ent., U.S. Dep. Agric., etc.

DIPTERA.

Loew, H., and Osten Sacken, C.R. Monographs of the Diptera of North Africa, 4 parts (Smith. Miss. Coll., 1862-72 (Tipulidae, Cecidomyiidae, Dolichopodidae, Ortalidae, Trypetidae, Ephydrinidae).

Townsend, C. H. T. The North American Genera of Nemocerous Diptera. (Trans. Am. Ent. Soc., pp. 144-160. 1892).

Williston, S. W. Manual of the Families and Genera of North American Diptera. Newhaven, Conn., 1896.

Also monographs and synopses of families, genera, etc., by D. W. Coquillett, S. W. Williston, C. H. T. Townsend and others, in Trans. Am. Ent. Soc., Journ. N.Y. Ent. Soc., Can. Ent., Ent. Amer., Bull. U.S.N.M.; Tech. Series, Div. Ent., U.S. Dep. Agric.; Trans. Conn. Acad., etc.

CHAPTER XXIII.

EXCURSIONS.

Bear Swamp occupies three or four hundred acres in Scarborough Township. It is on Highland Creek about three or four miles from Lake Ontario. Take radial line at Woodbine to West Hill, walk down hill and turn north.

Bond Lake.—Take Metropolitan line to Bond Lake. There is a good supply of boats for hire here.

Brampton.—Reached by G.T.R. or C.P.R. Brampton is the home of the Dale nurseries, the rose houses of which cover a space of more than twenty acres under glass.

Burketon.—Take the C.P.R. to Burketon; go north along the Scugog road until Blackstock is reached; turn east to the swamp.

Burlington.—Take the G.T.R. for Hamilton; leave the railway at Burlington and walk southward to the lake.

Churchville.—On the C.P.R. just beyond Meadowvale. Eldorado, near by, is one of the few stations for the White Dog's-tooth Violet.

EXCURSIONS

Credit Forks.—Take C.P.R. to Credit Forks. Here the Niagara escarpment reaches its maximum height. A section nearly 350 feet high has been exposed by the cutting action of a branch of the Credit river. "From the bed of the creek a slope of red clay extends upwards for approximately half the height of the escarpment. Overlying this is an exposure of Medina sandstone, while the top of the cliff furnishes an outcrop of 150 feet of nearly vertical limestone of the Niagara formation."—Cosens. This is a naturalist's paradise.

Devil's Den.—Reached from Whitby by walking north $1\frac{1}{4}$ miles, west $\frac{1}{2}$ mile, north $1\frac{1}{4}$ miles, west 1 mile, north $1\frac{1}{4}$ miles; or by C.N.R.

"Dutch Church."—See at end of chapter on Geology.

Etobicoke.—Take the King Street West cars to their terminus; then the Port Credit car to Brown's stop; go down to the river and walk north.

Eversley Lake District.—The Eversley Lake district contains a number of small lakes belonging to the same group as Lakes Bond and Wilcox. The region possesses great variety of scenery, and the soil, although for the most part excellent for farming, is invaded in many places not only by lakes and small ponds, but often by a considerable extent of swampy ground surrounding these. Much of this low-lying land consists of

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

peat-bogs, with the characteristic flora of pitcher-plants, orchids, heaths, etc. Such is the general character of the country extending from Aurora to Richmond Hill and as far west as Schomberg and Maple. The G.T.R. as well as the Metropolitan Electric Railway and its connection with the Schomberg line provide a ready means of access for those wishing to make explorations in this region.

Glen Stuart (the Ames Property).—Take King Street car going east to Scarborough Beach Park. The southern entrance of Glen Stuart is opposite the Park.

Highland Creek.—Take King Street East cars to the Woodbine. Transfer to Kingston Road cars and go to terminus; then go down hill to the valley and walk up the valley.

High Park.—Most easily reached by College Street cars, which enter Park.

Humber Valley.—Take the King West cars until they turn, then the car to the Humber and walk northward; or take the Dundas cars to Keele Street and then the Lambton car to its terminus; walk westward to the Humber and south along the west bank.

Inglewood.—Take C.P.R. to Inglewood. The beginning of the Niagara escarpment is well marked here.

EXCURSIONS

- Lambton Mills.**—Take suburban car at Keele Street, West Toronto, to its terminus; walk north or south along river. The west side is better wooded than the east.
- Lorne Park.**—Take radial to Port Credit and walk west about two miles to the Park. There is a wide strip of woodland here, and several small ponds near the beach.
- Meadowvale.**—Take C.P.R. to Meadowvale. This is a favourite locality for artists and camera enthusiasts.
- Milne's Swamp.**—Take G.T.R. to Markham. This swamp is good botanical ground located a mile south-west of Markham village.
- Mimico Creek.**—Take the King Street cars to their terminus. Then the Port Credit cars as far as the creek; walk northward along the creek.
- Mount Dennis.**—Take the Weston route; leave the car at the Mount Dennis stop.
- Niagara Glen.**—Take a Niagara boat from the foot of Yonge Street, east side, to Queenston; then the car up the heights to Niagara Glen. Follow the path down the steps to the glen.
- Port Credit.**—Take car of Toronto and York radial road at Sunnyside for Port Credit. The lake-side and the river valley offer much to the collector.

NATURAL HISTORY, TORONTO REGION

- Port Perry.**—Take G.T.R. to Whitby; then transfer to the Port Perry line; leave train at Port Perry and go eastward until the marsh is reached.
- Queenston Heights.**—Take a Niagara boat from the foot of Yonge Street, east side of wharf, to Queenston, and walk or ride up the heights.
- Scarborough Heights.**—See at end of chapter on Geology.
- Snelgrove.**—Take C.P.R. to Snelgrove and walk northward through the village. About 1½ miles beyond are to be found an extremely interesting series of peat bog ponds, around which are many plant rarities.
- St. David's.**—Take the boat to Queenston and walk up the heights as far as the road leading along the foot of the cliff; walk westward until the railway is reached; walk south along the track.
- Swansea.**—Take Queen Street car to Sunnyside and walk west; or take suburban car to bolt factory, then turn north. A short walk leads to the old belt line.
- Toronto Island.**—Ferry at foot of Bay Street to Island Park, Hanlan's Point or Ward's Island.
- Uxbridge Swamp (Wick).**—Take G.T.R. to Uxbridge; continue along the railroad about two miles.

EXCURSIONS

This splendid swamp extends many miles towards Blackwater Junction.

Valleydon (Donlands).—Take Metropolitan line to Eglington Avenue; walk east two miles, crossing the Don and continuing about one-half mile. More easily reached by taking the C.P.R. to Valleydon and walking south-west.

Weston.—Take Dundas cars to Keele Street, i.e., the end of the Dundas line; transfer to Weston car; go nearly to the end of line, i.e., till the street leading to the bridge across the Humber is reached; cross the bridge and turn south along the river.

Wilcox Lake.—Take Metropolitan line to Currie's Crossing; walk east to eastern end of lake. Continuing east about half a mile leads to an interesting sphagnum swamp on north side of road. Turning to the north at eastern end of lake leads into a low-lying wooded tract.

INDEX.

(Only the Orders and Families in the various lists are indexed.)

| | PAGE | | PAGE |
|----------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------|--------|
| Academy of Art, Canadian.. | 35 | Apodes | 257 |
| Acanthopteri | 266 | Apoidea | 385 |
| Acarina | 195 | April Climate of Toronto... | 85 |
| Araceae | 125 | Araceae | 108 |
| Achatinidae | 289 | Arachnida | 298 |
| Acipenseridae | 250 | Arachnida Bibliography | 397 |
| Aeshnidae | 304 | Araliaceae | 128 |
| Agaricaceae | 166 | Archaeon ... 51, 56, 66, 67, 69, 79 | 192 |
| Aizoaceae | 115 | Arcyriaceae | 217 |
| Alandidae | 227 | Ardeidae | 114 |
| Alecinidae | 225 | Aristolochiaceae | 103 |
| Aleidae | 212 | Arrow Grass Family..... | 35 |
| Alexandra Theatre | 35 | Art Club | 35 |
| Algae, Chap. X. | 174-179 | Artists, Ontario Society of.. | 108 |
| Algae, Bibliography of | 179 | Arum Family | 130 |
| Algae, Partial list of, found in Toronto Region | 174-179 | Asclepiadaceae | 172 |
| Algoma District | 45 | Ascomycetes | 27, 99 |
| Algonquin Lake | 75 | Ashbridge's Bay | 30 |
| Alismaceae | 103 | Athletics in Toronto..... | 86 |
| Alleghanian Area in Ontario. | 93 | August Climate, Toronto.... | 153 |
| Aluconidae | 223 | Aulocomniaceae | 20 |
| Amarantaceae | 115 | Australia | 69 |
| Amaranth Family | 115 | Aurora, Ont. | 87 |
| Amaurochastaceae | 190 | Autumn Season, Toronto... | 27 |
| Amidae | 250 | Avenue Road Hill..... | 57 |
| Amnicolidae | 291 | Bala | 125 |
| Amphibia (Chap. XVIII.) | 242-248 | Balsaminaceae | 117 |
| Amphibia of Toronto Region, list of | 242-248 | Barberry Family | 75 |
| Amphibia Bibliography.. | 247, 248 | Barrie | 153 |
| Amphipoda | 273 | Bartramiaceae | 166 |
| Anacanthini | 271 | Basidiomycetes | 266 |
| Anacardiaceae | 124 | Bass | 55 |
| Anatidae | 215 | Batholithic Mountain Struc- ture | 385 |
| Anglican Church Unity Soci- ety | 29 | Bees | 312 |
| Anguillidae | 257 | Beetles | 113 |
| Anisoptera | 304 | Beech Family | 19, 24 |
| Annelida | 276 | Belfast | 117 |
| Anthocerotaceae | 151 | Berberidaceae | 112 |
| Ants | 382 | Betulaceae | 247 |
| Anura | 244 | Bibliography, Amphibia | 149 |
| Apartment Houses | 26 | Bibliography, Ferns | 271 |
| Aphrizidae | 221 | Bibliography, Fishes of To- ronto | 397 |
| Apocynaceae | 130 | Bibliography, Insects | |

INDEX

| | PAGE | PAGE | |
|-----------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Bibliography, Reptiles | 241 | Casavant, Builder of University Organ | 38 |
| Bibliography, Slime Moulds .. | 192 | Cashew Family | 124 |
| Bignonia Family | 134 | Cataract | 46 |
| Bignoniaceae | 134 | Catfishes | 251 |
| Birch Family | 112 | Cathartidae | 222 |
| Birds (Chap. XVI.) | 212-237 | Catostomidae | 253 |
| Birds, Bibliography | 237 | Cat tail Family | 102 |
| Birthwort Family | 114 | Celastraceae | 124 |
| Bison | 72 | Centrarchidae | 266 |
| Bladder Nut Family | 124 | Centre Island Park | 30 |
| Bladderwort Family | 134 | Ceratophyllaceae | 116 |
| Bluebell Family | 136 | Cestoda | 281 |
| Bombycillidae | 231 | Certhiidae | 235 |
| Bombycoidea | 356 | Chaetophoraceae | 178 |
| Bond Lake | 99 | Chalcidoidea | 381 |
| Borage Family | 131 | Chamaesiphonaceae | 174 |
| Boraginaceae | 131 | Chamberlain, Prof. A. F. ... | 12, 49 |
| Botany, Department of | 41 | Chamberlain, Prof. A. F., Indians who formerly inhabited or visited the site of Toronto (Chap. II.) ... | 44-50 |
| Botrydiaceae | 176 | Characeae | 179 |
| Bouchette, Surveyor-General .. | 14 | Charadriidae | 221 |
| Boulder Fern | 141 | Charales | 179 |
| Boulton, D'Arcy | 18 | Chenopodiaceae | 115 |
| Bowmanville | 59 | Chester, plan of | 15 |
| Bowfins | 250 | Chestnut Zone of Mayr. | 93 |
| Bracken Fern | 141 | Chicago | 12, 24 |
| Brantford | 46 | Chilopoda | 298 |
| British Columbia | 20 | Chiroptera | 209 |
| Broom-rape Family | 134 | Chlamydomonadaceae | 176 |
| Bryophyta | 150 | Choueguen (Oswego) | 13 |
| Bryaceae | 154 | Chroococcaceae | 174 |
| Bryozoa | 277 | Church Union | 29 |
| Buckthorn Family | 125 | Churches of Toronto | 31-34 |
| Buckwheat Family | 114 | Circinariidae | 289 |
| Buller, Chas. | 19 | Cistaceae | 126 |
| Burial Customs of the Mississagas | 47 | Cladocera | 275 |
| Burlington Bay | 48 | Cladoniaceae | 182 |
| Bur-reed Family | 102 | Cladophoraceae | 179 |
| Burwash Hall | 40 | Cleveland | 34 |
| Bushy Park | 42 | Climate of Toronto (Chap. IV.) | 82-90 |
| Buteonidae | 222 | Clinton | 64 |
| Butterflies | 351 | Clubs of Toronto | 35 |
| Caddis-Flies | 311 | Clupeidae | 258 |
| Callitrichaceae | 124 | Cobourg | 58 |
| Campanulaceae | 136 | Cockburn, Principal G. R. C. .. | 20 |
| Canadian Zone in Ontario | 97 | Cockroaches | 299 |
| Caprifoliaceae | 135 | Codfishes | 271 |
| Caprimulgidae | 226 | Coelenterata | 281 |
| Carabidae | 312 | Colborne, Governor Sir John .. | 18 |
| Carlyle | 19 | Coleman, Prof. A. P. ... | 12, 73, 160 |
| Carnegie Library | 35 | Coleman, Prof. A. P., Geology of the Toronto Region (Chap. III.) | 51-81 |
| Carnivora | 210 | Coleochaetaceae | 178 |
| Carolinian Area or Zone | 93 | | |
| Carplike Fishes | 253 | | |
| Carps | 254 | | |
| Caryophyllaceae | 115 | | |

INDEX

| | PAGE | PAGE | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|---------|
| Coleoptera | 199, 312 | Dragonflies | 304 |
| Coleoptera Bibliography | 401 | Droseraceae | 119 |
| Collemaceae | 183 | Duckweed Family | 108 |
| Collingwood | 59 | Dundalk | 52 |
| Colymbidae | 212 | Dundas | 72 |
| Columbidae | 222 | Dundas Bay (Lake Iroquois) | 74 |
| Compositae | 137 | Durantaye, M. de la | 13 |
| Composite Family | 137 | Durham, Earl of | 18 |
| Coniferous Swamp Trees | 94 | " Dutch Church " | 71 |
| Confervales | 176 | Eaton Co., The T. | 25 |
| Conjugales | 176 | Eaton, Mr. J. C. | 25 |
| Convolvulaceae | 131 | Edinburgh | 24 |
| Convolvulus Family | 131 | Education in Ontario | 20-22 |
| Cook, Captain | 33 | Eels | 257 |
| Copepoda | 275 | Elaeagnaceae | 127 |
| Cornaceae | 128 | Elgin, Lord | 19, 33 |
| Cornwallis, Lord | 14 | Elora | 64 |
| Corvidae | 227 | Endodontidae | 290 |
| Cosens, A., M.A., Ph.D., Insect Galls of the Vicinity of Toronto (Chap. XIII.) | 193-204 | Ephemera | 303 |
| Cottidae | 271 | Ephemera Bibliography | 399 |
| Couchiching, Lake | 58 | Equisetaceae | 147 |
| Crane-flies | 387 | Ericaceae | 129 |
| Crassulaceae | 119 | Erie, Lake | 14 |
| Credit River | 46-48 | Euphorbiaceae | 124 |
| Crickets | 302 | Evening Primrose Family | 127 |
| Crimean War | 19 | Exeursions (Chap. XXIII.) | 404 |
| Crowfoot Family | 116 | Fagaceae | 113 |
| Cruciferae | 118 | Fairchild (Professor) | 73 |
| Crustacea | 272 | Falconidae | 223 |
| Cuculidae | 224 | " Family Compact " | 18 |
| Cueurbitaceae | 136 | Faull, Prof. J. H.— The Algae (Chap. X.) | 174-179 |
| Cynipoidea | 376 | Lichens (Chap. XI.) | 180-187 |
| Cyperaceae | 107 | Mycetozoa (Slime Moulds) Chap. XII.) | 188-192 |
| Cyprinidae | 254 | Feasts, Indian | 49 |
| Decapoda | 272 | February Climate, Toronto | 89 |
| December Climate, Toronto | 88 | Ferns and Fern Allies (Chap. VII.) | 141-149 |
| Denonville, Marquis de, quoted | 12 | Ferns of Credit Forks and Niagara | 141 |
| Dermatoptera | 302 | Ferns of Igneous Rocks in Northern Ontario | 142 |
| Dermatoptera, Bibliography | 298 | Ferns, Bibliography of | 149 |
| Desmidiaceae | 176 | Festivals | 49 |
| Detroit | 13 | Figwort Family | 133 |
| Devonian | 51, 53, 65, 66, 68 | Fishes (Chap. XIX.) | 249-271 |
| Dieranaceae | 152 | Fishes, Bibliography | 271 |
| Didymiaceae | 190 | Flax Family | 123 |
| Diplopoda | 298 | Fleming, James H., Birds (Chap. XVI.) | 212 |
| Dipsacaceae | 136 | Fleming, James H., Mammals (Chap. XV.) | 206 |
| Diptera | 197, 386 | Flies | 389 |
| Diptera, Bibliography | 403 | Flora, Hudson Bay Drainage Area | 97 |
| Dogbane Family | 130 | | |
| Dogwood Family | 128 | | |
| Don | 99 | | |
| Don Bay (old) | 74 | | |
| Don Valley Exposures | 60, 70, 80 | | |
| Dorosomidae | 258 | | |

INDEX

| | PAGE | | PAGE |
|-----------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------|----------|
| Flora of Southern States in Canada | 91 | Germany | 38 |
| Flora, Toronto | 98, 101 | Gilbert (Professor) | 73, 76 |
| Forest, Broad leaved trees and plants | 95 | Ginseng Family | 128 |
| Forest, mixed broad-leaved- needle-leaved | 96 | Glacial deposits in Toronto Region | 67-69 |
| Forest of Schimper | 93 | Glacial Lakes | 72, 73 |
| Forest of Warming | 93 | Glacial Period | 53 |
| Forestry, Faculty of | 41 | Glasgow | 24 |
| Formicoidea | 382 | Gnats | 388 |
| Fossils in Black River Lime- stone | 58 | Goldoni | 28 |
| Fossils in Don Valley | 70 | Goldthwaite (Professor) ... | 75 |
| Fossils in Trenton Rocks .. | 59 | Goosefoot Family | 115 |
| Fossils in Utica and Colling- wood shales | 59, 60 | Goulding, Champion Walker of the World | 30 |
| Fossils, Lorraine Shale ... | 60, 61 | Gourd Family | 136 |
| Fossils in Niagara and lower Silurian | 66 | Graham, G. H., Mosses and Liver Worts (Chap. VIII.) | 150-157 |
| Fossils in Guelph dolomite. . | 64 | Gramineae | 104 |
| Fossils in Onondaga, Devon- ian | 65, 66 | Grand River | 52 |
| Frenchtown Massacre | 16 | "Grange," The | 18 |
| Fringillidae | 228 | Grape Island | 46 |
| Frog's Bit Family | 103 | Graphidaceae | 181 |
| Frontenac, Fort | 13 | Grass Family | 104 |
| Fumariaceae | 118 | Grasshoppers | 301 |
| Fumitory Family | 118 | Grimmiaceae | 153 |
| Funariaceae | 153 | Ground-beetles | 312 |
| Fungi, Bibliography of. | 173 | Gruidae | 218 |
| Fungi, Edible, near Toronto | 161-163 | Guelph | 62, 64 |
| Fungi, Partial list of, found near Toronto | 166-173 | Guild of Civic Art | 34 |
| Fungi, Poisonous Species. 163-165 | | Gyalectaceae | 181 |
| Gadidae | 271 | Half-gills | 265 |
| Gall-flies | 376 | Haloragidaceae | 127 |
| Galls, Classes of | 193 | Hamamelidaceae | 119 |
| Galt | 64 | Hamilton | 74, 81 |
| Ganoid Fishes | 250 | Hanlan's Point | 28, 30 |
| Ganoidei | 250 | Hanlan, E. J. | 30 |
| Gasteromyces | 172 | Haplomi | 263 |
| Gasteropoda Prosobranchiata. . | 288 | Hart Hall | 39 |
| Gasteropoda Pulmonata. . . . | 289, 290 | Hart Massey Benefactions. . | 39-40 |
| Gasterosteidae | 265 | Hartford Convention | 17 |
| Gaviidae | 212 | Head, Sir Francis | 18 |
| Geneva | 35 | Heath Family | 129 |
| Gentian Family | 130 | Helicidae | 289 |
| Gentianaceae | 130 | Hemibranchii | 265 |
| Geology of the Toronto Region (Chap. III.) | 51-81 | Hemiptera | 195, 306 |
| Geological Excursions | 79 | Hemiptera, Bibliography. . . | 400 |
| Geological Formations, list of | 53 | Herbaceous forms in Ontario, showing Southern Flora. . | 92 |
| Georgiaceae | 152 | Herrings | 258 |
| Georgian Bay | 66 | Heterodermaceae | 190 |
| Geraniaceae | 123 | Heteroptera | 309 |
| Geranium Family | 123 | High Park, Specimens of Slime Moulds found in. . . | 189 |
| | | Hiodontidae | 258 |
| | | Hirudinea | 277 |
| | | Hirundinidae | 231 |

INDEX

| | PAGE | | PAGE |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Homoptera | 307 | January Climate, Toronto... | 89 |
| Honeysuckle Family | 135 | Jesuits | 12 |
| Hornwort Family | 116 | Jones, Rev. Peter | 47, 50 |
| Hospital for Sick Children... | 29 | Johnson, Sir Wm., quoted... | 14 |
| Hospital, Toronto General... | 25 | Juglandaceae | 112 |
| Howe, C. D., Life Zones (Chap. V.) | 91-99 | Juncaceae | 109 |
| Hudson Bay Drainage Area | | Juncaginaceae | 103 |
| Flora | 97 | Jungermanniaceae | 151 |
| Hudson (River) | 73 | July Climate, Toronto..... | 86 |
| Humber Bay | 26 | June Climate, Toronto..... | 86 |
| Humber Bay (Old) | 74 | Kennedy, Mayor Warring... .. | 24 |
| Humber R. | 99 | Kentucky | 11, 12, 16 |
| Huron (Indians) | 45 | Ketchum, Jesse | 34 |
| Huronian | 55 | Keys, Prof. D. R., Historical and Descriptive Sketch of Toronto (Chap. I.)..... | 11-43 |
| Hydrocharitaceae | 103 | Killifishes | 265 |
| Hydrodictyaceae | 177 | King's College | 20-37 |
| Hydrophyllaceae | 131 | Kingston | 58 |
| Hymenomyces | 166 | Knox College | 20, 33 |
| Hymenoptera | 199, 374 | Labiatae | 132 |
| Hymenoptera, Bibliography.. | 402 | Labrador | 68 |
| Hypericaceae | 126 | Lake Ontario | 26 |
| Hypnaceae | 154 | Lakeside Home for Sick Chil- dren | 29 |
| Ichnemouoidea | 378 | Lambton Mills | 60, 81 |
| Indians of Toronto Region (Chap. II.) | 44-50 | Lampreys | 249 |
| Indians, Bibliography of.... | 49 | Langton, Thos., Mushrooms and other Fungi (Chap. IX.) | 158-173 |
| Insecta | 299 | Laniidae | 231 |
| Insect Galls, Bibliography .. | 204 | Laridae | 213 |
| Insect Galls of the vicinity of Toronto (Chap. XIII.).. | 193-204 | Lauraceae | 118 |
| Insectivora | 209 | Laurel Family | 118 |
| Insects and their Allies (Chap. XXII.) | 295-403 | Laurentian | 54 |
| Insects, Bibliography | 397 | " Laurentian River " | 66 |
| Insects, Toronto collecting grounds | 295 | Laurier, Sir Wilfrid, quoted.. | 22 |
| Interglacial periods | 69-72 | Lecanoraceae | 184 |
| Invertebrates other than In- sects and Mollusks (Chap. XX.) | 272-287 | Lecideaceae | 181 |
| Invertebrates, etc., Biblio- graphy | 283-287 | Leguminosae | 122 |
| Iridaceae | 110 | Lemnaceae | 108 |
| Iris Family | 110 | Lentibulariaceae | 134 |
| Iroquois Beach | 74, 81 | Lepidoptera | 196, 351 |
| Iroquois (Indians) | 45, 46 | Lepidoptera, Bibliography... .. | 401 |
| Iroquois, Lake | 73-75 | Leskeaceae | 154 |
| Iroquois Shore | 27 | Leucosporae | 166 |
| Island, Toronto | 28-30 | Lewiston | 76 |
| Isoetaceae | 149 | Libellulidae | 305 |
| Isopoda | 274 | Lichens (Chap. XI.)..... | 180-187 |
| Isospondylous Fishes | 258 | Lichens, List of, occurring in Toronto region | 181-187 |
| Isospondyli | 258 | Lichens, Bibliography of.... | 187 |
| Ivey, T. J., Ferns and Fern Allies (Chap. VII.)... | 141-149 | " Lido, " The | 28 |
| | | Life Zones, America (Chap. V.) | 91-99 |
| | | Limacidae | 289 |

INDEX

| | PAGE | | PAGE |
|----------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Limnæidæ | 290 | Measuring-worms | 367 |
| Liliaceæ | 109 | Menispermaceæ | 117 |
| Lily Family | 109 | Merriam, Transition Zone .. | 93 |
| Linaceæ | 123 | Mesocarpaceæ | 176 |
| Linden Family | 126 | Meteorological Table of Ele- ments of Toronto, 1842- 1911 | 90 |
| Lobelia Family | 136 | Meteorological Observatory, Toronto | 82 |
| Lobeliaceæ | 136 | Meteorological Office | 40 |
| Loeusts | 299 | Metzgeriaceæ | 151 |
| Lockport | 64 | Mezereum Family | 127 |
| London (Ont.) | 75 | Michillimaquina | 13 |
| Longford | 58 | Micropodidæ | 226 |
| Loosestrife Family | 127 | Midges | 387 |
| Lopseed Family | 135 | Mignonette Family | 119 |
| Lorantheaceæ | 114 | Milkweed Family | 130 |
| Loricati | 271 | Milkwort Family | 123 |
| Lorraine Shale.. 57, 60, 61, 70, | 81 | Milton, Ont. | 61 |
| Lucidæ | 263 | Mimidæ | 235 |
| Lycogalaceæ | 191 | Mint Family | 132 |
| Lycopodiaceæ | 148 | Mississagas, Algonkian .. | 44-50 |
| Lyell, Sir Chas. | 76 | Mississaga, derivation of... | 45 |
| Lyon, G. S., Champion Golfer | 30 | Mississagas, various names of | 45 |
| Lythraceæ | 127 | Mississauga, Fort | 44 |
| Macaulay, C. J. | 24, 25 | Mississauga Avenue | 44 |
| Macdonald, Sir John A. | 22 | Mississauga River | 44-46 |
| MacKenzie, Prof. J. J., quoted | 174, 179 | Mississauga Strait | 44 |
| Mackenzie, Wm. Lyon | 18 | Mistletoe Family | 114 |
| Macoun, Prof. John, quoted. | 180 | Mniotiltidæ | 232 |
| Madder Family | 135 | Mohawk Valley | 73 |
| Magnolia Family | 177 | Mollusca (Chap. XXI)... | 288-294 |
| Magnoliaceæ | 117 | Mollusca, Bibliography .. | 293, 294 |
| Maitland, Governor Sir P. . . | 18 | Mollusca, Sources of List... | 288 |
| Mallow Family | 126 | Moodie, Mrs. | 49 |
| Malvaceæ | 126 | Moonseed Family | 117 |
| Mamagwasewug (fairies)... | 48 | Mosquitoes | 388 |
| Mammals (Chap. XV.)... | 206-211 | Mosses and Liverworts (Chap. VIII.) | 150-157 |
| Mammals, Bibliography .. | 211 | Mosses and Liverworts: List of families and species growing within easy col- lecting distance of To- ronto | 150-155 |
| Mammoth, remains found in Toronto | 72 | Mosses, Interglacial, of To- ronto with notes | 155, 156 |
| Manitoulin (Island) | 44, 46 | Mosses, Bibliography of... | 157 |
| Manufactures of Toronto... | 36 | Motacillidæ | 235 |
| Maple Family | 125 | Moths | 356 |
| March Climate, Toronto... | 84 | Mud (Chemung) Lake | 46 |
| Marchantiaceæ | 151 | Museum, University | 41 |
| Markham Township | 19 | Mushrooms and other Fungi (Chap. IX.) | 158-173 |
| Marsipobranchii | 249 | Mushroom Cultivation .. | 165, 166 |
| Marsupialia | 207 | Mustard Family | 118 |
| Massey-Treble, Mrs. | 39 | Mycetozoa or Slime Moulds (Chap. XII.) | 188-192 |
| Mastodon | 72 | | |
| Mattawa | 77 | | |
| May Climate of Toronto... | 85 | | |
| Mayr, Chestnut Zone of ... | 93 | | |
| McMaster University (Bap- tist) | 40 | | |
| McMurrich, Prof. J. Playfair, Zoology (Chap. XIV.)... | 205 | | |

INDEX

| | PAGE | | PAGE |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| Mycetozoa or Slime Moulds, List of, found in Toronto region | 189 | Ostracoda | 275 |
| Myricaceae | 112 | Oswego (Chotequien) | 13 |
| Nash C. W., Fishes (Chap. XIX.) | 249-271 | Onagraceae | 127 |
| Najadaceae | 102 | Oxalidaceae | 123 |
| Nematelminthes | 278 | Palaeozoic | 52-54, 56-67, 69 |
| Nematognathi | 251 | Papaveraceae | 118 |
| Neuroptera | 311 | Papilionoidea | 351 |
| Neuroptera, Bibliography .. | 400 | Parasitica | 306 |
| Nettle Family | 113 | Paridae | 236 |
| New York | 26 | Parks (Professor) | 60, 62 |
| New England | 17 | Parliament Buildings | 15-17 |
| New Jersey | 16 | Parmeliaceae | 185 |
| Niagara | 51 | Parry Sound | 55 |
| Niagara Falls | 75-78, 81 | Parsley Family | 128 |
| Niagara Formation | 62-64, 68 | Pelecanidae | 214 |
| Niagara, Fort | 13 | Pellatt, Sir Henry | 27 |
| Niagara River | 52, 69, 81 | Peltigeraceae | 183 |
| Niagara Whirlpool | 72, 77 | Pelcycopea | 292 |
| Nightshade Family | 133 | Peneplain | 56 |
| Nostocaceae | 175 | " Pennsylvania Dutch " | 19 |
| November Climate, Toronto. | 87 | Perches (fish) | 268 |
| Nymphaeaceae | 116 | Perchlike Fishes | 266 |
| Oak Ridges | 67 | Percidae | 268 |
| Observatory, Toronto | 82 | Percoidae | 266 |
| O'Connor, champion oarsman of the world | 30 | Pertusariaceae | 184 |
| October Climate of Toronto. | 87 | Petromyzidae | 249 |
| Odonata | 303, 399 | Phalacrocoracidae | 214 |
| Odontophoridae | 221 | Phalaropidae | 218 |
| Oedogoniaceae | 178 | Phanerogamia | 101 |
| Ojibwa (or Chippewa) | 45, 50 | Philomycidae | 290 |
| Old Fort (at Toronto) | 16 | Phrymaceae | 135 |
| Oleaceae | 130 | Phyllopora | 274 |
| Oleaster Family | 127 | Physidae | 291 |
| Oligochaeta | 276 | Physciaceae | 186 |
| Olive Family | 130 | Picidae | 225 |
| Ontario | 12 | Pickereel-weed Family | 109 |
| Ontario, Flora of Southern States in | 91 | Picquet, Abbé | 13 |
| Ophidia | 239 | Piersol, Prof. W. H., Am- phibia (Chap. XVIII.) | 242-248 |
| Ophioglossaceae | 146 | Pike (Fishes) | 263 |
| Orchid Family | 110 | Pike, General | 16, 17 |
| Orchidaceae | 110 | Pinaceae | 101 |
| Orobanchaceae | 134 | Pine Area | 94 |
| Ordovician | 53, 56-61, 67 | Pine Family | 101 |
| Ordovician, Subdivisions | 57 | Pink Family | 115 |
| Orpine Family | 119 | Pitcher Plant Family | 119 |
| Orthoptera | 299 | Plane Tree Family | 120 |
| Orthoptera, Bibliography | 398 | Plantaginaceae | 135 |
| Oscillatoriaceae | 174 | Plantain Family | 135 |
| Oshawa | 59 | Platanaceae | 120 |
| Osooode Hall | 15, 24, 25 | Platyhelminthes | 279 |
| Osmundaceae | 146 | Plecoptera | 302 |
| | | Plecoptera, Bibliography .. | 398 |
| | | Plectognathi | 271 |
| | | Plectognathous Fishes | 271 |
| | | Plectospondyli | 253 |
| | | Pleistocene | 51-53, 66-78, 80, 81 |

INDEX

| PAGE | PAGE |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Pliocene | 54, 66 |
| Poeciliidae | 265 |
| Polemoniaceae | 131 |
| Polemonium Family | 131 |
| Polygalaceae | 123 |
| Polygonaceae | 114 |
| Polypodiaceae | 142 |
| Polyporeaceae | 170 |
| Polytrichaceae | 152 |
| Pond Weed Family | 102 |
| Pontederiaceae | 109 |
| Poplar Area | 94 |
| Population of Canada | 23 |
| Poppy Family | 118 |
| Porifera | 281 |
| Port Credit | 60, 61 |
| Port Hope | 58 |
| Portulacaceae | 116 |
| Power, Bishop | 19 |
| Primrose Family | 129 |
| Primulaceae | 129 |
| Procellariidae | 214 |
| Proctor, General | 16 |
| Protococcales | 177 |
| Protozoa | 282 |
| Pulse Family | 122 |
| Purslane Family | 116 |
| Pupidae | 289 |
| Pyrenulaceae | 187 |
| Queenston Heights | 76 |
| Queenston red shale | 61, 68 |
| Quinte (Kenti) | 46 |
| Railways, Earliest Toronto .. | 19 |
| Rainfall, Summer Toronto .. | 87 |
| Rallidae | 218 |
| Ranunculaceae | 116 |
| Rattlesnakes | 238 |
| Recurvirostridae | 219 |
| Reptiles (Chap. XVII.) .. | 238-241 |
| Reptiles, Bibliography | 241 |
| Resedaceae | 119 |
| Reticulariaceae | 191 |
| Rhamnaceae | 125 |
| Ricciaceae | 150 |
| Richmond, Duke of | 18 |
| Rice Lake | 46 |
| Richmond marine beds | 61 |
| Rivulariaceae | 175 |
| Robertson, A. D., Mollusca (Chap. XXI.) | 288-294 |
| Robertson, Mr. John Ross .. | 29, 35 |
| Robinson, Sir John | 25 |
| Roches Moutonnées | 69 |
| Rochester | 64 |
| Rockrose Family | 126 |
| Rodentia | 207 |
| Rogers, Major, quoted | 13 |
| Rondeau Park | 92 |
| Rosaceae | 120 |
| Rose Family | 120 |
| Rosedale | 16, 41 |
| Ross, General | 17 |
| Rotifera | 278 |
| Rouillé, Fort | 13 |
| Rubiaceae | 135 |
| Rue Family | 123 |
| Rush Family | 109 |
| Rutaceae | 123 |
| Ryerson, Dr. Geo. | 47 |
| Ryerson, Dr., Superintendent of Education | 20 |
| St. John's-wort Family | 126 |
| St. Catharines | 74 |
| St. Lawrence | 73 |
| St. Michael's College | 21 |
| Salicaceae | 111 |
| Salina | 62, 64 |
| Salmon | 259 |
| Salmonidae | 259 |
| Salt deposits | 65 |
| Sandalwood Family | 114 |
| Santalaceae | 114 |
| Sapindaceae | 125 |
| Sarraceniaceae | 119 |
| Saturnoidea | 355 |
| Sawflies | 375 |
| Saxifrage Family | 119 |
| Saxifragaceae | 119 |
| Scadding, Dr. Chas., quoted .. | 12, 33 |
| Scarborough Beach | 27 |
| Scarborough Bluffs | 99 |
| Scarborough Heights | 68, 70, 71, 73, 80 |
| Scenedesmaceae | 177 |
| Schimper Forest | 93 |
| Schizopoda | 273 |
| Scholes, John | 30 |
| Scholes, Lou, winner of Dia- mond Sculls | 30 |
| Schoolcraft, quoted | 47 |
| Scelopacidae | 219 |
| Scotresby, Arctic Explorer .. | 33 |
| Scott, Principal Wm., Seed Plants (Chap. VI.) | 100-140 |
| Scott, Principal Wm., Flora of Ontario | 140 |
| Scrimgeour, W. G., author of MS. Thesis on Slime Moulds | 188 |
| Scrophulariaceae | 133 |
| Scugog, Lake | 46, 47, 50 |
| Sculpins | 271 |
| Scytonemaceae | 175 |

INDEX

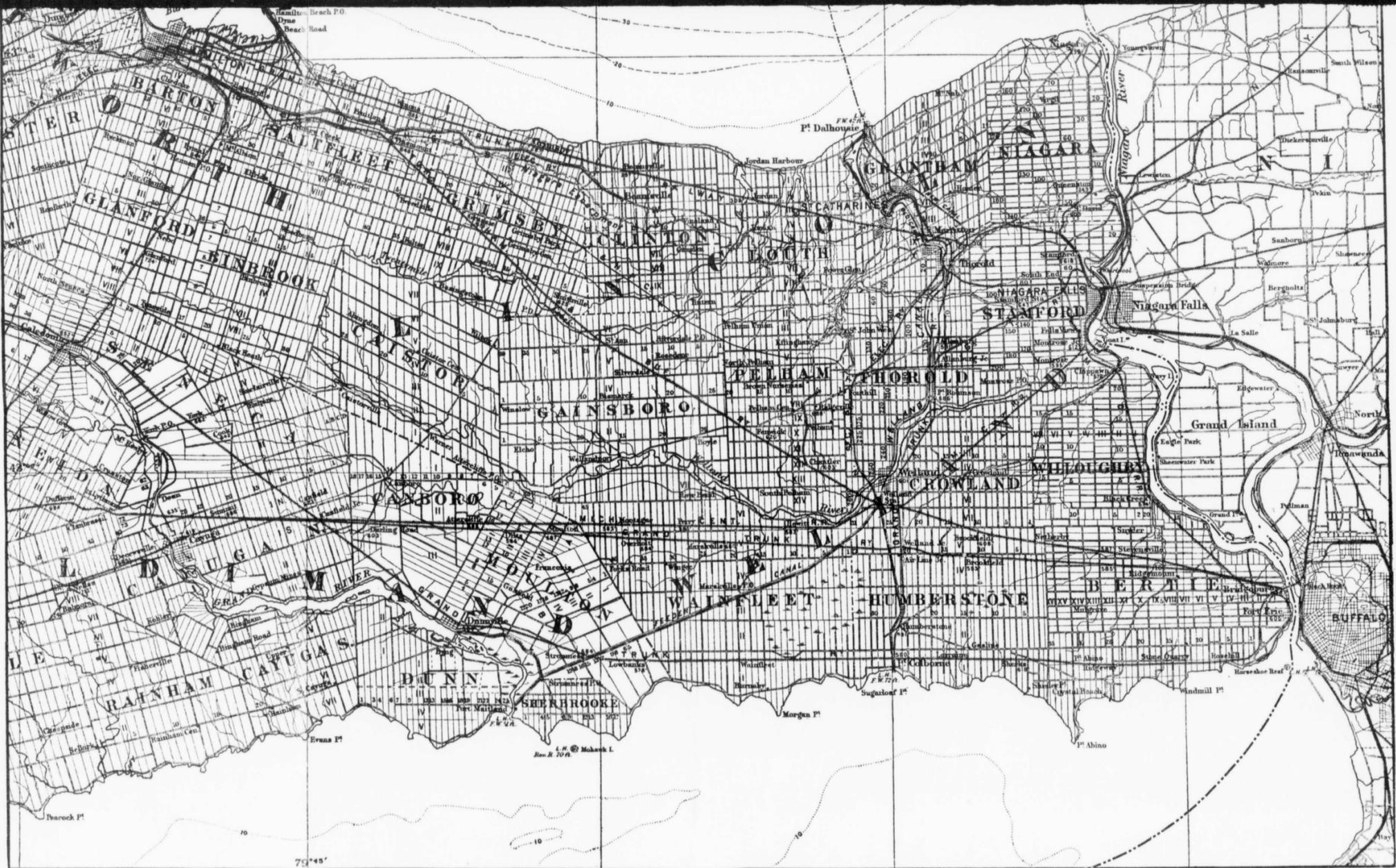
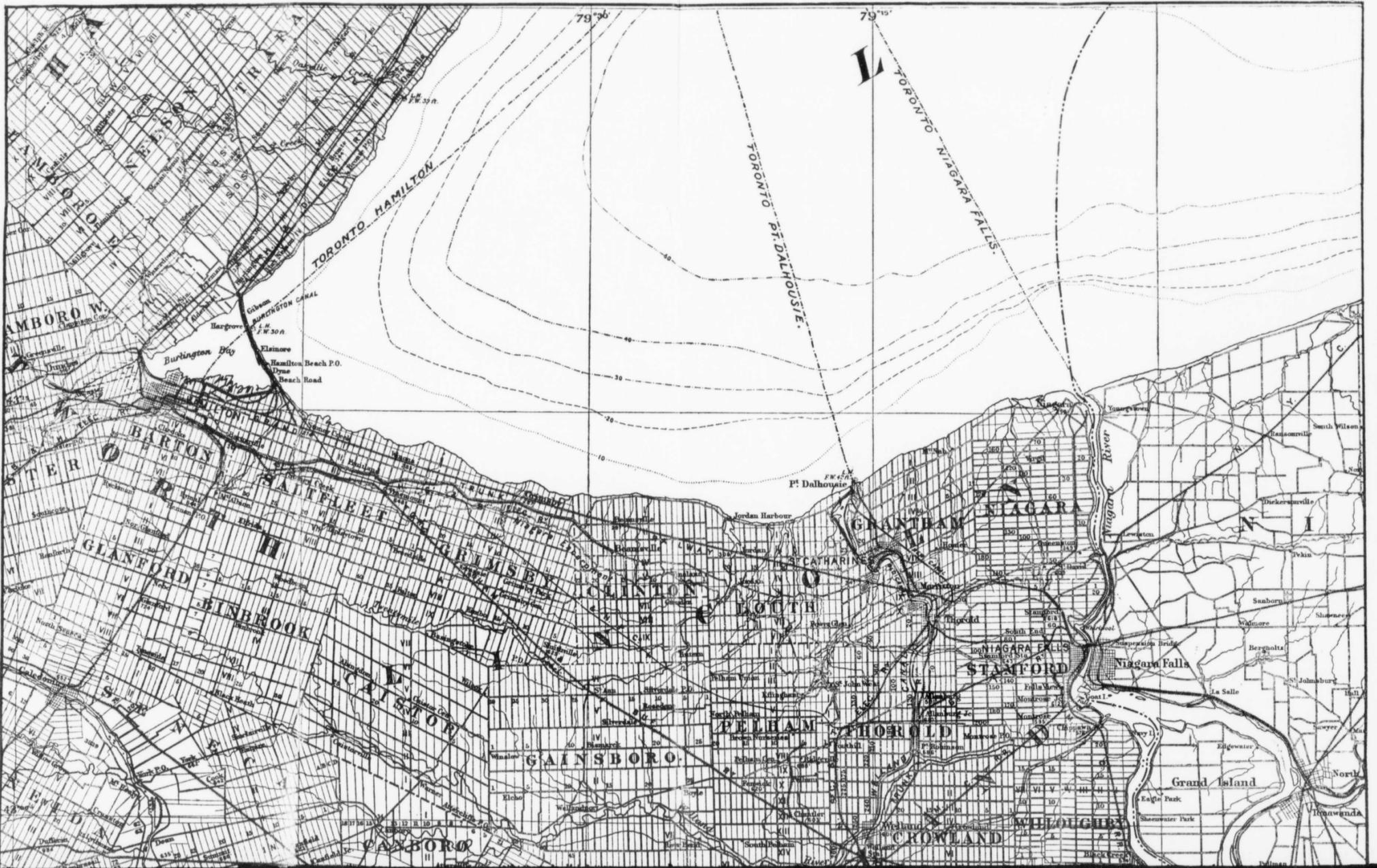
| | PAGE | | PAGE |
|-------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------|
| Seasons, Toronto | 84 | Sundew Family | 119 |
| Sedge Family | 107 | Taxaceae | 101 |
| Seed Plants, Toronto and vicinity (Chap. VI.).. | 100-140 | Taylor, Mr. F. B. | 67, 76 |
| Seed Plants, Bibliography of, in Toronto region | 140 | Teasel Family | 136 |
| Seignelay, M. de | 13 | Teleostii | 251 |
| Selaginellaceae | 149 | Teloschistaceae | 185 |
| Selwyn, Bishop of New Zealand | 33 | Temperature, maximum extremes in Toronto | 86 |
| September Climate, Toronto. | 86 | Temperature, mean annual, at Toronto | 83 |
| Serranidae | 270 | Temperature, winter extremes, Toronto | 89 |
| Seven Years' War | 13 | Tennyson | 19 |
| Shaler, N. S. | 11, 15 | Tent-Caterpillar Family | 367 |
| Shaw Street sand pit | 80 | Tenthredinoidea | 375 |
| Silurian | 53, 62-66, 81 | Testudinata | 240 |
| Silurian, Prof. Parks' Classification of | 62 | Thames (River), Ontario... | 52 |
| Siluridae | 251 | The Ward (of St. John)... | 24, 25 |
| Simcoe, Lake | 14 | Thornhill | 56 |
| Simcoe, Major-General | 14, 33 (note), 35 | Thousand Islands | 57 |
| Simcoe Park | 27 | Thymelaeaceae | 127 |
| Siphonales | 178 | Tiliaceae | 126 |
| Siphonocladiales | 179 | Timmiaceae | 153 |
| Sittidae | 235 | Tindall, W. B., quoted..... | 175 |
| Smith, Prof. Goldwin | 18 | Toronto, Climate of (Chap. IV.) | 82-90 |
| Snakes of Toronto Region.. | 238 | Toronto, Flora | 98, 101 |
| Snelgrove (near Brampton). | 180 | Toronto Formation (interglacial beds) | 70 |
| Snowfall, Toronto | 89 | Toronto Island | 80 |
| Soapberry Family | 125 | Toronto rainfall, summer... | 87 |
| Soils of the Toronto Region | 78, 79 | Toronto Seasons | 84 |
| Solanaceae | 133 | Toronto Seed Plants | 100 |
| Somers, Frank | 24 | Toronto Snowfall | 89 |
| Sparganiaceae | 102 | Toronto Temperature, mean annual | 83 |
| Spencer, Dr., quoted. 66, 73, 76, 77 | 102 | Toronto Temperature, extremes in summer and winter | 86, 88 |
| Sphaeriidae | 292 | Toronto, Table, monthly mean of meteorological elements, 1842-1911 | 90 |
| Sphagnaceae | 152 | Toronto Vegetation | 98 |
| Sphingoidea | 354 | Tortulaceae | 153 |
| Spring Season, Toronto.... | 84 | Touch-me-not Family | 125 |
| Spurge Family | 124 | Transition Zone of Merriam. | 93 |
| Staff Tree Family | 124 | Trees of Toronto | 42 |
| Staphyleaceae | 124 | Trematoda | 279 |
| Statistics of Toronto | 43 | Trent Valley | 75, 76 |
| Strachan, Bishop | 20 | Trenton | 58, 69, 74 |
| Stemonitaceae | 190 | Trichiaceae | 191 |
| Stercorariidae | 213 | | |
| Stereocaulaceae | 183 | | |
| Sticklebacks | 265 | | |
| Stictaceae | 183 | | |
| Strigidae | 223 | | |
| Streptomatidae | 292 | | |
| Stupart, R. F., Climate of Toronto (Chap. IV.).... | 82-90 | | |
| Succinidae | 290 | | |
| Suckers | 253 | | |
| Sulidae | 214 | | |
| Summer Season, Toronto.... | 86 | | |

INDEX

| | PAGE | | PAGE |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------|---------|
| Trichoptera | 311 | Volvocaceae | 177 |
| Trichoptera, Bibliography... | 400 | Volvocales | 176 |
| Trinity College (Anglican) | 20, 21, 40 | Walker, E. M., Insects and Their Allies (Chap. XXII.) | 295-403 |
| Trochilidae | 226 | Walmer Road | 27 |
| Troglodytidae | 235 | Walnut Family | 112 |
| Trout | 261 | Warming Forest | 93 |
| Tubulinaceae | 190 | Warner, Chas. Dudley, quoted | 28 |
| Turbellaria | 279 | Washington | 54, 57 |
| Turdidae | 236 | Washington (City) | 17 |
| Typhaceae | 102 | Wasps | 382 |
| Tyrannidae | 226 | Water Lily Family | 116 |
| Ulotricales | 178 | Water Milfoil Family | 127 |
| Ulotrichaceae | 178 | Water Starwort Family | 124 |
| Umbelliferae | 128 | Waterdown | 61 |
| Umbriidae | 263 | Waterleaf Family | 131 |
| Ungulata | 207 | Water-plantain Family | 103 |
| Unionidae | 292 | White, Jas., quoted..... | 180 |
| U. E. Loyalists | 11, 14 | Williams, J. B., Reptiles (Chap. XVII.) | 238-241 |
| University College | 11, 21, 38 | Willow Family | 111 |
| University of Toronto | 11, 20, 21, 26, 37-41 | Winder, D. K., author of pam- phlet on Fungi | 160 |
| Upper Canada | 11, 14 | Winter Season, Toronto..... | 88 |
| Upper Canada College.. | 18, 20, 31 | Wisconsin ice sheet | 68, 73 |
| Urodela | 242 | Witch-hazel Family | 120 |
| Urticaceae | 113 | Wood Sorrel Family | 123 |
| Valvatidae | 288 | Wycliffe College | 21 |
| Vaucheriaceae | 178 | Wykham Hall | 25 |
| Vegetation, Toronto | 98 | Yacht Club Royal Canadian.. | 30 |
| Venice | 28 | Yew Family | 101 |
| Verbenaceae | 132 | Yonge Street named after Sir Geo. Yonge | 14 |
| Vervain Family | 132 | York (now Toronto). 14, 16, 18, 34 | 34 |
| Vespoidea | 382 | Y.M.C.A. | 31 |
| Victoria College (Methodist) | 21, 39, 40 | Zoology, by Prof. J. Playfair McMurrich (Chap. XIV.).. | 205 |
| Vine Family | 125 | Zonitidae | 289 |
| Violaceae | 126 | Zygnemaceae | 176 |
| Violet Family | 126 | | |
| Vireonidae | 232 | | |
| Virginia | 11 | | |
| Vitaceae | 125 | | |
| Viviparidae | 289 | | |

1871

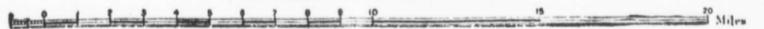


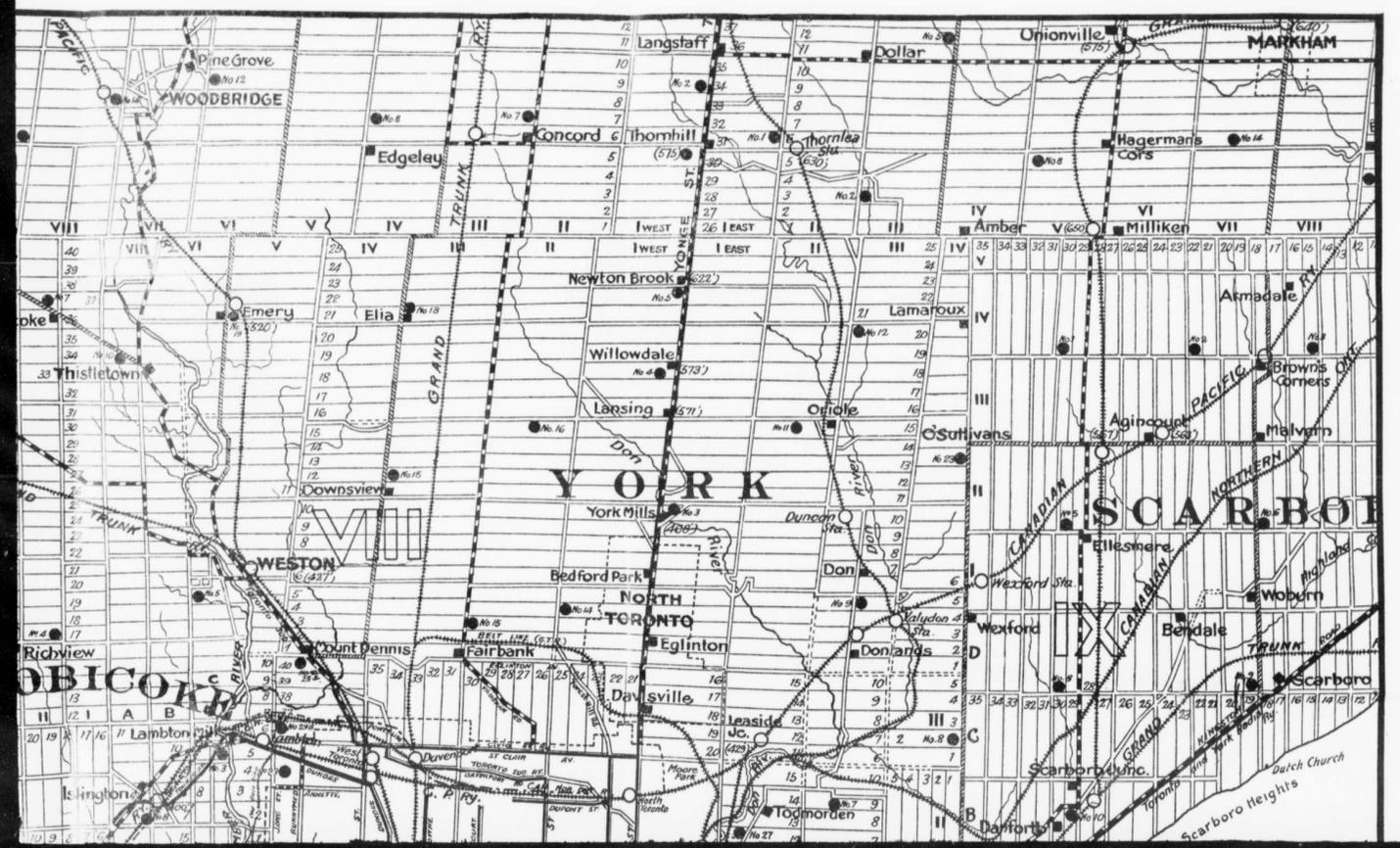
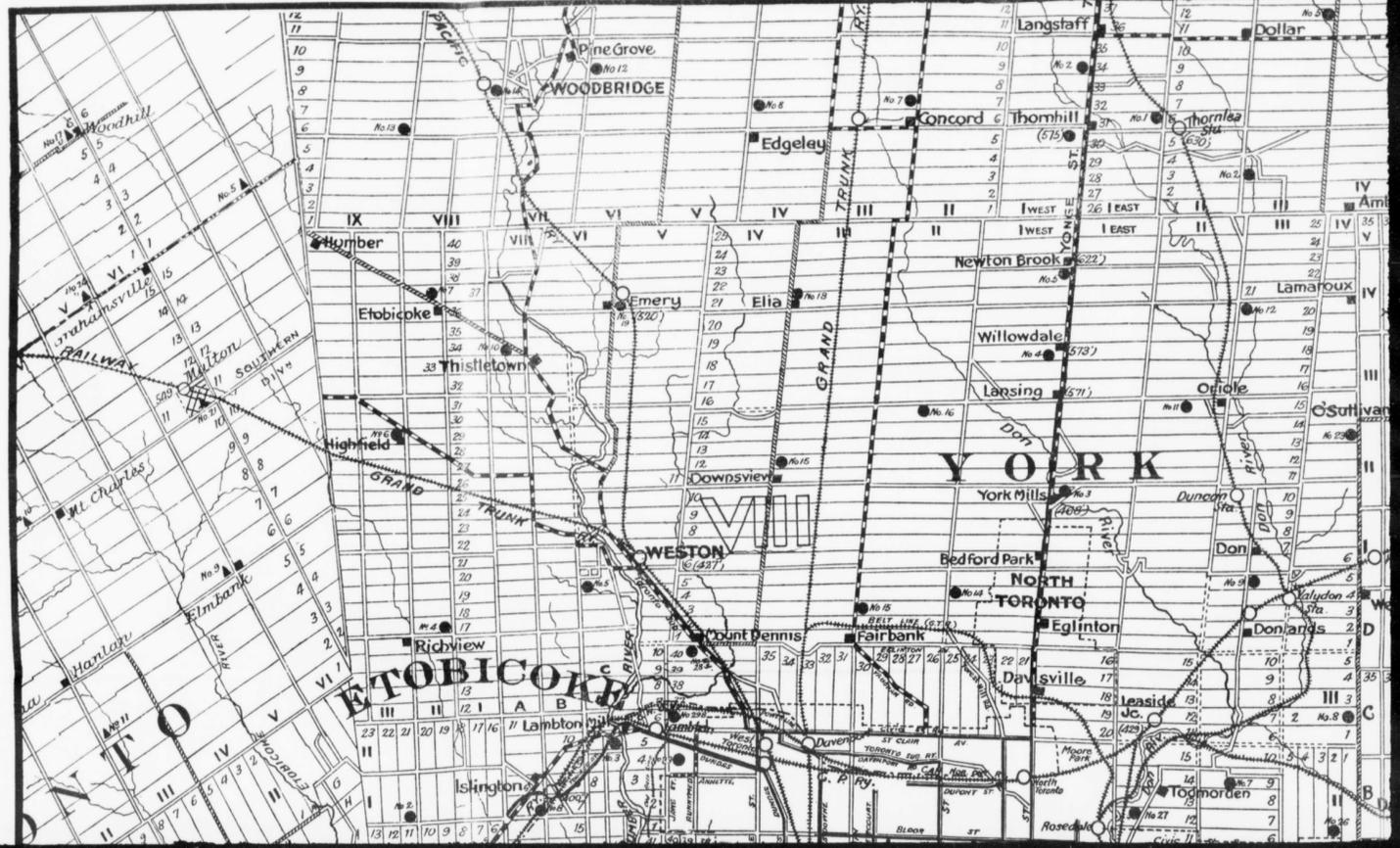


DETAIL MAP OF THE COUNTIES OF LINCOLN AND WELLAND, WITH PORTIONS OF HALTON, WENTWORTH AND HALDIMAND.

By permission of the Department of the Interior.

Scale. 750,000 3 95 Miles to 1 inch





SCALE 1 IN. = 1 1/4 MILES.
 1. 0. 1. 2. 3. 4. 5. MILES.
 Elevations above sea level, 250 feet.

LEGEND:
 Post Offices ■
 Schools and Nos. ● In York County
 Schools and Nos. ▲ In Peel County
 Steam Railroads
 Electric Railroads
 Railroad Stations
 Good Roads
 Main Travelled Roads.

ROAD MAP OF TORONTO AND ENVIRONS
 By courtesy of The Map Company and of The Map Specialty Company. Adapted by Harry Jewell.

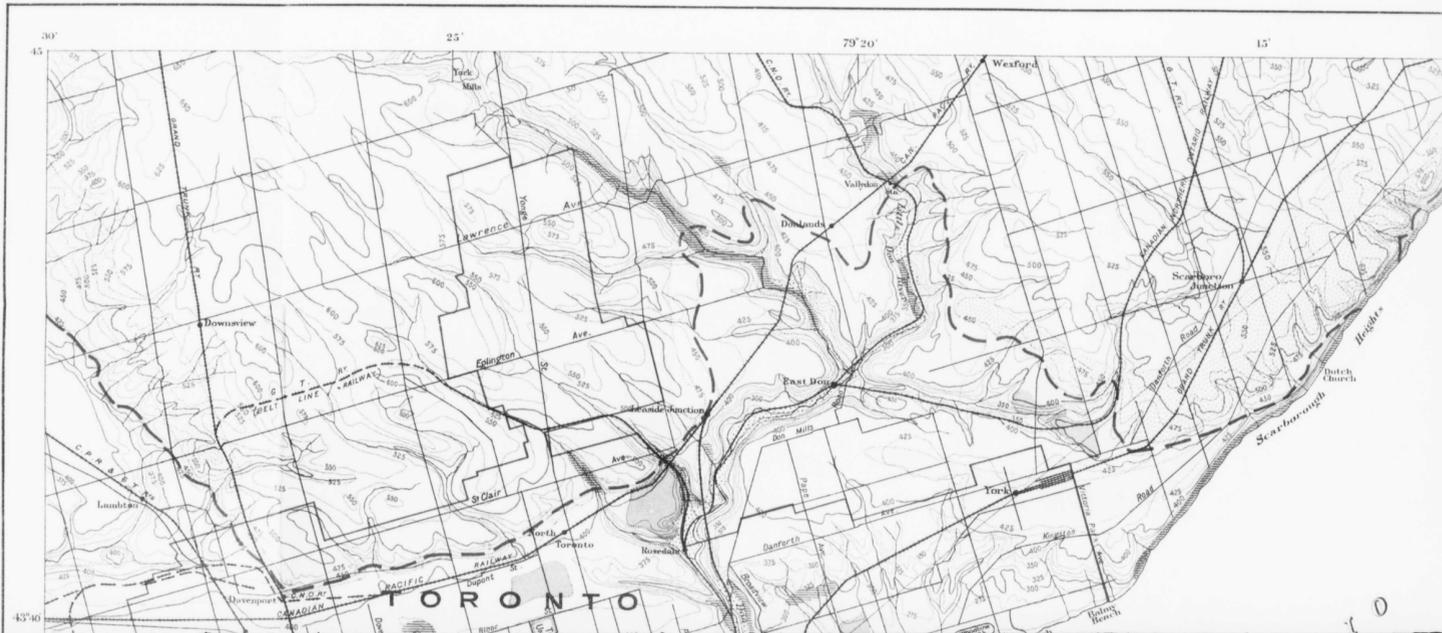
SCALE 1 IN. = 1 1/4 MILES.
 1. 0. 1. 2. 3. 4. 5. MILES.
 Elevations above sea level, 250 feet.

LEGEND:
 Post Offices ■
 Schools and Nos. ● In York County
 Schools and Nos. ▲ In Peel County
 Steam Railroads
 Electric Railroads
 Railroad Stations
 Good Roads
 Main Travelled Roads.

ROAD MAP OF TORONTO AND ENVIRONS
 By courtesy of The Map Company and of The Map Specialty Company. Adapted by Harry Jewell.

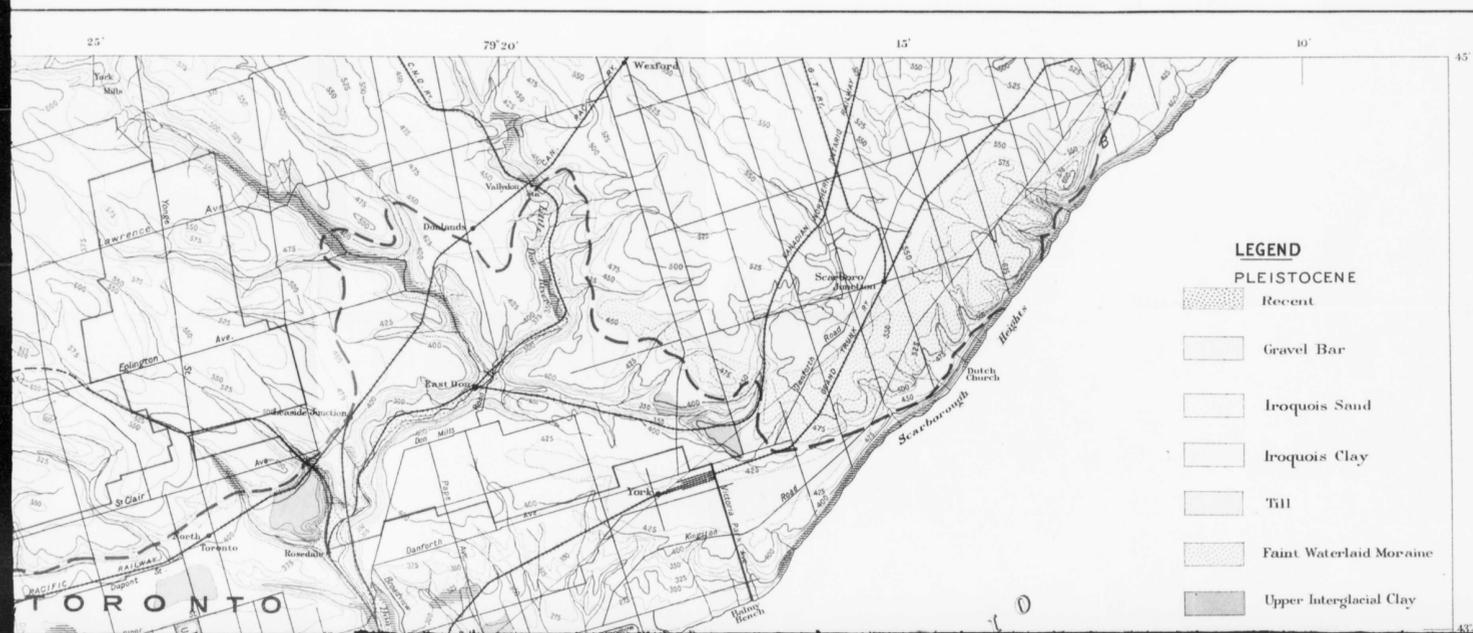

 ONTARIO DEPARTMENT OF LANDS AND FORESTRY
 BUREAU OF MINES
MAP OF TORONTO AND VICINITY
 To accompany Part I, Volume 22, Report of Bureau of Mines, 1913.
 Hon. W. H. Hearst, Minister Willet G. Miller, Provincial Geologist

Scale: 63,360 or 1 Mile = 1 Inch
 Metres 1000 500 0 1 2 3 4 5 6 Kilometres




 ONTARIO DEPARTMENT OF LANDS AND FORESTRY
 BUREAU OF MINES
MAP OF TORONTO AND VICINITY
 To accompany Part I, Volume 22, Report of Bureau of Mines, 1913.
 Hon. W. H. Hearst, Minister Willet G. Miller, Provincial Geologist

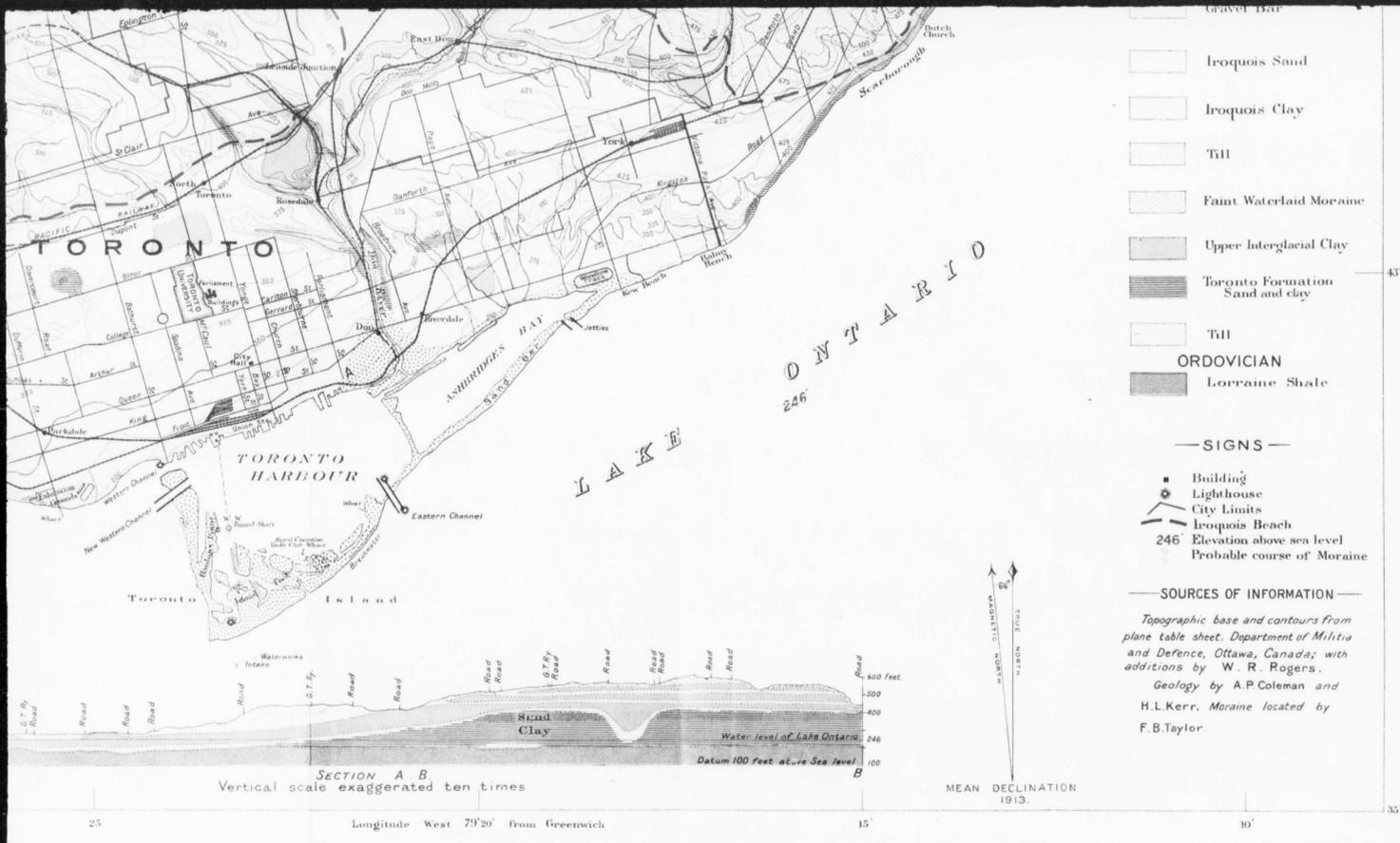
Scale: 63,360 or 1 Mile = 1 Inch
 Metres 1000 500 0 1 2 3 4 5 6 Kilometres



- LEGEND**
- PLEISTOCENE**
-  Recent
 -  Gravel Bar
 -  Iroquois Sand
 -  Iroquois Clay
 -  Till
 -  Faint Waterlaid Moraine
 -  Upper Interglacial Clay



SECTION A B
 Vertical scale exaggerated ten times
 Longitude West 79° 20' from Greenwich



-  Gravel Bar
-  Iroquois Sand
-  Iroquois Clay
-  Till
-  Faint Waterlaid Moraine
-  Upper Interglacial Clay
-  Toronto Formation Sand and clay
-  Till
- ORDOVICIAN**
-  Lorraine Shale

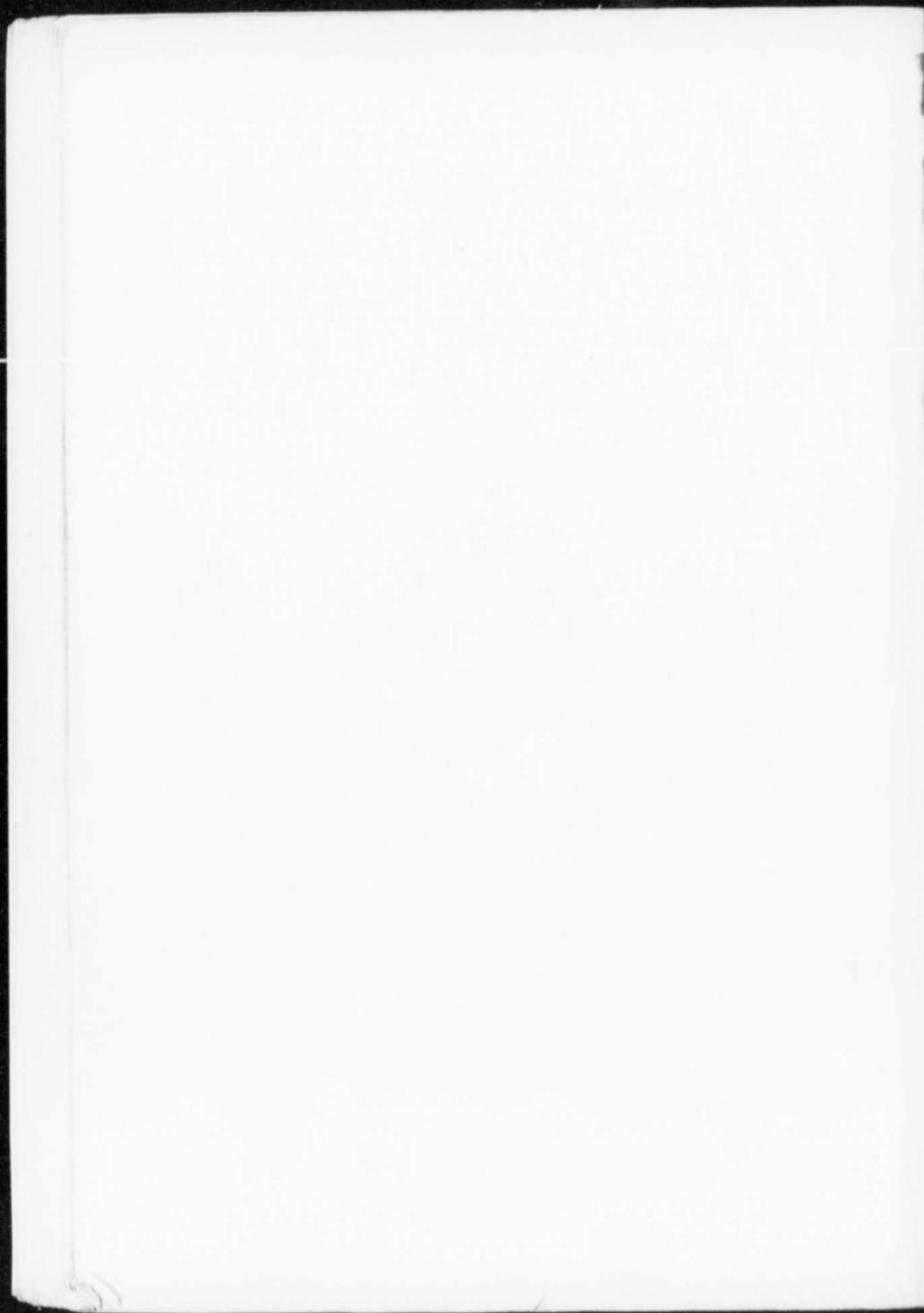
- SIGNS**
-  Building
 -  Lighthouse
 -  City Limits
 -  Iroquois Beach
 -  246 Elevation above sea level
 -  Probable course of Moraine

SOURCES OF INFORMATION

Topographic base and contours from plane table sheet, Department of Militia and Defence, Ottawa, Canada; with additions by W. R. Rogers.

Geology by A. P. Coleman and H. L. Kerr. Moraine located by F. B. Taylor

SECTION A B
 Vertical scale exaggerated ten times
 Longitude West 79° 20' from Greenwich



1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

qui tomba des lèvres du grand Fondateur de l'Église chrétienne. "*Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit*", car telle est la loi et l'esprit de la vraie loi, la loi de l'Empire britannique comme la loi du Canada."

Ces paroles courageuses ramenaient la lumière sur un état de choses manifestement regrettable. Des mères avaient demandé par supplique que leurs enfants ne fussent pas jetés dans un moule étranger; des pères avaient maudit l'humiliation à laquelle ils se voyaient soumis dans un pays qui depuis trois cents ans était le leur; des écoliers privés de classes avaient parcouru les rues de la capitale du pays en protestant qu'ils marcheraient coûte que coûte sur les traces de leurs parents. Des prêtres avaient imploré pieusement l'intervention divine en faveur d'un peuple dont le seul crime était de vouloir perpétuer ses traditions nationales les plus chères. Et tout cela avait été en vain. Les restrictions n'en étaient devenues que plus sévères, et l'on avait vu des commissaires d'école trainés devant les juges et condamnés à une amende de cinq cents dollars pour avoir permis que l'enseignement religieux fût donné à des enfants dans la langue

de Brébœuf et de Lallement, et cela au pays même où ces deux martyrs ont donné leur vie, leur sang français, pour la cause de l'évangile et de la chrétienté. En dernier ressort, on menaçait les familles de la confiscation de leurs biens.

Pouvait-on aller plus loin sans menacer la vie même des citoyens ? Mais nul appel des Canadiens - français catholiques ne semblait pouvoir atteindre le cœur des protestants de langue anglaise. C'est alors que se leva l'un de ces derniers, M. Bullock, fils de loyalistes, ancien pasteur baptiste vivant au milieu des Canadiens-français, et que de son siège de député il lança ce vibrant appel aux sentiments chrétiens de ses coreligionnaires de l'Ontario. Mais cet appel devait être aussi futile que les autres. S'il a fait courir quelques frissons inquiets à la surface de la conscience ontarienne, il n'en a rien paru extérieurement. L'Éternel est puissant autant que miséricordieux, mais il semble que ses enfants ontariens cherchent plutôt à se réclamer de sa Force que de sa Bonté. L'appel de M. Bullock en faveur de la miséricorde ne réussit qu'à soulever un nouveau concert de rauques protestations contre "l'ingérence de Québec" dans les affaires de sa voisine. La

presse continua de prétendre qu'il n'existe pas d'oppression des Canadiens-français dans l'Ontario, et dans certains cas on est porté à croire que la protestation ne manque pas d'un certain degré de sincérité. C'est Edmond Burke qui a dit: " L'oppression est entrée dans le monde le jour où un homme a voulu régler lui-même le bonheur d'un autre. " Les hommes ne s'aperçoivent jamais de leurs propres caprices ni des tyrannies qu'ils exercent. La règle évangélique restera toujours à la base des relations des hommes entre eux; dirons-nous que si nous, Anglo-Canadiens, formions la minorité dans l'Ontario, et que les Canadiens-français y fussent en majorité, nous voudrions qu'ils nous fissent ce que nous leur faisons aujourd'hui? Personne de nous n'a encore accepté cet arrangement théorique, et nous restons condamnés par la règle évangélique, plutôt, selon toute apparence, adeptes de l'autre méthode illustrée par le distique: " La vieille règle nous suffit, celle qui enseigne de prendre si l'on est assez fort, de garder si on le peut ":

"The good old rule suffice thus, the simple plan
That they should take who have the power, and they should
keep who can."

On peut dire raisonnablement que l'attitude de l'Ontario peut se résumer par la formule: "L'Etat se suffit à lui-même et l'égoïsme est sa loi." Et pourtant ces paroles définissent en même temps la doctrine allemande, ayant été prononcées par le docteur Rumelin, chancelier de l'université de Tübingue. Et n'est-ce pas la même doctrine que prêchait le *Star* de Toronto, lorsque le 9 mai 1916 il écrivait: "Il n'y a d'autre solution au problème bilingue que dans l'affirmation du principe de l'autonomie provinciale. Toute tentative d'intervention ou de suggestion venue de l'extérieur ne peut produire que confusion et discorde. Il faut que la Province reste libre, non-seulement de préparer ses propres lois, mais encore de les appliquer à sa guise aux cas spéciaux qui peuvent se présenter."

Et voilà ce qui nous amène à la deuxième partie de l'argument de M. Bullock, l'appel au nom de la justice britannique. Car s'il est vrai que tout homme peut à son gré accepter ou rejeter les enseignements du Christ, il ne l'est pas moins qu'il n'est pas permis à des corps publics constitués sous la protection des lois britanniques, de refuser délibérément de se conformer au dogme cardinal de la politique

britannique. " La différence entre la constitution britannique et les autres formes de gouvernement, disait John Adams en 1766, est qu'elle a pour but et pour essence d'accorder et de protéger la liberté, au même degré qu'un moulin a pour but de produire de la farine." Lord Acton dit aussi que la liberté repose dans la somme de sécurité dont jouissent les minorités. L'on ne peut donc être anti-britannique dans sa conduite et continuer de former partie de l'empire britannique. Le problème canadien et la part que nous y prenons n'ont pas encore subi l'examen désintéressé de l'univers cultivé, mais lorsque ce moment viendra, à la lumière des paroles de Toynbee: ' Partout où une minorité s'est accrochée à sa langue natale, il lui a été permis de la conserver ', voulons-nous que le verdict ajoute à cette règle les mots: " Excepté au Manitoba et en Ontario " ?

Nous ne saurions non plus éviter les conséquences de notre transgression de la règle évangélique et de l'esprit de justice britannique, car c'est une loi immuable que tous doivent subir, les majorités comme les minorités, les forts comme les faibles, les Anglais comme les Français, la répercussion des fautes commises en violation de la charité entre les hommes. Ainsi

que l'exprime M. Royden dans "*Towards a lasting Settlement*": "Écraser ceux qui n'ont pas la force de se défendre, c'est se condamner soi-même, au lieu du "vin choisi de l'humanité", à la lie amère des regrets qui, de tout temps, de l'opprimé s'est élevée vers l'oppressur.""

"The bitter dregs of woe.
"Which ever from the oppressed to the oppressor flow."

BIBLIOGRAPHIE

Rt. Hon. J. C. Smuts, *War Times Speeches*. Hodder & Stoughton.

L'hon. N. A. Belcourt, sénateur, *Canadian Club Address*. Quebec Telegraph Co.

Viscount Bryce and others, *The War of Democracy*. Doubleday Page & Co.

Charles Langlois, *The Truth, Nothing but the Truth*, (brochure). *Le Devoir*.

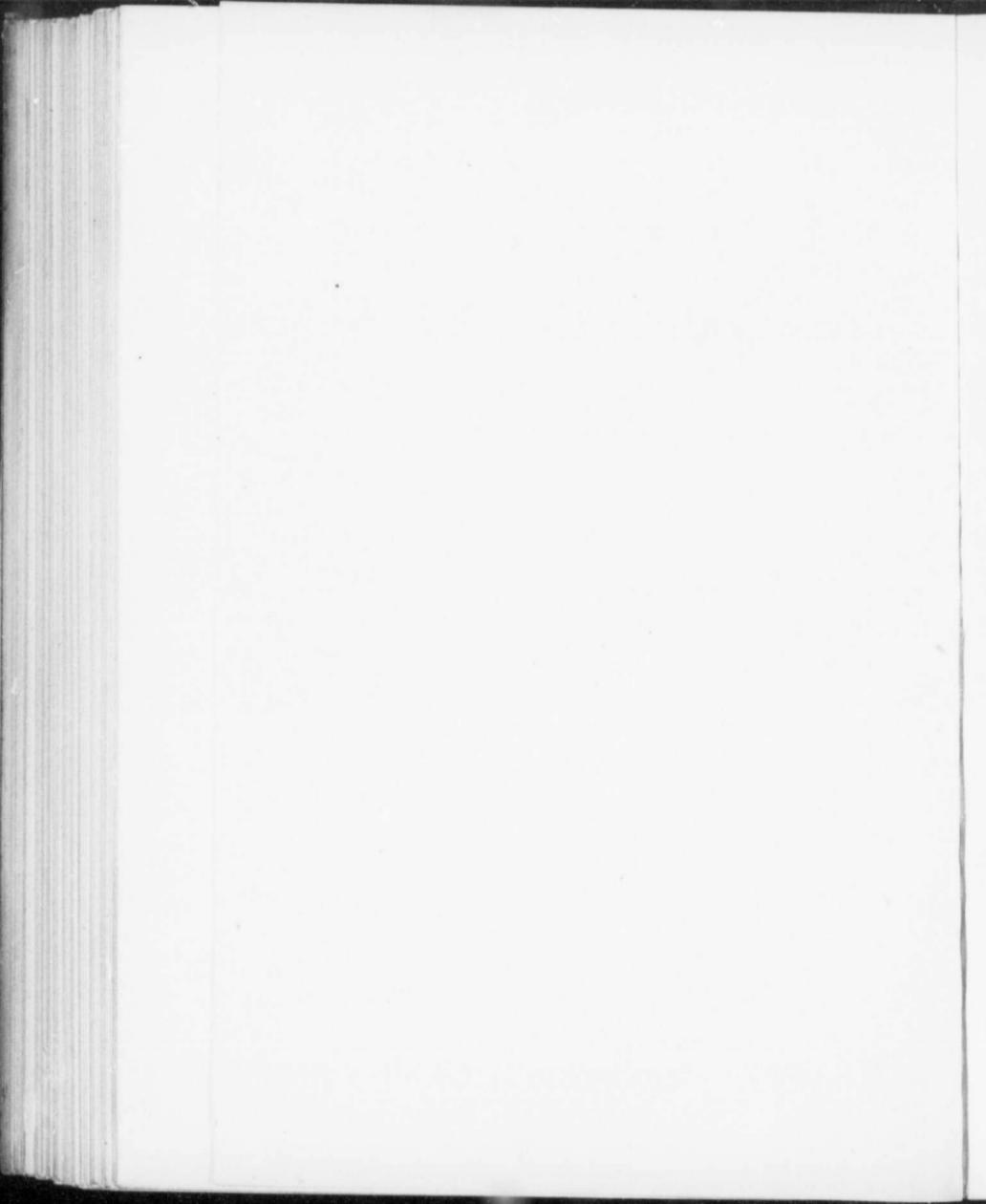




TABLE DES MATIÈRES

| Chapitre | Page |
|------------------------------------------------------------------|------|
| Avant-propos | 7 |
| I Y a-t-il une nationalité canadienne-française? | 29 |
| II La manière britannique et l'autre. (La britannique) | 45 |
| III L'autre manière | 65 |
| IV L'Ontario découpé dans le Québec | 88 |
| V Supériorité de races | 112 |
| VI L'argument commercial | 145 |
| VII L'éducation | 166 |
| VIII Pas inférieurs, mais différents | 201 |
| IX Le siège du mal | 232 |
| X Sous la surface des choses | 265 |
| XI La futilité de la force | 293 |
| XII Études des parallèles | 320 |
| XIII Mieux que l'homogénéité | 350 |
| XIV La tolérance | 369 |
| XV Le Canada français et la guerre | 392 |
| XVI Pour résumer | 427 |



